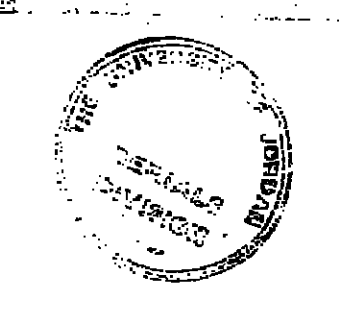


Supplément Arts et Spectacles

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14603 – 6 F

JEUDI 9 JANVIER 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Alors que l'ONU maintient son initiative de paix en Croatie

L'armée fédérale reconnaît sa responsabilité dans la mort de cinq observateurs de la CEE

L'armée serbo-fédérale a reconnu sa responsabilité dans la destruction en vol, mardi 7 janvier, en Croatie, d'un hélicoptère transportant des observateurs de la CEE par un MIG 21 yougoslave. Les cinq occupants de l'appareil – quatre militaires italiens et un français – ont péri. Un porte-parole de la mission de la CEE à Zagreb a annoncé que la surveillance du cessez-le-feu était provisoirement interrompue, le temps d'obtenir de nouvelles garanties pour la sécurité des observateurs.

BELGRADE

de notre correspondante

Les communiqués du gouvernement fédéral et du ministère de la défense à Belgrade sont tombés, mardi soir 7 janvier, six heures après l'attaque qui a coûté la vie à cinq observateurs de la CEE, et la télévision de Belgrade a interrompu ses programmes pour les lire. *«A l'occasion de cet événement regrettable et tragique, le ministère de la défense exprime ses profondes condoléances et annonce qu'une enquête va être ouverte d'urgence»*, disait l'un d'eux, tandis que le ministère des affaires étrangères de Belgrade exprimait l'espoir que *«ce tragique incident n'entravera pas les efforts de la communauté internationale pour établir une paix stable et durable»*.

Le drame de mardi n'en a pas moins ébranlé le fragile espoir de paix qui naissait dans le pays après quatre jours d'un quinzième cessez-le-feu, enfin respecté. Aux termes du communiqué officiel de l'armée fédérale publié dans la soirée de mardi, un avion yougoslave a, vers 14 heures, dans la région de Varazdin, à quelque 80 kilomètres au nord de Zagreb, abattu un hélicoptère de la Communauté européenne et touché un deuxième appareil qui a été contraint à un atterrissage forcé. Les cinq passagers de l'hélicoptère qui a explosé en vol – un officier français et quatre militaires italiens délégués en Yougoslavie dans le cadre de la mission d'observation – ont péri.

Regrettant cet événement *«tragique et involontaire»*, l'armée yougoslave a annoncé qu'une enquête avait été ouverte d'urgence et que la présidence yougoslave en avait été informée.

FLORENCE HARTMANN

Lire la suite et nos informations page 3

« Bavure » ou provocation ?

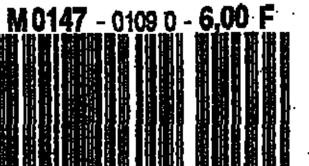
DEPUIS le 3 janvier, le quinzième accord de cessez-le-feu semblait à peu près respecté en Croatie, l'ONU s'apprêtait à envoyer une cinquantaine d'observateurs militaires pour en consolider l'application, M. Cyrus Vance envisageait sérieusement le déploiement d'une dizaine de milliers de «casques bleus» dans les zones de conflit. Pour la première fois depuis le début de la guerre, il y a six mois, la communauté internationale sortait de sa torpeur.

La destruction, mardi au nord de Zagreb, de deux hélicoptères de la CEE par un MIG-21 de l'armée de l'air «yougoslave», autrement dit serbe, va-t-elle compromettre ces efforts en cours? Plusieurs capitales européennes et le Conseil de sécurité ont vigoureusement condamné cette attaque, qui a fait cinq morts, mais personne ne semble vouloir remettre en cause le processus engagé. Il faut malheureusement s'attendre à d'autres «incidents» de ce genre lorsque les soldats de l'ONU mèneront sur place une mission à risque.

LE fait que l'armée serbo-fédérale ait reconnu rapidement sa responsabilité dans cette triste affaire donne à penser qu'elle reste disposée à respecter les accords conclus avec la Croatie et les Nations unies. Certains dirigeants militaires et serbes peuvent en effet considérer que leurs objectifs sont maintenant atteints : ils contrôlent près d'un tiers du territoire croate et se rendent compte qu'ils n'auraient sans doute pas les moyens de conduire une autre guerre : en Bosnie-Herzégovine, au Kosovo, voire en Macédoine. D'autant plus que les désertions se multiplient et que l'opposition, à Belgrade, commence à être entendue lorsqu'elle parle de conflit insensé et digne d'un autre siècle, qui ne fait qu'isoler la Serbie.

MAIS cette armée qui a bel et bien mené une guerre de conquête ne compte pas, loin s'en faut, que des «modérés». La fraction «dure», conduite notamment par le général Adzic, l'un des chefs d'état-major, ne voit pas d'un très bon œil l'arrivée de «casques bleus» en Slavonie orientale et occidentale ainsi qu'en Krajina, où ils sont censés remplacer les forces fédérales. On ne peut donc pas exclure que la «bavure» de mardi soit en réalité une provocation visant à torpiller le processus en cours.

Les nationalistes serbes de la Krajina ont aussi annoncé qu'ils ne déposeraient pas les armes si les troupes «yougoslaves» se retiraient de leur «République autonome», et ces dirigeants jusqu'auboutistes ont des amis dans les rangs de l'armée. Quelques «éléments incontrôlés» – et ils sont nombreux dans cette guerre – auraient donc pu décider d'abattre les deux hélicoptères européens, pourtant aisément identifiables : une façon, pour eux, de dire que l'ONU et la CEE n'ont rien à faire en Yougoslavie... L'incident intervient d'ailleurs une semaine avant la réunion, à Bruxelles, des ministres des affaires étrangères des Douze, qui doivent se prononcer sur la reconnaissance de l'indépendance de la Slovénie, de la Croatie, et, éventuellement aussi, de la Bosnie-Herzégovine et de la Macédoine.

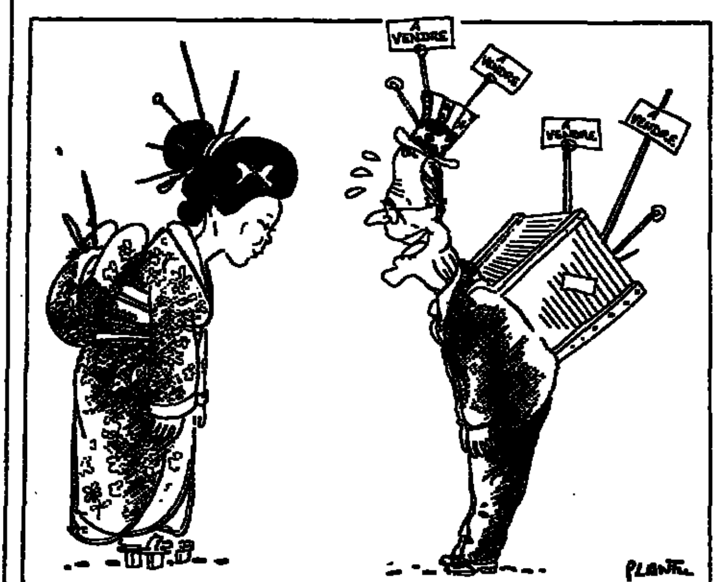


M 0147 - 0109 0 - 6,00 F

La visite de M. Bush au Japon

Accord américano-nippon pour « stimuler la croissance »

M. George Bush et le premier ministre japonais Kiichi Miyazawa se sont mis d'accord, le 8 janvier, sur une «déclaration commune d'économie globale» dont l'objectif est une «stratégie concertée destinée à stimuler la croissance». Ils s'engagent à mettre de l'ordre dans leur économie : le Japon, en stimulant la demande interne ; les Etats-Unis, en réduisant le déficit budgétaire. Le secrétaire au Trésor a confirmé la tenue d'une réunion, vers le 25 janvier, des sept principaux pays industriels.



Lire page 26 l'article de notre correspondant PHILIPPE PONS et nos informations page 21

ÉDUCATION ◇ CAMPUS

« Sauve qui peut les profs... »

Nous poursuivons notre enquête sur le malaise et les attentes des enseignants par un coup de projecteur sur les instituteurs.

Contrairement à celles du collège et du lycée, les missions de l'école primaire n'ont pas fondamentalement changé dans les dix ou vingt dernières années. En revanche, la grande famille des «instits» – ils sont plus de 300 000 – a volé en éclats. Alors qu'elle est restée très longtemps homogène, soudée par des idéaux communs, s'y côtoient aujourd'hui des styles de vie, des origines sociales, scolaires et professionnelles variés.

Une page est définitivement tournée dans l'école primaire.

Lire page 15 l'article de CHRISTINE GARIN

■ L'école s'oriente vers l'entreprise : patronat et syndicats renforcent leur partenariat ■ Universités sur écran : entre Lille et Dunkerque, une expérience originale d'enseignement à distance ■ Les chouchous du Musée d'Orsay : les étudiants grands absents des musées.

pages 15 à 17

PS : entente au sommet

M. Mauroy a officialisé, mardi 7 janvier, outre son départ du poste de premier secrétaire du PS, la clause principale de l'accord permettant à M. Fabius de lui succéder : la reconnaissance du statut de M. Rocard comme *«candidat virtuel»* des socialistes à la future élection présidentielle. M. Fabius s'est entretenu avec M. Jospin, dont le courant devrait hériter de la présidence de l'Assemblée nationale.

Lire page 8 l'article de PATRICK JARREAU

Algérie : comment contrer les islamistes ?

Interrompre ou non le processus démocratique : désemparés, les adversaires du FIS sont on ne peut plus divisés

ALGER

de notre correspondant

Une société se révèle aussi dans ses peurs. A Alger, aujourd'hui, à quelques jours d'une probable victoire électorale du Front islamique du salut (FIS), le propriétaire craint pour ses appartements ou ses villas inoccupés, l'intellectuel occidentalisé pour sa langue – le français – et ses livres, la femme moderne pour son autonomie, l'ancien ministre ou le général pour ses biens acquis dans des circonstances douteuses, le cadre pour ses enfants promis à une école obscurantiste, le démocrate pour sa liberté et celle d'une société qu'il pressent en sursis.

L'angoisse, à laquelle se mêle parfois une féroce ironie, est partout palpable, alimentée par les déclarations de quelques dignitaires islamistes promettant aux *«traîtres»* le châtiment et aux autres un mode de vie conforme à l'idée qu'ils se font de la loi divine. Les demandes de visa pour la France n'ont pas augmenté – elles sont même en légère régression par rapport aux chiffres de l'an dernier, – mais, par dizaines, des Algériens viennent quotidiennement au consulat de France s'enquérir des formalités à accomplir pour obtenir cette nationalité française que, sous certaines conditions, ils peuvent encore récupérer.

L'inquiétude n'épargne pas les membres du gouvernement. *«Le FIS au pouvoir, c'est l'équivalent d'un billet sans retour»*, affirme tel ministre. *«Avec lui, c'est la voie du drame; ce sera pire que l'Iran»*, renchérit un autre. Rien ne semble pouvoir convaincre ceux qui, pour quelques jours encore, gouvernent l'Algérie, qu'entre l'irréversible naufrage du pays qu'entraînerait une victoire des islamistes et un arrêt, plus ou moins violent, du processus électoral en cours, il pourrait exister une autre voie.

«Les islamistes font toujours ce qu'ils disent», prévient encore un ministre. *Ils nous ont promis l'Etat islamique, nous l'aurons. Aucune négociation n'est possible avec eux. Le FIS est un parti radical qui a gagné sur des positions radicales. Il ne changera pas, quelles que soient les assurances qu'il pourrait donner aux naïfs qui voudraient les entendre.»*

GEORGES MARION

Lire la suite page 6

ARTS ◇ SPECTACLES

Les musées en Salon

Le troisième Salon international des musées et des expositions ouvrira ses portes le 14 janvier au Grand Palais, à Paris. Près de 280 musées et fondations français et étrangers y présenteront quelques «échantillons» de leurs collections qui font l'objet d'un immense engouement. Les musées se multiplient et sont devenus, pour la plupart, l'enjeu de telles luttes d'influence qu'on en oublierait presque leur première mission : la présentation au grand public de leurs collections. Certains, comme le Musée des arts et traditions populaires, connaissent dans ce contexte, des difficultés considérables.

Lire les articles d'EMMANUEL DE ROUX pages 27 à 29

«Roberto Zucco» déprogrammé à Chambéry

L'ultime pièce de Bernard-Marie Koltès, inspirée de la vie du «tueur automatique» français Roberto Succo, devait être présentée à la Maison de la culture de Chambéry les 8 et 9 janvier. A la suite de la protestation des familles des victimes et des appels à manifester d'un syndicat de policiers, M. Louis Besson, maire (PS) de Chambéry, a décidé le 7 janvier de ne pas *«protéger les représentations»*. Les responsables de la Maison de la culture ont donc annulé la présentation de cette production du TNP de Villeurbanne qui sera reçue à Paris, au Théâtre de la Ville, à partir du 5 janvier.

Lire les articles de ROBERT BELLERET et de COLETTE GODARD page 19

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Maghreb

Pour la démocratie au Maroc

par Abraham Serfaty

L'ANNÉE 1991 vient de s'achever sur un nouveau succès contre la tyrannie au Maroc : les trois frères Bouréquat, enfermés depuis dix-huit ans dans les bagnes secrets du royaume, ont été libérés.

Cette libération, venant après la fermeture du bagne de Tazmamart, le retour à une relative liberté de vingt-six des vingt-huit survivants de ce bagne, et les libérations de *détenus politiques intervenues* cet été ont fait se poser à plus d'un en France la question : ne sommes-nous pas sur la voie de la démocratie au Maroc ? Par là même, les relations franco-marocaines seraient-elles sur la voie d'une amélioration ? Je ne discuterai pas ici la question morale : peut-on et a-t-on le droit de s'arranger avec le bourreau de Tazmamart ? La politique internationale, même si l'on pourrait s'attendre à une autre conception de la France, ne s'accommode pas toujours de morale.

La question, en Realpolitik, est plutôt la suivante : peut-on faire confiance au bourreau de Tazmamart ?

Les faits actuels, pris dans leur ensemble, démontrent le contraire, confirmant une fois de plus toute l'histoire de ce règne. Non seulement des centaines de détenus politiques sont toujours maintenus dans les prisons du royaume et les grèves de la faim s'y multiplient contre l'arbitraire toujours présent, mais de nombreux disparus ne sont toujours pas rendus à la vie : le lieutenant-colonel Mohamed Abadou, arrêté en 1971 et disparu depuis 1975, Houcine El Manouzi, enlevé à Tunis par la police secrète marocaine en 1971, Abdelhak Rouïssi enlevé depuis 1964, pour ne citer que les plus connus.

De plus, la police marocaine est passée cet automne à une forme *nouvelle d'agression contre les* militants progressistes. Infiltrant les organisations islamistes marocaines, elle a fait organiser sous sa protection et avec son appui l'attaque des étudiants progressistes des universités de Fès, d'Oujda et de Kénitra par des bandes de milliers d'hommes disposant d'armes blanches et de bombes lacrymogènes, rameutés de tout le Maroc et jusque d'Algérie, laissant trois morts à Oujda et plusieurs blessés graves à Fès.

Cette *dernière* affaire dissipe, pour qui y croyait encore, le mythe de l'actuel régime marocain comme barrière contre l'intégrisme. L'un comme l'autre sont soutenus par l'Arabie saoudite, l'un comme l'autre – et je ne parle pas ici des militants musulmans sincères mais du fanatisme intégriste – partagent la même haine des militants progressistes, de la démocratie et d'une véritable modernité dont le régime de racket moyenâgeux qui pèse sur le Maroc est l'antinomie.

En revanche, au Maroc, les forces démocratiques organisent les grandes luttes du peuple, classes moyennes incluses. Ces luttes deviennent de plus en plus claires, déterminées, exigeant toujours plus fort une véritable démocratie et l'instauration d'un Etat de droit, dont chacun sait au Maroc qu'il est incompatible avec la persistance du pouvoir actuel, mais dont toutes ces forces convergent aujourd'hui dans les faits pour admettre qu'une percée démocratique pourrait, du fait même de ces luttes, être arrachée à la suite d'un changement à la tête de la monarchie et de l'ébranlement du système policier lié à l'actuel monarque.

En ces temps où les ombres du fanatisme rétrograde pèsent sur le Maghreb, il est temps, il est grand temps, que la France comprenne où est l'avenir en cette région. Nous, démocrates marocains, nous ne demandons qu'une chose à la France : cessez de soutenir nos tyrans, nous nous chargerons de construire la démocratie dans notre pays. Ainsi pourrons-nous contribuer à construire un avenir de paix et de fraternité entre les peuples du Maghreb et l'Europe.

▶ **Citoyen marocain, emprisonné de 1974 à 1991, expulsé vers la France le 13 septembre 1991.**

Remerciements

par Gilles Perrault

AINSI le président de la République vient-il d'adresser ses « plus vifs remerciements » au roi Hassan II pour la libération des frères Bouréquat. Le représentant le plus éminent des victimes exprimant sa gratitude à l'auteur direct du crime, c'est une première dans l'histoire des relations diplomatiques. La curiosité la plus timide risquant d'être trouvée outrageante à Rabat, aucune question ne sera posée par Paris sur les raisons pour lesquelles trois citoyens français, enlevés le 8 juillet 1973 à leur domicile, sont restés emprisonnés dix-huit ans sans avoir jamais été inculpés ni jugés. Ce qui s'appellerait séquestration arbitraire dans n'importe quel Etat de droit porte au Maroc le nom d'« hospitalité royale ». Nous remercions Hassan II comme pour un séjour à la Mamounia.

Tazmamart existait donc. Le roi le niait au mois de juin dernier, lors d'une interview à TF 1. Son ministre de l'intérieur (et de l'information), M. Driss Basri, le niait derechef, avec un culot déconcertant, voilà encore quelques semaines. En vérité, ces dénégations comptaient pour peu dans l'incrédulité à laquelle nous nous heurtions en France. L'excès même de son horreur profitait au crime en le faisant incroyable.

Ces cachots obscurs dont *nul* ne sortait jamais, sinon à l'état de cadavre, comment y croire. Les Bouréquat ont vécu cela dix ans, rejoignant au bagne indicible des hommes qui y souffraient déjà depuis huit ans. La preuve de Tazmamart est désormais faite par la libération de ses survivants. Les trois frères – nos concitoyens – nous sont rendus dans le même état que leurs compagnons de souffrance. Nous avons vu sur nos écrans clopiner ces spectres amaigris, rapetissés (l'un d'eux, par carence alimentaire, a perdu vingt centimètres, phénomène banal à Tazmamart), modèles réduits de ce qu'ils étaient auparavant. Leur prochaine hospitalisation permettra de dresser le bilan des dommages plus ou moins irréversibles infligés à leur organisme. On n'épiloguera pas sur les pauvres explications qu'ils avancent de leur long calvaire (la chronologie exonère évidemment Dlimi, au moins depuis sa mort en 1983...) ni sur l'inévitable « Sa Majesté ne sait pas tout » ; les Bouréquat ont encore de la famille au Maroc.

Non seulement les gouvernements qui se sont succédé chez *nous depuis dix-huit ans n'ont* rien fait, jusqu'à la toute dernière période, en faveur de trois citoyens français séquestrés en violation du droit le plus élémentaire, mais ils se sont employés de leur mieux à étouffer la voix de ceux qui tentaient d'alerter l'opinion publique. Leur défense des droits de l'homme est décidément à géométrie variable.

Mais, à l'effroi qui est le nôtre devant l'état dans lequel nous sont rendus les Bouréquat, il n'était peut-être pas nécessaire d'ajouter le sentiment de profonde humiliation que nous infligent ces remerciements au roi Hassan II.

▶ **Journaliste, auteur de *Notre ami le roi* (Gallimard).**

La tour de Bab-el-Oued

par Slimane Zeghidour

DANS les réunions politiques algériennes on entend des murmures. Des cris et des chuchotements. Monologues, apostrophes et professions de foi volent des bouches en arabe littéraire ou voulu tel, en français, sans parler des idiomes mixtes comme le sabir francarabe, celui où la verve algérienne donne sans frein toute sa truculence. Quelle pétaradante cacophonie ; une pétaudière linguistique inconcevable ailleurs dans l'immense maison de l'islam. Une querelle polyglotte digne des Nations unies. Une tour de Babel... pardon, de Bab-el-Oued.

Comme l'Algérien est souvent un conformiste plus soucieux de la forme que du contenu et, en l'occurrence, des mots que des choses, la question de la langue – passionnelle entre toutes en Algérie – devait fatalement venir sur le tapis entre palabres oiseuses de café maure et réquisitoire de tribunal populaire. *« Moi, j'ai étudié la technologie dans sa langue*, plaide un jeune francophone corseté dans un costume anonyme, derrière l'indéchiffrable sigle de son parti, *et, par conséquent, je continue de m'exprimer avec ! »* Brouhaha syncopé, approbateur et réprobateur. *« C'est de la haute trahison ! »*, dit un moustachu arabophone, se dressant, telle une épée sortant promptement de son fourreau. Et, du coup, telle « rencontre gouvernementale-opposition » vire à l'« AG » de la plus pure eau gauchiste. *« Un Algérien a le droit de parler dans n'importe quelle langue, même en chinois ! »*, s'emporte un trotskiste.

Trilinguisme depuis l'Antiquité

Les Algériens pourront-ils trouver un langage commun s'ils ne s'entendent pas auparavant sur une langue commune ? Mais laquelle ? Il y a le dialectal algérien, mélange détonnant d'arabe, de kabyle et de français dont tout le monde use et abuse avec une délectation que le progrès de l'arabe littéraire, du français et même de l'anglais ne dément pas, tant cette *lingua nova* sait les récupérer, les malaxer, les digérer. Trop terre à terre, ringard et vulgaire pour en faire la langue des médias, estiment beaucoup d'intellectuels. Un baragouin bâtard mêlant arabe « dégénéré » et un français de bas-fonds, surenchérissent les durs de l'arabisation. Le parler populaire algérien, celui tout de même qui permet au jardinier comme à l'islamiste, à l'ingénieur comme au fellah de se comprendre non seulement avec des mots simples mais même à demi-mot.

L'arabe littéraire, langue du Coran, d'Adam et du Paradis. Langue du passé et du futur. Langue officielle de l'Algérie. Pourquoi pas ? Voilà une ambition historiquement légitime, sauf que l'objectif d'une ambition ne se décrète pas sur le papier, il se réalise petit à petit avec une patience et un doigté à la mesure du but poursuivi. Où est donc le problème ? Eh *bien, le problème est qu'apparem*ment il faut aimer l'arabe classique « au détriment » des autres langues, l'arabe dialectal, le berbère et surtout le français.

Ne soyons pas d'esprit chagrin. Si encore l'arabe littéraire était compréhensible par la masse, si sa connaissance, à l'exclusion de tout autre idiome, faisait entrer de plain-pied dans le patrimoine littéraire, philosophique et scientifique de l'humanité, beaucoup n'y trouveraient pas à redire. La réalité est que la langue arabe constitue l'exact reflet du monde arabe. Immensément riche, langue liturgique de près de un milliard de croyants, elle n'en demeure pas moins démunie de chefs-d'œuvre contemporains, de traductions, voire de dictionnaires étymologiques, pour ne rien dire des encyclopédies. Que dire aussi de l'émulation des « académies de langue arabe », jalousement érigées par les divers Etats et qui s'ingénient à appeler avec leurs propres mots, forcément différents, tel objet ou telle notion modernes ? Ainsi de la *caisse d'épargne qui se décline dif*féremment selon chaque pays du Maghreb...

En attendant que l'arabe fasse une cure de jouvence – mais comme une telle renaissance est plus que jamais tributaire d'un minimum de consensus entre les Arabes, on peut craindre qu'elle ne soit pas pour demain, – il reste aux mains des Algériens le français, ce « butin de guerre », selon feu l'écrivain Kateb Yacine. Sauf que le français incarne beaucoup plus qu'une langue en Algérie. Pas seulement un dictionnaire, mais un livre d'Histoire, couvrant un siècle et demi de vie commune sanctionnée par un cinglant divorce, suivi d'un concubinage qui n'ose pas dire son nom.

Un siècle et demi de coexistence, c'est suffisamment long pour créer un monde en soi. D'où la contradiction algérienne : tout le monde parle, plus ou moins bien, le français, y compris les illettrés, mais tout un chacun ressent dans l'usage quasi naturel de cet idiome à la fois un enrichissement et une déperdition d'identité. L'identité : *en Algérie, ce sentiment ne repose* pas sur une conscience ethnique, encore moins sur un système juridique, mais sur un fond affectif où se confondent le familial, le national et le religieux. Aussi n'y dit-on pas le « français » en parlant de la langue de Voltaire, mais la *roumiya*, la langue du roumi, la chrétienne, l'Infidèle.

La francisation du parler algérien

Pourtant, la *roumiya* prospère en Algérie, surtout depuis qu'une loi de 1990 préconise la généralisation de l'arabe dans tous les domaines. Journaux, livres et pièces de théâtre en français foisonnent, et on voit de plus en plus de personnalités s'exprimer, notamment au journal télévisé, dans cette langue... Et quel français ! Pétri dans le creuset d'une vie quotidienne trépidante, dompté par un tempérament de feu, rafraîchi par la jeunesse d'un peuple qui se cherche, il explose en métaphores, jeux de mots et calembours. On assiste autant à une francisation du parler algérien qu'à une algérianisation du français. Quel lexicographe hexagonal ne serait pas désorienté en entendant parler de *trandji* (étranger), de *djouatna* (gitans) ou de *zouafra* (pluriel de *zoufri*, les ouvriers) ? Quel grammairien imaginerait des verbes français conjugués en arabe, comme *ma portaliche* (peu m'importe) ? Vestiges sonores de la colonisation ou greffe historique *indélébile* que ce maintien du français outre-Méditerranée ?

En tout état de cause, que l'Algérie parle actuellement trois langues, kabyle, arabe et français, voilà qui ne la change guère. Au contraire. Déjà, au début de l'ère chrétienne, on y entendait autant d'idiomes, presque les mêmes : le berbère, le punique et le latin. Arnobe (mort vers 175), le précepteur de Marc-Aurèle, Tertullien (mort en 220), le *premier écrivain chrétien de langue* latine, Apulée, l'auteur de l'immortel *Ane d'or*, et saint Augustin n'étaient-ils pas des Nord-Africains qui illuminèrent le ciel de l'Occident sans démériter de leur terroir berbère ? Pas plus que les écrivains francophones, Mohamed Dib ou Mouloud Mammeri n'ont renié leur patrie aujourd'hui berbéro-arabe.

▶ **Grand reporter à *la Vie*, essayiste, auteur notamment du *Voile et la Bannière* (Hachette).**

Bibliographie

« Un personnage de roman »

MÉMOIRES DE JEAN-JACQUES BEUCLER.
Préface de Jacques Chirac.
Editions France-Empire,
264 pages, 120 F.

LORSQUE, dans un colloque sur l'Indochine, Jean-Jacques Beucler se leva pour dénoncer Georges Boudarel, ancien commissaire politique adjoint dans un camp de prisonniers français du Vietminh, deux types d'hommes de la fin des années 40 se trouvèrent face à face.

D'un côté l'officier, fils d'officier, élevé dans un milieu où le drapeau tricolore marque l'empire de la civilisation et du bien et où l'on se bat contre les nouveaux barbares ; de l'autre le jeune professeur qui voit dans le même drapeau, en Indochine, le symbole du mal absolu, le colonialisme, et accepte la tâche la plus contraire à sa vocation première : convertir à sa vérité, par le gavage mental et la coercition, des compatriotes qui meurent de misères physiques et morales. La France de la Libération avait ses croisés dont les combats récents avaient renforcé la foi.

De Georges Boudarel, on dispose d'un autoportrait. Jean-Jacques Beucler fait paraître le sien. Soldat de métier, industriel, secrétaire d'Etat... Et toujours un air d'adolescence, de transparence et de gentillesse un peu naïve. Un éternel jeune homme qui fait des vers de mirliton et en est assez satisfait *pour les publier, adore le sexe* opposé, se bat en Italie, dans l'Est et en Allemagne, introduit dans son usine la participation, fait de la politique par hasard, collectionne les souvenirs d'enfance et les souvenirs de guerre.

Ce serait oublier que Jean-Jacques Beucler est, disait son mentor en politique, Edgar Faure, *« un personnage de roman, ce qui est rare pour un secrétaire d'Etat »*. Tous ceux, témoins ou romanciers, qui ont écrit sur les camps du Vietminh, comme Lartéguy, dans *les Centurions*, Jean Pouget dans *le Manifeste du camp n° 1*, d'autres encore, ont mis en scène sous des pseudonymes divers cet officier qui pendant quatre ans, à force de courage, d'une sorte de bonne humeur inventive, de fausses concessions et d'un usage forcené de la restriction mentale a aidé nombre de ses camarades à survivre.

De cette période terrible, Jean-Jacques Beucler parle peu. Il l'a racontée jadis dans une brochure. Son livre a le charme des œuvres sans apprêt, écrites pour la famille, auxquelles aucun « nègre » n'a ajouté d'épices.

JEAN PLANCHAIS

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Jacques Amalric, Thomas Ferenczi
Philippe Herreman, Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

YOUGOSLAVIE : après la mort de cinq représentants de la CEE

Le Conseil de sécurité de l'ONU maintient sa décision d'envoyer des observateurs

Le tragique incident survenu mardi 7 janvier en Croatie ne devrait pas remettre en cause les efforts de la Communauté européenne et de l'ONU en faveur du rétablissement de la paix en Yougoslavie. Le Conseil de sécurité des Nations unies a en effet réaffirmé mardi sa décision de dépêcher immédiatement en Yougoslavie une cinquantaine d'officiers de liaison, préalablement à l'envoi, en projet, d'une force de maintien de la paix. Un porte-parole de la mission de la CEE à Zagreb a toutefois déclaré mercredi que la surveillance de la trêve était temporairement interrompue, jusqu'à l'obtention de garanties quant à la sécurité des observateurs. Il s'agit d'une décision opérationnelle qui ne remet pas en cause le principe de la mission.

« Cet incident tragique démontre éloquemment que les efforts de la communauté internationale pour garantir la paix en Yougoslavie doivent être doublement renforcés », a déclaré mardi le nouveau secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, qui s'est dit *« choqué et attristé »* par cet événement. La condamnation de l'incident par le Conseil de sécurité, nous indique notre correspondante Afsané Bassir Pour, est venue après une réunion informelle sous la forme d'une déclaration de son président, l'ambassadeur de Grande-Bretagne, Sir David Hannay. Dans cette déclaration, le Conseil demande des assurances aux autorités yougoslaves pour que de tels incidents *ne se reproduisent plus* et prend note du fait que ces dernières s'engagent à prendre *« toutes les mesures nécessaires »* après cette *« violation flagrante »* du cessez-le-feu.

Sir David Hannay a précisé que cet épisode n'aurait pas de conséquences négatives sur la décision d'envoyer 56 observateurs onusiens en Yougoslavie, figurant dans une résolution qui devait être adoptée mercredi après-midi. Ce texte, qui devait être approuvé *« sans difficultés »* à l'unanimité, demande à toutes les parties du conflit yougoslave d'*« honorer les engagements pris à Genève et à Sarajevo »* et *« réaffirme la décision d'embargo sur les armes déjà en place depuis septembre dernier »*.

Le projet de résolution approuve également le rapport préparé par M. Cyrus Vance, qui propose l'envoi de 10 000 « casques bleus » en Yougoslavie si le cessez-le-feu est respecté. Selon des diplomates à New-York, tous les membres du Conseil sont désormais en faveur de l'envoi d'une telle force, mais il se pourrait, après les événements de mardi, que certaines délégations demandent des *« assurances exceptionnelles »* aux autorités yougoslaves.

Le représentant yougoslave à l'ONU, M. Darko Silovic, un Croate, a pour sa part estimé que la reconnaissance de la responsabilité de l'attaque contre les hélicoptères par l'armée yougoslave était *« un grand pas en avant »*. Pour M. Silovic, les sanctions prises contre le chef de l'aviation *« montrent bien que les autorités entendent respecter le cessez-le-feu »*.



Condamnations de la France et de l'Italie

A Paris, M. Roland Dumas a également déclaré que l'incident de mardi, qu'il a qualifié de *« grave et inadmissible »*, devait *« renforcer la Communauté européenne dans sa volonté de rechercher la paix »*. Interrogé avant que les autorités de Belgrade aient réagi au drame, le ministre français a notamment déclaré : *« Il est important que les responsabilités soient bien établies et que le gouvernement fédéral donne des explications. »* M. Dumas a indiqué que l'ambassadeur de France à Belgrade avait été chargé *« d'élever une protestation ferme et de demander une explication au gouvernement fédéral »* et qu'il avait souhaité que le président en exercice de la Communauté intervienne de son côté.

Des démarches similaires ont été faites par le gouvernement italien qui a rappelé en consultation son ambassadeur à Belgrade et demandé qu'une réunion d'urgence des ministres des affaires étrangères de la CEE soit organisée. La présidence portugaise avait prévu de réunir vendredi soir à Bruxelles les ministres des Douze pour parler à la fois des développements dans l'ex-URSS et de la situation en Yougoslavie, alors qu'on s'approche du délai que la Communauté s'est fixé à elle-même le 15 janvier, pour se prononcer sur la reconnaissance des Républiques qui en ont fait la demande. Cette réunion n'a pu être avancée que de quelques heures pour répondre à la demande italienne, en raison de l'emploi du temps de certains ministres, notamment M. Roland Dumas, retenu par sa visite en Israël. Le vice-ministre italien des affaires étrangères a qualifié l'incident d'acte *« honteux »* et de *« sabotage prémédité contre les derniers efforts dans la recherche de la paix »*.

Dans un communiqué, la Communauté européenne se déclare *« horrifiée et extrêmement déçue »* par les événements de mardi. Elle réclame que les responsabilités soient complètement établies et annonce que les observateurs européens ont reçu pour instruction d'organiser immédiatement avec les autorités serbes et croates une commission d'enquête. L'ambassadeur portugais à Belgrade a été envoyé sur les lieux de l'incident, au nord de Zagreb.

Le département d'Etat américain a également condamné mardi l'attaque des hélicoptères, *« violation flagrante du cessez-le-feu »*. – *(AFP, Reuter.)*

Les victimes

Le lieutenant de vaisseau Jean-Loup Eychenne, trente-quatre ans, qui a trouvé la mort mardi 7 janvier à bord de l'hélicoptère abattu en Croatie, était originaire de Toulon, marié et père de deux enfants. Il était entré dans la marine en 1979 et avait fait une carrière de fusilier marin. Sa dernière affectation avait été sur le porte-avions *Clemenceau*. Trois militaires et un assistant technique italiens ont péri à bord du même hélicoptère. Trois autres observateurs italiens et un belge se trouvaient à bord de l'autre hélicoptère endommagé, dont ils ont pu sortir indemnes.

Des émissaires clairement identifiables

Ce sont l'Italie et la France qui participent en plus grand nombre (une soixantaine d'hommes chacune, observateurs et assistants techniques) à la mission d'observation chargée par la Communauté européenne de surveiller l'application des accords de cessez-le-feu en Yougoslavie.

Au nombre de deux cents environ (diplomates et militaires) et accompagnés de quelque deux cents membres du personnel de soutien technique, les observateurs ont été parfois surnommés ironiquement *« les marchands de glaces »* en raison de leur tenue entièrement blanche qui devrait leur permettre, en principe, d'être clairement identifiés par les belligérants. Ils sont basés à Zagreb, Split et Belgrade, le plus fort contingent étant dans la capitale croate. Mais ils sont souvent en déplacement sur le terrain.

Les hélicoptères de la CEE en Yougoslavie sont également peints en blanc et arborent le drapeau bleu à douze étoiles avec la mention « Communauté européenne » (en français et en anglais) qui est clairement lisible. Ils signalent en outre leurs déplacements aux autorités militaires. Les véhicules des observateurs européens – une centaine – sont aussi clairement identifiés.

A deux reprises au moins, des hélicoptères avaient été pris sous des tirs d'artillerie mais aucun observateur n'avait été alors blessé. Le 22 octobre dernier, la CEE avait décidé de retirer de Yougoslavie six hélicoptères militaires (trois néerlandais et trois italiens) et un porte-parole néerlandais avait souligné le danger pesant sur de telles missions d'observation.

Après les Italiens et les Français, les plus forts contingents sont néerlandais, portugais, britannique et irlandais. Quatre pays non membres de la CEE, la Suède, la Pologne, la Tchécoslovaquie et le Canada, ont détaché des représentants.

La responsabilité de l'armée fédérale

Suite de la première page

Désormais restreinte à la Serbie *et au Monténégro*, la présidence yougoslave s'est réunie mardi dans la soirée au titre de commandement suprême des forces alliées yougoslaves. Elle a décidé de limoger le commandant de l'armée de l'air, qui se trouve être un Croate, le général Zvonko Jurjevic.

Selon le gouvernement de Zagreb, les deux hélicoptères de la mission européenne d'observation ont été touchés par un Mig 21 en provenance de l'aéroport militaire de Bihac, en Bosnie-Herzégovine. Les autorités croates ont précisé que le trajet des hélicoptères avait été signalé aux autorités compétentes ainsi qu'à l'état-major de l'armée yougoslave.

Un drame non élucidé

Le premier ministre croate, M. Franjo Greguric, a accusé l'armée fédérale d'avoir cherché à provoquer *« une escalade du conflit »*. Le président croate, M. Franjo Tudjman, a pour sa part exprimé son *« abattement profond »* dans une lettre adressée à l'émissaire spécial des Nations unies, M. Cyrus Vance, et au président de la conférence sur la Yougoslavie, lord Carrington. Il demande dans cette lettre l'envoi *« le plus urgent possible »* de forces de paix en Croatie ainsi que le blocus de l'espace aérien. C'est le meilleur moyen, affirme M. Tudjman, de *« contraindre la Serbie et l'armée yougoslave à mettre fin à leur agression contre la Croatie »*.

Rares étaient cependant mardi soir, à Zagreb comme à Belgrade, ceux qui tiraient des conclusions définitives d'un drame non encore élucidé. Toutefois, M. Milan Babic, le président de la Krajina serbe, qui s'est, en décembre, constituée en République, a rejeté la responsabilité de *« cet acte scandaleux »* sur le haut commandement militaire yougoslave et, en particulier, sur le ministre fédéral de la défense, le général Kadijevic, et le chef de l'armée de l'air, le général Jurjevic. M. Babic s'était distingué ces derniers jours en prenant position contre le déploiement de casques bleus sur le territoire de la Krajina et en déclarant que les irréguliers serbes ne déposeraient pas les armes.

FLORENCE HARTMANN

Manifestation des pacifistes pour le Noël orthodoxe à Belgrade

BELGRADE

de notre correspondante

A l'occasion du Noël orthodoxe, *célébré très officiellement* pour la première fois depuis plus de quarante-cinq ans à travers toute la Serbie, les pacifistes et l'opposition serbe ont lancé, mardi 7 janvier, un nouvel appel à la paix et à la réconciliation.

Fidèles à leur rassemblement désormais quotidien depuis déjà plus de trois mois, les pacifistes de Belgrade étaient venus en grand nombre allumer des cierges dans le parc de la capitale situé entre la présidence et le Parlement de Serbie. Lors de la veillée de Noël, dans la nuit de lundi à mardi, le leader du Mouvement du renouveau serbe, M. Vuk Draskovic, a prôné devant la population de Valjevo – ville du centre de la Serbie où son parti avait remporté des élections en décembre 1990 – la réconciliation et le rétablissement de la paix au nom *« de toutes les victimes innocentes »* du conflit *« de quelque bord qu'elles soient »*.

Partisan d'une politique d'ouverture, M. Vuk Draskovic a déclaré : *« Rendons à la Serbie tous les amis qu'elle avait dans le monde. »* Il a préconisé que la Serbie se tourne désormais vers l'avenir et non plus vers le passé.

Condamnant la politique du président Milosevic, M. Vuk Draskovic estime que la Serbie est gouvernée *« par ceux qui seraient heureux s'ils pouvaient lui enlever sa jeunesse »*, pour ajouter : *« Nous ne devons plus donner de sang à boire à cette éponge imprégnée de sang. »* En disant que *« nous n'avons le droit ni à la passivité ni à la peur, la Serbie doit réagir conformément à ce qu'elle ressent aujourd'hui »*, M. Draskovic condamne, de fait, l'inertie de l'opposition dans sa République et encourage l'opinion publique à agir pour enrayer au plus vite le conflit. *« Nous devons tout faire*, ajoute-t-il, *pour empêcher* [les protagonistes de la crise] *de jouer les pacifistes devant l'opinion mondiale alors qu'ils font tout par derrière pour prolonger la guerre. »*

Dans ses vœux de Noël à la population de Valjevo, le leader du Parti paysan, M. Dragan Veselinov, a déclaré que *« la Serbie peut et doit être libre et devenir un Etat indépendant »*. Aussi M. Veselinov réitère-t-il l'une des récentes revendications d'une bonne partie de l'opposition de Serbie, en l'occurrence la reconnaissance de la Serbie et de toutes les Républiques de l'ex-Yougoslavie dans leurs frontières actuelles.

F. H.

TCHECOSLOVAQUIE : soupçonné d'avoir collaboré avec l'ancienne police politique

Le ministre tchèque de la justice devrait quitter le gouvernement

PRAGUE

correspondance

Le Parlement fédéral tchécoslovaque doit prochainement se prononcer sur la démission du ministre tchèque de la justice, M. Léon Richter. Après avoir proposé sa *démission pour « des raisons de santé »* le 2 janvier, M. Richter est aujourd'hui l'objet d'une campagne l'accusant d'avoir collaboré avec la police politique (STB) du temps du régime communiste.

« J'ai les mains propres », a déclaré M. Richter au cours d'une conférence de presse tenue mardi 7 janvier. *« Le seul moment où mon nom a pu apparaître dans les dossiers de la STB*, a-t-il précisé, *c'est en 1956, à mon retour de l'armée, lorsqu'on m'a proposé un emploi au Centre de recherche nucléaire en échange d'informations économiques. J'ai alors refusé. Cette information doit également figurer dans les archives de la STB. »*

Autre éclaircissement apporté : l'ancien juge a reconnu avoir, au début de sa carrière, condamné un *koulak* – un riche fermier – pour *« détention illégale d'aliments et d'outils agricoles »* à trois ans de prison, peine minimale en cette terrible période, devait-il souligner. Une confession publique aux accents d'autocritique qui en dit long sur le climat de suspicion qui règne en ce début d'année à Prague. Alors que la constitutionnalité de la loi d'épuration votée en octobre dernier n'a toujours pas été vérifiée, les accusations se multiplient. Cette loi prévoit l'exclusion des postes de la fonction publique, pendant une durée de cinq ans, de toute personne ayant collaboré avec la police politique ou la milice populaire entre 1948 et 1989 ainsi que celle des anciens hauts responsables communistes.

Excès de clémence

En coulisse, on reproche en fait à M. Richter sa clémence à l'égard d'une dizaine de juges accusés d'avoir étroitement collaboré avec le régime communiste : leurs dossiers, qui traînent sur le bureau du ministre de la justice depuis des mois, n'auraient toujours pas été traités.

Au-delà de cette quête de justice, les intérêts politiques s'affichent désormais au grand jour. Dès que M. Richter a fait connaître son intention de quitter ses fonctions, le parti de la droite ultralibérale (ODS) du ministre fédéral des finances, M. Vaclav Klaus, rappelait que le poste de ministre de la justice lui revenait *de facto*.

A l'approche des élections législatives prévues en juin, l'ODS, créditée de 20 % des intentions de vote, tente de renforcer ses positions en discréditant les représentants du Mouvement civique, l'aile gauche de l'ancien Forum civique, dont M. Richter est un des représentants au sein du gouvernement.

CATHERINE MONROY

ALLEMAGNE : procès pour fraudes électorales dans l'ex-RDA

L'ancien maire de Dresde reconnaît avoir falsifié les résultats des élections municipales de 1989

La décision de la justice allemande de demander des comptes pour toute action répréhensible commise sous l'ancien régime communiste de RDA a conduit, mardi 7 janvier, l'ancien maire de Dresde, M. Wolfgang Berghofer, et l'ancien responsable du Parti communiste (SED) pour la ville, M. Werner Moke, a répondre devant le tribunal de la falsification des résultats des élections communales du 7 mai 1989, les dernières avant la réunification. Une procédure a également été engagée pour le même motif à Berlin contre l'ancien maire, M. Ehrard Krack, et dix de ses adjoints.

DRESDE

de notre envoyé spécial

Le procès de Dresde met en cause des protagonistes qui ont joué un rôle important lors de l'effondrement du régime communiste est-allemand. M. Berghofer est le premier responsable communiste à avoir accepté de discuter, début octobre 1989, avec les manifestants qui ne réclamaient encore que la démocratisation du régime. Il a fait partie ensuite de l'équipe de réformateurs « gorbatchéviens » qui avaient pris la tête du parti en décembre 1989, avant de démissionner un mois plus tard. Au moment des élections communales de mai 1989, le responsable communiste de la région de Dresde était M. Hans Modrow, aujourd'hui député au Bundestag, qui était devenu à l'automne de la même année le dernier chef de gouvernement communiste de la RDA jusqu'aux premières élections libres de 1990.

La défense de M. Berghofer est assurée par le député social-démocrate Otto Schily, ancienne figure de proue des Verts ouest-allemands, qui a, d'emblée, récusé la possibilité pour le tribunal de juger les faits. *« On ne fausse pas ce qui est falsifié »*, a-t-il estimé, en faisant remarquer que dans le système totalitaire de l'ex-RDA les élections n'avaient jamais été que des élections « fictives » au service du régime.

Une épuration excessive ?

M. Berghofer n'a pas nié qu'il y ait eu fraude. Il en a longuement relaté le processus. Il a mis en cause son coaccusé et l'ancien premier ministre Hans Modrow, chargés, selon lui, en tant que représentants tout-puissants du parti, de lui faire appliquer les directives de ce dernier.

Une fois de plus, la question est posée de savoir si l'on doit juger les maillons d'une chaîne où les décisions étaient centralisées au plus haut niveau du parti, à Berlin. Dans le procès, très controversé, des quatre gardes-frontières de Berlin, le procureur a ainsi réclamé en début de semaine deux ans de prison avec sursis pour les trois gardes qui ont tiré, sur ordre, sur le jeune Chris Geoffroy, la dernière victime du mur en 1989, et vingt mois avec sursis à celui qui avait ordonné le tir. Leurs supérieurs ne figuraient au procès que comme témoins.

Le procès de M. Berghofer soulève une autre question importante : il s'agit de savoir comment juger ceux qui ont tablé sur un processus de réforme à l'intérieur du système est-allemand plutôt que sur une « révolution », à l'époque improbable. Or l'épuration menée contre les communistes dans les divers rouages de la société est-allemande n'a pas toujours fait la distinction. Le maire de Dresde, qui a abandonné toute activité politique depuis janvier 1990 et est aujourd'hui reconverti dans les affaires, a soulevé le problème pour sa défense. Il a affirmé qu'il s'était prononcé à l'époque contre la fraude électorale, qu'il jugeait alors, ainsi que beaucoup d'autres fonctionnaires, comme une *« erreur »*, en ajoutant qu'une démission n'aurait servi à rien. Elle l'aurait seulement empêché, a-t-il souligné, d'œuvrer de l'intérieur pour des réformes.

En 1989, M. Modrow lui-même était considéré par la presse ouest-allemande comme le Gorbatchev est-allemand. Seul dirigeant communiste a avoir échappé jusqu'à présent à l'opprobre, l'ancien premier ministre devait comparaître comme *témoin* mardi à la barre.

HENRI DE BRESSON

• LES RÉSEAUX DE L'EXTRÊME DROITE EN EUROPE – Pages 16 et 17

N° 454 - 39e année — JANVIER 1992

LE MONDE diplomatique

32 pages - 18 F

Jérusalem : ville sainte, ville-forteresse (Pages 22 et 23)

Publication mensuelle - 5, rue Antoine-Bourdelle, 75501 Paris Cedex 15

Nouveau monde

Par IGNACIO RAMONET

LA LIQUIDATION DE L'UNION SOVIÉTIQUE

L'énigme russe

Le « coup d'État pacifique » de l'impulsif président de la Russie, M. Boris Eltsine, s'est parachevé le 25 décembre 1991 avec la démission de M. Mikhaïl Gorbatchev. Composée de Républiques peu soudées, privée de « centre », la nouvelle Communauté d'États indépendants (CEI) est dominée par la Russie qui, d'emblée, s'est saisie de l'héritage de l'Union soviétique, s'arrogeant même, sans précaution juridique, le siège de l'URSS au Conseil de sécurité de l'ONU – avec le consentement tacite des autres membres permanents. Le pouvoir de M. Eltsine, teinté d'autoritarisme, risque fort d'en venir prochainement à prendre des mesures d'exception si, comme tous le redoutent, les difficultés continuent de s'aggraver dans la Fédération de Russie.

Par AMNON KAPELIOUK

JANVIER 1992

ÉGALEMENT AU SOMMAIRE

L'EXTENSION DU CONFLIT EN YOUGOSLAVIE

par *Catherine Lutard.* La reconnaissance de la Croatie et de la Slovénie s'accompagne d'un durcissement de la guerre.

L'ALLEMAGNE EN PREMIÈRE LIGNE POUR LA CONQUÊTE DES ÉCONOMIES DE L'EST

par *Laurent Carroué.* L'affirmation d'une puissance non seulement financière mais aussi politique.

ÉMERGENCE DE L'ASIE CENTRALE

par *Alain Gresh* et *Selig S. Harrison.* Une nouvelle donne marquée par la fragmentation de l'Afghanistan et l'indépendance des Républiques musulmanes de l'ex-URSS.

DEUX « AMÉRIQUES NOIRES » SÉPARÉES PAR LES INJUSTICES DE L'ÉCONOMIE

par *Serge Halimi.* La question raciale, de plus en plus une question sociale.

LA RANÇON DE L'EUPHORIE FINANCIÈRE

par *Denis Clerc.* Après dix ans de débordements d'une finance débridée, la récession.

LES OBSCURS DESTINS DE L'ARGENT DE LA DROGUE

par *Alain Labrousse.* Qui blanchit ces fabuleuses ressources ?

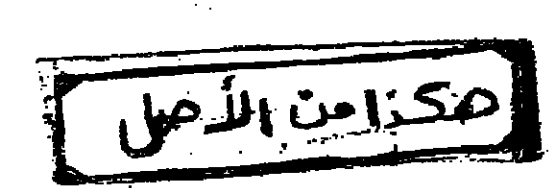
QUELLE NOUVELLE POLITIQUE ÉCONOMIQUE POUR CUBA ?

par *Janette Habel.* La difficile reconversion du régime de M. Fidel Castro.

AFRIQUE DES COMPTOIRS, OU AFRIQUE DU DÉVELOPPEMENT ?

par *Achille Mbembe.* Le débat sur l'avenir du continent n'a de sens que s'il intègre la question fondamentale du développement.

En vente chez votre marchand de journaux – 18 F



مكان الأصل

– Pages 16 et 17

salem :
sainte,
forteresse

NION SOVIÉTIQUE

e russe

ILAVIE

CONQUÊTE

S PAR LES

ÈRE

A DROGUE

R CUBA ?

PPEMENT ?

5 F

EUROPE

GÉORGIE : après la dispersion violente d'une manifestation de partisans du président déchu

Des divergences apparaissent entre les dirigeants de l'opposition

Des négociations se sont déroulées, mardi 7 janvier, entre des représentants de l'opposition géorgienne et des responsables arméniens sur le sort du président Zviad Gamsakhourdia. Selon le ministre géorgien de la défense en exercice, M. Charchenidze, les deux parties ont décidé que le président déchu pourrait rester en Arménie pour le moment. Mais ses fidèles seraient désarmés et renvoyés en Géorgie.

TBILISSI

de notre envoyé spécial

«Il faut tous les tuer!» «Gamsakhourdia, reviens!». Ils, ou plutôt elles, tant les femmes dominaient dans la foule, étaient plus de deux mille, mardi 7 janvier, dans le centre de Tbilissi pour manifester leur soutien à l'ancien président géorgien, moins de quarante-huit heures après sa fuite vers l'Arménie. Bravant l'interdiction de tout rassemblement édictée par le Conseil militaire et le gouvernement provisoire, les manifestants, regroupés devant la gare centrale, ont ensuite marché vers les faubourgs de la capitale, *souvent applaudis par des gens* depuis leur balcon . Vers 15 heures, une quinzaine d'hommes armés, en cagoule et long manteau, appartenant aux milices de l'opposition, sont arrivés en voiture et ont obligé la foule à se disperser en tirant de nombreux coups de feu en l'air – mais plusieurs personnes furent malgré tout blessées. Des photographes de presse et des cameramen furent également pris à parti.

Un pays en décomposition

Cette manifestation, et la manière dont elle a été réprimée, prouve à tout le moins que les partisans de l'ancien président n'ont pas désarmé. La situation est d'autant plus incertaine que des incidents ont éclaté dans plusieurs régions du pays, principalement dans l'Ouest, d'où est originaire M. Gamsakhourdia (trains arrêtés, barrages sur les routes, affrontements armés qui auraient fait une dizaine de morts).

Les partisans de l'ancien président *manifesteraient-ils de nouveau* mercredi en début d'après-midi comme ils l'avaient annoncé? Que feraient dans ce cas les dirigeants militaires? Une répression violente risquerait de transformer un combat limité pour le moment à une guerre des chefs en un début de guerre civile.

Les appels au calme lancés dans la soirée par le leader du gouvernement provisoire, M. Tengiz Sigoua, et sa promesse solennelle que *«tout emploi d'armes à feu contre les manifestants sera catégoriquement interdit»* seront-ils suffisants pour donner un semblant de «normalité» à un pays en décomposition dont il est impossible aujourd'hui de déterminer exactement par qui il est réellement dirigé? L'apparence du pouvoir actuel est incarnée par trois hommes qui pourraient eux aussi, si le temps leur en est donné, se diviser.

M. Tengiz Kitovani, cinquante-quatre ans, co-président du Conseil militaire, a tout l'air d'un père de famille prospère avec sa calvitie prononcée et sa bedaine respectable. Artiste peintre de profession, c'est un militant anticommuniste de toujours, bien qu'il n'ait jamais été condamné. M. Gamsakhourdia, qu'il a connu sur les bancs de l'école, lui demande de diriger la garde nationale au moment de l'indépendance. Il se fâche rapidement avec le président et prend le maquis. *«Il veut faire une carrière politique»*, affirme un de ses amis. Rusé, intelligent, il dirige environ cinq cents hommes, une «armée» *faite de bric et de broc.*

M. Jaba Iosseliani est avant tout un rebelle, ou un chef de bande. Ce montagnard qui ne paraît pas ses soixante-huit ans a passé de nombreuses années de sa vie en prison. En Russie d'abord. *«Il a toujours lutté contre les Rouges»*, raconte un de ses fidèles partisans. Il a aussi eu une approche plus nuancée envers les Ossètes du Sud. Lors des «ethnocrises» de 1988, comme on dit pudiquement ici, les «cavaliers» *(mhedrioni)* de M. Iosseliani sont intervenus en Ossétie du Sud non *pas pour mener une croisade anti*-ossète mais pour tenter de ramener le calme. *«Au départ nous étions une cinquantaine*, raconte M. Zaza Vepkhakadze, un de ses lieutenants. *Nous n'avions pas le droit d'exister. La milice nous pourchassait. Mais nous n'avons pas perdu un seul homme. Notre rôle n'était pas de nous battre mais de réconcilier les gens.»*

Reconnu officiellement par le dernier gouvernement communiste, le chef du «Groupe des sauveteurs» – selon la nouvelle dénomi*nation – se dispute rapidement, lui* aussi, avec Zviad Gamsakhourdia. Il passe encore onze mois en prison. Fondamentalement indépendant – il reconnaît lui-même être *«un vrai bandit»*, – il ne semble pas tenté par une carrière politique. Mais contre qui se rebellera-t-il une nouvelle fois?

Parmi les «militaires», il faut aussi parler de M. Vaja Adamia, dirigeant d'une autre milice – une de plus! – la «société Merab Koscava», dont le rôle reste des plus obscur. «Actif» dans la lutte contre les Ossètes, acceptera-t-il les mesures d'ouverture décidées par le Conseil militaire, et notamment la libération d'un des responsables de la rébellion de cette région? *«Il est très orgueilleux et n'est sans doute pas heureux de ne jouer qu'un second rôle dans le Conseil militaire»*, explique un journaliste de Tbilissi.

Des cravates et des kalachnikov

Parmi les civils, la personnalité principale reste M. Tengiz Sigoua. Ancien premier ministre de M. Gamsakhourdia, il est maintenant à la tête du gouvernement provisoire . Pragmatique, sérieux, cet ancien directeur de l'Institut de métallurgie essaie de donner une image un peu plus conventionnelle de l'équipe actuellement au pouvoir, bien que des divergences apparaissent de plus en plus entre les civils et les militaires. Dans son *entourage, on voit ainsi plus de cos*tumes et de cravates que de treillis ou de kalachnikov. Il a reçu, mardi, quelques architectes pour parler de la reconstruction du centre de Tbilissi détruit par les derniers combats. Peu connu en dehors de la capitale, il manque pour le moment du charisme si nécessaire dans un tel pays.

S'il existe actuellement plus de cent vingt partis politiques en Géorgie, aucun ne paraît en mesure de s'imposer dans les futures élections. *«Si le scrutin avait lieu aujourd'hui, aucune formation ne dépasserait 10 % des voix»*, pronostique un député. A l'exception, peut-être, de M. Guia Tchantouria, chef du Parti national démocratique, figure de proue du combat pour l'indépendance, et de M. Gueorgui Khanchava, peu de personnalités de l'opposition civile sont connues dans toute la Géorgie. Dans l'état actuel des choses, ils ne pourraient pas eux non plus provoquer, sinon un raz-de-marée, du moins un courant susceptible de leur donner une majorité parlementaire stable.

Hypothèse bien lointaine puisque M. Sigoua a annoncé des élections pour le mois d'avril et que, d'ici là, la Géorgie risque de connaître encore bien des remous.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Le prince Georges attend son heure en Espagne...

MADRID

de notre correspondant

De Marbella, sur la côte sud de l'Espagne, le prince Georges suit de très près l'évolution de la situation dans son pays. Une terre qu'il ne connaît pas mais qu'espère fouler bientôt cet héritier de la couronne géorgienne. Et puis, pourquoi pas, si le peuple le veut, si c'est dans l'intérêt de la nation, Georges Bagration de Mukhrani pourrait devenir Georges XIV. Il succéderait à Georges XII, *évincé du pouvoir* après l'annexion de la Géorgie par la Russie en 1801. Le numéro XIII, il préfère l'éviter.

Néammoins, ce prince de quarante-sept ans ne veut pas précipiter les choses. *«Je suis prêt a rentrer comme simple citoyen»* nous a-t-il confié. *«Le pays a déjà suffisamment de problèmes, ce n'est pas la peine d'en ajouter d'autres. J'irai donc quand on me le demandera, mais certainement en 1992, car je meurs d'envie de visiter mon pays.»* Georges Bagration n'a rien d'un farouche partisan d'un retour à la royauté. Mais tout de même, une monarchie parlementaire ou constitutionnelle est une possibilité tout à fait envisageable pour le prince, qui prend l'exemple de l'Espagne et rappelle qu'une monarchie parlementaire existait au treizième siècle en Géorgie avec la reine Tamara. En avril dernier, le président du Parlement est venu lui rendre visite et lui a dit que la monarchie serait restaurée *«avant la fin du siècle»*. Georges Bagration ne se prononce pas mais il sait, en *revanche, que «c'est possible». «Le temps et l'histoire le diront»*, ajoute-t-il dans un bon français.

Héritier et pilote de course

Depuis presque trois ans, le prince héritier se prépare à un retour et il constate que les événements le rapprochent de plus en plus de son pays. Sur les conseils d'amis, il a quitté la vie *madrilène* et son travail de relations publiques chez Fiat-Lancia pour *«étudier son pays»* et depuis un an apprendre la langue, ce qui, il en convient, n'est pas facile. Devenu consultant de la firme automobile, le prince se prépare dans le calme au grand retour, aux retrouvailles avec ses racines.

Il est né à Rome en 1944. Sa mère est morte lors de l'accouchement et son père est venu s'installer en Espagne – *«seul pays qui n'était pas en guerre»* – où il a épousé l'infante Mercedes de Bavière. Le prince a passé sa vie en Espagne, s'y est marié deux fois avec deux Espagnoles dont il a eu au total quatre enfants. Pilote de course de 1963 à 1982, il a été douze fois champion d'Espagne dans diverses catégories, sans pouvoir toucher à la formule 1 faute de moyens.

Aujourd'hui, le prince attend. Il espère que son pays va retrouver *«la liberté et la démocratie»* et qu'il pourra y retourner, roi ou simple Géorgien. *«Je suis*, dit-il, *à la disposition du peuple»*.

MICHEL BOLE-RICHARD

□ **LITUANIE : protestation du gouvernement contre des projets de manœuvre de la CEI sur son territoire.** – La radio lituanienne, captée mardi 7 janvier à Londres par les services de la BBC, a indiqué que le premier ministre lituanien, M. Gediminas Vagnorius, a protesté auprès du commandant en chef des forces armées de la CEI, le maréchal Chapochnikov, *«pour protester contre l'annonce, sous forme d'un ultimatum, de la tenue de manœuvres militaires en Lituanie»*. Les présidents des trois Etats baltes avaient demandé dimanche, dans un communiqué commun (*le Monde* du 7 janvier), le retrait *«immédiat»* de l'ex-armée soviétique et l'abandon sur place de ses équipements. – *(AFP.)*

□ **TURQUIE : le ministre de l'intérieur accuse des pays occidentaux de soutenir les Kurdes.** – Dans un entretien publié, samedi 4 janvier, par le quotidien *Milliyet*, le ministre turc de l'intérieur, M. Ismet Sezgin, affirme que *«la Syrie, l'Irak et l'Iran, ainsi que trois pays occidentaux, soutiennent l'organisation des rebelles kurdes»*. Faisant sans doute allusion au PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan, marxiste-léniniste), M. Sezgin n'a pas voulu nommé les pays occidentaux mis en cause. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

HAÏTI

Les négociations pour résoudre la crise piétinent

Plusieurs centaines de manifestants néo-duvaliéristes ont défilé, mardi 7 janvier, dans les rues de Port-au-Prince. Ils entendaient protester contre un éventuel retour au pouvoir du président renversé Jean-Bertrand Aristide et contre les nouvelles négociations entamées lundi à Caracas en vue de la nomination d'un premier ministre de consensus.

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

Depuis quelques jours, des rumeurs circulent en Haïti prédisant un nouveau coup d'Etat du secteur jusqu'au-boutiste de l'armée, qui refuse toute solution négociée à la crise. Le but des négociations entre le président Aristide et la délégation dirigée par les présidents du Sénat et de la Chambre des députés, MM. Déjean Bélizaire et Duly Brutus, est de nommer un nouveau premier ministre qui formerait un «gouvernement d'union nationale». Selon le schéma mis au point par l'Organisation des Etats américains (OEA), l'embargo imposé à Haïti par la communauté internationale serait ensuite levé, avant un *«retour différé»* du président Aristide renversé le 30 septembre 1991.

Les candidats au poste de premier ministre proposés par le président en exil au Venezuela ont tous été rejetés par un petit groupe de sénateurs et de députés, sans que l'ensemble des parlementaires aient pu exprimer librement leur choix. Sous la pression du médiateur de l'OEA, le colombien Augusto Ramirez Ocampo, et de l'ambassadeur des Etats-Unis en Haïti, M. Alvin Adams, le président Aristide avait annoncé à la fin décembre qu'il était prêt à envisager la candidature du «communiste modéré» René Théodore, ferme opposant au père Aristide. *Interrogé sur ce choix*, le porte-parole du département d'Etat, M. Joe Snyder, a souligné que les Etats-Unis *«appuyaient fortement ce qui apparaît comme un pas en avant dans la solution négociée de la crise»*.

En raison de l'hostilité d'une partie de l'armée et des milieux d'affaires à la nomination d'un communiste, la candidature du conservateur Marc Bazin, opposé au retour du président Aristide, a refait surface ces derniers jours. Consulté à ce sujet par M. Ocampo, le président Aristide a répondu que son candidat demeurait le social-démocrate Victor Benoît, tout en ajoutant qu'il était prêt à rencontrer M. René Théodore.

Face aux pressions des Etats-Unis, qui insistent pour qu'un adversaire du père Aristide occupe le poste de premier ministre pour lui faire contre-poids, un certain nombre de partisans du président constitutionnel se résignent au choix de M. Théodore. *«L'important, c'est la réouverture de l'espace démocratique, le rétablissement des libertés fondamentales et le retour du président Aristide»*, souligne M. Evans Paul, le maire de Port-au-Prince, qui participe aux négociations de Caracas. En échange de l'acceptation de M. Théodore, le président Aristide et son équipe exigent le départ du général Raoul Cedras, qui a pris la tête du coup d'Etat, et des officiers les plus compromis.

Selon un rapport récemment *rendu public par trois organisations* américaines de défense des droits de l'homme, Haïti est retourné depuis le coup d'Etat *«aux jours les plus sombres de son histoire»*. Americas Watch, la Coalition nationale pour les réfugiés haïtiens et Médecins pour les droits de l'homme affirment que *«les assassinats, les disparitions, les mauvais traitements et les arrestations politiques se poursuivent»*. D'après le rapport, le but de la répression est double : *«Détruire les conquêtes politiques et sociales obtenues depuis la chute de la dynastie Duvalier, et s'assurer que, quel que soit l'avenir politique d'Haïti, toutes les structures capables de reproduire ces conquêtes soient anéanties.»*

JEAN-MICHEL CAROIT

ÉTATS-UNIS

A la demande du pape sursis pour un condamné à mort

A la demande du pape Jean-Paul II, le gouverneur du Texas, Mme Ann Richards, a accordé lundi 6 janvier au soir un sursis de trente jours à un condamné à mort qui devait être exécuté mardi matin pour le viol et le meurtre d'une religieuse. C'est la première fois depuis la réintroduction de la peine de mort au Texas en 1982 qu'un gouverneur intervient pour surseoir à une exécution. Depuis l'arrivée de Mme Richards au poste de gouverneur l'an dernier, il y a eu cinq exécutions au Texas. Johnny Frank Garrette a été condamné pour le viol et le meurtre d'une religieuse âgée de soixante-seize ans dans un couvent d'Amarillo en 1981. Il avait dix-sept ans au moment des faits. Mme Richards a expliqué qu'elle avait accordé ce sursis à, la demande du pape et pour permettre à la défense de faire à nouveau appel. Les avocats du jeune homme affirment que celui-ci souffre de troubles mentaux et ne devrait pas être exécuté. – *(AP.)*

ASIE

NÉPAL : difficiles premiers pas de la démocratie

Le royaume himalayen demeure lourdement tributaire de l'Inde

Naguère royaume théocratique, le Népal vient d'achever sa première année de monarchie constitutionnelle «à la britannique». Le roi Birendra a annoncé, le 30 décembre, le départ de six des dix-sept ministres en fonctions depuis mai. Ils étaient en désaccord avec le chef du gouvernement, M. G. P. Koirala, à qui ils reprochaient de prendre des libertés croissantes avec la ligne du parti du Congrès, principale formation politique du pays. Un cabinet élargi, comptant désormais vingt-quatre membres, a été nommé.

Par ailleurs, M. Koirala a fait, en décembre dernier, son premier voyage officiel en Inde. Les rapports avec le grand voisin du Sud, par lequel transite l'essentiel du commerce, restent le souci majeur de la politique népalaise. De nouveaux traités économiques ont été signés à cette occasion.

KATMANDOU

de notre envoyé spécial

Depuis son entrée en fonctions, fin mai, à la suite de la victoire du Congrès aux premières élections démocratiques organisées depuis trente-deux ans, le premier ministre a donné la priorité à la normalisation avec son grand voisin méridional. *«Coincé entre les deux principales puissances de l'Asie*, nous a-t-il expliqué, *nous devons tenir compte de cette réalité et ne pouvons nous permettre d'indisposer ni l'un ni l'autre»*.

C'est précisément parce qu'elle avait pris ombrage d'un important achat d'armes chinoises par Katmandou que l'Inde avait décidé, en mars 1989, de ne pas reconduire les traités de commerce et de transit entre les deux pays, fermant ainsi la plupart des postes de passage frontaliers. La désorganisation de l'économie provoquée par ce quasi-blocus devait alimenter le mécontentement populaire et précipiter le mouvement en faveur de la démocratie qui a amené le roi Birendra à accepter la transformation du royaume en une monarchie constitutionnelle.

En juin 1990 déjà, la visite en Inde du premier ministre du gouvernement intérimaire formé par le Congrès et les communistes avait permis la réouverture des points de transit frontaliers. La signature des nouveaux traités devrait sceller la réconciliation, favorisée par l'arrivée au pouvoir à Katmandou du Congrès, traditionnellement proche de son homonyme indien. M. Koirala a, ainsi, passé plusieurs années en exil en Inde.

Mais ces bons rapports entre partis n'excluent pas des divergences d'intérêts entre voisins au poids forcément inégaux, et encore moins les frictions. C'est ce qu'avait rappelé un premier report de la visite de M. Koirala, motivé par le refus indien de donner son agrément au nouvel ambassadeur de Katmandou, M. Chakra Bastola, impliqué en 1973 dans le détournement d'un avion. L'Inde a finalement accepté les lettres de créances de M. Bastola après qu'un tribunal *eut décidé de classer l'affaire.*

Le poids des marxistes

Avec ses 110 sièges sur 205 au Parlement, le Congrès ne dispose pas de la majorité des deux tiers nécessaire pour la ratification des traités avec l'Inde. Il doit compter avec l'opposition résolue de la puissante Union marxiste-léniniste (UML), coalition de divers groupes communistes qui a recueilli 69 sièges, dont 8 sur 10 dans la vallée de Katmandou, où flottent toujours des drapeaux rouges frappés de la faucille et du marteau.

Les marxistes n'ont pas l'intention de faire de cadeaux à un premier ministre qui se proclame anti-communiste. Brahmane de l'est du pays, comme M. Koirala, le secrétaire général de l'ULM, M. Madan Bandari, ne se sent nullement ébranlé par les bouleversements du monde communiste : *«Seul le socialisme scientifique est capable de libérer l'homme de l'exploitation*, proclame-t-il. *Si le communisme a failli en URSS, c'est parce que le parti est devenu anti-peuple. Ici, il est pour le peuple et pour la nation»* .

Au sujet des relations avec New-Delhi, M. Bandari accuse le Congrès de *«brader les intérêts du Népal et de vouloir le rendre encore plus dépendant de l'Inde»*. *«Si les traités ne nous satisfont pas nous les rejetterons»*, ajoute-t-il. Le premier ministre ne désespère pourtant pas de réunir la majorité nécessaire à leur ratification en exploitant les divisions des communistes. Ainsi, à la mi-octobre, un groupe de militants du PC, dont des membres du comité central, ont annoncé qu'ils le quittaient pour rejoindre le Congrès, *«en raison de l'échec du communisme en URSS et pour renforcer la démocratie»*.

Sept mois après les élections, le Népal n'a pas fini de faire l'apprentissage de la démocratie. *«Avec une économie au bord de l'abîme*, remarque M. Koirala, *il n'est guère aisé de répondre à l'impatience populaire.»* Alors que 70 % des dix-neuf millions de Népalais ne parviennent pas à se nourrir correctement, le chômage et l'inflation sont en effet durement ressentis par la population. N'ayant d'autres sources de devises que le tourisme, les exportations de tapis et les fonds envoyés par les Népalais établis en Inde, l'économie reste largement tributaire de l'aide étrangère.

JEAN-CLAUDE BUHRER

AFRIQUE

Algérie : comment contrer les islamistes ?

Suite de la première page

Quelques centaines de mètres plus loin, dans le palais rococo du bord de mer où le Front de libération nationale (FLN) a élu domicile, M. Mouloud Hamrouche n'a pas de telles frayeurs. Détendu, tirant avec rapidité sur un gros cigare, l'ancien premier ministre rit de toutes ses dents. *«Il faut rendre cette justice à la direction du FIS qu'elle a réussi à imposer une discipline à sa base,* dit-il. *Les quelques menaces entendues jusqu'ici ne sont pas représentatives. Leur sang-froid est pour moi le signe qu'ils ont conscience de leurs futures responsabilités.»*

Quelques heures plus tôt, au cours d'une conférence de presse, le secrétaire général du FLN, M. Abdelhamid Mehri, avait pincé la même corde en affirmant sa certitude que face à la réalité du pouvoir les discours changent, y compris ceux du FIS. *«Il faut continuer dans la voie tracée, aller au second tour, ne pas faire des raisonnements superficiels,* a-t-il affirmé. *Nous ne pouvons nous écarter de la légalité constitutionnelle, c'est notre garantie à tous.»*

Car, aujourd'hui, deux tendances s'affirment avec force. L'une, qui groupe la majorité des membres du gouvernement, les partis démocratiques défaits, l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et une myriade d'associations socioprofessionnelles, admet, avec à peine quelques nuances, qu'il est urgent de stopper le processus, même s'il faut mettre, une nouvelle fois, les chars dans la rue. Pour eux, le virus islamiste est, à coup sûr, mortel. L'autre tendance, où se retrouvent le FIS, le FLN et le Front des forces socialistes (FFS) de M. Hocine Aït Ahmed, soutient qu'il faut, coûte que coûte, aller de l'avant : le FIS parce qu'il n'entend pas se laisser voler sa victoire, le FLN et le FFS (qui ont obtenu respectivement *15* et *25* sièges au premier tour) parce qu'un coup d'Etat serait, pour eux, pire que le mal.

Semblable à un médecin qui teste un vaccin dont il ne connaît pas tous les effets, M. Hamrouche est, quant à lui, prêt à prendre le risque d'un pouvoir islamique. Le vaccin emportera-t-il le malade ou, comme il l'espère, produira-t-il des anticorps qui sont aujourd'hui l'unique gage de la guérison ?

Entre ces deux factions, soumis à une constante pression, campe le président de la République, M. Chadli Bendjedid. Ses ministres et leurs amis lui conseillent de démissionner dans les prochains jours, de créer une situation institutionnelle nouvelle qui justifierait une intervention de l'armée, la nomination d'un gouvernement de transition élargi et le gel du processus démocratique, jusqu'à la chute de la fièvre, dans six mois ou un an. Ils font valoir que c'est le dernier service qu'il peut rendre au pays *s'il ne veut pas passer dans* l'Histoire comme celui qui aura ouvert la porte à la dictature islamique et à la guerre civile qui risque de s'ensuivre.

M. Chadli sait-il qu'en privé les *propos de certains membres du gou*vernement sont autrement plus rudes ? *«Ces élections, c'est lui qui les a voulues; il doit en assumer les conséquences»*, soutient un ministre. *«Sous le couvert d'élections législatives, ce scrutin était en fait une élection présidentielle*, rétorque un autre. *Les électeurs n'ont pas voté pour élire des députés, mais pour exprimer leur défiance à celui qui incarne un système qu'ils exècrent».* Et, cruel, il ajoute : *«Ce n'était pas un vote, mais un vomissement !»*

L'Histoire, M. Hamrouche l'invoque aussi pour convaincre le président de rester à son poste. *«Quelle image gardera-t-on de lui s'il fuit ses responsabilités?* se demande-t-il. *Quel respect pourra-t-il espérer?»* L'ancien premier ministre assure que l'argument porte, que M. Chadli est décidé à poursuivre le processus électoral, à rester aux commandes. *«Sauf imprévu...»* rectifie-t-il.

Samedi 11 janvier, au plus tard, cet imprévu peut prendre la forme d'une décision du Conseil constitutionnel chargé de rendre un avis sur les 341 recours en annulation concernant 142 circonscriptions (*le Monde* daté 5-6 janvier). Si, comme le croient certains, plusieurs dizaines d'élus étaient invalidés, la régularité du premier tour pourrait s'en trouver fortement affectée, comme vient de le suggérer, à plusieurs reprises, le premier ministre, M. Sid Ahmed Ghozali. Il ne manquerait alors pas de voix pour demander l'annulation de l'ensemble du scrutin, à commencer par le tout récent Comité pour la sauvegarde de l'Algérie qui, autour de l'UGTA et d'autres organisations socioprofessionnelles, semble avoir pour ambition ultime de créer les conditions permettant de tout arrêter.

La suite est des plus incertaines. L'armée, dont les chefs penchent pour une intervention, mais dont la base et l'encadrement subalterne y regarderaient peut-être à deux fois, se saisirait-elle de l'occasion pour faire barrage aux islamistes, quitte à imposer au président de la République un départ qu'il n'aurait pas souhaité ? Le FIS, et surtout ses troupes les plus jeunes, se laisserait-il dépouiller de sa victoire toute proche sans réagir violemment ? Rarement en tout cas l'Algérie aura connu un tel danger dans un telle atmosphère de fin de règne. Depuis plusieurs jours, divisée et hésitante, l'armée est en état d'alerte et ses troupes sont cantonnées dans les casernes.

GEORGES MARION

Le mutisme craintif de Paris

ALGER

de notre correspondant

Peu de temps après les résultats du premier tour, un émissaire de l'Etat algérien a discrètement cherché à savoir ce que serait la réaction française en cas d'arrêt du processus électoral en Algérie. Paris s'est bien gardé de répondre à une telle question. Quelques bonnes paroles prononcées, depuis, sur les vertus de la démocratie et les dangers qu'elle court à Alger cachent mal, en effet, l'embarras français.

Consterné par le score inattendu des islamistes au premier tour, Paris n'est, pour le moment, qu'un spectateur passif, craignant par-dessus tout que la situation algérienne ne *profite au Front national*, qui saura exploiter de main de maître le «danger-islamiste- à-une-heure-de-vol-de-la-France». Le coût financier d'un changement de route n'est pas, non plus, étranger au mutisme de la France, qui craint qu'une stabilisation politique en Algérie ne passe par une aide extérieure massive. Or ni la France et ses quelque trois millions de chômeurs, ni les autres pays européens, déjà engagés sur d'autres fronts ou peu concernés par l'évolution du Maghreb, ne paraissent être en mesure de consentir un effort supplémentaire.

Pour l'instant, Paris ne peut qu'ouvrir ses portes aux quelques personnalités qui, dans la crainte de représailles islamistes, ont pris la précaution d'y envoyer leur famille. Des mesures de prévention analogues sont en cours de réalisation à l'ambassade de France à Alger où, à la suite de sombres pronostics sur la future situation politique, on vient de décider le recensement des tentes et couvertures disponibles.

G. M.

Libéria : plongée dans le «Taylorland»

Charles Taylor, qui contrôle toujours 90 % du Libéria, retarde l'application des accords de paix. Ses hommes n'ont pas désarmé

GBARNGA

correspondance

L'Executive Mansion, le sanctuaire de Charles Taylor, se donne des airs de résidence officielle. Un bulldozer a récemment ouvert, dans la latérite, une avenue bordée *de mâts chargés de guirlandes de* Noël. Le bâtiment, une villa assez quelconque, juchée au sommet d'une colline qui surplombe Gbarnga, est solidement protégé. De jeunes combattants, armés de fusils AK 47 et de lance-roquettes, montent la garde.

Dans un coin de la cour poussiéreuse, encombrée de véhicules tous terrains, sous un abri de fortune, une batterie anti-aérienne pointe ses deux canons vers le ciel. Au crépuscule, deux maquisards, engoncés dans des uniformes visiblement récupérés, amènent les couleurs. Des officiers de l'ECOMOG, la force ouest-africaine d'interposition, observent la scène, au garde-à-vous.

Ce samedi 4 janvier, Charles Taylor reçoit dans son salon aux murs roses et à la moquette rouge cramoisi, une délégation comprenant le ministre ivoirien des affaires étrangères, M. Amara Essy, son homologue burkinabé, M. Dominique Issa Konapé, le général nigérian Ishaya Bakut, commandant en chef de l'ECOMOG. Les trois hommes ont les traits tirés et sont visiblement irrités par la *«mise en scène»* que leur hôte a préparée pour leur prouver que toute la population est acquise à sa cause. Sans savoir exactement où ils allaient, ils ont parcouru plus de 250 kilomètres, depuis Monrovia, avant de se retrouver à *Gbarnga, une grosse bourgade* poussiéreuse non loin de la frontière guinéenne où les attendaient plusieurs centaines de manifestants qui scandaient : *«Pas de Taylor, pas de paix», «Plus de Sawyer ! Nous voulons Taylor.»*

«Problèmes psychologiques»

Une manifestation «spontanée» qui a agacé les visiteurs du «président» – autoproclamé – Taylor. Et puis, ultime vexation, avant de pénétrer dans l'Executive Mansion : le général Bakut a dû, sous la pression d'un maquisard excédé, les yeux injectés de sang, descendre de son *command car* que le jeune homme a tenté de fouiller, son escorte étant consignée au poste de garde.

Les rapports entre les «commandos» du Front national patriotique du Libéria (FNPL), qui contrôlent toujours 90 % du territoire libérien, et les soldats de l'ECOMOG – cantonnés depuis l'été 1990 à Monrovia – sont empreints de méfiance et de suspicion. Le désarmement des maquisards de Charles Taylor par la force d'interposition, comme le prévoient les accords de «Yamoussokro-4», signés fin octobre 1991 en Côte-d'Ivoire (*le Monde* du 1er novembre 1991), n'a toujours pas eu lieu, et risque fort de ne pas se réaliser, en tout cas *dans l'immédiat.*

Plus personne ne dément le blocage de la situation. *«Nous nous concertons pour voir pourquoi la mise en place du plan ne se fait pas aussi vite que prévu»*, reconnaît le chef de la diplomatie ivoirienne, qui estime qu'il y a *«des problèmes psychologiques»* et qu'il *«faut créer la confiance entre les deux parties».*

Le général Bakut a presque la même analyse de la situation. *«Je pense que la durée de la période pour établir la confiance a été sous-estimée»*, déclare cet homme affable, au visage rond, qui a servi dans les rangs de la FINUL au Liban, en 1980. L'arrivée de quelque sept cents soldats sénégalais *pour contre-balancer l'influence* du Nigeria au sein de l'ECOMOG n'a pas, pour l'instant, détendu l'atmosphère.

A l'exception de quelques patrouilles de reconnaissance et de l'ouverture de bureaux de liaison de l'ECOMOG à Gbarnga et à Buchanan – le port en eaux profondes sur l'océan Atlantique contrôlé par Charles Taylor, – le déploiement massif des «casques blancs» sur l'ensemble du territoire libérien, qui devait être terminé le 15 janvier, n'a pas débuté.

Le président du Front national patriotique affirme pourtant qu'il fait *«tout son possible pour permettre la réalisation du plan de paix»*, mais, explique-t-il dans une allusion aux récents combats qui ont opposé, à la frontière sierra-leonaise, ses troupes aux rebelles de l'ULIMO, essentiellement d'anciens soldats de l'ex-président Samuel Doe, *«ce que nous essayons de faire c'est que plus aucune vie humaine ne soit perdue dans ce pays».*

La situation dans cette zone sert de prétexte à Charles Taylor pour retarder la mise en application du plan de paix. Sa promesse de réouverture des routes, vendredi 10 janvier, notamment l'axe Monrovia-Gbarnga où une vingtaine de barrages ont été installés, est fraîchement accueillie par M. Amos Sawyer, le président du gouvernement intérimaire, dont les membres sont qualifiés par M. Taylor de *«menteurs marxistes entraînés en Bulgarie et en Roumanie».*

Le professeur Sawyer qui, à Monrovia, s'est installé dans le palais présidentiel, une pâle copie en béton et en aluminium de la Maison Blanche, estime que *«l'ouverture des routes ne représente qu'un des aspects de l'accord». «Il y a aussi le désarmement et le cantonnement de tous ceux qui se baladent dans ce pays»*, ajoute-t-il. Il ne cache pas son pessimisme sur la tenue d'élections générales au mois d'avril, comme le prévoient les accords de Yamossoukro, constatant qu' *«il a fallu deux mois à Charles Taylor et à ses acolytes pour accepter une réunion de la commission électorale !».*

Malnutrition évidente

Depuis quelques semaines, les rapports entre les deux camps se dégradent. Le gouvernement intérimaire a visiblement décidé d'asphyxier économiquement le *«Taylorland», en imposant* un embargo total sur les marchandises à destination des zones sous contrôle du FNPL et en remplaçant les coupures de 5 dollars libériens, les plus utilisés, par de nouveaux billets. Cette mesure a été très mal accueillie à Gbarnga, où l'on estime que cette décision pourrait *«faire dérailler le processus de paix».*

Pendant ce temps, le drame des Libériens se poursuit. Si, à Monrovia, les quelque six cent mille habitants arrivent à se nourrir grâce *aux dons de la communauté internationale*, il n'en va pas de même pour les autres, ceux qui vivent à l'intérieur du pays. Les Nations unies ont en effet décidé de suspendre, provisoirement, leurs opérations dans les zones contrôlées par Charles Taylor, pour protester contre l'attitude des *freedom fighters* (combattants de la liberté) du FNPL, qui rançonnent et parfois agressent. Lors d'une tentative de distribution de nourriture dans le comté de Grand Geddeh, non loin de la frontière ivoirienne, un responsable – britannique – des Nations unies a été giflé par un jeune maquisard.

«Vous venez nourrir les Kranhs» (les membres de l'ethnie du défunt président Samuel Doe) lui a lancé le petit seigneur de guerre qui régnait sur son *«check point»*, son barrage routier. Dans cette région, les enfants, les cheveux décolorés et le ventre ballonné, souffrent de kwashiorkor. Ils manquent de protéines. Si l'on ne peut pas encore parler de famine, les signes de malnutrition sont évidents.

JEAN-KARIM FALL

NIGER

Le gouvernement reconnaît l'existence de la rébellion touareg

La partie de cache-cache politique à laquelle se livraient depuis un an, au Niger, la rébellion touareg et deux gouvernements – militaire puis démocratique, – qui la qualifiaient de *«banditisme armé»*, a pris fin mardi 7 janvier, ouvrant pour les deux camps une perspective de solution négociée.

Le ministre de l'intérieur du gouvernement de transition, M. Mohamed Moussa, lui-même d'ethnie touareg, a officiellement reconnu pour la première fois qu'il existe *«bel et bien une rébellion touareg».* Citant un message qu'elle lui a adressé, il l'a identifiée comme le *«Front de libération de l'Aïr et de l'Azaouad»* (FLAA), deux des régions désertiques du nord du pays habitées depuis des siècles par les «hommes bleus».

Cette rébellion s'était toujours abstenue de faire connaître son nom et ses revendications. Son noyau dur est estimé à quelques centaines d'hommes, dont les raids, épisodiques depuis un an, se sont récemment multipliés. En un peu plus de deux mois, cinq localités ont été attaquées, neuf membres des forces de sécurité et trois rebelles tués, douze gendarmes et un militaire enlevés, et deux militaires sont portés disparus. – *(AFP.)*

TCHAD

Les Etats-Unis félicitent la France pour son intervention

Les Etats-Unis soutiennent le président tchadien Idriss Deby, a déclaré, mardi 7 janvier, au cours d'une visite à Dakar, M. Herman Cohen, sous-secrétaire d'Etat américain aux affaires africaines, qui a *«félicité»* la France pour *«son action rapide et efficace»* au Tchad.

«J'espère que les pays voisins vont surveiller leurs frontières» pour éviter que de nouvelles agressions ne soient perpétrées en territoire tchadien, a ajouté M. Cohen. L'activisme libyen *«nous inquiète»*, a-t-il précisé, *«au Tchad comme au Libéria, c'est une menace pour la région».* A N'Djamena, le ministre des affaires étrangères, M. Mahamat Saleh Ahmat, a indiqué que le Tchad allait lancer une *«action diplomatique très vigoureuse»* afin que ses voisins expulsent de leur territoire les rebelles tchadiens. Sans mettre en cause directement les dirigeants du Niger et du Nigéria, il a affirmé que les rebelles avaient bénéficié de *«complicités individuelles et locales»*, surtout dans le nord du Nigéria. – *(AFP, Reuter.)*

EN BREF

□ **ANGOLA : ouverture d'une enquête après la mort de quatre touristes britanniques.** – Les autorités *angolaises ont ouvert une enquête*, lundi 6 janvier, à la suite de la mort de quatre touristes britanniques, tués vendredi alors qu'ils circulaient en convoi près de Quilengués, dans le sud du pays. Selon différentes sources, ces touristes auraient été victimes d'anciens soldats regroupés dans le cadre du plan de paix des Nations unies, qui auraient quitté leur cantonnement pour s'approvisionner. – *(AFP.)*

□ ***CAMEROUN : report des élections législatives.*** – Le gouvernement camerounais a décidé de reporter à une date indéterminée les élections législatives prévues pour le 16 février. Plusieurs partis politiques, dont l'Union nationale pour la démocratie et le progrès (UNDP), avaient appelé au report de ces élections. – *(AFP.)*

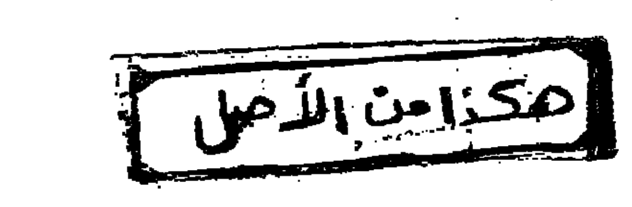
□ **DJIBOUTI : les maquisards afars disent avoir capturé cent cinquante militaires.** – Les maquisards afars du Front pour la restauration de l'unité et de la démocratie (FRUD) *ont fait savoir, lundi* 6 janvier, dans un communiqué publié à Paris, qu'ils avaient capturé quelque cent cinquante soldats gouvernementaux, depuis jeudi dernier, dans la région de Tadjourah. Les pertes de l'armée djiboutienne seraient de *«plusieurs dizaines de morts»* et de *«plus de cent blessés»*, précise le communiqué.

□ ***TOGO : série d'attentats à la bombe.*** – Le ministre togolais de la sécurité a annoncé, mardi 7 janvier, la nomination d'une commission qui sera chargée d'enquêter sur une série d'attentats à la *bombe contre les domiciles de* membres de l'opposition. Deux attentats ont eu lieu les jours précédents à Atakpame, à 170 kilomètres au nord de Lomé, et trois à Sokode, à 300 kilomètres au nord *de la capitale. – (Reuter, AP.)*

□ **COLOMBIE : Pablo Escobar se dissocie des menaces de son cartel.** – Le principal «baron» de la drogue colombienne, Pablo Escobar, a affirmé depuis sa prison, mardi 7 janvier, être étranger à une déclaration de guerre du cartel de Medellin contre son rival de Cali. Le «capo», qui s'est livré à la justice le 19 juin dernier et doit prochainement être jugé, a assuré qu'il entendait respecter *«la paix, la justice et la démocratie en Colombie». – (AFP, Reuter.)*

□ ***COMORES : formation d'un gouvernement de réconciliation nationale.*** – Un nouveau gouvernement, composé de membres de douze partis politiques, a été formé, lundi 7 janvier, aux Comores, conformément à un pacte de réconciliation nationale conclu huit jours plus tôt. M. Mohamed Taki Abdoulkarim dirige ce gouvernement qui comprend douze ministres, dont M. Saïd Hassan Saïd Hachim (affaires étrangères) et M. Mohamed Saïd Abdallah Mchangama (finances). – *(Reuter.)*

□ ***MEXIQUE : mini-remaniement ministériel.*** – Le président Salinas de Gortari a procédé, mardi 7 janvier, à un réaménagement de son cabinet, fusionnant les ministères des finances et du plan sous la *houlette de M. Pedro Aspe*, personnalité montante du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) au pouvoir. Ancien adversaire malheureux de M. Salinas lors de la désignation du candidat du PRI à la dernière élection présidentielle, M. Manuel Bartlett Diaz a démissionné de son poste de ministre de l'éducation, après l'annonce de ce remaniement. – *(UPI, Reuter.)*



هكذا من الأصل

POLITIQUE

La succession du premier secrétaire du PS

M. Mauroy présente M. Rocard comme le «candidat virtuel» des socialistes à la future élection présidentielle

Les discussions sur les conditions de l'accession de M. Laurent Fabius à la tête du Parti socialiste continuaient à la veille de la réunion du comité directeur, convoqué jeudi 9 janvier. Le président de l'Assemblée nationale s'est entretenu mardi avec M. Lionel Jospin. Pour *M. Pierre Mauroy, qui a présenté* M. Michel Rocard comme le «candidat virtuel» des socia*listes à la future élection prési*dentielle, la reconnaissance de ce fait est la clé de l'accord per*mettant à M. Fabius de prendre* la direction du parti. Socialisme et République, le courant de *M. Jean-Pierre Chevènement*, envisageait, mercredi, de présenter un candidat contre M. Fabius.

En désignant M. Michel Rocard, mardi 7 janvier, après la réunion du bureau exécutif du PS, comme le *«candidat virtuel»* des socialistes à l'élection présidentielle, M. Mauroy se voulait porteur d'un message de M. François Mitterrand, qu'il avait déjà délivré en privé à l'ancien premier ministre. Pour le maire de Lille, les conditions de son départ et de la transition qu'il assure en faveur de M. Fabius sont celles d'un accord politique, dont il se considère comme le garant et dont la clé est la reconnaissance, par le président de la République d'abord, de la vocation de M. Rocard à lui succéder. Démentant le point de vue exprimé à l'Elysée, selon lequel M. Mitterrand lui aurait demandé de se retirer, M. Mauroy réaffirme qu'il a lui-même décidé de partir, qu'il en a *informé le chef de l'Etat et énoncé* les conditions.

Ces conditions sont aussi celles de l'accord entre MM. Fabius et Rocard, dont ce dernier estime qu'il lui a permis d'éloigner la menace d'une «opération Delors», destinée à lui barrer la route. La mise hors jeu de M. Michel Delebarre, favorisée par l'annonce prématurée de sa *candidature, à la fin de la semaine* dernière, aurait été la première traduction de l'efficacité du dispositif Fabius-Rocard contre M. Jacques Delors. En revanche, la portée exacte du refus commun, par les deux anciens premiers ministres, de *la représentation proportionnelle* pour les élections législatives est moins nette. Selon diverses sources, les deux hommes seraient convenus de se référer aux termes de la résolution adoptée par le congrès extraordinaire du PS, en décembre dernier, affirmant le souhait d'*«un scrutin mixte, qui permette de remédier à certaines lacunes de la représentation politique tout en conservant la capacité de gouverner»*. Cette formule exclut, en tout état de cause, le retour pur et simple à la proportionnelle départementale de 1986.

M. Jospin a reçu, mardi, au ministère de l'éducation nationale, M. Fabius, venu s'entretenir avec lui de la succession de M. Mauroy. L'arrivée du président de l'Assemblée nationale rue de Solferino constitue, objectivement, un revers pour M. Jospin et pour ses amis, qui s'y étaient opposés en 1988 et, de nouveau, en 1990. Mardi soir, lors d'une réunion des partisans du ministre de l'éducation nationale, des voix se sont fait entendre pour *rappeler que cette opposition était* fondée sur une différence de conception du parti – différence dont rien n'indique qu'elle ait été effacée – et pour critiquer le comportement de M. Mauroy, porté à la tête du PS par les jospinistes contre M. Fabius, auquel il livre aujourd'hui la place.

Ces observations ont été, néanmoins, minoritaires. Les jospinistes prennent acte de *«la quasi-unanimité du parti pour soutenir la candidature»* de M. Fabius, selon le constat fait, mardi matin, par *M. Claude Estier, président* du groupe socialiste du Sénat, à la sortie de son entretien hebdomadaire – en compagnie de son homologue de l'Assemblée nationale, M. Jean Auroux – avec Mme Edith Cresson. *«J'espère que l'arrivée de M. Fabius permettra de donner une nouvelle dynamique au parti»*, a ajouté M. Estier.

Quelle place pour les jospinistes?

C'est sur ce point que M. Jospin et ses amis s'interrogent et posent des conditions. S'ils sont, de fait, débarrassés de ce qui était devenu pour eux le fardeau de la «résistance» à M. Fabius – et, à travers lui, à la volonté présidentielle, – deux voies s'ouvrent aux jospinistes. Ils peuvent être les partenaires de ce que le ministre de l'éducation nationale analyse comme le début de cet *«engagement plein et entier du président sur la scène intérieure du pays»*, qu'il avait appelé de ses vœux au congrès extraordinaire. Ils peuvent, aussi, se retrouver dans une situation similaire à celle des fabiusiens jusqu'à maintenant, c'est-à-dire formellement partie prenante d'un accord général, en réalité extérieurs à la marche des affaires du parti.

Le sens du processus au terme duquel M. Fabius devrait accéder sans encombre, jeudi, à la direction du PS se joue sur deux postes, celui de numéro deux du parti et la présidence de l'Assemblée nationale. Du *côté fabiusien, la répartition est pré*sentée comme simple : le numéro deux aux rocardiens (ce pourrait être M. Gérard Lindeperg, leur coordon*nateur dans le secrétariat national* actuel), le «perchoir» aux jospinistes, M. Mauroy ayant fait savoir qu'il ne le revendique ni pour lui-même, ni pour l'un de ses proches. La fonction reviendrait à M. Henri Emmanuelli, président de la com*mission des finances de l'Assemblée*, candidat malheureux à la présidence du groupe socialiste en octobre 1990. Ce dernier poste, selon les fabiusiens, resterait acquis à M. Auroux, l'un des leurs.

Cette répartition convient, naturellement aux rocardiens, mais ils se gardent d'en faire une affaire. Les jospinistes, en revanche, estiment *qu'en réservant le poste de numéro* deux à un rocardien, M. Fabius ferait clairement le choix d'un «axe» avec le maire de Conflans-Sainte-Honorine, au détriment du rassemblement du parti. Ils tiennent, aussi, à conserver la responsabilité *des fédérations, actuellement exercée* par M. Daniel Vaillant, Ils s'interrogent, enfin, sur le calendrier du remplacement de M. Fabius à la présidence de l'Assemblée nationale. Selon l'entourage de l'actuel titulaire du «perchoir», un nouveau prési*dent ne peut être élu pendant la* session extraordinaire qui commence mercredi, l'ordre du jour de celle-ci étant fixé par un décret du président de la République qui, bien sûr, ne le prévoyait pas. Il faudrait donc attendre le début de la session ordinaire *de printemps, en avril, ce qui per*mettrait d'ailleurs à M. Fabius de nommer lui-même le membre du Conseil constitutionnel que le président de l'Assemblée nationale devra désigner le mois prochain. Les jospinistes observent que l'ordre du jour *de la session extraordinaire peut être* modifié par un nouveau décret présidentiel.

M. Fabius se souviendra-t-il du «pacte d'unité mitterrandiste» qu'il avait proposé avant le congrès de Rennes, en mars 1990, ou bien cherchera-t-il à tirer le profit maximal de son entente avec M. Rocard pour réduire le courant formé, à l'origine, *contre lui par M. Jospin? Les amis* du ministre de l'éducation nationale estiment que la réponse n'appartient pas seulement à M. Fabius, mais aussi à M. Mitterrand et que l'impulsion qui viendra, ou non, de celui-ci révélera la nature du proces*sus engagé cette semaine.*

PATRICK JARREAU

La préparation des élections régionales

La Réunion : la droite joue la carte de l'union

C'est M. Pierre Lagourgue, président sortant du conseil *régional, qui conduira* la liste de droite aux élections régionales. MM. Jean-Paul Virapoullé et *André Thien-Ah-Koon, députés,* ainsi que *M. Eric Boyer*, président du conseil général, ont décidé de faire cause commune avec lui.

SAINT-DENIS DE LA RÉUNION

de notre correspondant

*Longtemps rongée par ses divi*sions internes, relevant plus de différends d'ordre personnel que du débat d'idées, la droite réunionnaise s'achemine vers une liste commune pour les élections régionales. Si le principe de l'union n'est plus discuté, *ni disputé*, tant dans les rangs du RPR que dans ceux de la galaxie locale centriste, il reste à peaufiner une liste pour satisfaire les aspirations des maires départementalistes, qui veulent tous au moins une place honorable pour leurs plus proches compagnons de route.

Depuis l'éviction de l'ancien premier ministre, M. Michel Debré, de l'échiquier politique local en 1988 à l'occasion des élections législatives, les formations de la droite, à *la Réunion*, cherchaient leurs marques respectives à défaut de trouver l'unanimité sur le nom d'un rassembleur tel que fut perçu l'ancien premier ministre du général de Gaulle de longues années durant. Aucun homme providentiel n'étant apparu, il a bien fallu forger une stratégie de cohésion au sein de troupes disparates, peu enclines à partager.

Dans cette course à l'union, quatre personnalités ont joué un rôle-clé. *Ce sont elles qui porteront* la flamme de la droite aux prochaines échéances. Tout d'abord le président sortant du conseil régional, M. Pierre Lagourgue, proche de M. Raymond Barre. Elu sous l'étiquette d'une coalition centriste, *«France-région-avenir»*, M. Lagourgue gère depuis 1986 l'assemblée régionale après avoir réussi à former auprès de lui un consensus réunissant toutes les grandes formations politiques locales. Porté à la présidence par *les communistes, les socialistes et* les centristes, M. Lagourgue a fait patienter les élus du RPR plus d'une année au purgatoire régional avant de les intégrer au sein du bureau de la région. Le président sortant désigné pour conduire la *liste d'union à droite, soucieux de* conserver son indépendance vis-à-vis des partis politiques, a posé comme préalable à son engagement la poursuite de l'action menée par le conseil régional sous son impulsion.

Deux parlementaires, M. Jean-Paul Virapoullé, député UDC, maire de Saint-André, et M. André Thien-Ah-Koon, député non inscrit, maire du Tampon, ont mis fin à leurs querelles personnelles pour mieux se consacrer à l'union. L'un et l'autre ambitionnent de fédérer les diverses composantes de l'opposition réunionnaise. En fait, ces deux députés sont les principaux *architectes d'une stratégie qui veut* concilier la représentativité de chaque courant et la répartition géographique de la population électorale sur l'île.

Les socialistes plus menacés que les communistes

Un moment tenté de compter ses voix, à la tête d'une liste concurrente, M. Eric Boyer, président «divers droite» du conseil général, a finalement préféré faire cause commune avec *MM. Lagourgue*, Virapoullé et Thien-Ah-Koon. Il est vrai que sa position fragile à la présidence du département (1) lui interdisait toute manœuvre solitaire, pour ne pas perdre ce fauteuil après les cantonales. Les qua*tre «locomotives»* de la liste essaient donc, à présent, de raccrocher au train de l'union l'ancien maire de Saint-Denis, M. Auguste Legros, ex-RPR, député non inscrit. Celui-ci espère surtout verrouiller sa circonscription pour *empêcher toute antre candidature* que la sienne, à droite, en 1993.

Si cette stratégie d'union de la droite *résiste au poids du passé*, c'est tout l'échiquier politique qui en sera bouleversé. En effet, l'existence d'une liste commune mettrait l'opposition en mesure de remporter une majorité de sièges au conseil régional. Elle marquerait ainsi une rupture puisque, depuis plusieurs années, la composition du bureau des assemblées départementale et régionale (divers droite-PCR pour la première ; divers droite-PCR-PS-RPR pour la seconde) illustrait l'éclatement de *la droite locale en plusieurs cou*rants souvent hostiles. Cette situation était habilement exploitée, d'ailleurs, par le Parti communiste réunionnais (PCR) : par un jeu d'alliances calculées, la formation de M. Paul Vergès avait pu obtenir des positions de force au sein des deux Assemblées.

Cette nouvelle configuration est donc suivie avec attention par les communistes locaux, *qui ne ménagent* pas leurs critiques tant à *l'adresse de M. Virapoullé qu'à* celle de M. Thien-Ah-Koon. Mais, paradoxalement, l'union de la droite risque d'être plus préjudiciable à la fédération socialiste qu'au PCR. Compte tenu de son implantation sur le terrain, la formation dirigée par M. Vergès devrait conserver ses positions pour l'essentiel. En revanche, pris en *tenaille entre une droite réunie* et un PCR encore puissant, les socialistes devront resserrer les rangs s'ils veulent confirmer leurs acquis de 1988. Leur situation est d'autant plus difficile que des listes secondaires, comme celle que M. Camille Sudre vent lancer sous l'égide de Radio Free-Dom, pourraient cristalliser une partie de l'électorat de gauche.

ALIX DIJOUX

(1) Comme chacun des autres DOM, l'île de la Réunion est une région monodépartementale.

Languedoc-Roussillon : M. Claude Allègre conduira la liste socialiste dans l'Hérault

MONTPELLIER

de notre correspondant

On attendait M. Georges Frêche, le maire de Montpellier, et c'est finalement M. Claude Allègre *qui* a été officiellement investi par la fédération socialiste de l'Hérault pour conduire la liste du PS aux élections régionales en Languedoc-Roussillon. Actuel conseiller municipal d'opposition de la commune *de Lodève, M. Claude Allègre* va ainsi tenter une entrée sur la scène politique régionale. Conseiller spécial auprès du ministre de l'éducation nationale, M. Lionel Jospin, il a mené localement un travail dans l'ombre, se faisant notamment *l'avocat de la ville de Montpellier* pour obtenir la construction d'une nouvelle faculté de droit, dans le nouveau quartier de Port-Marianne, chère au maire de Montpellier. Il a également été l'artisan de l'obtention d'un pôle d'excellence européen. Sa désignation devrait être l'occasion pour lui d'être plus présent sur le terrain, même si, parmi ses amis, nombreux sont ceux qui lui reconnaissent de grandes qualités politiques mais qui ne voient pas en lui un leader de campagne électorale.

Sa *désignation* met fin à un long suspense savamment entretenu par M. Georges Frêche, que beaucoup, chez les socialistes de l'Hérault, voyaient comme le candidat le mieux placé pour affronter M. Jac*ques Blanc, actuel président (UDF)* de la région. En refusant de prendre la tête de la liste, le maire de Montpellier met ses actes en conformité avec ses paroles. Il a toujours considéré l'abandon de la refonte du mode de scrutin comme une erreur politique et pense qu'aujourd'hui les régions n'ont pas les moyens de leurs ambitions. *Mais il* espère aussi se mettre à l'abri d'une éventuelle défaite ou, au mieux, d'une trop courte victoire, faute d'une *réelle majorité*. En se contentant d'un rôle secondaire, il risque cependant de se voir reprocher de reculer devant l'adversité, la conjoncture ne donnant pas, en effet, l'avantage au Parti socialiste.

JACQUES MONIN

Après la démission du premier adjoint

Le maire RPR d'Asnières est contesté par sa majorité

La démission de M. Yves Cornic, premier adjoint au maire d'Asnières (Hauts-de-Seine), mis en minorité à deux reprises par le conseil municipal sur ses projets d'urbanisme, ouvre la succession de M. Michel Maurice-Bokanowski, maire RPR de la ville depuis 1959, sénateur, ancien ministre.

Depuis plusieurs mois, une dizaine d'associations se battent contre le plan d'urbanisme de M. Yves Cornic, premier adjoint au maire d'Asnières, accusé de favoriser le «tout-béton» au détriment des zones pavillonnaires et du patrimoine immobilier ancien. Les associations dénoncent notamment *«la création de dix ZAC en trois ans, synonymes de pavillons détruits, de quartiers rasés, de maisons éventrées»*. Le 23 décembre, date du dernier conseil municipal, MM. Michel Maurice-Bokanowski, maire de la ville, et Yves Cornic avaient été mis en minorité lors du vote du rapport sur la voirie et l'urbanisme (vingt-huit voix contre, dix-huit pour). Le conseil avait déjà refusé d'adopter le rapport d'urbanisme de M. Cornic sur la ZAC du métro, quelques jours auparavant.

C'est cette opération qui a cristallisé les oppositions. *«Sur les 8 hectares de la ZAC, seuls 1 270 mètres carrés sont occupés par des pavillons*, déclare M. Cornic. *Mais on y trouve les locaux de la société Logos, une secte de Kurdes chiites très puissante, qui a utilisé tous les moyens de pression possibles.»*

L'association est pilotée par Mme Marion Sarraut, petite-fille d'Albert Sarraut, figure de la IIIe République. Certains élus ont profité de cette polémique pour déstabiliser M. Maurice-Bokanowski. *«En réalité, les projets d'urbanisme proposés n'avaient rien de démesuré*, affirme l'adjoint démissionnaire. *Cette ville a longtemps eu un plan d'occupation des sols très dissuasif, qui n'offrait pratiquement aucune possibilité de construire. La commune a vieilli. Il y reste plus de logements sans confort qu'ailleurs. La nouvelle politique d'urbanisme voulait favoriser la création de logements, supprimer les îlots insalubres et attirer des entreprises.»*

Outre son départ du conseil municipal, M. Yves Cornic a annoncé qu'il ne se représenterait pas, en mars prochain, aux élections cantonales. Il était vice-président du conseil général, chargé des transports.

M. Maurice-Bokanowski, pour sa part, se borne à déclarer qu'il est en train de constituer une commission, qui devra statuer dans les jours à venir sur la conduite de l'urbanisme à Asnières. Les élus qui se sont désolidarisés de la majorité, conduits par MM. Manuel Aeschlimann (RPR) et Frantz Taittinger (non-inscrit), ne cachent pas leur volonté d'obtenir la démission de M. Maurice-Bokanowski. *«Le maire a été littéralement conspué par ses administrés lors d'une réunion publique sur l'urbanisme le 19 décembre dernier*, rapporte M. Aeschlimann. *Il n'a pas compris la nécessité de changer de politique. Au contraire, il adopte les mêmes méthodes autoritaires que son ancien premier adjoint.»*

La guerre de succession est bel et bien ouverte à Asnières. Le 6 janvier, trois des élus dissidents étaient exclus du RPR. Ils ne cachent pas leur volonté de remplacer M. Maurice-Bokanowski par M. Taittinger et déclarent être largement soutenus au sein du conseil municipal. M. Maurice-Bokanowski, âgé de soixante-dix-neuf ans, baron du gaullisme, après *s'être illustré pendant la seconde* guerre mondiale, a été ministre des PTT de 1960 à 1962, puis ministre de l'industrie jusqu'en 1966. Il est sénateur des Hauts-de-Seine depuis 1968.

M. Frantz Taittinger, fils de M. Jean Taittinger, ancien maire de Reims, et neveu de M. Pierre-Christian Taittinger, maire du seizième arrondissement de Paris, n'ignore pas que M. Charles Pasqua, président du conseil général, *«patron» politique du département*, n'est pas prêt à laisser une ville de soixante-douze mille habitants, où ses amis sont largement majoritaires, entre les mains d'un maire non inscrit, fût-il de droite. M. Taittinger rappelle ses liens *familiaux avec le RPR, et notam*ment le poste de secrétaire général qu'occupait son père. *«Le RPR est le parti dont je suis le plus proche, et je suis prêt à m'y inscrire»*, dit-il. Il ajoute vouloir rencontrer M. Pasqua, puis M. Juppé, rapide*ment. Le message ne peut être plus* clairement formulé.

JOSÉE POCHAT

□ **Rectificatif.** – Nous avons repris, dans *le Monde* du 8 janvier, page 9, une version erronée de l'échange entre M. Michel Rocard et M. Laurent Fabius en 1979. Le *premier avait déclaré qu'«entre le rationnement* [et non : le plan] *et le marché, il n'y a rien»*, et le second lui avait répondu, à la tribune du congrès de Metz : *«Entre le rationnement et le marché, Michel Rocard, il y a le socialisme!»*

BIBLIOGRAPHIE

Comment moderniser la Constitution

L'intérêt du livre de Jean Glavany *est qu'il propose de façon* concrète les moyens pratiques de «moderniser» la Constitution qui peuvent éviter de déclencher une guerre civile institutionnelle. Le livre a été écrit avant que M. Mitterrand ne s'exprime sur le sujet, *mais M. Glavany, qui fut* jusqu'en 1989 son chef de cabinet, connaît assez bien la pensée du chef de l'Etat sur ces problèmes. Pourtant, il ne la reproduit pas forcément sur tous les points et il fait même preuve d'originalité à plu*sieurs reprises.*

Afin de maintenir le consensus qui s'est globalement établi depuis *trente ans, il ne propose de réfor*mer ni la procédure référendaire, ni le vote des étrangers, ni la composition et le rôle du Sénat, ni même le mode de scrutin. Toutefois, à la faveur d'un article paru dans *le Monde* du 28 décembre, il *a choisi de prendre plus nettement* position en faveur d'un scrutin mixte, tout en se gardant d'évoquer les obstacles constitutionnels à une telle réforme.

Quoique membre du comité directeur du Parti socialiste, M. Glavany n'en porte pas moins un grand respect aux institutions gaulliennes, au point de se demander si, en 1969, le Parti socialiste n'a pas eu tort de voter contre le référendum sur le Sénat et les régions proposé par de Gaulle. Il n'en propose pas moins une vingtaine de réformes dont chacune, sans transformer la nature du régime, peut ouvrir un large champ de discussions pour les juristes. C'est en raison de cette complexité que M. Glavany propose une méthode de révision qui éviterait politisation et polémique.

Comme le fit de Gaulle en 1958, le gouvernement devrait, selon M. Glavany, demander à un groupe d'experts, sorte d'Etats généraux incontestables, la définition d'un programme minimum de réforme. Un comité consultatif constitutionnel composé de parlementaires et de représentants du pouvoir donnerait ensuite son avis. Le Conseil d'Etat serait alors consulté sur un projet que le gouvernement aurait établi au vu des travaux d'experts. C'est alors, mais alors seulement, que le texte serait *soumis à l'Assemblée nationale et* au Sénat selon la procédure de l'article 89 et, s'il était voté en termes identiques, proposé ensuite au référendum populaire pour ratification. Les propositions de Jean Glavany ne sont pas d'une application aisée; elles ont au moins le mérite d'ouvrir le débat.

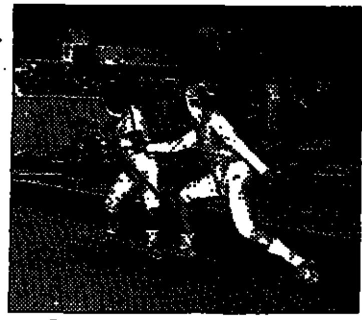
ANDRÉ PASSERON

► ***Vers une nouvelle République*, de Jean Glavany, Grasset, 214 p., 98 F.**

□ **M. Marchand *«satisfait»* de la refonte des listes électorales en Corse.** – M. Philippe Marchand, ministre de l'intérieur, s'est déclaré *«satisfait»*, lundi 6 janvier, de l'opération de refonte des listes électorales en Corse, qui s'est soldée par une diminution d'environ cinquante mille électeurs (–25 %) par rapport aux inscriptions antérieures. Après la radiation de l'ensemble de l'électorat insulaire (soit près de deux cent mille personnes) en application de la loi portant statut de collectivité territoriale de Corse, près de cent cinquante mille électeurs corses se sont en effet inscrits ou réinscrits avant le 31 décembre 1991 – sous réserve des recours qui pourraient être déposés en janvier.

J E U X   O L Y M P I Q U E S   1 9 9 2

ILS FONT VIVRE LA LEGENDE

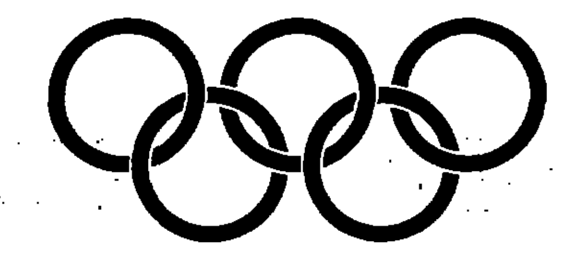

3 M, L'INNOVATION À VOS COTÉS ©



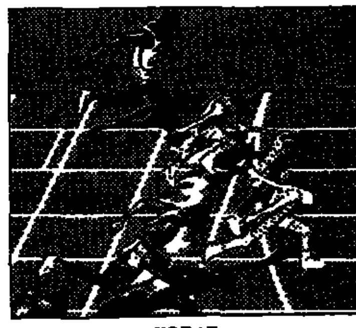

LA SANTÉ ET L'OPTIQUE DANS LE MONDE
BAUSCH & LOMB


CETTE SENSATION S'APPELLE COKE
Coca-Cola


LES MAITRES DU TEMPS
EMS CHRONOPOST



Partenaires Officiels des Jeux Olympiques de 1992


KODAK, TOUJOURS UN DÉCLIC D'AVANCE
Kodak


PANASONIC, QUEL BONHEUR
Panasonic


RICOH, LA SOLUTION POUR GRANDIR
RICOH


VISA, PARTOUT DANS LE MONDE
VISA

LES JEUX OLYMPIQUES ONT UNE HISTOIRE, CELLE DES HOMMES ET DES FEMMES QUI ONT OEUVRÉ POUR OFFRIR AU MONDE L'OCCASION DE SE RETROUVER AUTOUR D'EXPLOITS SPORTIFS QUI SONT AUTANT DE SENSATIONS FORTES ET D'ÉMOTIONS INOUBLIABLES. AUJOURD'HUI DES SOCIÉTÉS INTERNATIONALES SONT RÉUNIES POUR METTRE LEURS TALENTS ET LEURS RESSOURCES AU SERVICE DU MOUVEMENT OLYMPIQUE.

POUR 3M - BAUSCH & LOMB - COCA-COLA - EMS CHRONOPOST - KODAK - PANASONIC - RICOH ET VISA, UN SEUL PROJET : FAIRE VIVRE LA LEGENDE.

CREDITS PHOTOS BROTHERS-EMS CHRONOPOST-PANASONIC-RICOH-VISA: AGENCE TEMPSPORT

M.B.I. Accroche de Jean Monier

AASTUCE & BDG

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Les liens entre Paul Touvier et l'Eglise

Les réactions des avocats des parties civiles...

Après la publication du rapport de la commission d'historiens sur les liens entre Paul Touvier et l'Eglise catholique, nous publions les réactions de plusieurs avocats parties prenantes dans le dossier judiciaire de l'ancien milicien actuellement examiné par la chambre d'accusation de Paris.

Mᵉ Joël Nordmann, avocat de la FNDIRP (Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes) constituée partie civile dans le dossier Touvier, nous a déclaré : *« Touvier s'est toujours prévalu de la protection de hautes autorités religieuses. Abusées ou complices, il est vrai que certaines lui ont apporté un concours efficace, comme si les crimes de Touvier avaient mérité l'absolution, sinon la faveur, de l'Eglise. Puisse le souci de transparence et de vérité historique qui marque le rapport remis à Mgr Decourtray inspirer à son tour la chambre d'accusation dans l'arrêt qu'elle rendra le 26 février. »*

Mᵉ Charles Libmann, l'un des avocats de l'association des fils et filles des déportés juifs de France, partie civile, indique pour sa part : *« Le rapport de la commission historique ne nous étonne pas. Il met en cause, d'une manière précise et après un long travail minutieux, la responsabilité d'un certain nombre de responsables de l'Eglise, même si toute généralisation est condamnable. Cette complicité d'une partie de la hiérarchie a permis à Touvier de se soustraire pendant plusieurs dizaines d'années à la justice. Outre la condamnation morale que doit entraîner une telle attitude, il ne faut pas oublier que ces religieux étaient passibles de poursuites correctionnelles et de prison. L'article 61 du code pénal prévoit à juste titre de sanctionner toute initiative permettant à un condamné sous mandat d'arrêt de s'enfuir ».* Mᵉ Libmann ajoute : *« Je ne peux m'empêcher de rapprocher, en le regrettant, ce comportement de celui qui a permis à Klaus Barbie de s'enfuir en Amérique du Sud et de ne connaître un déroulement normal de la justice que plusieurs dizaines d'années plus tard. »*

Mᵉ Ugo Ianucci, avocat de M. Jean de Filippis, ancien résistant arrêté par la Gestapo à Lyon en 1944 et partie civile, déclare : *« Autant on peut concevoir que des hommes d'Église aient protégé, dans les mois qui ont suivi la Libération, un homme qui risquait sa vie – une exécution sommaire ou une procédure sommaire étaient possibles en cette période trouble – autant quarante ans après, et alors qu'il y a un mandat d'arrêt qui date de 1981, il est inadmissible que l'on ait aidé un homme à se soustraire à la justice. C'est d'autant plus inadmissible de la part d'hommes haut placés dans l'Eglise ou de la part d'institutions, alors que toutes les garanties d'un Etat de droit sont là. Cela revient à dire que ces hommes ou ces institutions ne reconnaissaient pas l'Etat de droit. »*

□ **Mme Simone Veil salue *« le courage de l'Eglise »*.** – Mme Simone Veil, député européen et membre du groupe libéral, a rendu hommage, mardi 7 janvier, au *« courage »* de l'Église après la publication du rapport d'historiens demandé par Mgr Decourtray. Elle a ajouté : *« Ces complicités avec Touvier ne sont pas seulement dans l'Eglise. A travers certaines personnalités, le pouvoir politique a été complice. »*

...et celle du défenseur de l'ancien milicien

De son côté, le conseil de l'ex-milicien, Mᵉ Jacques Trémolet de Villers, a publié le communiqué suivant :

« Je ne connais ni ce rapport ni ses auteurs. Ils n'ont pas jugé nécessaire d'entendre Paul Touvier, sa famille ou son avocat. Mais les quelques extraits de sa conclusion publiés par le journal *le Monde* dans son numéro du 7 janvier 1992 ont suffi à provoquer en moi un sentiment de profonde indignation. Indignation de l'avocat. Indignation du Français. Indignation du chrétien.

» L'avocat que je suis constate qu'à un aucun moment, dans cette conclusion, les rédacteurs de ce rapport n'envisagent une hypothèse qui devait pourtant s'imposer avant toute autre : et si Paul Touvier était innocent ? Je sais, moi, que le dossier d'une instruction que ces historiens n'ont pas connue confirme cette innocence. Je l'ai dit, écrit et publié. Mais les évêques et les prêtres qui, avant moi, ont connu et aidé Paul Touvier n'avaient pas à faire cette vérification. A leurs yeux, il était, légalement, présumé innocent. Et ce ne sont pas des condamnations à mort, prononcées par contumace, par les cours de justice de l'épuration qui pouvaient combattre cette présomption.

» Le Français que je suis a lu les motifs développés par Georges Pompidou dans sa conférence de presse de septembre 1972 pour expliquer la grâce qu'il avait accordée à Paul Touvier. Il en a mesuré la hauteur et la gravité. Il ne peut qu'être parfaitement scandalisé de voir qu'on fait reproche à des hommes d'Eglise d'avoir méconnu les réalités politiques de la France en aidant Paul Touvier alors que leur attitude, même si elle n'était pas dictée par des considérations de cet ordre, était en harmonie avec celle du président de la République (...).

» Mais c'est surtout le chrétien qui s'indigne lorsqu'il lit que ces ecclésiastiques auraient agi par un sens exagéré du pardon, de la souffrance rédemptrice et une trop grande considération accordée aux nécessités de la foi et du salut personnel par rapport aux contingences politiques.

» C'est l'honneur de l'Eglise – et ce fut et cela demeure l'honneur de ces hommes d'Eglise dont beaucoup sont morts et ne peuvent pas répondre à leurs détracteurs – d'être la mère du pardon, l'épouse du Rédempteur souffrant dont le royaume n'est pas de ce monde et le refuge des pécheurs, quel que fû leur parti politique.

» Je salue donc ici, en réparation et en hommage, comme avocat, comme Français et comme chrétien, ces hommes et femmes, évêques, religieux, religieuses, prêtres et laïcs qui ont porté secours à un de leurs frères innocent et injustement persécuté (...). »

[L'ancien milicien Paul Touvier, qui fut notamment responsable du service de renseignement de la milice pour la région du Rhône de la fin de l'année 1943 à la Libération, a été inculpé de crimes contre l'humanité en mai 1989. Le juge Jean-Pierre Getti a clos son instruction en septembre 1991 et a retenu sept charges à son encontre, dont la complicité dans l'assassinat de Victor Basch, ancien président de la Ligue des droits de l'homme et de son épouse, la complicité dans la fusillade de sept otages juifs à Rillieux-la-Pape et la déportation du résistant Jean de Filippis.]

Polémique entre le châtelain et le maire d'un village gascon

Querelle de clocher

Le petit village de Laas, en Gascogne, est au centre d'une *polémique*. Le *propriétaire* du château, incommodé par le son des cloches de l'église proche, a intenté un procès à la commune. Le tribunal administratif de Pau a renvoyé l'affaire devant le juge des référés d'Auch, qui vient de mettre l'affaire en délibéré pour le 21 janvier.

AUCH

de notre correspondant

C'est Clochemerle-en-Gascogne. *Depuis que le conseil* municipal de Laas, un petit bourg d'une trentaine d'âmes dans le Gers, a installé un nouveau système de sonnerie électrique des cloches, les vacances de M. Claude Monnayeur (qui vit habituellement à Paris) ne sont *plus ce qu'elles étaient*. Et le litige qui le met aux prises avec la municipalité est aujourd'hui *entre les mains de la justice*. Un violent orage a détruit, en 1988, l'ancienne sonnerie. La commune l'a remplacée, au prix d'un gros investissement que justifie le maire, M. Maurice Cuillas : *« Les villageois sont contents d'entendre sonner les cloches. Cela met un peu d'animation dans notre coin si calme. »*

Un précédent expéditif

Tintements toutes les heures *et les demi-heures, plus trois* angélus par jour : c'est plus que le châtelain, à 40 mètres du clocher, n'en peut supporter. Après une entrevue avec le maire en mars 1989, il obtient la suppression du son des cloches entre 22 heures et 7 heures. Mais M. Monnayeur ne veut *rien* entendre. Il finit par exiger l'arrêt total des cloches, sauf pour les angélus.

C'en est trop pour le conseil *municipal qui, cette fois,* sonne le tocsin du refus. *« Nos cloches ne font pas plus de bruit que partout ailleurs*, remarque le maire. *Pas question d'arrêt total. »* Certes, un rapport d'experts commis à la demande des deux avocats parisiens du châtelain conclut à *« des nuisances sonores graves »*, allant *jusqu'à recenser* trois cent vingt-six coups de cloches par jour ! Mais, au sein du village, les autochtones *ont* le sentiment d'être victimes du *« bon plaisir »* de l'un *de ces nouveaux ruraux* qui investissent la campagne et veulent *« imposer la loi »*.

En attendant un délibéré délicat, une seule certitude : le juge des référés ne suivra pas l'exemple du général Antoine de Pardeilhan, seigneur de Bonas, non loin de Laas, qui n'hésita pas, en 1717, à faire raser, puis à enfouir tout le village sous des milliers de mètres cubes de terre déversés jusqu'au ras des murailles. Motif : il ne supportait pas le bruit causé par le passage des paysans sous ses fenêtres... et par le son des cloches de l'église. Rude époque...

DANIEL HOURQUEBIE

Le procès de la Cogedim au tribunal de Paris

Les oracles de Don Carino Cesco

La société holding Cogedim SA occupe le devant de la scène depuis mardi 7 janvier à la 31ᵉ chambre du tribunal correctionnel de Paris. Deux de ses dirigeants, MM. Gilbert Chapron et Bernard Roth, s'expliquent tant bien que mal sur les factures que le ministère public déclare fausses.

« Vous êtes malade. » Don Carino Cesco s'est posé lourdement sur la chaise avancée par l'huissier. *« Si vous voulez ne pas trop parler, tout le monde sera d'accord, M. Cesco. »* Don Carino croise lentement ses lourdes mains de démolisseur. *« Ne vous levez pas... »* Don Carino hoche la tête. *« Votre adjoint peut répondre à votre place. »*

Mardi 7 janvier, Don Carino Cesco, gérant de la société *CTMT*, n'a pas raté son entrée. Un Don Carino dont le témoignage accable la Gogedim mais que sa voix, épuisée à cause d'une trachéotomie, trahit. Un souffle au timbre métallique d'outre-tombe qui, sauf votre honneur M. Cesco, rappelle étrangement le Don Corleone du *Parrain*. Terrible handicap, non pas tant pour le démolisseur que pour MM. Gilbert Chapron et Bernard Roth, respectivement responsable de la direction des appels d'offres de la Cogedim et directeur de la filiale Paris, conduits à livrer un combat inégal contre un accusateur devenu malgré lui quasi muet mais dont chaque mot, comme tombé d'un compte-gouttes, grésille longtemps dans le micro.

Traitement de faveur

Ce fut une étrange partie que de voir les deux promoteurs tenter de convaincre la présidente de leur bonne foi, expliquer avec autorité qu'ils firent bel et bien neutraliser puis démolir des bâtiments sur quantité de chantiers, assurer que les factures réglées à M. Cesco – pour un montant global de 25 millions de francs – n'avaient rien d'excessif comparées aux prix du marché parisien, pour finalement se heurter aux oracles murmurés de Don Carino : un non sans appel.

A l'en croire, les fameux travaux de neutralisation, consistant à rendre inhabitables des bâtiments afin qu'ils ne soient pas investis par des squatters, étaient purement fictifs et permettaient de gonfler les factures. Mᵐᵉ Claude Nocquet, la présidente, consulte la facture du chantier du parc de Vaugirard et se tourne vers M. Chapron : *« Vous trouvez normal de payer 1,7 million hors taxes pour démolir une chaufferie et une morgue ? »*.

« Je ne me souviens pas de cette morgue, mais un squatter, cela coûte très cher. S'il s'installe, ça coûte beaucoup plus cher que 1,5 million. »

« Les travaux ont seulement duré une semaine. »

« Le prix est correct. Il correspond aux prix de la démolition sur la place de Paris. Vous savez – M. Cesco peut vous le dire – les prix vont de 1 à 5, de 1 à 6. »

« Je ne vous le fais pas dire. »

La Cogedim éprouvait visiblement un faible pour les services de la CTMT de M. Carino Cesco. Tous ses marchés lui revenaient et M. Chapron le réglait fréquemment à hauteur de 80 % dès le début des travaux. Don Carino ne refusait pas ce curieux traitement de faveur sous réserve, selon lui, de gonfler ses factures, une *« coutume »*... On n'en apprit guère plus, la mémoire de Don Carino ayant elle aussi, apparemment, subi quelques dommages.

Suite des débats mercredi 8 janvier.

LAURENT GREILSAMER

Une expérience dans le Val-de-Marne

Effacer les graffitis ou être déféré au parquet

Dans le Val-de-Marne, les *auteurs* de graffitis sur les voitures de métro, de RER ou de bus ont désormais la *possibilité de réparer les dégâts* plutôt que d'encourir les rigueurs de la justice. Une convention signée entre le tribunal de grande instance de Créteil et la RATP permet, depuis le 1ᵉʳ anvier, aux « taggers » majeurs ou mineurs de plus de quinze ans, pris en flagrant délit ou interpellés après enquête préliminaire, de nettoyer et remettre en état les biens dégradés par des graffitis. S'ils acceptent – avec l'accord des parents pour les mineurs – ils doivent se rendre sous huit jours dans *un dépôt de la RATP et effectuer un* travail dont la durée maximale est de quatre demi-journées. L'affaire sera alors classée. S'ils refusent, leur dossier sera transmis au parquet.

A la fin du premier trimestre, le tribunal de grande instance de Créteil et la RATP établiront un bilan. S'il est positif, des conventions du même type pourraient être proposées à la SNCF, à des offices publics *d'HLM et à des communes.*

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Des centres agréés trop peu nombreux

Le contrôle technique des véhicules se met en place difficilement

Le nombre des tués sur les routes, en 1991, a diminué de 9,8 % par rapport à l'année précédente. Il s'élève à 9 534. Le nombre des accidents corporels a baissé de 11,6 %, soit 19 201 de moins. L'effort de sécurité routière ne s'en poursuit pas moins. *Mais la mise en place du* contrôle technique des véhicules de plus de dix ans, obligatoire depuis le 1ᵉʳ janvier, connaît des difficultés, sur lesquelles s'est expliqué, mardi 7 janvier, M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat chargé des transports routiers et fluviaux.

Beaucoup d'automobilistes se sont mépris sur la nouvelle réglementation. Propriétaires de véhicules de plus de dix ans, ils ont cherché, souvent en vain comme à Paris dans les premiers jours de l'année, des centres de contrôle agréés. Le service minitel de la sécurité routière (36-15 ROUTE) a reçu 24 500 consultations en moins d'une semaine. Le numéro vert mis en place (05-14-16-18) est pratiquement saturé avec plus de 3 000 appels par jour. En fait, le 6 janvier, seuls 568 centres (dont 4 seulement à Paris et 42 en région parisienne où se trouve pourtant près du quart du parc automobile) étaient ouverts. Un chiffre insuffisant par rapport à l'objectif de 1 700 centres pour fin 1992 que se sont fixé les pouvoirs publics. Cinq départements ne disposent que d'un seul centre. L'utilisateur devra s'y rendre pour une visite qui ne devrait certes pas dépasser la demi-heure, mais il devra y retourner s'il doit effectuer, dans un délai de deux mois, une réparation du système de freinage. Ce dernier élément est le seul, pour l'instant, qui doit être mis en conformité avant que le propriétaire obtienne une vignette à apposer sur son pare-brise et un tampon sur sa carte-grise, indispensables pour *pouvoir circuler sans risquer une* amende de 900 F.

Dès 1998, de nouvelles directives européennes

En attendant la mise en place d'un véritable réseau de centres agréés (835 demandes ont été déposées dans les préfectures), le secrétaire d'Etat aux transports a donné des consignes aux préfets pour que la réglementation soit *« appliquée, avec le maximum de bon sens, pendant cette période inévitable de rodage »*. Il rappelle que le contrôle technique n'est obligatoire que pour les véhicules particuliers de plus de dix ans après la date anniversaire de la première mise en circulation : un véhicule immatriculé, par exemple, avant le 4 avril 1982 devra être présenté au contrôle technique au plus tard le 4 avril 1992.

Aux six millions de voitures particulières concernées par cette réglementation, s'ajoutent deux millions de « camionnettes » de plus de quatre ans (parmi elles, seules doivent être contrôlées en 1992 les camionnettes qui ont été mises en circulation une année paire). Cela ne dispense évidemment pas les propriétaires qui désirent vendre un véhicule de plus de cinq ans de continuer à faire effectuer un contrôle technique dans les six mois qui précèdent la transaction. C'est pour faire face à cette demande que les pouvoirs publics ont décidé de prolonger, jusqu'au 15 février, l'autorisation accordée aux 4 000 centres qui étaient habilités à effectuer, *jusqu'au 31 décembre* 1991, les contrôles de véhicules d'occasion. Le secrétariat d'Etat aux transports explique la lenteur de la mise en place du nouveau réseau par la séparation des fonctions de contrôle technique (dans des centres spécialisés) et de réparation. Cette nouvelle réglementation devrait toucher dix-huit millions de véhicules dans les trois prochaines années, mais les directives européennes imposeront dès 1998 un contrôle technique périodique tous les deux ans pour toutes les voitures de plus de quatre ans.

M. Georges Sarre évoque la création *de plus de deux mille emplois* et un chiffre d'affaires de près de 2 milliards de francs par an. Des chiffres à *rapprocher du coût de l'insécurité* routière qui serait de l'ordre de 100 milliards de francs, et pour *laquelle le mauvais* entretien des véhicules interviendrait (selon l'enquête de l'association Réagir) pour 21 %.

CHRISTOPHE DE CHENAY

DÉFENSE

Selon l'amiral Alain Coatanea

« La marine ne parvient plus à faire face qu'en déployant des trésors d'ingéniosité »

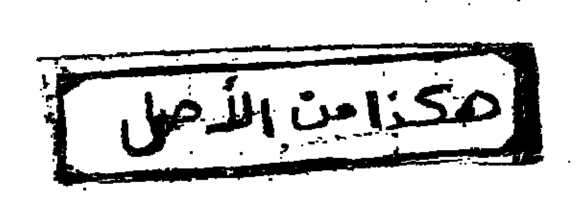
« Dans ses structures actuelles, la marine ne parvient plus à faire face qu'en déployant des trésors d'ingéniosité et en demandant toujours plus à ses équipages. Aujourd'hui, la limite est proche d'être atteinte dans certains domaines », a déclaré l'amiral Alain Coatanea, chef d'état-major de la marine, dans un entretien à l'hebdomadaire *Cols bleus*.

« Notre stratégie de moyens, explique-t-il, *doit donc s'insérer dans le carcan de restrictions budgétaires durables. Le format de la marine se réduira dans les années à venir. »* A propos du budget, précisément, l'amiral Coatanea note que les dépenses de fonctionnement augmentent moins vite que le coût de la vie et que les dépenses d'investissement, reconduites en francs courants, traduisent *« une perte du pouvoir d'achat »* qui conduit à réviser la suite à donner aux différents projets. Ainsi, la construction des sous-marins nucléaires lance-missiles stratégiques de nouvelle génération *« est légèrement étirée »*, comme l'avait déjà annoncé (*le Monde* du 21 décembre) le responsable du programme. *« La flotte des sous-marins nucléaires d'attaque*, ajoute le chef d'état-major, *est amputée de sa huitième unité, le* Diamant, *et peut-être de sa septième, la* Turquoise, *dont la construction est suspendue.* (...) *Nous allons vers une marine plus restreinte, que l'on pourra de moins en moins isoler d'un contexte interarmées et européen. »*

La Ligue des droits de l'homme critique les atteintes à la liberté d'expression des militaires

La Ligue des droits de l'homme (LDH) critique, dans un communiqué publié mardi 7 janvier, les atteintes à la liberté d'expression des militaires, *« contraires au statut des militaires »* et qui *« témoignent de la persistance d'un arbitraire inadmissible en démocratie »*. Ces atteintes sont d'autant plus inadmissibles qu'elles visent *« une communauté déjà exclue du droit de s'associer pour se défendre, pourtant reconnu sans exception par la Constitution à tous les citoyens »*, selon la LDH, qui rappelle que sa naissance, il y a près de cent ans, a été provoquée par le *« mépris de l'institution militaire pour la légalité, lors de l'affaire Dreyfus »*.

A l'appui de ses critiques, la LDH cite deux faits récents : une directive d'avril 1991 du ministre de la défense, M. Pierre Joxe, enjoignant aux militaires d'obtenir son accord de principe avant d'évoquer des sujets de leur responsabilité, et le pourvoi devant le conseil d'Etat d'un officier de marine, le capitaine de frégate Roger Martin, sanctionné pour avoir manqué au devoir de réserve en publiant une lettre dans un quotidien.



SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Après l'intervention des forces de l'ordre

Des infirmières campent toujours devant le ministère de la santé

Les CRS sont intervenus, *mardi 7 janvier* dans la soirée, pour démonter le campement des infirmières de la Coordination nationale, installées depuis quatre-vingt-dix-huit jours devant le ministère de la santé. A la préfecture de police de Paris, on *précise que* l'intervention des forces de l'ordre a seulement visé à démonter le campement (y compris les réserves de vivres et les cadeaux *reçus* en soutien). Sept infirmières et un enfant étaient *sur place au moment* de l'intervention. Aucune d'elles n'a été interpellée, il n'y a pas eu d'incident et elles ont pu rester sur place. Le lende*main matin, elles étaient* une quinzaine, cette fois sous de simples couvertures.

Dans un communiqué, la Coordination nationale a annoncé un rassemblement des infirmières, vendredi 10 janvier à 18 heures, devant le ministère de la santé pour *« demander l'ouverture de réelles négociations »*.

Un sondage du secrétariat d'Etat aux droits des femmes

Près d'une femme active sur cinq est victime de harcèlement sexuel

En France, 19 % des femmes actives ont été victimes de harcèlement sexuel sur leur lieu de travail. C'est ce que révèle un sondage rendu public, mardi 7 janvier, par Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat aux droits des femmes et à la vie quotidienne.

Ce sondage réalisé par l'Institut Louis-Harris, du 9 au 13 décembre, auprès d'un échantillon représentatif de mille Français, hommes et femmes de dix-huit ans et plus, et d'un sur-échantillon de trois cents femmes actives de dix-huit-quarante ans, confirme que le harcèlement est surtout le fait de personnes en situation de pouvoir (du patron lui-même : 29 %, d'un supérieur hiérarchique : 26 %), fréquemment d'un client (27 %) et parfois d'un collègue (22 %). Les victimes se plaignent en premier de *« propos et gestes douteux »* (63 %), mais aussi d'*« avances répétées malgré un refus »* (60 %). Dans 48 % des cas, elles parlent d'*« un climat d'ensemble déplaisant »*, et 12 % des avances sont assorties d'un chantage.

Il n'y a pas un secteur plus exposé que les autres : commerce et artisanat *sont autant mis en cause que* l'industrie, le milieu médical ou l'hôtellerie et la restauration. Pour s'en sortir, les victimes ont dû surtout compter sur elles-mêmes (70 %), car l'entourage est encore loin de vouloir regarder la réalité en face dans ce domaine. La famille n'a été un soutien que dans un cas sur cinq, et les collègues *un cas sur dix*... Quand on leur demande qui doit assurer la défense et la protection des victimes de harcèlement, les personnes sondées mettent à peu près sur le même plan la justice, l'inspection du travail et l'employeur. Arrivent ensuite les associations féminines et, loin derrière, les syndicats.

La responsabilité de l'employeur

Ce sondage conforte Mme Neiertz dans sa volonté de réformer le code du travail afin d'y introduire la notion de harcèlement sexuel. La définition qu'elle propose se limite aux rapports hiérarchiques *(« tout propos, geste, attitude ou comportement exercé par un supérieur hiérarchique en vue de contraindre un(e) salarié(e) à répondre à une sollicitation d'ordre sexuel »)* et elle s'en explique : *« Je ne dis pas qu'il n'y a pas de harcèlement sexuel entre collègues, mais, quand il n'y a pas de rapports de pouvoir et de dépendance économique, la femme ou l'homme harcelé peut se défendre. Nous ne devons pas aboutir aux excès américains. Aux Etats-Unis, le moindre clignement d'yeux peut être mal interprété. Je suis soucieuse de ne pas verser dans ce genre d'ordre moral qui a tendance à revenir au galop. »*

La réforme du code du travail qui sera étudiée, dans les jours à venir, *par le conseil supérieur de l'égalité* professionnelle, devrait être rapidement proposée au conseil des ministres pour pouvoir être examinée par le Parlement à la session de printemps. En l'état actuel, le texte préparé interdit toute mesure de rétorsion contre les victimes ou les témoins d'un harcèlement et définit la responsabilité de l'employeur, qui devra établir des règles pour lutter contre ce phénomène. Il est prévu, par ailleurs, que les victimes qui souhaiteront se présenter devant la justice pourront demander aux organisations syndicales ou aux associations (déclarées depuis plus de cinq ans et dont l'objectif est de combattre les discriminations fondées sur le sexe ou les mœurs) de les défendre.

Cette réforme du code du travail complétera ainsi la réforme du code pénal (*le Monde* daté 8-9 décembre 1991) *récemment votée, qui devrait* entrer en vigueur au cours de l'année.

CHRISTIANE CHOMBEAU

SPORTS

RAID-MARATHON : le Paris-Syrte-Le Cap

Gilles Lalay, la mort d'un vainqueur

La treizième étape, disputée mardi 7 janvier en forêt équatoriale, entre Franceville (Gabon) et Pointe-Noire (Congo), a été endeuillée par l'accident du motard français Gilles Lalay, vainqueur du Dakar en 1989, qui a heurté de plein fouet un véhicule de l'assistance médicale pendant le dernier secteur de liaison. Un autre motard, Jean-Christophe Wagner, devrait être rapatrié en France, mercredi 8 janvier, après avoir été blessé aux reins lors d'une chute dans le secteur chronométré. Enfin, le motard américain Daniel LaPorte a fait une chute sans gravité, mais qui le relègue à plus d'une demi-heure de Stéphane Peterhansel avec lequel il est en duel pour la victoire finale.

POINTE-NOIRE (CONGO)

de notre envoyé spécial

Le Paris-Syrte-Le Cap est à nouveau en deuil, mais pour la première fois depuis l'origine de l'épreuve créée par Thierry Sabine Organisation (TSO) en 1979, il pleure l'un de ses vainqueurs, le motard Gilles Lalay. Comme pour Jean-Marie Sounillac et Laurent Lebourgeois qui s'étaient tués à l'arrivée à Sabah 74 (Libye), l'accident du motard français s'est produit dans une étape de liaison (1). Gilles Lalay venait de prendre la quatrième place de la spéciale chronométrée du jour disputée sur 346 kilomètres et ralliait Pointe-Noire.

« L'accident s'est produit au kilomètre 130 de l'étape de liaison, à l'entrée de Loumbomo, indiquait Gilbert Sabine. *En coupant un virage, il a pris de plein fouet un « tango »* (véhicule de l'assistance médicale du rallye) *qui se rendait à l'arrivée du secteur sélectif. »* A bord de la voiture médicale se trouvaient un médecin réanimateur et un chirurgien. *« Gilles Lalay a été projeté assez loin,* expliquait le docteur Patrick Goldstein, patron du SAMU de Lille, qui s'est rapidement rendu sur les lieux. *Nous avons aussitôt constaté des lésions graves avec un arrêt cardio-vasculaire immédiat* (état de mort clinique). *Les médecins l'ont néanmoins intubé et ventilé, d'abord sur place, puis à l'hôpital de Loumbomo. Après une heure et quarante-cinq minutes, aucune reprise de l'activité respiratoire n'a été constatée. Gilles Lalay a été tué sur le coup, victime d'un grave traumatisme crânien et très probablement d'un traumatisme au rachis cervical. »*

« Accepter son sort »

L'annonce de sa mort, à la mi-journée, a jeté la consternation sur le rallye. A peine franchie la ligne à Pointe-Noire, d'où le Paris-Syrte-Le Cap devrait embarquer mercredi 8 janvier à destination de Lobito (Angola), la plupart des motards ont préféré partir se réfugier dans leur hôtel ou leur campement. Pour eux, le vainqueur du Dakar 1989 était devenu *« le grand »*, à la fois pour sa taille et pour le respect qu'il inspirait dans le milieu.

Ce frêle rouquin au teint blême et au visage parsemé de taches de rousseur cachait une résistance à toute épreuve qui s'exprimait au mieux dans la difficulté. Avant de s'attaquer au Dakar en 1985, il avait été champion du monde d'enduro, une discipline jusque-là dominée par les motards scandinaves et des pays de l'Est. *« Ce n'est pas un hasard si j'ai choisi l'enduro,* disait-il. *Ça m'a permis d'associer la moto à ma passion pour la campagne. Il y a dans ce mariage un côté écologique. »*

Né en 1962 à Peyrat-le-Château (Haute-Vienne) où il construisait lui-même sa maison, ce père de deux petites filles avait le bon sens et la pondération des gens de la terre. Cette discrétion n'avait pas empêché le conseil régional du Limousin de lui apporter son soutien financier. En mars prochain, il devait organiser à côté de chez lui, autour du lac de Vassivière, une *grande course d'enduro qu'il avait baptisé la*... Dead Line (extrême limite).

Gilles Lalay devait sa notoriété au Dakar (vainqueur en 1989, *deuxième en 1986 et 1991*, troisième en 1988). Dès sa première apparition sur la nouvelle Honda bicylindre NXR 750, il avait gagné le prologue à Cergy-Pontoise, puis la première de ses neuf victoires d'étape dans ce rallye à Tamanrasset. Lorsque Honda s'était retiré du Dakar en 1989 après quatre victoires consécutives, le motard limousin avait couru pour Suzuki, puis, depuis deux ans, pour Yamaha-Italie.

S'il était devenu un fidèle du Dakar, *Gilles Lalay* n'avait pas eu le coup de foudre en le découvrant. *« Je n'avais rien compris à cette course,* disait-il. *Ce n'est qu'à ma quatrième participation, et notamment après ma victoire d'étape à Agadès après la grande étape du Ténéré, que j'y ai vraiment pris goût. C'est une formidable école de responsabilité et d'humilité car il faut toujours accepter son sort. »*

GERARD ALBOUY

(1) Pour éviter de faire traverser en course les zones les plus peuplées, les organisateurs imposent aux concurrents des secteurs de liaison qu'ils peuvent parcourir à allure modérée en respectant (théoriquement) une limitation de vitesse à 50 kilomètre heure dans la traversée des villages. Ces secteurs restent toutefois dangereux car certains concurrents relâchent leur attention et ne respectent pas souvent les limitations.

CLASSEMENT

Treizième étape : Franceville-Pointe-Noire
(677 km dont 354 chronométrés)

Autos. – 1. Saby-Haimon (Fra., Mitsubishi Pajero), 1 h 12 min 6 s en plus du temps imparti; 2. Vatanen-Berglund (Fin.-Suè., Citroën ZX), à 1 min 23 s; 3. Waldegard-Gallager (Suè.-G-B., Citroën ZX), à 2 min 18 s; 4. Weber-Hiemer (All., Mitsubishi Pajero), à 2 min 46 s; 5. Lartigue-Destailats (Fra., Citroën ZX), à 4 min 25 s.

Motos. – 1. Peterhansel (Fra., Yamaha), 3 h 12 min 45 s; 2. Magnaldi (Fra., Yamaha), à 13 min 20 s; 3. Morales (Fra., Cagiva), à 14 min 3 s; 4. Lalay (Fra., Yamaha), à 14 min 49 s; 5. Trolli (Ita., Cagiva), à 15 min 3 s.

Classements généraux

Autos. – 1. Auriol-Monnet (Fra., Mitsubishi Pajero), 17 h 29 min 42 s; 2. Weber-Hiemer, à 10 min 58 s; 3. Shinozuka-Magne (Jap.-Fra., Mitsubishi Pajero), à 20 min 18 s; 4. Waldegard-Gallager, à 1 h 27 min 26 s; 5. Vatanen-Berglund, à 2 h 43 min 3 s.

Motos. – 1. Peterhansel, 46 h 17 min 22 s; 2. LaPorte (E-U., Cagiva), à 31 min 53 s; 3. Arcarons (Esp., Cagiva), à 43 min 33 s; 4. Morales (Fra., Cagiva), à 45 min 12 s; 5. Mas (Esp., Yamaha), à 59 min 59 s.

La vingt-neuvième victime

Depuis sa création en 1979, le rallye Paris-Dakar, devenu cette année Paris-Le Cap, a été marqué par vingt-neuf accidents mortels. Neuf concurrents ont trouvé la mort. Mais les engagés ne sont pas les seuls à risquer leur vie dans cette épreuve marquée en 1986 par le décès de son fondateur Thierry Sabine et du chanteur Daniel Balavoine.

Quatorze victimes ont été recensées parmi les membres de l'organisation, les journalistes et les équipes d'assistance. Enfin, on dénombre six victimes « civiles », selon l'expression employée dans les conflits : des « spectateurs » imprudents, des gamins maliens ou mauritaniens attirés par le bruit et les couleurs des bolides, ou plus simplement des femmes et leur enfant fauchés par des véhicules partis en tonneaux, comme ce fut le cas en 1984 au Burkina-Faso.

EN BREF

□ **Découverte d'un stock d'armes de la seconde guerre mondiale dans une *rivière du Gers*.** – *Vingt-deux fusils,* deux mitrailleuses, vingt-sept mitraillettes, trois canons de fusil-mitrailleur, cent quarante chargeurs, plusieurs dizaines de milliers de munitions allemandes et anglaises datant de la deuxième guerre mondiale ont été retrouvés dans la rivière Arros, sur la commune de Villecomtal-sur-Arros (Gers). Si ces armes ont été fabriquées en *1942 et 1943*, les premiers examens font apparaître qu'elles n'ont pas séjourné très longtemps dans l'eau. En outre, des balles ont été retrouvées à l'intérieur d'une pochette plastique récemment mise en service par un commerçant local.

□ **Grève dans les lycées et collèges le 30 janvier, à l'appel du SNES.** – Le Syndicat *national* des enseignants du second degré (SNES) a lancé un appel, mardi 7 janvier, à une grève nationale dans les lycées et collèges, avec manifestation à Paris, pour le jeudi 30 janvier, ainsi qu'à des manifestations départementales lors de la première quinzaine de janvier et des opérations « portes ouvertes » entre le 20 et le 25. Le SNES réclame un collectif budgétaire permettant d'améliorer les moyens en postes et en pré-recrutements et demande que soient respectés *« les engagements pris en matière de revalorisation des traitements »*.

□ **Echec du lancement d'un satellite chinois.** – Le mauvais fonctionnement d'une fusée Longue Marche 3, tirée le 28 décembre dernier du centre spatial de Xichang, dans l'ouest de la Chine, a entraîné l'échec du lancement d'un satellite de télécommunications, a indiqué mercredi 8 janvier l'agence Chine nouvelle. Un moteur du troisième étage de la fusée s'est arrêté prématurément et le satellite a été placé sur une mauvaise orbite. – *(AFP.)*

COMMUNICATION

Après le désengagement du groupe Hachette

Vœux et polémiques pour La Cinq

Le sort de La Cinq continue de *susciter de multiples réactions*. Les personnels de la chaîne ont monté une association de défense, dont le président Jean-Claude Bourret, journaliste de la chaîne, affirme qu'elle a *reçu plus de cent mille lettres de* soutien en quelques jours. Sollicités par les journalistes de La Cinq, plusieurs hommes politiques ont souhaité qu'une solution soit trouvée. M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la fonction publique et de la modernisation administrative, soutient *« tout ce qui permettra (...) que les problèmes d'emploi puissent être réglés »*. M. Jacques Barrot (UDF-CDS) serait prêt à *« donner au CSA le pouvoir d'alléger les charges pour permettre la continuité de La Cinq »*. M. Gérard Longuet (UDF-PR) est aussi en faveur d'une réforme de la loi.

Le ministre de la culture et de la communication, M. Jack Lang, a été beaucoup plus réservé en présentant ses vœux à la presse mardi 7 janvier. *« Fini le temps où le gouvernement régentait l'organisation, les programmes de télévision et de radio. Nous avons parié sur la liberté (...). Nous avons fait voter voici un mois une loi d'assouplissement* [qui] *serait déjà promulguée si un groupe parlementaire* [le RPR] *n'avait déposé un recours devant le Conseil constitutionnel. »* Son ministre délégué, M. Georges Kiejman, a pour sa part déclaré que *« le gouvernement se désole de la chute de La Cinq »*, mais il estime *« prématuré de proposer une solution de remplacement »*. Questionné sur une éventuelle occupation du réseau de La Cinq par la chaîne culturelle SEPT, hypothèse de plus en plus répandue dans les milieux professionnels, M. Kiejman répond prudemment qu' *« il est trop tôt pour s'engager, d'autant que les ressources publiques sont limitées. Il faudrait aussi savoir quelle serait la viabilité économique d'un tel projet. »*

Enfin, le groupe Hachette a vivement réagi dans un communiqué aux propos du président de la République mettant en cause la gestion de La Cinq (*le Monde* du 8 janvier). *« Contrairement à ses affirmations, Hachette a tenu tous ses engagements vis-à-vis de La Cinq, aussi bien sur le plan du respect des obligations, comme le CSA l'a lui-même reconnu, que sur le plan des soutiens financiers. Il est même permis de dire qu'Hachette s'était engagé à moins qu'il n'a fait ! »*

Dans un autre communiqué, tous les dirigeants opérationnels du groupe Hachette affirment leur *« totale solidarité »* avec la personne et la stratégie suivie par leur patron M. Jean-Luc Lagardère, qui est *« le plus sûr garant de l'intégrité, de la pérennité et de la solidité du groupe Hachette »*.

Menacée d'être attaquée en justice par des concurrents

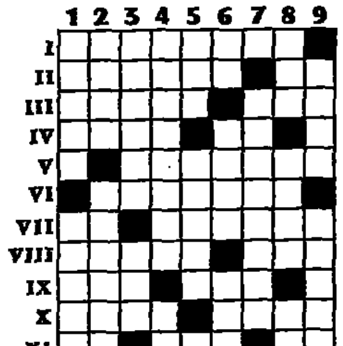
Antenne 2 rétablit en 1992 le concours « Chefs-d'œuvre en péril » de 1991

L'oubli est une mauvaise méthode. Si Antenne 2 espérait se débarrasser ainsi de l'émission « Chefs-d'œuvre en péril » et du concours du même nom, c'est raté. Depuis presque trente ans, Antenne 2 organise un concours qui récompense des personnes ou des associations qui sauvent de la ruine des éléments du patrimoine historique. Ce concours, doté de nombreux prix, accompagne l'émission « Chefs- d'œuvre en péril », produite par M. Pierre de Lagarde. Or, pour 1991, les associations et les personnes privées qui avaient envoyé leur dossier dans les délais légaux ont eu la surprise de voir que le jury n'avait pas été réuni. La remise des prix, destinés à récompenser le service *rendu ainsi à la collectivité*, n'a donc pu avoir lieu. Fort mécontents, *cinquante-deux des quatre-vingt-sept* concurrents ont confié à un avocat, Me Patrice Cournot, le soin d'attaquer la société Antenne 2 en justice. Ils réclament 100 000 francs d'indemnités chacun, soit l'équivalent du premier prix. M. Jean-Pierre Dusseaux, directeur des programmes d'Antenne 2, fort embarrassé, expliquait mardi 7 janvier que toute cette affaire reposait sur un *« malentendu »* et que le concours 1991 *« aurait lieu en temps et en heure »*... en 1992. Sans doute les services juridiques d'Antenne 2 se sont-ils rappelé qu'en décembre 1974 le tribunal de grande instance de Paris avait condamné, pour les mêmes raisons, feu l'ORTF à payer des dommages et intérêts aux candidats.

YVES MAMOU

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5690



HORIZONTALEMENT

I. Tissus d'infamies. – *II. Qui* concerne ce qui est cité. Point de départ. – III. Prend l'air. Evoque l'enfer quand il est gros. – IV. Fut séduite par un palmipède. Coule *dans le Pas-de-Calais.* – V. Devenus très collants. – VI. Au-dessus des moyens. – VII. Participe. Donne des couleurs. – VIII. Des hommes qui ne comptent pas. *Bénéfice de guerre.* – *IX. Croisé* dans les forêts de conifères. D'un auxiliaire. – X. Est parfois étoilé. Circulait en Espagne. – XI. Est souvent sur la planche. Merle blanc. Adverbe.

VERTICALEMENT

1. Peut ranimer le feu. On peut entendre tonner quand il est orageux. – 2. Présentée sur commande. Une guêpe solitaire. – 3. Nous ramène au même endroit. Ordre de rapprochement. – 4. Peut orner un appartement. Possessif. – 5. Fait preuve d'attachement. Doctrine ésotérique. – 6. Pronom. Ville du Gard. A l'origine d'une Confédération. – 7. Maladie qu'on peut attraper quand on a déjà la rage. – 8. Bosse. Fumeur impénitent. Période. – 9. On y porte ce qu'on veut louer. Quand elle est bonne, on progresse vite.

Solution du problème n° 5689

Horizontalement

I. Valseur. – II. Epeire. Ou. III. Rissoles. – IV. Dos. Samer. – V. Inini. – VI. Violon. – VII. Thé. Notes. – VIII. Ers. Lest. – IX. Or. Aso. Se. – X. Iso. Essor. – XI. Laval. Usé.

Verticalement

1. Verdict. Ott. – 2. Apion. Hersa. – 3. Lessiver. Ov. – 4. Sis. Ni. Sa. – 5. Erosion. Sel. – 6. Uélé. Lolos. – 7. Empoté. Su. – 8. Osé. Nessos. – 9. Nu. Râ. Stère.

GUY BROUTY

PUBLICITÉ COM

هكذا من الأصل

É OMPARATIVE

1992

50 F(*) POUR UNE MÊME COMMUNICATION.

MINU

100 francs, ... d'une commun... peu plus de 7 m... Paris et New Y... Et 7 minutes, ... temps de déci... dez-vous d'affa... d'un client pot... York.

Parce qu'il e... rapide et effica... phone, c'est v... outil pour exp...

Alors, pour ... de nouveaux ... crochez le télép...

DEPUIS LE 1er JANVIER : DE NOUVELLES BAISSES

Chaque année, FRANCE TELECOM avance avec la mise en œuvre de nouveaux centraux, de nouvelles liaisons et de nouveaux services. Aussi, régulièrement, les tarifs téléphoniques baissent.

Depuis le 1er janvier 1992, les prix du téléphone enregistrent une nouvelle baisse de 18 % vers les Etats-Unis, le Canada, le Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, Hong Kong, la Corée du Sud, Taïwan, Singapour et de 13 % vers plus de 75 autres destinations.

Au total depuis 1985, le prix du téléphone a baissé en francs courants de 40 % vers l'Amérique du Nord et de 43 % vers l'Extrême-Orient industrialisé.

Pour les entreprises qui peuvent récupérer la TVA depuis le 1/11/87, la baisse des prix vers ces destinations est donc respectivement de 50 % et de 53 %.

* Tarifs H.T. en vigueur au 1er janvier 1992 en France Métropolitaine.

PERCEVAL

GRANDE[S D]ISTANCES À PETITS PRIX.

FRANCE TELECOM



La décennie télévisuelle

III. – L'âge de raison

A l'étroit dans son téléviseur, la télévision se démultiplie et occupe toujours plus de place dans l'activité des Français (*le Monde* des 7 et 8 janvier). Mais, paradoxalement, elle continue d'inquiéter les parents. Peut-être serait-il temps de l'intégrer dans un sytème global d'éducation ?

« Laissez-les regarder la télé », s'écriait il y a trois ans un sociologue iconoclaste, en plaidant, dans un livre d'humeur à l'intention des parents, la cause du petit écran. L'auteur étant de nature provocateur, il fut sans doute comblé : son livre dérangea et son propos choqua. Au moment où les chaînes françaises épousaient avec fougue la logique commerciale, où Dorothée et sa bande prenaient d'assaut la Une et où les représentants de studios japonais recevaient, ébahis et ravis, des commandes vertigineuses de kilomètres de dessins animés enfouis dans leurs stocks, l'humeur des parents et des enseignants ne prêtait guère à l'indulgence. François Mariet fut qualifié de laxiste, d'irresponsable, d'irréaliste. Et Ségolène Royal put d'autant plus facilement se concilier quelques mois plus tard les bonnes grâces des parents en embrassant leur cause et en signant, en guise de manifeste contre une télévision de plus en plus perverse, un *Ras-le-bol des bébés zappeurs !*

Mais de quoi n'a-t-on pas accusé la télé ? On lui a imputé des maladies : troubles de la vue, altération du sommeil, crampes d'estomac (en fonction du suspense), maladie dite «de la grenouille» affectant les ligaments des jambes d'enfants mal installés devant le poste et même... occlusion des mâchoires, pressurées sans doute par les mains sur lesquelles les gamins, allongés sur la moquette, reposent leur menton.

On s'en est pris à ses effets sur l'alimentation et on l'a accusée de favoriser la carie dentaire et... l'obésité. Des psychologues l'ont tenue pour principale responsable de la baisse de capacité de concentration des élèves, lesquels zapperaient les cours comme ils zappent les images. D'autres ont craint des effets de panique et d'anxiété, tandis que les sociologues la pointent du doigt pour expliquer l'accroissement de la délinquance. *« Non seulement la télévision provoque la violence mais elle contribue au développement de l'alcoolisme et elle incite à la consommation de drogue, de tabac et à l'obscénité »*, déclarait un groupe d'étude de l'Académie américaine de pédiatrie en 1984. Et Liliane Lurçat, directeur de recherche au CNRS, continue de pourfendre, avec une belle constance, *« les effets barbarisants »* d'un petit écran à la violence *« contagieuse »*.

Pauvre télévision ! Pauvres enfants qui la regardent avec un plaisir infini et auxquels on s'emploie à donner un sentiment de culpabilité : *« Tu perds ton temps devant des âneries ! »* Pauvres parents qui la critiquent et la haïssent tout en lui confiant pendant des heures leurs bambins : *« Il faut bien le reconnaître, c'est la baby-sitter idéale ! »* Pauvres enseignants enfin, qui ayant eu tant de mal à admettre ne plus détenir l'apanage de la médiatisation des savoirs, la considèrent comme une rivale dangereuse mais reconnaissent l'urgence de s'en rapprocher : *« Quelle animation soudaine dans la classe quand je leur ai proposé de me parler de* Petit Ours brun *! »*

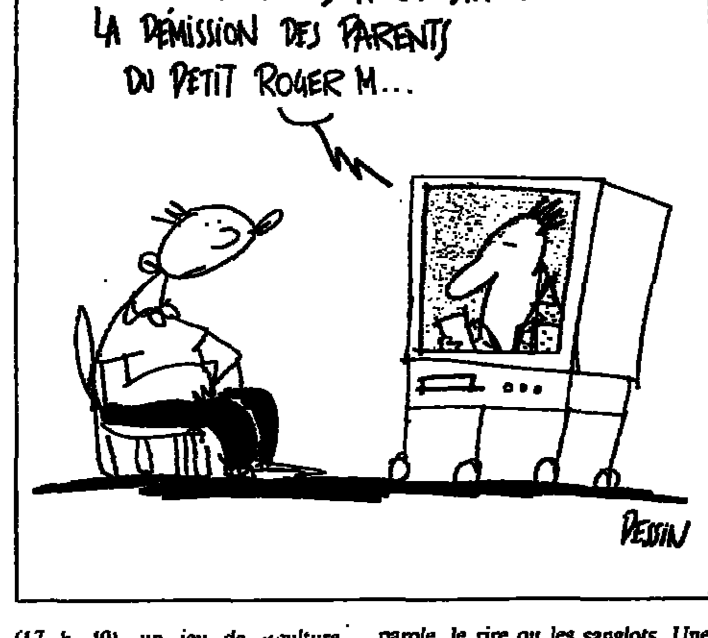
Peut-être serait-il temps, en effet, d'accepter pleinement la télévision et de l'intégrer enfin dans un système global d'éducation. Sans complaisance, mais sans hypocrisie ; avec intérêt et avec réalisme. En abandonnant les préjugés simplificateurs et certains postulats d'une autre époque qui ne concèderont jamais aux outils audiovisuels la légitimité culturelle de l'écrit. La télévision est bien là, son face-à-face avec les enfants quotidien. Qui songerait sérieusement à y mettre fin ?

Le grand choix des « kids »

« La question n'est pas tant de savoir ce que la télé fait à l'enfant que ce que l'enfant fait de la télé », affirme Pierre Corset, auteur avec Mireille Chalvon, responsable des productions « jeunesse » au sein des chaînes publiques, et Michel Souchon, directeur des études à la présidence d' Antenne 2-FR 3, d'un *livre didactique et très complet sur* l'enfant devant la télé. *« Car les potentialités de l'outil sont énormes. C'est un instrument de socialisation, une source inépuisable d'informations, un lieu d'apprentissage qui court-circuite, c'est vrai, la médiatisation de l'adulte, mais qui peut développer chez les jeunes des aptitudes intellectuelles insoupçonnées. »* A certaines conditions. Nous y reviendrons.

Mais feuilletons préalablement le supplément radio-TV du *Monde* pour prendre la mesure de l'inflation de l'offre de programmes destinés à la jeunesse. Là où les enfants des années 60 devaient se contenter, en s'en délectant, d'un rendez-vous quotidien avec Nounours, Nicolas et Pimprenelle, et d'un programme spécial le jeudi après-midi, les « kids » des années 90 ont aujourd'hui grand choix. TF 1 les cueille au saut du lit avec son « Club mini Zig-Zag » qui ouvre le feu dès 6 h 30. Dorothée est debout à 7 h 20 pour enchaîner une série de dessins animés (les Bisounours, Inspecteur Gadget, Super Ted, etc.); certains rebelles (rares) lui préfèreront « Canaille peluche » sur Canal Plus à la même heure, ou « Youpi ! » sur La Cinq qui embraye pour une heure et demie et les mettra en retard, tandis que les ados zapperont sur « Boulevard des clips » proposé par M 6. La 6 (qui ne dispose pas officiellement d'unité «jeunesse») est bien la seule d'ailleurs à ne pas les laisser dépourvus quand midi est venu : « Ma sorcière bien aimée (12 h 30) rappelle quelques souvenirs à leurs parents tandis que le « Cosby Show » (13 heures), en rediffusion, provoque le même tabac.

Dorothée et sa clique se repointent à l'heure du chocolat (16 h 40) tout juste avant « Youpi l'école est finie » (16 h 50) de La Cinq et sa ribambelle de dessins animés et peu avant « Giga » (17 heures), le magazine d'Antenne 2 dont raffolent les adolescents, « JEF » (17 h 30), la tranche variée conçue par FR 3 et « Zygomusic » (17 h 40), un jeu de «culture-clips» sur M 6. Un zapping parfaitement maîtrisé permettra ensuite aux petits malins de suivre les trésors de « Ça cartoon » sur Canal Plus, « La Petite Maison dans la prairie » sur M 6, « Une pêche d'enfer » sur FR 3 et surtout, oui surtout, de découvrir sur A 2 les nouvelles astuces de Mac Gyver, héros incontesté des enfants. Il s'agit ici d'un jour normal de la semaine et un inventaire scrupuleux exigerait que l'on prenne également en compte l'offre accrue du mercredi (6 h 20 sur TF 1, 5 h 30 *sur FR 3, 4 h 30 sur A 2 et La 5...)*, du samedi et du dimanche.



Au total, ce sont près de quatre mille heures annuelles d'émissions qui sont directement destinées à la jeunesse contre mille heures environ au cours de l'année 1975-1976 ! Deux facteurs-clés expliquent en partie ce changement. D'abord l'ouverture de l'antenne le matin, à partir de 1984, pour une tranche d'animation incluant quelques dessins animés à picorer avant l'école. Ensuite, la création des chaînes commerciales. Les coûts, il est vrai, sont des plus raisonnables, et certaines chaînes ont pu ainsi meubler à bon compte de nombreuses heures d'antenne. D'autant que ces programmes servent aussi d'appâts pour attirer, grâce aux enfants, le public des parents.

L'immensité du stock japonais

Mais la croissance quantitative ne doit pas masquer le formidable rétrécissement de la palette des genres. Les émissions d'éveil qui ont fait la richesse des chaînes de service public entre 1975 et 1985 ont toutes disparu. Plus de séquences d'incitation à la musique, au bricolage, à la comédie ou à la cuisine. Plus de jeux-concours *invitant à prendre les pinceaux ou* la plume pour inventer la suite d'une histoire. Aucune émission sur le plaisir de lire ou de découvrir l'art. Le dessin animé est devenu hégémonique, aseptisé et japonais.

« Quand la demande s'est faite pressante et que le marché international a explosé, explique Mireille Chalvon à qui les chaînes françaises doivent un récent redécollage du dessin animé français, *les Européens ont découvert l'immensité du stock japonais : séries très longues pour fidéliser, scénarios répétitifs mais habilement construits, suspense et grands sentiments, personnages aux traits européens, puisque la représentation idéale de la beauté implique là-bas une chevelure blonde et de grands yeux bleus, et tarifs défiant toute concurrence. L'occasion, pour certains acheteurs, était inespérée. »*

Sous-traités en Corée ou colorés dans de vastes ateliers à la main-d'œuvre peu qualifiée et aux salaires très bas, les dessins animés japonais utilisent un procédé limitant le nombre d'images à cinq ou sept par seconde au lieu de quinze à vingt. C'est ce qui leur donne ce rythme saccadé. Tout est d'ailleurs à l'économie : le décor est le plus dépouillé possible, les personnages y sont peu nombreux et se présentent de dos, chaque fois que cela est possible, pour éviter d'avoir à animer leur visage. Des visages de toute façon figés, où la bouche seule s'arrondit pour marquer la parole, le rire ou les sanglots. Une façon d'économiser le moindre dessin, les mouvements de la caméra, la musique et les bruitages compensant la pauvreté du trait.

L'internationalisation du marché a eu des répercussions immédiates sur le contenu des programmes. Pour être rentable, et exportable, une série doit éviter tout particularisme culturel excessif qui risquerait de se heurter à des difficultés de réception ou de traduction.

Indigence et stupidité

Enfin, à l'homogénéisation des programmes et à leur internationalisation, ajoutons deux phénomènes. D'une part, une dangereuse confusion des genres : où s'arrête le «plateau» animé par Dorothée et où commence la série interprétée par elle ? Où s'arrête le programme et où commence la pub lorsqu'une marque de jouet parraine l'émission qui le met en valeur ? Où s'arrête la série TV et où commence le dessin animé quand Zorro et Tarzan sévissent dans les deux genres ? D'autre part, une globalisation des tranches d'âge aboutissant à la disparition des émissions pour les petits. C'est qu'il faut ratisser large ! Fédérer le maximum d'audience, prévoir que les quatre-cinq ans regarderont l'émission conçue pour les huit-dix ans, lesquels n'accepteraient jamais l'inverse.

« Quelle erreur regrettable ! », estime Anne-Marie Meissonnier, productrice sur Canal J, la chaîne câblée pour enfants : *« Les tout-petits doivent avoir leur programme, un temps d'antenne spécifique, un domaine réservé, aussi étroit soit-il. Les chaînes généralistes ont tort de les négliger, même si c'est un peu la chance des chaînes thématiques. »* Les difficultés du câble en France ont empêché la chaîne de prendre son essor, mais le triomphe de ses modèles dans le monde (notamment Nickelodeon qui compte cinquante millions d'abonnés aux Etats-Unis) témoigne de la réalité d'un créneau.

Dommage que FR 3, qui a toujours, et à juste titre, bénéficié d'une cote de qualité en matière de programmes pour enfants se soit rendue aux arguments des chaînes commerciales en supprimant tour à tour son rendez-vous de 19 h 55 qui était un peu «la vitrine» du dessin animé français et la petite case de 17 heures qui avait fait connaître aux bambins *Petit Ours brun...*

Sans doute le service public semble-t-il vouloir relancer les efforts des deux chaînes à destination des jeunes. Mais cela ne saurait faire oublier l'indigence de nombreux programmes, la stupidité de certaines animations (Dorothée et son équipe ont battu, semble-t-il, tous les records), la pauvreté de séries achetées en vrac, au kilo. Comment absoudre une chaîne qui ne comprend qu'au bout de quelques semaines que les croix gammées dessinées sur les costumes des héros d'une série ont des relents de fascisme ?

Est-ce assez toutefois pour bannir la télé ? Pour nier sa participation active à l'éveil et à l'apprentissage des enfants de Goldorak, de Cousteau et de Mac Gyver ?

Non, le jeune téléspectateur n'est pas, devant le petit écran, un légume passif, amorphe, hypnotisé, sans réaction. *« C'est tout le contraire !*, affirme même Anne-Marie Meissonnier. *La torpeur n'est qu'apparente, car l'esprit carbure, gamberge, concentre toute sa attention pour essayer de comprendre l'histoire. C'est une gymnastique d'éveil formidable ! »*

Et puis l'enfant sait zapper ; jouer, dès deux ans, du magnétoscope et réagir aux sollicitations diverses de programmes interactifs : certaines notes de téléphone ou de Minitel en témoignent, tout comme l'affluence du courrier de participation aux concours, votes, ou programmes de dédicaces. Ce sont des voltigeurs qui volent de chaîne en chaîne, maîtrisent très vite les grilles de programmes, mettent en compétition présentateurs, décors, séries et gardent une liberté que n'ont pas les adultes, plus aisément captifs.

Non, la télévision n'atrophie pas non plus l'imaginaire des bambins. *« Encore faudrait-il que les adultes prennent le temps de pénétrer dans leur univers, s'intéressent aux personnages idéalisés, rassurent quand il y a lieu, expliquent, admirent »*, estime Anne-Marie Meisonnier qui juge sévèrement la démission des parents et leur parfaite ignorance de l'univers des enfants construit par la télé.

Une enquête, commandée par l'association Naître et grandir au Centre d'études et de communication de Dijon, a mis en valeur, en 1989, l'existence d'une véritable culture enfantine issue du dessin animé. Un savoir inouï, ignoré des adultes, et partagé par les quatre-douze ans. Une masse d'informations sans cesse renouvelée et étendue par des dessins animés nouveaux qui constitue la base d'un flot d'échanges important dans les cours d'écoles, d'immeubles ou de centres aérés, trait d'union efficace entre les enfants. L'ignorance de leurs instituteurs sidère d'ailleurs les petits, comme l'acuité de certaines connaissances accumulées hors école par les bambins stupéfie les enseignants.

La connivence des enfants avec les personnages de l'écran prouve que l'enfance a sa propre «opinion publique» et qu'elle est importante pour l'apprentissage de la vie sociale. Car cette culture sert de base de positionnement dans une collectivité.

Le poids des différences sociales

Egaux devant la télé ? Certainement pas. Car la famille, qui est sans aucun doute le principal facteur d'inégalité des chances des enfants face à l'école, a aussi une responsabilité primordiale sur l'apport que peut fournir le média. *« C'est au prix de dialogues patients, d'encouragements de l'enfant à exprimer ses craintes ou ses enthousiasmes, à verbaliser, à prendre l'habitude de raconter des histoires construites, que la télévision sera éducative*, note Pierre Corset. *Car elle peut être alors une formidable source d'ouverture et de connaissances. »* Mais il est symptomatique d'observer le poids des différences sociales sur la consommation télévisuelle.

Une étude réalisée à Rennes en 1987 par Erik Neveu et Jean-François Guézou a démontré de spectaculaires corrélations entre le niveau de diplôme de la mère et l'appréciation de certains programmes. Les jugements enfantins très favorables sur le feuilleton Tarzan s'établissaient à 23 % là où la mère était titulaire d'un CEP/CAP, fléchissaient à 14 % lorsqu'elle détenait un BEP ou un bac et s'effondraient à 4 % chez les enfants dont la mère avait atteint un bac + 2 ! Et si 12 % des enfants d'enseignants regardaient « L'école des fans », le chiffre passait à 30 % dans les familles dont le père était ouvrier spécialisé.

Le milieu éducatif a mis du temps à accepter l'idée d'une télévision-école parallèle, et à considérer sérieusement l'idée d'une transmission partagée des connaissances. *« Il faudrait modifier le rôle même de l'éducateur*, insistent Pierre Corset, Mireille Chalvon et Michel Souchon. *Il sera moins dispensateur de connaissances, puisque la télévision y pourvoit en partie, que chargé d'aider les jeunes à se les approprier en un savoir cohérent... On ne forme plus l'enfant pour l'introduire ensuite dans la société. C'est la société qui vient à lui précocement par l'intermédiaire de la télévision. Il faut lui apprendre à y vivre sans l'accepter passivement. »*

Olivier Gagnier, qui s'était largement impliqué, au début des années 80, dans l'expérience «Jeune téléspectateur actif» initiée par des enseignants, et qui dirige aujourd'hui la mission à l'audiovisuel au sein du ministère de l'éducation nationale, partage en partie cette approche. Et si le problème de l'équipement audiovisuel des établissements a fait selon lui de larges progrès, l'accent doit désormais être mis, dit-il, sur la formation des maîtres à l'audiovisuel.

Directrice d'école maternelle à Saint-Etienne, Colette Rayet n'a pas attendu un quelconque mot d'ordre pour prendre en compte la télé. Son école possède depuis longtemps magnétoscope et caméscope, propose des ateliers TV et apprend aux enfants l'art de choisir et d'observer. *« Ce serait criminel*, dit-elle, *que des éducateurs refusent de prendre en compte ce qui constitue aujourd'hui l'essentiel de leur bagage culturel. De la même façon qu'on ne balance pas un enfant à la piscine sans lui apprendre à nager, on n'expose pas un enfant devant le poste sans lui apprendre à regarder. »*

Question de liberté.

ANNICK COJEAN

Prochain article :

Le chemin de croix des « sages »

Les jeunes et leur télévision

Médiamétrie, *Diapason* et l'INA ont publié cet été les résultats d'une étude destinée à explorer l'univers des jeunes de huit à seize ans et basée sur une enquête auprès de trois mille enfants et réalisée en trois vagues entre 1987 et 1988.

1) Equipement

La télévision est intégrée de façon massive à l'univers des jeunes. Ils ont pratiquement tous accès à la télévision (96,6 %) et les foyers avec enfants sont souvent les mieux équipés.

Près de la moitié d'entre eux (45,1 %) *trouvent au foyer* plusieurs récepteurs et près d'un quart (23,7 %) disposent d'un poste qui leur est personnellement attribué.

27,1 % d'entre eux ont accès à un magnétoscope, les enfants en étant les principaux utilisateurs dès onze ans.

2) Habitudes d'écoute

69 % des jeunes regardent la télévision presque quotidiennement (75,1 % des quatorze-seize ans). Leur durée d'écoute moyenne est de deux heures trente par jour.

Les *«gros consommateurs»* de télévision ont aussi tendance à consommer plus de presse que la moyenne.

Les plus jeunes regardent la télévision surtout le matin avant l'école et pendant la journée du mercredi et ils consomment essentiellement les émissions destinées à la jeunesse. Leurs aînés la regardent à partir de 18 heures et durant le week-end, leurs goûts se rapprochant de ceux des adultes.

TF 1 est la chaîne préférée (particulièrement appréciée par *les enfants d'agriculteurs* et par les filles), suivie de La Cinq (plébiscitée par les plus jeunes et les enfants d'employés).

3) Vœux

Invités à établir une hiérarchie dans leurs vœux en matière de programmes, ils citent d'abord les films de cinéma (66,8 %), les émissions sur les animaux (63,1 %), les vidéo-clips (62,8 %), les dessins animés (57,1 %). Leurs goûts évoluent cependant avec l'âge : les huit-dix ans plébiscitent les dessins animés et les émissions sur les *animaux. Les quatorze-seize ans* veulent des films et des clips.

4) Publicité

63,5 % des jeunes reconnaissent bien aimer la publicité *«qui donne envie d'acheter des choses»* et *«qui permet d'être à la mode»*. Mais plus de la moitié *d'entre eux estiment que son* influence est trop forte, et, s'ils sont moins d'un quart à déclarer qu'elle *ne sert à rien*, ils sont encore moins nombreux (19,8 %) à lui accorder leur confiance, en affirmant qu'on n'en fait que pour les bons produits.

Bibliographie

Sur le thème des rapports entre les enfants et la télévision, on consultera avec intérêt les ouvrages suivants :

L'Enfant devant la télévision des années 90, de Mireille Chalvon, Pierre Corset et Michel Souchon. Casterman, 1991.

Le Petit Ecran et l'école, de Marguerite Chaillet. A. Colin-Bourrelier, 1986.

Enfants de l'image, de Marie-José Chombart de Lauwe et Claude Bellan. Payot, 1979.

Les Jeunes et leur télévision, de Pierre Corset, Marie-Claire Gruau et Caroline Roussel. Documentation française, 1991.

A cinq ans seul avec Goldorak et *la Violence à la télé : l'enfant fasciné*, de Liliane Lurçat. Syros, 1981. Syros, 1989.

Laissez-les regarder la télé, de François Mariet. Calmann-Levy, 1989.

Se distraire à en mourir, de Neil Postman. Flammarion, 1986.

Le Ras-le-bol des bébés zappeurs, de Ségolène Royal. Laffont, 1989.

Citons aussi les études ou articles suivants :

L'Offre de programmes pour les jeunes, de Pierre Corset et Anne-Marie Meissonnier. Étude de 1991 commandée par le ministère de la culture et de la communication.

La Télévision à la porte de l'école, les instituteurs et la télévision, de Josette Sultan et Jean-Paul Satre. La Documentation française-INA, 1981.

Télévision pour enfants : état des lieux, d'Erik Neveu : Communications n° 51, Seuil 1990.

Le Monde

EDUCATION • CAMPUS

Sauve qui peut les profs...

V. – Les instits : la famille éclatée

Après l'analyse générale du malaise des enseignants (*le Monde* du 21 novembre), du choc de l'entrée dans la carrière (*le Monde* du 28 novembre), de la situation aléatoire des maîtres auxiliaires (*le Monde* du 5 décembre), du désarroi des enseignants du technique (*le Monde* du 19 décembre), nous poursuivons notre enquête sur les profs en mettant le projecteur sur les instituteurs, qui fournissent encore les plus gros bataillons d'enseignants.

LES gens heureux n'ont pas d'histoire et ne font guère parler d'eux. Les 340 459 instituteurs, dans leurs 62 981 écoles élémentaires et maternelles, nageraient-ils dans le bonheur ? C'est évidemment beaucoup dire, mais, comparés à leurs collègues du secondaire, les « instits » gardent le cap et affichent une relative sérénité. Leur dernière grande mobilisation collective contre l'instauration d'un nouveau statut de maître-directeur remonte à 1987. Mais depuis ces manifestations bruyantes et colorées, menées tambour battant par les premières « coordinations » apparues dans le milieu enseignant, rien ou presque n'est venu troubler l'ordonnance tranquille des classes primaires.

Les bouleversements de fond inscrits dans la réforme entamée à la rentrée *1991* – et qui touche depuis cette rentrée l'ensemble des écoles – n'ont provoqué ni refus ni opposition franche. Pourtant, la mise en place des cycles pédagogiques remet en cause le principe sur lequel repose encore tout l'édifice de l'école primaire : l'instit est seul maître à bord dans sa classe. Mais à l'heure de la mise en œuvre les maîtres du primaire gardent la tête froide.

Pour obéir au nouveau credo ministériel qui suppose travail en équipe, concertation et enseignement individualisé, toutes choses qui constituent déjà l'ordinaire dans bien des écoles, les maîtres iront à leur rythme, n'en déplaise au ministre. *« Les plus réticents, qui sont souvent les plus âgés, s'y mettent doucement, mais ils s'y mettent, même s'ils clament haut et fort qu'ils en ont vu d'autres »*, analyse un inspecteur de l'éducation nationale (IEN) de la région parisienne.

Révolution pédagogique

« Depuis vingt ans, on assiste à une véritable révolution pédagogique dans les écoles, sur le terrain comme dans les textes officiels, dit un autre inspecteur. *C'est d'ailleurs la première fois qu'un ministre réclame aux instituteurs qu'ils alignent leur pratique sur celle des moins conservateurs d'entre eux. Mais d'une école à l'autre on change totalement d'univers. Dans la plupart des écoles situées dans les zones les plus difficiles où se retrouvent les instituteurs les plus jeunes, le travail en équipe, les cycles ou la pédagogie de projet sont des réalités déjà rodées, bien éprouvées. Ailleurs, on en est encore à discuter du bien-fondé de ces nouveaux principes. »*

Dans l'école primaire de Chantal, située dans la ZEP (zone d'éducation prioritaire) de Vaulx-en-Velin (Rhône) par exemple, *« on n'a pas attendu Jospin pour travailler autrement, organiser des réunions et élaborer des projets »*. Sur les sept instituteurs de l'école, quatre sont d'actifs militants de l'ICEM (Institut coopératif de l'école moderne), autrement dit le mouvement Freinet. *« Un mouvement pédagogique, c'est surtout l'occasion de confronter sa pratique et d'échanger des idées avec d'autres instituteurs »*, prévient Chantal, qui ajoute : *« Il y a longtemps que les instits Freinet ont rangé leurs imprimeries... »*

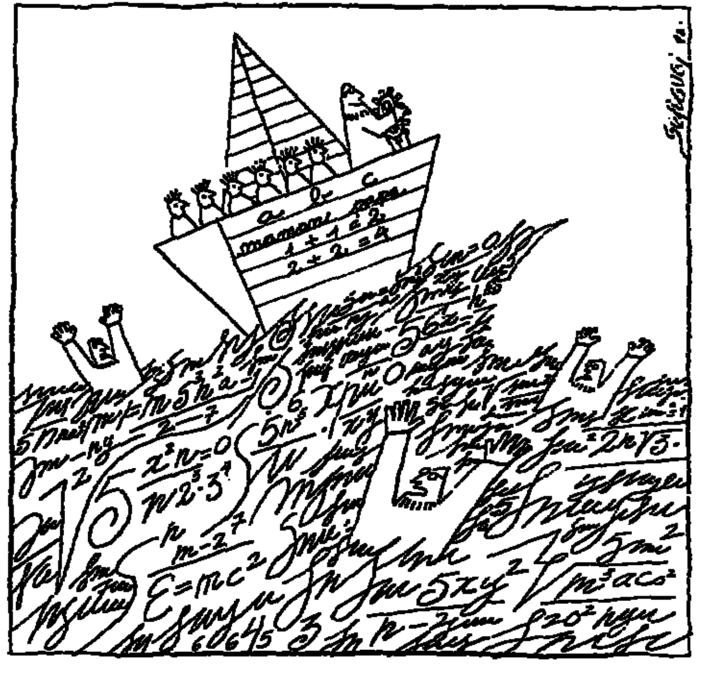
Ce regroupement insolite n'est pas le fruit du hasard. Les quatre instituteurs de Vaulx-en-Velin appartiennent à la même génération, recrutée sans formation au début des années 1970. *« Nous étions tous débutants, totalement démunis devant ces gamins qui vivaient dans une cité de transit à qui il fallait apprendre à lire et à écrire*, raconte Chantal. *Le travail d'équipe qui perdure aujourd'hui est né de ce dénuement. »* Mais Chantal, qui fait *« un peu de recherche et de formation »*, qui passe une bonne partie de ses vacances d'été avec les militants de l'ICEM et qui était, il y a deux ans encore, responsable syndicale au SNI (tendance École émancipée) ne se sent guère représentative de sa profession...

Le collège repoussoir

Conscient de la formidable hétérogénéité de la grande famille du primaire, le ministre de l'éducation nationale a choisi la méthode douce pour faire passer sa réforme. L'envoi personnalisé de documents de cadrage, l'octroi d'une heure hebdomadaire prise dans le temps de service pour la concertation par exemple, sont autant de « premières » et des contreparties fort appréciées à l'effort demandé.

Les instituteurs sont pratiquement unanimes, même s'ils attendent toujours des moyens supplémentaires ainsi qu'une vraie politique de formation : la « réforme Jospin » va dans le bon sens. Et ces trois instituteurs parisiens, tous syndiqués à FO, qui refusent avec véhémence *« le principe des projets d'école »* comme l'ouverture de l'école aux *« partenaires »*, et notamment aux parents, et qui ont été jusqu'à refuser les 500 livres octroyés par la Ville de Paris dans le cadre de son Plan-lecture, *« parce que la bibliothécaire dépêchée sur les lieux n'avait même pas le bac »*, font plutôt figure d'exception.

Eric, instituteur depuis dix ans à l'école du Chat perché de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), marié à une institutrice, le déclare sans détour : pour rien au monde il ne laisserait



sa place pour enseigner dans un collège. Et sa collègue, de quelques années son aînée, opine : *« Même pour dix heures d'enseignement en moins et un meilleur salaire. »* Tous deux mettent en avant le travail en équipe dans une unité plus petite, l'impression d'avoir *« une vision d'ensemble sur la scolarité des enfants »*, de pouvoir agir *« à la base, avant que ne surviennent les difficultés scolaires »*.

Seulement 400 instituteurs ont l'an dernier tenté le CAPES interne pour devenir professeurs. Les maîtres du primaire mettent volontiers en avant l'absence de mobilité professionnelle et le caractère routinier du travail pour expliquer la crise des vocations et les difficultés de recrutement... mais quand ils sont instits, ils préfèrent le rester.

Il est vrai que les trois quarts des instituteurs en poste sont titulaires du seul baccalauréat et ne peuvent accéder aux concours du CAPES. Mais les jeunes générations, recrutées avec au minimum un DEUG et très souvent une licence, voire un diplôme plus élevé (c'est le cas d'environ le tiers des normaliens aujourd'hui), *ne sont pas plus mobiles*. *« Je m'étais donné dix ans pour faire le tour du métier et changer d'orientation professionnelle*, dit une institutrice de Créteil. *Je rempile pour la treizième année et je n'ai aucun débouché. Hormis devenir prof, mais le jeu n'en vaut vraiment pas la chandelle. »*

Roseline, vingt-huit ans, titulaire d'une double licence de lettres et d'espagnol, a choisi en 1989 de *« faire instit »*. Peur de se frotter au concours du CAPES, crainte d'un départ forcé hors de la région parisienne, souvenirs mitigés d'une scolarité secondaire *« un peu chaotique »*, elle évoque des sentiments mêlés pour justifier son choix. L'envie *« de travailler avec des enfants »* est essentielle pour elle, comme pour tous les maîtres de sa génération. Non pas qu'ils négligent les apprentissages, mais la relation profonde, intime avec les enfants est sans doute, pour eux plus que pour leurs aînés, une préoccupation centrale.

Comme beaucoup d'autres instituteurs de sa génération, Marie, institutrice à Lyon, a vaguement caressé l'idée du professorat en sortant de la fac avec sa licence d'anglais. Plongée d'entrée de jeu dans une classe, elle a finalement trouvé ses marques et abandonné l'idée de passer les concours. *« Malgré les concours internes, je n'ai plus du tout envie de devenir prof*, dit-elle. *Le travail d'instit est plus facile, plus valorisant parce qu'on en voit les résultats immédiats. »*

La première école de masse

« Nous ne sommes pas non plus, renchérissent des instituteurs d'une école parisienne, *confrontés comme les profs au changement du public d'élèves. Et pour cause, puisque nous avons toujours accueilli tout le monde, sans distinction ! »* De fait, dans les dix ou vingt dernières années, les missions de l'école primaire n'ont pas fondamentalement changé. Elle est et elle reste aujourd'hui la première « école de masse », même si, sur ce terrain, le collège lui fait désormais concurrence.

Est-ce pour cette raison que les instituteurs envisagent avec une surprenante sérénité la question, lancinante dans le secondaire, du « niveau » des élèves, comme le montre une enquête récente ? Outre qu'ils sont quasi unanimes (93 %) à juger leur métier *« intéressant »*, les trois quarts d'entre eux estiment le niveau de leurs élèves satisfaisant ou très satisfaisant, ce qui n'est le cas que de 45 % des professeurs du secondaire. Et plus de la moitié des instituteurs estiment que, d'une façon générale, l'enseignement en France se porte plutôt bien, contre seulement 36 % des enseignants du secondaire (1).

Reste qu'il est très difficile aujourd'hui de parler « des » instituteurs. D'abord parce que le phénomène urbain et les problèmes qui lui sont liés, malaise des banlieues, échec scolaire, ont fini par occulter le caractère encore très rural de l'école primaire en France. Or 40 % des écoles primaires ont moins de 50 élèves et une école sur cinq ne comprend qu'une seule classe. Les classes uniques représentent encore un peu moins de la moitié des écoles de l'académie de Toulouse, le tiers de celle de Grenoble, de Besançon, ou de Clermont-Ferrand.

Ensuite, parce qu'en moins de vingt ans la grande famille des instits a volé en éclats. Alors qu'il est resté très longtemps homogène, soudé par des idéaux communs sous la bannière protectrice du SNI, le corps des instituteurs est aujourd'hui un véritable patchwork où se côtoient générations, styles de vie, origines sociales et scolaires variées *(voir encadré)*.

Une position de repli

Les jeunes générations d'instituteurs ont souvent choisi le métier d'instituteur faute de mieux, ou pour échapper à une période de chômage ou comme position de repli après un échec dans leurs études. *« Sur ma promotion à l'EN*, raconte Sylvie, recrutée il y a trois ans, *nous n'étions que deux ou trois à avoir choisi d'être instit avant d'entrer à la fac. Le nombre d'anciennes infirmières était aussi impressionnant. Un contexte aussi délétère n'était pas très stimulant pour la poignée d'élèves vraiment motivés. »* Rien de surprenant à ce que ces maîtres, qui ont dû, dans la confusion générale, s'inventer une identité professionnelle (alors qu'elle était donnée d'emblée à leurs aînés), aient vu d'un très mauvais œil l'arrivée en 1986 dans les écoles normales *« des femmes de quarante ans ayant élevé trois enfants »*, dispensées, pour cette raison, d'être titulaires du DEUG pour passer le concours. Et les mêmes attendent aujourd'hui avec inquiétude leurs futurs collègues « professeurs d'école ».

Eric, de Cergy-Pontoise, est de ceux-là. Il a choisi d'être instituteur et trouve même de plus en plus de satisfaction dans l'exercice de son métier, après dix années d'expérience. Avec ses 8 600 francs mensuels, *« y compris l'indemnité de logement »*, il ne s'estime *« pas trop mal payé »*. *« Mais rien n'ira plus »*, prévient-il, quand à partir de l'an prochain des jeunes sortant de l'IUFM vont démarrer dans le métier avec un salaire identique au sien. Dans les prochaines années et plus encore à partir de l'an 2000, le renouvellement du corps des instituteurs va s'accélérer au rythme de 11 000 à 13 000 nouveaux maîtres par an, et autant de départs en retraite.

Ce bouleversement sans précédent n'inquiète pas seulement les instituteurs déjà en poste comme Eric. Les responsables du SNI, le syndicat majoritaire miné par une hémorragie sans précédent de ses adhérents, s'inquiètent eux aussi : *« Le SNI a peu ou prou réussi à se maintenir comme syndicat des instituteurs*, lâche un de ses secrétaires nationaux, Jean Michel Laxalt. *Mais sera-t-il celui des professeurs d'école ? »* Une interrogation impensable il y a encore quatre ou cinq ans qui prouve bien qu'une page est définitivement tournée dans l'école primaire.

CHRISTINE GARIN

(1) « Le métier d'enseignant », enquête SOFRES-ministère de l'éducation nationale, avril 1991.

La semaine prochaine : **Les universitaires**

La fin de la consécration

Les changements successifs dans l'organisation de la formation – douze réformes entre 1979 et 1985 et pas moins de 38 textes officiels différents – et l'arrivée d'une nouvelle race d'instituteurs, plus bourgeois et *plus diplômés*, ont beaucoup contribué à désacraliser le métier. *« Etre instituteur*, fait remarquer la sociologue Viviane Isambert-Jamati, *ce n'est plus une consécration. C'est une activité importante, assez souvent satisfaisante, mais une activité comme les autres. (1) »*

Les plus âgés des maîtres ont *été cueillis après la classe de* troisième et ils ont achevé leur scolarité secondaire à l'école normale. Ils représentent encore une part importante du corps, notamment dans les département du Sud où 40 % des maîtres sont âgés de plus de quarante-cinq ans. Ces recrutés *« à bac moins trois »*, selon l'expression d'un de ces anciens, côtoieront l'an prochain dans leurs écoles, les sortants des Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), titulaires au minimum d'une licence, recrutés par l'éducation nationale à bac + 5 et drapés du titre nouveau de « professeur des écoles ». Formidable mutation.

La plupart des quadragénaires ont été recrutés dans l'urgence, à la fin des années 60, quand les recrutements parallèles à l'école normale se sont multipliés. Ils ont échappé à toute formation initiale, et la formation continue, obtenue à l'arraché par le SNI en 1972, a été leur seule bouée de secours. Les « trentenaires » sont passés par l'école normale où la plupart ont préparé un DEUG spécifique, non monnayable à l'Université. Les plus jeunes enfin, ont fait leur premières armes dans l'enseignement supérieur avant d'intégrer l'école normale. La prochaine génération sortira des IUFM et sera titulaire d'une licence comme les futurs professeurs certifiés du secondaire.

L'arrêt en 1973 du recrutement après la troisième a effectivement sonné le glas d'une époque où l'entrée à l'école normale était synonyme d'ascension sociale. Dans la période *précédente*, pour les bons élèves d'origine modeste, l'école normale était la seule issue possible pour poursuivre des études et « aller jusqu'au *bac* ». *Le changement de perspective* est total.

Une enquête réalisée en décembre 1988 auprès des élèves de six écoles normales (2), montre que 62 % sont des enfants de cadres, *10 % seulement des enfants* d'ouvriers. Un tiers ont alors un diplôme supérieur au DEUG, et pour un sur cinq, le choix du métier d'instituteur est une position de repli après une première expérience professionnelle. Une autre enquête, réalisée sur les élèves des deux écoles normales parisiennes (3), fait ressortir qu'entre 1974 et 1984 les normaliens issus des classes *supérieures étaient deux fois* plus nombreux que dans la période précédente, où ceux d'origine modeste constituaient le groupe majoritaire.

Les sociologues ont analysé avec précision *« ce lent embourgeoisement »* du métier d'instituteur, pour reprendre l'expression d'Ida Berger. *« Il y a deux générations*, fait remarquer de son côté Viviane Isambert-Jamati, *il était presque inconcevable qu'une même famille produise un médecin, un ingénieur, un professeur et un instituteur, ce ne l'est plus aujourd'hui. »*

Ch. G.

(1) *Instituteurs et professeurs dans la France d'aujourd'hui*, par Viviane Isambert-Jamati, article à paraître aux éditions INRP-L'Harmattan.

(2) *Les Futurs Instituteurs à l'école* par Jacqueline Freyssinet-Dominjon, Université Paris-I, Décembre 1988.

(3) Voir *Instituteurs, un coup au moral*, par Frédéric Charles, Ramsay, septembre 1988.

L'éducation s'oriente vers l'entreprise

En créant une commission nationale éducation-professions ministère, patronat et syndicats renforcent leur partenariat

LANCÉ non sans fracas dès son arrivée à l'hôtel Matignon par Mme Edith Cresson, le débat sur les relations éducation-entreprises, sur l'apprentissage et l'alternance rebondit en ce début d'année 1992. Avant la table ronde qui doit réunir, fin janvier, gouvernement, collectivités locales et partenaires sociaux et doit consacrer un développement important des formations en alternance, chacun, à l'évidence, s'efforce de marquer son territoire.

Le ministre de l'éducation, M. Lionel Jospin, en a fourni la preuve, *lundi 6 janvier*, en précisant à nouveau son attitude dans un entretien publié par la lettre *TGV* d'information du ministère : *« Il n'y a de notre côté aucune réticence à ouvrir davantage les formations aux réalités des entreprises dans le respect des compétences de chacun. Les entreprises ont leur place en matière d'information, donc dans l'orientation. Elles l'ont dans l'alternance et l'apprentissage, puisqu'elles en sont partie prenante. »* Joignant le geste à la parole, le ministre de l'éducation nationale et le secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, M. Jacques Guyard, sont parvenus à un accord, lundi 6 janvier, avec les représentants des organisations d'employeurs (Conseil national du patronat français, Conseil général des petites et moyennes entreprises et Union professionnelle artisanale) et des organisations de salariés (CFDT, CGC, CFTC, CGT et FO) pour établir un *« partenariat solide, dans tous les domaines »*, entre l'éducation et les professions.

Cet accord, qui se situe dans le prolongement de l'accord interprofessionnel du 3 juillet 1991 et qui a été précédé de négociations durant l'automne, traduit la volonté de part et d'autre de mieux articuler l'ensemble des formations initiales, secondaires et supérieures, avec les besoins et les attentes des entreprises.

Pour y parvenir, le ministère et les partenaires sociaux ont ainsi décidé de créer une commission nationale éducation-professions placée sous la présidence du ministre de l'éducation nationale et qui comprendra quinze membres : cinq représentants des organisations d'employeurs, cinq représentants des organisations de salariés et cinq membres qualifiés (le directeur du CEREQ, le président du haut comité éducation-économie, un inspecteur général de l'éducation nationale, un représentant de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) et un représentant du ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle), afin que les réflexions menées pour la formation initiale ne soient pas déconnectées de celles conduites pour la formation continue).

Offrant un cadre de négociation plus formel que celui du haut comité éducation-économie, mais moins lourd que celui du Conseil supérieur de l'éducation, cette nouvelle commission nationale devrait, de l'avis des partenaires sociaux, constituer une instance de concertation efficace, un peu à l'image de ce qui s'est mis en place dans le domaine de la formation continue. La commission, espère-t-on rue de Grenelle, devrait être formellement créée rapidement, avec une structure légère, et pourrait tenir sa première réunion dès le mois de février.

Dès à présent, l'ensemble des partenaires sont parvenus à un accord de principe : la commission aura *« vocation à traiter toutes les questions qui présentent un intérêt commun pour l'éducation nationale et les professions »*. Et ils ont dégagé quatre thèmes prioritaires de travail. Tout d'abord l'amélioration de l'orientation professionnelle des jeunes grâce au développement, en partenariat, de l'information sur les métiers.

GERARD COURTOIS et JEAN-MICHEL DUMAY

Lire la suite page 16

SOURCES

Filles, encore un effort !

ALLEZ LES FILLES !
de Christian Baudelot et Roger Establet,
Seuil, 244 p., 110 F.

Malgré les apparences, MM. Christian Baudelot et Roger Establet ne sont pas d'incorrigibles optimistes. Déjà en 1989, alors que se multipliaient les pamphlets pour dénoncer la faillite du système éducatif français, ils publiaient *Le niveau monte*. Aujourd'hui, ils récidivent avec *Allez les filles !* et démontrent que l'institution scolaire, jugée archaïque par certains, inadaptée au monde du travail par d'autres, a réussi sans bruit une prouesse : permettre la mixité et par là même l'égalité entre garçons et filles. Certes, rien n'est gagné, car l'école apparaît décalée, en avance même, par rapport à la société civile, où l'égalité n'est pas assurée tant sur le plan de l'emploi que sur celui des mentalités.

L'affaire avait mal commencé. Ainsi, le 26 juillet 1883, le *Mémorial d'Amiens* affirme que *« les femmes savantes sont des exceptions, comme les femmes à barbe, mais plus rares »*. A la fin du dix-neuvième siècle, les candidates au baccalauréat font figure d'exceptions. Aux épreuves écrites de 1887, on repère deux robes sur une centaine de présents. Et encore la seconde était-elle une soutane (1) ! *« Pour l'instruction des femmes*, écrivent MM. Baudelot et Establet, *le grand siècle, c'est le vingtième. »*

En 1900, l'Université compte 624 étudiantes pour 27 000 étudiants. En 1971, elles rattrapent les garçons. En 1990, elles sont 520 000, soit 70 000 de plus que leurs camarades masculins. Durant cette période, la percée des filles au sein de l'institution scolaire est lente et régulière. Mais inexorable, alors que le développement de la scolarité masculine est sensible aux événements extérieurs, connaissant de brusques récessions lors des guerres et des crises économiques.

Meilleurs résultats au bac

Cet aspect quantitatif appelle une analyse plus fine. Dépouillant les résultats scolaires des élèves de la maternelle à l'université, les deux sociologues concluent que les filles l'emportent aujourd'hui sur les garçons aux quatre étages de l'édifice scolaire. Elles sont plus nombreuses à traverser l'école primaire dans les temps, quittent moins souvent l'enseignement général pour le professionnel ou l'apprentissage. Un garçon sur trois n'atteint pas la classe de quatrième, contre une fille sur cinq. Enfin, elles obtiennent de meilleurs résultats au baccalauréat, puisque 42 filles sur 100 l'empochent contre 32 % des garçons. Cet écart de dix points joue essentiellement dans les filières générales, d'où l'accès au dernier étage de la fusée : les étudiantes sont plus nombreuses que les étudiants.

Cette évolution n'est pas particulière à la France. Le phénomène est mondial, apparaissant dans des pays à niveau de développement comparable. Les statistiques ne portent pas trace des différences culturelles : ainsi, le Koweït et les Emirats arabes unis parviennent à des suprématies féminines remarquables dans l'enseignement supérieur. Inversement, le Japon, la Suède et l'Allemagne sont loin d'avoir égalisé les chances des filles et des garçons.

Cependant, la suprématie féminine, évidente dans l'accès à l'enseignement supérieur, n'a pas supprimé l'hégémonie des garçons, *« maîtres des filières techniques les plus prometteuses de pouvoir et de revenus »*. Nulle part les filles n'ont mis à bas cette domination. Même dans les pays où l'égalité d'accès à l'enseignement supérieur est le mieux assurée, les écarts d'orientation n'ont pas disparu. Pour MM. Baudelot et Establet, *« les idées et les comportements n'ont pas suivi les transformations institutionnelles »*.

En France, contrairement aux garçons, les filles n'osent pas s'engouffrer dans la série scientifique C. Elles n'y représentent aujourd'hui qu'un tiers des élèves. La traditionnelle opposition entre littéraires et scientifiques s'incarne aujourd'hui dans un match filles-garçons. Ainsi, il y a plus de bachelières que de bacheliers, mais dans des filières littéraires dévaluées, alors que les garçons décrochent des bacs plus avantageux.

« Jamais les orientations ne sont à hauteur des réussites, indiquent les auteurs, *les mécanismes d'orientation sont toujours défavorables aux filles. »* En effet, l'idée classique selon laquelle elles seraient moins douées que les garçons pour les mathématiques n'est qu'un stéréotype. Elles obtiennent les mêmes résultats que leurs condisciples masculins en mathématiques au primaire, au collège et en seconde. Pourtant, elles sont moins nombreuses à s'orienter dans les séries scientifiques.

Pour MM. Baudelot et Establet, l'explication est culturelle : à résultats scolaires équivalents, les filles s'estiment moyennes ou mauvaises, les garçons excellents. Devant l'obstacle, elles hésitent et abdiquent. Elles organisent leur scolarité sur la base de valeurs et de modèles de comportement autour desquels elles ont été invitées à construire, très tôt, leur identité sociale. *« La partie se joue à trois : école, famille, entreprise »*, concluent les auteurs. La première a permis la reconnaissance publique des capacités féminines. En matière de mixité, elle est un foyer d'innovation sociale, très en avance sur la famille et l'entreprise. MM. Baudelot et Establet dénoncent l'inertie des entreprises, incapables de promouvoir des modèles d'organisation compatibles avec les exigences de la vie familiale des femmes, dernier foyer de résistance.

Cette évolution est inéluctable, car, ainsi que le rappellent les deux sociologues, tout retour est impossible. Les crises économiques ont permis de tester la pérennité de cette évolution. Certes, le chômage a touché durement les femmes. Mais il n'y a eu ni retour des femmes au foyer, ni diminution de la population active féminine, ni encore régression de la mixité dans l'institution scolaire.

M. A.

(1) ***Histoire de la scolarisation des filles***, **de Françoise Lelièvre et Claude Lelièvre, éditions Nathan, 272 p., 150 F.**

Universités sur écran

La liaison vidéo interactive entre Lille et Dunkerque : une expérience originale d'enseignement universitaire à distance

FÉBRILITÉ, excitation, inquiétude : en cet après-midi de décembre règne, pour une vingtaine d'initiés, une atmosphère de « première » sur le campus de Villeneuve-d'Ascq. Pour la première fois, en effet, on va utiliser des réseaux de vidéocommunication pour effectuer un cours entre deux sites universitaires distants de 80 kilomètres.

A Dunkerque, sur l'un des quatre pôles de la toute nouvelle université du Littoral, le professeur Villemot commence son cours devant un amphi de deux cents étudiants de premier cycle scientifique. Non sans humour, il a choisi pour thème : « La fibre optique comme support de communication ». Filmé en direct, il est suivi simultanément au centre de ressources techniques de l'université Lille-I, à Villeneuve-d'Ascq, avec lequel il peut communiquer par vidéo en temps réel. C'est tout l'intérêt du dispositif : Dunkerque, qui était, il y a encore quelques mois, une antenne de l'université de Lille, ne dispose pas des laboratoires, des équipements sophistiqués et des possibilités de travaux pratiques que peut offrir aux étudiants la capitale régionale.

Grâce à la vidéotransmission, M. Villemot va illustrer son cours en utilisant des images envoyées et commentées depuis Lille. A-t-il besoin, après quelques éléments de cadrage général, de donner à ses étudiants une idée concrète des utilisations possibles de la fibre optique ? Ceux-ci pourront instantanément participer, comme s'ils étaient sur place, à une visite guidée, interactive, du laboratoire de réseaux câblés de Villeneuve-d'Ascq. Avec la possibilité, tout comme l'enseignant dunkerquois, d'interrompre les explications données depuis Lille, de poser des questions et de dialoguer.

Plus intéressant encore, les étudiants peuvent participer, depuis Dunkerque, à des « télé-manipulations » de matériels scientifiques, sorte de travaux pratiques à distance. Sur un grand écran installé dans leur amphi, des chercheurs ou opérateurs lillois leur expliqueront comment fonctionne un banc de montage de connectique, une polisseuse optique ou une soudeuse. Si elle ne permet évidemment pas d'abolir la distance et d'avoir un usage direct de ces équipements, la vidéotransmission ne manque pas d'intérêt : gros plan, arrêt sur image, décomposition de tel processus, le tout avec une parfaite visibilité pour l'ensemble des étudiants. Et surtout possibilité de dialogue permanent entre les deux sites. Grâce à la liaison large bande, images, son et données transitent simultanément dans les deux sens.

Les étudiants dunkerquois se sont d'ailleurs bien gardés d'exploiter une telle souplesse dès ce premier cours expérimental. *« C'est pas mal*, devait lancer l'un d'entre eux à la fin de l'amphi, *mais c'est un peu rapide. On ne peut pas, en même temps, se fixer sur le cours, sur l'écran et prendre des notes. »* Ce réalisme rejoint celui de Mme Anita Ben Saïd, chargée de mission à la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire), infatigable avocate de l'utilisation pédagogique des nouvelles technologies de la communication. *« C'est formidable que l'université ait sauté le pas. Mais c'est tout de même un peu surréaliste qu'on redécouvre le duplex et que cela apparaisse comme une grande innovation alors que c'est totalement banal à la télévision depuis des années... »*

La DATAR n'a pourtant pas ménagé ses efforts depuis des mois pour favoriser la réussite de ce projet. C'est elle en effet qui a provoqué le déclic en lançant, en 1990, un appel à projets destiné à promouvoir une meilleure utilisation des réseaux de communication au service de la formation (*le Monde* du 22 mars 1991). Et, parmi une trentaine de projets sur toute la France, elle a trouvé, dans le Nord-Pas-de-Calais, pôle national d'enseignement à distance depuis 1988, un contexte particulièrement favorable, où tous les acteurs se sont mobilisés. Les responsables politiques comme M. Michel Delebarre, ministre de la ville et maire de Dunkerque, présent pour le lancement de l'expérience. France Télécom, qui a joué le jeu et signé une convention avec l'université pour mettre en place le dispositif technique. L'université enfin : avec ses équipes de recherche spécialisées en micro-électronique, traitement du signal, réseaux câblés optiques etc., l'université des sciences et technologies de Lille (Lille-I) a fait des nouvelles techniques de communication l'un de ses points forts, symbolisé par une politique ambitieuse de câblage multimédia du campus, en cours d'achèvement. En outre, les contrats de plan Etat-régions soutiennent un programme de recherche concentrée sur la *« communication avancée »* qui a retenu l'ingénierie pédagogique comme l'un de ses terrains d'application. La présence du Centre Université-économie d'éducation permanente (CUEEP) a favorisé, depuis des années, des innovations pédagogiques tout terrain, et il n'est pas surprenant de constater que M. Alain Dericke, directeur du CUEEP, est coresponsable de l'expérience de liaison Lille-Dunkerque.

La gestion des ressources rares

Enfin, le paysage universitaire du Nord incite à la recherche de formules originales. Depuis des années, les universités de Lille ont essaimé dans toute la région et multiplié les implantations d'antennes locales. Le plan « Universités 2000 » a entériné cette dynamique en créant deux nouvelles universités sur le littoral et en Artois. Mais chacun de ces établissements sera multipolaire, éclaté sur de multiples sites (Dunkerque-Calais-Boulogne-Saint-Omer d'une part, Arras-Douai-Béthune-Lens d'autre part). Se pose donc de manière cruciale le problème du partage des ressources et de la mise en réseau de ces différents pôles. Comme le souligne M. Michel Parraud, pilote de l'université du Littoral, *« il est indispensable, faute de place, de temps et d'enseignants assez nombreux dans toutes les spécialités, que chaque centre bénéficie des apports des trois autres et maintienne les relations avec les universités anciennes »*.

C'est bien l'enjeu primordial de la liaison Lille-Dunkerque mise en place pour un an à titre expérimental. *« Ou bien on continue à mobiliser des enseignants et des équipements trop peu nombreux pour quelques dizaines d'étudiants seulement, ou bien on partage le savoir grâce aux nouvelles technologies. Ce n'est pas un gadget. C'est la seule façon de résoudre le problème de la rareté des ressources humaines ou financières »*, souligne Mme Ben Saïd. Cette nécessité urgente de *« réfléchir autrement »* a de multiples implications.

« Le gros problème des antennes ou des nouveaux centres universitaires, c'est qu'ils ne disposent pas encore de la masse critique suffisante pour que les étudiants baignent dans un véritable bain scientifique, note M. Dericke. *Les nouvelles technologies permettent de sauter le pas tout de suite, de leur montrer très vite comment se construit le savoir, sans avoir à reproduire à l'identique équipements et labos coûteux. »* Mais personne n'ignore que de tels dispositifs soulèvent de redoutables problèmes pédagogiques : que les étudiants puissent avoir accès à des cours à distance ou que les enseignants soient obligés de sortir de leur relation individuelle avec « leurs » étudiants pour travailler en réseau et en direct bouscule sérieusement le modèle universitaire classique.

« Les universitaires sont souvent intellectuellement séduits par un tel changement mais un peu effrayés par le manque de formation et de pratique de ces nouveaux outils », note M. Dericke. Reste enfin la question de la transférabilité de ce type d'expérience. *« On essaie déjà de démontrer que des innovations sont possibles. Mais au-delà de ces expérimentations, il est absurde de constater que personne n'est mandaté pour organiser ces mises en réseau »*, lâche Mme Ben Saïd. De fait, le ministère de l'éducation nationale, qui avait lancé il y a dix-huit mois un grand projet d'université ouverte, était curieusement absent lors du lancement de l'expérience lilloise.

GÉRARD COURTOIS

Les chouchous du Musée d'Orsay

Les étudiants sont les grands absents des musées. Faute de communication, mais aussi de curiosité

ON les savait dorlotés par les théâtres, privilégiés pour les concerts... Les étudiants seront, durant le mois de janvier, les chouchous du Musée d'Orsay, à Paris. Ils sont attendus pour trois conférences destinées à les initier aux grandes lignes des arts de la période 1848-1914 (1) et, surtout, à la découverte de l'établissement. Cette opération marque les premiers pas d'une stratégie de séduction orchestrée par le musée du dix-neuvième et du vingtième siècle sur un terrain en jachère : l'Université et les grandes écoles.

Contrairement aux idées reçues, en effet, les étudiants sont négligés par les établissements culturels. Ces derniers se contentent le plus souvent de leur accorder, comme aux scolaires, un tarif préférentiel. Or leur attente serait plus profonde, ainsi que le révèle une étude réalisée par le service culturel du Musée d'Orsay sur les bureaux des élèves de dix-sept universités ou écoles de la région parisienne (2). Ce décalage est d'autant plus étonnant que les étudiants font partie de la « clientèle » traditionnelle des établissements culturels. Mais l'école ou l'université qui les accueille ne remplit pas sa fonction de relais ; elle ne les informe ni ne leur fournit le moindre service. Plutôt que de rechercher le fautif, le Musée d'Orsay s'est interrogé sur la vision que les étudiants ont des établissements culturels et sur la nature des opérations susceptibles de les séduire.

Inaccessible patrimoine

Premier constat : les étudiants ont une image positive des musées, mais leurs connaissances restent superficielles. Ainsi, parmi les plus populaires, le Louvre s'impose. Il remporte la palme de la meilleure image et celle de... la « mésinformation ». Près de la moitié des personnes interrogées ont été incapables de citer une seule des activités offertes par celui qu'elles considèrent comme le plus grand des musées. Une ignorance d'autant plus déroutante qu'il est l'un des rares établissements à leur proposer des conférences et des cours du soir à l'Ecole du Louvre. Archétype de l'établissement culturel, prestigieux par ses collections, grandiose par son cadre, résolument moderne grâce à la Pyramide, le Louvre est, pour les étudiants, le symbole de la grande culture patrimoniale mais élitiste. Il apparaît comme un établissement *« complexe, inhumain par sa taille et, pour certains, inaccessible du fait de l'absence de pédagogie dans les salles d'exposition »*.

L'image de Beaubourg est moins uniforme et plus conflictuelle. Colonne crédit : une intégration réussie entre un centre culturel et un quartier. Côté débit : plus de quinze ans après la grande querelle ayant présidé à sa création, on reproche encore au Centre Georges-Pompidou sa *« froideur »*. Certains aiment les expositions *« bien montées et intéressantes »*, d'autres les jugent *« bizarres et hermétiques »*. Quant à La Villette, elle est jugée *« plus amusante qu'intéressante »*. Perçu comme un lieu *« futuriste, anecdotique, froid et excentré »*, cet établissement trouve grâce aux yeux d'une minorité qui apprécie l'interactivité des expositions temporaires et la qualité de la vulgarisation scientifique et technologique.

Le Musée d'Orsay bénéficie, lui, d'une image positive *« alliant les qualités traditionnelles du Louvre et la modernité de Beaubourg »*. *« De taille humaine »*, les étudiants le classent, selon l'enquête, dans *« l'air du temps »* grâce au mixage de l'architecture extérieure, historique, et de intérieure, moderne. Pourtant, ses activités restent peu connues.

Cruel aveu : les deux tiers des bureaux des élèves interrogés n'ont jamais organisé d'opérations avec les musées. Ils *« n'y ont pas pensé »* ou *« n'auraient su que proposer »*. Le tiers restant a rarement dépassé le stade des laissez-passer pour Beaubourg. L'un d'entre eux a bénéficié de conférences organisées pour son école (Ecole supérieure de commerce de Paris) lors d'expositions au Grand Palais et au Musée d'art moderne. Un autre, enfin, a tenté de mettre en place des visites guidées au Musée d'Orsay, et a dû y renoncer, faute de volontaires.

L'un des problèmes des relations entre les bureaux des élèves et les établissements culturels réside dans cette absence de communication. Presque tous les BDE contactés reçoivent régulièrement des programmes et des réductions pour des pièces de théâtre. Ils sont en revanche très peu nombreux à être tenus au courant des activités organisées par les musées. Le plus souvent, cette information ne leur parvient que s'ils la réclament, comme si les établissements culturels étaient incapables de prendre l'initiative des relations.

Cette politique d'annonce ne peut être qu'une première étape dans l'établissement de liens privilégiés avec les étudiants. Mais qu'attendent-ils exactement ? L'une des surprises du Musée d'Orsay fut de constater la timidité des propositions. La moitié des bureaux des élèves interrogés se déclarent favorables à des réductions tarifaires tout en reconnaissant qu'il ne s'agit pas là de la mesure la plus importante. L'attente est surtout pédagogique : visite guidée ; conférence sur un artiste, des techniques ou un courant artistique ; débats ; visites d'ateliers de restauration... Certains ont émis l'idée d'invitations lors de vernissages, de location de salles pour les soirées de l'école, de fourchettes horaires particulières et le droit de *« doubler les files d'attente »* à l'entrée.

Le Musée d'Orsay a choisi une formule traditionnelle. Jeudi 9 janvier, se tiendra la première conférence destinée aux étudiants. *« Il s'agit d'amorcer un processus »*, indiquent les organisateurs.

MICHÈLE AULAGNON

(1) 9 janvier : « Artiste et société », par M. Pierre Sesmal. 23 janvier : « Réalisme et impressionnisme, les grands courants artistiques », par Mme Claire Babillon. 30 janvier : « Lumière sur le cinéma des origines, de l'instantané à la création cinématographique », par M. Jean-Luc Boissel. Ces conférences auront lieu à 19 heures dans l'auditorium du Musée d'Orsay. L'accès du musée sera libre et gratuit sur simple présentation de la carte d'étudiant.

(2) Enquête réalisée en février 1991 auprès de dix-sept bureaux des élèves de Paris et la région parisienne par Mme Gaëlle Cueff, pour le service culturel du Musée d'Orsay.

L'éducation s'oriente vers l'entreprise

Suite de la page 15

En second lieu, l'amélioration du fonctionnement des instances consultatives chargées d'élaborer les contenus des diplômes des filières professionnelles, les commissions professionnelles consultatives (CPC) : celles-ci traitent de la définition des formations et de la conception des diplômes depuis le CAP (certificat d'aptitude professionnelle) jusqu'aux formations universitaires.

Ensuite l'examen des conditions d'organisation de *« périodes en entreprise »* pour les élèves et les étudiants : c'est-à-dire tout le champ de l'alternance. Et si personne ne cache les difficultés que représente la mise en alternance des six cent mille élèves de CAP et de BEP, pouvoirs publics et partenaires sociaux sont au moins parvenus à un accord sur la nécessité de discuter des conditions de sa mise en œuvre. Enfin, la professionnalisation des enseignements secondaires et supérieurs constitue le quatrième thème retenu pour cette concertation permanente, et l'on sait que les représentants du patronat avaient regretté, récemment, l'insuffisance de discussions qui avaient précédé plusieurs initiatives ministérielles, notamment pour la création des instituts universitaires professionnalisés.

Cet accord témoigne d'une double évolution. Malgré des réticences anciennes du monde de l'éducation à l'égard du monde de l'entreprise (certaines fédérations de salariés ont ainsi eu des débats très vifs avec leur propre composante enseignante), la volonté de l'éducation nationale est désormais de *« franchir une nouvelle étape du partenariat avec les milieux professionnels »*, et, *« pour couper court à tout faux débat, de placer chacun devant ses responsabilités »*. La Fédération de l'éducation nationale (FEN) juge *« significative »* l'étape ainsi abordée, et se sent un peu plus rassurée sur la volonté du gouvernement de maintenir *« sous statut scolaire »* l'alternance « à la française ».

Mais l'accord conclu démontre également que les représentants du monde économique mesurent désormais parfaitement l'importance stratégique, pour eux, des formations initiales, notamment technologiques et professionnelles, et revendiquent une participation plus active à l'effort de prospective et de définition des diplômes.

En ce sens, l'absence de représentant spécifique de l'Office national d'information sur l'enseignement et les professions (ONISEP) parmi les membres *« qualifiés »* de la commission créée laisse entrevoir la volonté de la Rue de Grenelle de modifier à terme les instruments d'information dont elle dispose et la conception même qu'elle se fait de l'orientation. A charge pour les entreprises associées, notamment dans l'industrie, de participer au rééquilibrage des filières d'enseignement en rendant plus attractives les filières techniques et professionnelles.

Plus optimistes, certains vont jusqu'à imaginer l'élargissement à la formation initiale du partenariat entre l'Etat, les entreprises et les régions mis en place pour la formation continue. Il semble évident, cependant, que l'on n'en est pas là au ministère de l'éducation nationale.

GÉRARD COURTOIS et JEAN-MICHEL DUMAY

POINT DE VUE

Partage du savoir ou savoir en miettes ?

par Pierre Léna

DANS *nos sociétés développées* la production et l'ac*cumulation du savoir* atteignent des proportions jamais égalées. Laboratoires de recherche ou hôpitaux sont des usines à produire du savoir, comme le font juristes, écrivains et artistes. Ni la matière ou le cosmos, ni le cerveau ou les profondeurs de l'inconscient, ni le fonctionnement social n'échappent à ce *processus*. Ces savoirs plus marqués que jamais de *haute abstraction* et d'ardues symboliques produisent à *leur tour d'innombrables merveilles* techniques. Airbus ou TGV, satel*lites ou scanners, anxiolytiques* ou modèles bancaires...

Scandale : de même qu'à l'abondance des *développés répond* la spirale de misère du Sud, à la sur*abondance du savoir répond* la déshérence des exclus du savoir. Un quart d'une classe d'âge en France – près de deux cent mille jeunes – arrive à vingt ans en n'ayant de ce *trésor* recueilli que des miettes. Beaucoup seront condamnés à l'errance sociale. Cette exclusion, diverse selon les *prises de conscience*, les solidarités et l'intelligence politique, *atteint tous les pays développés*, et, en tête, les États-Unis.

A l'évidence notre société sait *préserver* la formation de ses élites et garantir que ce trésor *habilement transmis fasse pelote* de génération en génération. Le grand frisson de *l'Europe ébranle* à peine nos certitudes quand nous observons outre-frontières d'autres stratégies de formation.

L'accumulation des savoirs est *une chose*, les modalités de *sa* transmission en sont une autre. Dans nos sociétés complexes, soumises à d'incessantes mutations imposées par les objets techniques, existe-t-il un mécanisme sûr qui assure cette trans*mission ? Il est clair que les* recettes tenues pour éprouvées ne fonctionnent plus malgré tous les dévouements d'innombrables maîtres : aux uns le gâteau du savoir, aux autres ses miettes.

S'il existait un remède miracle, nos sociétés développées aptes à poser un homme sur la planète Mars l'auraient bien trouvé, tant la souffrance *engendrée par ces dis*torsions est intolérable. Faute de *miracle, que faire si l'on se refuse* à laisser la scène aux bonimen*teurs de l'exclusion?*

Regrettons au passage la vacuité de la télévision. Quel bon outil entre les mains de la puissance publique, aujourd'hui dévoyé par l'argent et le clinquant ! Que d'occasions manquées !

Défi aux universités

Considérons surtout les *princi*paux acteurs que sont les profes*seurs d'école, de collège ou de* lycée : sans leur médiation quoti*dienne, jamais les merveilles de la* science, de la littérature ou de *l'économie n'éveilleraient* les intelligences, ne susciteraient la création. Nul n'est choqué que cinq années d'études après le baccalauréat s'imposent pour concevoir la navette Hermès, vendre de l'assurance ou construire une tour. Qu'en est-il des enseignants ? Voici qu'à cette rentrée sont appa*rus les instituts universitaires de* formation des maîtres (IUFM) qui, *désormais, accueilleront de jeunes* licenciés (bac + 3 ans) pour les former, en deux ans, au difficile métier d'enseignant.

Devant ce défi lancé aux univer*sités* dans l'inévitable désordre ou confusion des premiers pas face à *l'afflux des 66 000 étudiants* accueillis en octobre, voici que des voix *s'élèvent pour contester cette* innovation fondamentale. Hormis les rudes et regrettables turbulences de la mise en place, deux questions de fond émergent.

Le cadre tout d'abord. Sans perdre le précieux acquis des forma*teurs issus des traditionnelles* écoles normales, les IUFM sont désormais des établissements d'enseignement supérieur, dotés d'enseignants universitaires traditionnellement auteurs et acteurs de la création du savoir, aptes à en garantir la qualité et l'actualité. Comment *articuler la relation entre* IUFM et universités ? Tout est ici à *inventer. Il en faut le temps.* Mais notons qu'une question semblable *s'était posée dans un autre* contexte, il y a trente ans, lors de la *création* des instituts universitaires de technologie (IUT).

Le contenu ensuite. Où est faite la *preuve que ces savoirs com*plexes soient effectivement parta*geables ? Les entreprises où la for*mation des personnels est vitale *n'hésitent pas à y consacrer* des budgets substantiels et à stimuler la recherche sur les méthodes les plus efficaces. L'ambition des IUFM rend incontournable la nécessité de développer en France, comme ont su le faire les Anglo-Saxons ou d'autres francophones, une recherche en éduca*tion de grande qualité.*

Processus neuronaux

*Le savoir, constitué en disci*plines d'excellence, biologie ou sciences de l'univers, littérature ou mathématiques, même possédé par des maîtres dévoués, n'est pas transmissible tel quel. Qu'il s'agisse de la façon dont l'enfant acquiert le langage puis l'écriture, dont il s'approprie l'abstraction ou *l'objet technique* et *ses fonctions*, dont il se situe dans une histoire *et une société : notre connais*sance des processus affectifs psychologiques ou neuronaux mis en jeu demeure balbutiante. Les vocables de « sciences cognitives », de didactique réunissent cet ensemble de questions : immense champ de recherche dont le développement doit accompagner la création des IUFM.

L'opposition caricaturale entre pédagogue en chambre et spécialiste des disciplines est stérile. C'est en contact avec les savoirs en création, dans un jeu de relais, que *devront réfléchir et agir les* enseignants-chercheurs des IUFM. *Ecoutons notre récent Prix Nobel* de physique expliquer pourquoi la peinture fraîche d'un mur ne dégouline pas. A son contact, le formateur élaborera sa méthode. Il saura alors apprendre au futur maître l'émotion, les mots et les concepts par lesquels celui-ci à son tour tiendra sa classe en haleine.

L'ambition du partage est noble mais, faute d'être réaliste, elle tombe dans l'angélisme. L'exclusion commence quand ce minimum vital que sont la pratique du langage, une écriture maîtrisée, la simple abstraction du nombre, un regard ouvert sur la nature qu'il *faut nommer, l'émotion esthétique* est absent. Elle continue lorsque les formateurs astreints à des ambitions trop hautes ne comprennent plus pourquoi les recettes de l'apprentissage qu'ils tenaient pour éprouvées échouent tristement. Que l'école garantisse à tous ce partage minimal du savoir ne portera pas préjudice à l'élite. N'ayons crainte !

Nous savons nous doter de vastes projets pour sonder les profondeurs de l'espace ou de l'océan. L'*ambition d'un grand pro*gramme de recherches sur la *transmission du savoir, tout autant* soucieux d'un partage minimal de notre langue que de garantir l'avenir technologique du pays d'une part et la sagesse d'un temps de maturation pour cette révolution que sont les IUFM d'autre part, *sont deux conditions* qui nous conduiront peut-être à nourrir les *affamés autrement que de miettes.*

▶ *M. Pierre Léna est astrophysicien*, membre de l'Académie *des sciences*.

REPÈRES

ADEP. La suppression de l'Agence pour le développement de l'éducation permanente, établissement public créé en 1973 et placé sous la tutelle de *l'éducation nationale, avait été annon*cée au creux de l'été, le 31 juillet dernier. C'est désormais chose faite avec la publication au *Journal officiel* du 5 janvier du décret de dissolution de l'Agence. Ses missions (études sur la formation professionnelle, l'apprentissage et la formation en *alternance*) sont désormais dévolues aux adminis*trations ou aux universités.*

COMPIÈGNE. M. Michel Lavalou, président de l'université de technologie de Compiègne depuis janvier 1987, a été *nommé pour un nouveau* mandat de cinq ans par un arrêté du *ministre de l'éducation nationale* publié au *J.O.* du 17 décembre. Cette procédure de *nomination* par le ministre, différente de la traditionnelle élection des présidents par la communauté universitaire, résulte du statut dérogatoire de l'université de technologie de Compiègne.

NOMINATIONS. *M. Jean Hébrard*, chercheur à l'Institut national de recherche pédagogique et ancien conseiller pour l'éducation de M. Michel Rocard à l'Hôtel Matignon, a été nommé inspecteur de l'académie de Paris ; il est détaché auprès de la direction de l'*enseignement supé*rieur du ministère, chargé du dossier *de la formation des maîtres. D'autre* part, deux nouveaux inspecteurs généraux de l'éducation nationale ont été nommés par le président de la République : Mme Catherine Moisan, conseiller technique au cabinet de M. Lionel Jospin, et M. Jean-Pierre Rioux, *historien, directeur de* recherche au CNRS et chroniqueur au *Monde*.

ORSAY. Les étudiants du centre scientifique d'Orsay (Paris-XI) organisent, les 8 et 9 janvier, pour la cin*quième année consécutive, le carre*four Orsay-entreprises. Ce forum de recrutement, qui rassemble étudiants, chercheurs et représentants d'une quarantaine d'entreprises, concerne la *majorité des domaines scientifiques*, de l'informatique à la biologie en passant par la physique, la *géologie*, l'électronique, les maths ou la chimie. Au-delà du recrutement, le forum a l'ambition de favoriser, à travers un *« espace recherche » et des débats*, les échanges entre industriels et universitaires.

▶ *Campus d'Orsay, de 9 h 30 à* **18 heures, bâtiment 337.**

SCOOP EN STOCK. J. Presse, *association nationale de la presse* d'initiative jeune, et la ville de Poitiers viennent *de lancer la 8e édition* de Scoop en Stock. Destiné aux jeunes scolarisés ou non, ce concours est destiné à soutenir et à faire connaître les journaux ou fanzines réalisés *par* des collégiens et lycéens. A ces deux catégories *traditionnelles, l'édition 1992* ajoute pour la première fois les journaux étudiants ainsi que les journaux de quartier et de missions locales. Après des sélections régionales, les meilleurs journaux se retrouveront à Poitiers le 12 avril prochain à l'occasion du festival national où seront décernés *une douzaine de prix pour l'équiva*lent de 100 000 francs. Pour participer, il faut s'inscrire avant le 10 février 1992 et envoyer huit exemplaires du journal avant le 23 mars à J. Presse.

▶ **Pour tous renseignements : J. Presse, 13, passage des Tourelles, 75020 Paris.**

TRAJECTOIRES. Une note d'information récente de la direction de l'évaluation et de la prospective du ministère de l'éducation s'interroge sur ce que sont devenus, au 1er février 1991, les 4 287 931 *élèves scolarisés dans le second* degré (collèges et lycées) en 1989-1990. 91,3 % d'entre eux sont restés scolarisés. En revanche, 372 738 garçons et filles sont sortis du système scolaire, dont 35 % au niveau VI (niveau de la 5e), 49 % au niveau V (CAP) et 16 % au niveau IV (classe *terminale*). *Une part croissante de* ces jeunes ont trouvé une solution d'insertion non différée.

▶ ***DEP, note d'information* 91-50.**

16 Le Monde • Jeudi 9 janvier 1992 •

Le Monde des Carrières

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Société d'économie mixte
BOUCHES-DU-RHONE

recherche son D.A.F. (H/F)
300 KF +

Nous réalisons :
des programmes de logements locatifs, en accession, des opérations d'aménagement, des locaux d'activité.

Nous nous attachons :
tout particulièrement à l'équilibre de l'économique et du social dans le développement local.

Votre mission :
prendre en mains tous les aspects de la gestion de l'entreprise : *gestion financière, organisation, mise en valeur des ressources humaines ;*
définir et mettre en place des outils de gestion *analyse financière, contrôle de gestion et budgets.*

Votre profil :
une *formation supérieure* en matière de gestion, une expérience pofessionnelle mettant en évidence votre *rigueur* et votre capacité *d'adaptation ;*
un sens du travail collectif et un esprit communicatif ;
un intérêt pour le développement local (une connaissance des collectivités territoriales constituerait un atout).

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous le nº 8453 *le Monde Publicité*, 15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia. 75902 Paris Cedex 15.



CASINO DE DIVONNE-LES-BAINS

RECHERCHE

UN(E) DIRECTEUR(TRICE) COMMERCIAL(E)

DÉPARTEMENT HOTELLERIE • RESTAURATION

Notre complexe de loisirs comprend, outre le casino, 2 hôtels 4 étoiles (140 chambres), 4 restaurants, 1 golf 18 trous, 1 cinéma-théâtre. Situé à proximité de Genève, nous voulons développer notre activité hôtelière classique et congrès/séminaires.

Nous créons le poste de **DIRECTEUR COMMERCIAL :** *homme ou femme de 35/40 ans, diplômé(e) de l'hôtellerie, et/ou ayant une expérience réussie dans la fonction marketing et commercialisation, dans des établissements de notre envergure et de notre qualité.*

Le(la) candidat(e) trilingue (français, anglais, allemand) devra avoir le sens du contact et de l'organisation. La connaissance de la clientèle internationale serait un atout supplémentaire. Déplacements fréquents à prévoir.

Merci d'envoyer dossier de candidature à : **S.T.T.H.**
Direction du Personnel - Avenue des Thermes
01220 DIVONNE-LES-BAINS

Emploi et réinsertion sociale

Fresnes. Au sein du Ministère de la Justice, le Bureau du Travail et de la Formation professionnelle a pour mission de préparer la réinsertion socioprofessionnelle des détenus en leur procurant du travail et des emplois formateurs et rémunérés pendant leur détention. Il recrute un **Délégué régional au Travail, pour les régions Ile de France et Centre.**

Disposant d'une grande autonomie, vous serez chargé de la mise en œuvre de cette politique: en liaison permanente avec les institutions administratives et les équipes de formation professionnelle pour acquérir une connaissance precise des qualifications de la population concernée, vous développerez les contacts avec les entreprises régionales et négocierez des contrats de sous-traitance: vous contrôlerez et optimiserez la bonne réalisation des opérations conclues.

Agé d'un trentaine d'années, diplôme de l'enseignement supérieur, vous êtes, par votre expérience professionnelle en PME-PMI, familiarisé avec les problèmes de production, de ressources humaines et les contacts-clients. Organisé, concret dans votre approche des situations, vous savez faire preuve d'une grande disponibilté et souhaitez vous impliquer dans une mission passionnante.
Merci d'écrire sous ref.C.138/M à notre conseil C. CHARVET OBERTHUR CONSULTANTS 49 rue Saint Roch, 75001 PARIS

Oberthur Consultants

CURRICULUM

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CREUSE

LA CREUSE *l'espace vert et bleu*

recrute un

CHARGÉ DE MISSION

animateur coordonnateur contractuel

du programme européen de développement rural **LEADER-CREUSE** (1992-1994)

– de formation supérieure en développement rural :
– avec une *expérience réussie d'animation du développement* local, de suivi et de mise en œuvre de programmes européens ;
– fortes qualités relationnelles, aptitude à travailler en équipe, pratique souhaitée de l'anglais.

Les candidatures sont à adresser à :
M. le Président du Conseil Général de la Creuse
HOTEL DU DÉPARTEMENT
CHATEAU DES COMTES DE LA MARCHE
BP 250 – 23011 GUÉRET Cedex
Avant le **vendredi 24 janvier 1992 à 16 h.**

L'AGENCE CENTRALE DES ORGANISMES D'INTERVENTION DANS LE SECTEUR AGRICOLE
(ETABLISSEMENT PUBLIC)
ACOFA
RECRUTE

1 ASSISTANT

chargé de la gestion des Ressources Humaines

- Suivi des problèmes juridiques relatifs au statut du Personnel (statut de droit public)
- Collaboration à la gestion informatisée de la paie (fonctions utilisateurs).

Agé de 35 ans maximum, vous possédez une maîtrise en droit public ou équivalent, vous connaissez la gestion informatisée de la paie et la micro-informatique.

Merci d'adresser au plus tard le 17 Janvier 1992, votre candidature (c.v., travaux universitaires ou professionnels) à A.C.O.F.A., 2 rue Saint-Charles, 75740 PARIS CEDEX 15

AXIAL

Premier Organisme Européen de Formation dans les *domaines* du Transport et de la Logistique, nous recherchons pour notre département Enseignement Supérieur un

INTERVENANT

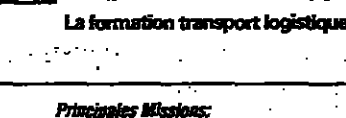
basé à Paris ou Proche Banlieue

Agé de 30/35, diplômé de l'Enseignement Supérieur, vous possédez une expérience réussie acquise dans l'un des domaines suivants :Logistique, Transport, Technologie (Génie Mécanique et Electrique).

Si mobile, vous appréciez les contacts à tous les niveaux, nous vous proposons d'assurer des missions *d'enseignement dans le cadre de la Formation continue.*

Par ailleurs, vous vous verrez également confier des interventions auprès des universités en ce qui concerne les diplômes de la logistique et du transport.

Merci d'adresser votre dossier de candidature au :
Groupe AFT-IFTIM - Direction des Ressources Humaines
46, avenue de Villiers - 75017 PARIS.




ORC



CHAMBRE RÉGIONALE DE MÉTIERS D'AQUITAINE

recrute son

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

- Formation supérieure (bac + 4) et expérience exigées.
- Bonne connaissance des problèmes économiques et de la formation dans les petites entreprises.
- Sens de la synthèse et de la négociation interne et externe.

Adresser lettre manuscrite + CV + photo à :
M. le Président de la Chambre Régionale des Métiers d'Aquitaine
139, boulevard du Maréchal-Leclerc - 33000 Bordeaux



CHOLET
56.000 habitants
recrute pour sa Direction des Finances

CHEF DU SERVICE DES ETUDES PREVISIONNELLES

(Attaché ou contractuel)

Principales Missions:
- **Mise en place et gestion de la planification des investissements.**
- **Préparation et suivi des budgets (primitif, supplémentaire et décision modificative)**
- **Conseil fiscal, analyse et étude des textes f[illegible]x.**

Expérience de la fonction ou formation supérieure (BAC + 4 minimum) en Gestion - Finances.
Renseignements : M. BOUVET, Directeur des Finances, (16) 41.65.01.47, poste 1253.

Adressez votre candidature avant le 15 janvier à :
Monsieur le Député-Maire, Hôtel de Ville, BP 2135
49321 CHOLET cedex

safari

FORMATION PROFESSIONNELLE

COMMUNICATION
RESEAUX CABLES-ENTREPRISES

FORMATION DIPLOMANTE POUR DEMANDEURS D'EMPLOI

1100 heures du 10 Février au 4 Septembre 1992. ☐ Niveau requis : BAC + 3 ou expérience professionnelle en communication, presse, radio, TV, etc... ☐ Possibilité de rémunération pour les personnes ayant déjà travaillé.

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS
UNIVERSITE DE PARIS VIII - FORMATION PERMANENTE
2, rue de la liberté - 93526 SAINT-DENIS CEDEX 02
Tél : 49 40 65 60 - 49 40 65 62 FAX : 49 40 65 57

DEVENEZ RESPONSABLE COMMERCIAL EXPORT

IPREX Cycle intensif de Commerce International
Durée : 15 semaines
Prochaine session : le 16 mars 1992
Sélection : 15 jours avant le début de la session
Rémunération : par l'Entreprise ou l'Etat
Stage agréé au titre du Congé Individuel de Formation

CDM
Centre de Développement du Management
23 av. Guy de Collongue - B.P. 174
69132 ECULLY CEDEX
Tél. : (16-1) 72 20 25 21

Groupe ESC Lyon

✂ -

Je désire recevoir un dossier d'inscription IPREX 2

Nom, Prénom :
Adresse :

Tél. : |_|_|_|_|_|_|_|_|

Établ. sup. spécialisé communication audiovisuelle.
Rech. pour nbx dépts :
– Prof. mise en scène, hist. art., scénarios, etc.
– Marketing, pub, communication.
– techniques audiovisuelles.
Ht niv., sér, réf. exigées.
Env. CV + photo, indispensable.
Réf. nº 8461, Monde Publicité, 15-17, rue du Col.-P.-Avia. 75902 Paris Cedex 15.

Union française du sauvetage de l'enfance recherche pour son siège social
COMPTABLE
Niveau DECS. Adresser CV, photo lettre manuscrite de *motivation à : UFSE, 53, rue* Réaumur, 75002 Paris.

SOCIETE D'HLM 3 500 LOGEMENTS

Recherche

Pour son antenne de gestion de Dourdan

GÉRANT D'IMMEUBLES

Mission : Assurer
la gestion administrative (quittancement, encaissement, recouvrement contentieux) et technique (entretien courant, état des lieux, sinistres...) [d'environ 1 100 logements].
– Les relations avec les locataires et les tiers.
– L'encadrement du personnel (17 personnes).

Conditions : âgé de 30 ans ou plus, le candidat possèdera une première expérience du domaine immobilier, une pratique de l'outil informatique, des qualités d'organisation, d'animation et d'analyse, le sens du relationnel. Voiture indispensable.

Adresser lettre manuscrite + C.V. et prétentions à :
LE MONDE PUBLICITÉ
sous réf. 8460
15-17, rue du Col.-Pierre-Avia
75902 Paris Cedex 15.

IMPTE STÉ IMMOBILIÈRE
Rech. Pour Paris 14ᵉ
NÉGOCIATEUR (H./F.)
Formation assurée, salaire motivant. P. R.vs 43-27-81-10.

GROUPE DE PRESSE

recherche
journalistes confirmés

3 ans d'expérience minimum
● Gestion patrimoniale placements
● macro-économie marchés financiers

Envoyer CV, photo, prétentions sous nº 8459
LE MONDE PUBLICITÉ
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia, 75015 Paris.

GRAND GROUPE DE COMMUNICATION

Recherche pour la région PARISIENNE

ATTACHÉ(E) DE PRESSE

– Vous avez 4 à 5 ans d'expérience
– Une bonne connaissance de la presse économique, et du *savoir-faire dans le domaine* de la communication.

Envoyez-nous sans plus tarder votre candidature (lettre, *CV, photo et prétentions)* sous réf. 30339 à
Mᵐᵉ SIMONET
BP nº 400, 92135 Issy-les-Moulineaux Cedex.

AGENCE DE COMMUNICATION BOULOGNE
créant un département de formation continue
recrute
INTERVENANTS PROFESSIONNELS
Pour animation de stages
Envoyer CV + prétentions + catalogue d'interventions
LE MONDE PUBLICITÉ
sous nº 8457
15-17, r. du Col.-P.-Avia
75902 Paris Cedex 15

DEMANDES D'EMPLOIS

F. 39 ans. Dyn. b. cult. gle. TB sens contacts + initiat. all. + angl. Étudie tte prop.
Tél. : 45-39-85-97.

H. 37 ans. Form. sup. Droit et Arts prop. sca. Secrétaire part. à H. ou F. de lettres d'art ou d'industrie.
Tél. : 43-22-22-36.

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE, *43 ans, 10 ans d'exp. comme* consultant puis commercial en organisation et informatique, rech. fontion COMMERCIALE dans l'un ou l'autre de ces *domaines.* - *Ecr. sous* réf. 01151 à HYPERBOLE, 2, bd de Magenta, 75010 PARIS, qui transmettra

AMERICAN MS-WINDOWS DEVELOPPER SYSTEMS ANALYST/PROGRAMMER 29, seeks software develop. position in Paris to start : *4/92, OOP, C + + & C.* Réponses sous nº 8451 MONDE PUBLICITÉ 15-17, r. du Col.-P.-Avia 75015 PARIS

J.F. pharmacienne industrie pharmaceutique, 3ᵉ cycle de commerce international (MBA programme), bilingue (anglais, espagnol + notions de japonais), expérience de un an dans l'industrie pharmaceutique, département marketing, mission commerciale de un an à l'étranger (USA, Japon, Asie du Sud-Est), concernant l'exportation de produits agro-alimentaires français, cherche emploi relatif au commerce international.
Paris ou étranger.
Disponible immédiatement.
Tél. (16) 41-48-00-41.

CADRE COMMERCIAL
H., 40 ans, exp. vente de biens et d'équip. (indus. et BTP) *et de l'encadrement* d'équipe commerciale, ch. poste chef des ventes ou directeur commercial (Libre de suite).
Tél. : (90) 42-48-09.

MANAGER VENDEUR
Spécialiste immobiliers loisirs Mer-montagne cherche poste de haute responsabilité, de développement de vente, réseau, chiffre d'affaires. Demande fixe + % + intéressement sur objectif. Minimum mensuel 80 000 F
Ecrire sous nº 6076
Le Monde Publicité
15-17 rue du Colonel-P.-Avia. 75902 Paris Cedex 15

JURISTE TRADUCTEUR
CFBB DEA bil. allemand rech. post. ds cab. avocats franco-allemand Paris R.P.
Tél. : 60-11-05-58

J. F. 27 ans, BTS, secrétariat bureautique, 3 ans expér., cherche poste motivant, aimerait investir son dynamisme et son professionnalisme dans poste à responsabilités motivant. Maîtrise TTX (Word 5 Textor). Disponible rapidement. Ouverte à toutes propositions sérieuses.
Tél. : 47-36-56-33

Votre relais en
GRANDE-BRETAGNE
Prospection/vente, recherche de distributeurs, suivi de vos affaires, etc.
Tél. : 19-44-71-371-80-31
Fax : 19-44-71-371-80-32

ASSITANTE DIRECTION
Bil. Angl., micro informatique et gestion
Tél. : 45-20-46-34

MISSIONS PONCTUELLES A L'EXPORT
Vous n'avez pas de commerciaux export ou ceux-ci sont surchargés ? Pour une semaine ou plus, je suis dis*ponible pour prospection* intensive, rech. distrib., évaluer vos chances, infos concur., expos ou autres missions sur sect. techn.
DIRECTEUR COMMERCIAL ayant exporté technologie française (métrologie) en Asie, USA, EUR, esprit de pionnier, sens du reporting.
M. GRUET. Tél. (1)30-58-85-28.

L'AGENDA

Animaux

Particulier vend jolis chiots Shar-Peis. Typés. Vaccinés, tatoués.
Tél. : (16) 86-88-93-22 (le soir, après 20 heures).

Artisans

FABRICANT
VENTES EXCEPTIONNELLES
AU PUBLIC
CHAPEAUX en FOURRURE
VISON, RENARD, MARMOTTE
TEXTILFURS
61, rue du Fbg-Poissonnière 75009 Paris - T. 47-70-50-68

Cours

Diplômée de la SCOLA CANTORUM en 1985, donne cours de
PIANO et SOLFÈGE
Méthode douce et traditionnelle pour débutants enfants et adultes.
Tél. : 43-49-69-61 (rép.).

Licenciée ès lettres. Prépare au bac de français.
Tél. : 43-56-75-06

JAPONAIS
Par la suggestopédie.
Contactez : 47-23-33-58 ou 45-45-03-58, ou Fax : *40-44-58-96.*

Meubles

Part. vend meubles, séjour contemporain Marc Chapo, orme massif. Dépôt-vente Paris. Prix attractifs.
Tél. (Aix) : 42-20-86-03.

Vacances Tourisme Loisirs

Entre NIMES et MONTPELLIER au Grau-du-Roi (30) part. loue studio plain-pied, tt cft avec petit jardin, 100 m de la plage, ts comm. très proches, *coin très agréable*
Juillet-août, 6 000 F
Tél. : (16) 75-56-55-38.

SKI DE FOND
Haut-Jura 3 heures Paris TGV
Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme franc-comtoise du XVIIᵉ, confortable, *rénovée, chbres 2 pers. avec s.* de bains, wc. Ambiance conviviale, détente, repos. Accueil 14 pers. maxi. Tables d'hôtes. Cuisine mijotée (produits maison *et pain cuit au vieux four à bois).* Poss. rand. pédestres, patin à glace, tennis, VTT. Pension complète + vin + matériel de ski + accompagnement 2 400 F à 2 950 F pers/*semaine. Rens. et réservations* (16) 81-38-12-51.
LE CRÊT L'AGNEAU,
La Longeville, 25650 MONTBENOIT.

capitaux propositions commerciales

Concessionnaires 50.000 F. Gains possib. 400.000 F à 600.000 F/an. Format. et suivi assuré ad. photo + CV à J.P. MODE PUBLICITÉ, 2 à 24, av. Henri-Barbusse, 93013 Bobigny Cedex.

Imprimeur OFFSET cherche Partenaire ou Acheteur
Ecrire à Mme BARRIÈRE
41, rue du Gué-de-Barnabé
24000 PERIGUEUX

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1er arrdt

SUPERBE STUDIO EN DUPLEX PLEIN SUD VUE SUR PARIS. Aménagement et équipement de qualité. 850 000 F. 45-66-43-43.

3e arrdt

GD STUDIO

Refait. Imm. 17e restauré. Prix : 750 000 F. Tél. : 48-04-24-30.

SQUARE TEMPLE. Belle surface. Séjour, sal. à manger, chbre, bains, cheminées, poutres. Clair, calme. 1 595 000 F. - 42-71-62-79.

4e arrdt

BEAUBOURG ds hôtel partic. rénové 3e étg ascens., superbe studio. Beau volume, cuisine équipée. 795 000 F. - 42-71-61-48.

5e arrdt

CL.-BERNARD, 3 P.

P. de t., 5e asc., gd balc., ch. serv. poss. 1 890 000 F. 43-25-87-16.

PROCHE NOTRE-DAME Imm. 18e, 2 pces de caractère, gde hauteur sous plafond. FONCIA, 45-44-55-50.

RUE VAUQUELIN

Imm. ancien pierre de taille, 3e ét., asc., appt d'angle, 5 pièces principales. Beau volume. 4 300 000 F.

RUE P.-ET-M.-CURIE

Bel imm. pierre de taille, standing, 4e étage, ascenseur, tt cft, parfait état. Beau 3 pces, 115 m². Possibilité profession libérale.

NOTAIRE

45-63-71-81, le matin.

RARE

PRÈS MAUBERT. Neuf. Jamais habité, ancien imm, 17e s. réhabilité. Appart. haut de gamme, 115 m² env., living 50 m² + 2 chambres, salle de bains, salle d'eau. Tél. : 46-22-03-80 ou 43-59-68-04, poste 22.

BD ST-GERMAIN BEAU STUDIO CLAIR. VUE DÉGAGÉE SUR NOTRE-DAME. 770 000 F. - 45-66-43-43.

5e RUE DE BIÈVRE Imm. classé 3 pces s/rue [illegible] tt conft. Poutres caractère. 2 200 000 F. 48-04-85-85.

6e arrdt

Mo St-Sulpice près, pptaire vd gd 2 pces, soleil, tt cft. 43-45-00-75.

7e arrdt

AFFAIRE A SAISIR

Coquet 2 pces, à restaurer, 6e asc., voté, soleil, calme. Prix ferme 580 000 F, pptaire fait visiter de 13 à 16 h ce jour et demain,

9, rue Chevert.

RUE DE SÈVRES

Immeuble ancien, belle cour pavée, charmant 2 pces, tt cft, parfait état, 1 150 000 F.

NOTAIRE

45-63-71-81.

Assemblée nationale (près) dble living + 1 chre tt cft, caractère prof. lib. poss. Pptaire, 43-45-00-75.

ILE SAINT-LOUIS

De petite cour 17e s., soleil, charme donnant sur arbres, env. 150 m². Entrée, grand living + 3-4 chbres, cuis. à aménager, 3e ét. sans asc. Travx à prévoir. 46-22-03-80 ou 43-59-68-04.

AV. BRETEUIL

Gd studio, tt cft, bains, cuis. sép. Nbreux rangem. Imm. rav. 950 000 F. 54-66-01-00.

LATOUR-MAUBOURG RARE : RUE GRENELLE BEAU 2 PCES TT CFT PARFAIT ÉTAT TRÈS CLAIR. 980 000 F. 45-66-43-43.

8e arrdt

Mo GEORGE-V - R. BERRI BEAU STUDIO. 5e étg. S/rue tt cft. S. de bains, wc, rangements. 545 000 F. - 48-04-35-35.

10e arrdt

GARE DU NORD

EXCEPTION. P. de t. 49 m². 2 PCES, TT CFT. 849 000 F. Crédit. 48-04-08-60.

PRÈS CANAL ST-MARTIN EXCEPTIONNEL STUDIO TOUT CONFORT REF. NEUF. 339 000 F Crédit. 48-04-08-60.

Mo COLONEL-FABIEN GD 2 PCES 40 m², cuis., salle d'eau, wc, rangements 4e étg. Px 550 000 F créd. poss. - 48-04-35-35.

11e arrdt

Av. Parmentier, p. de t., liv. + 1 ch., tt cft, ét. neuf. 850 000 F. 43-45-37-00.

RÉPUBLIQUE (près Mo). STUDIO, coin cuis., w.-c., douche. 2e ét./rue, ref. neuf. Ravalement voté et payé. Faibles charges. 365 000 F. Crédit. 43-70-04-64.

12e arrdt

Mo NATION BD PICPUS Beau studio 1er étg., cuis. avec coin repas, séj., salle d'eau, wc, cave. 450 000 F. Tél. : 48-04-84-48.

PTE CHARENTON, IMM. 78 Studio 33 m², 4e ét., park., 850 000 F. R.-vs Courtois, 42-65-49-97.

Rue de Lagny, 2 pces, 2e ét. 55 m², park., 1 350 000 F. R.-vs Courtois, 42-65-49-97.

14e arrdt

Denfert, p. de t., stand., 4 pces, 110 m², Denfert, p. de t., 5 pces 123 m², Vve Mouton, P. de t., duplex 155 m². Alésia, p. de t., 8 pces, 185 m², serv. Pasteur, p de t. 5 p., 140 m². Montparnasse 3 p., à rénover. 43-35-18-38.

Alésia imm. pierre de t., 1930, gd 2 pièces 60 m², faible ch. r.-d.-c. très clair, poss. prof. libérale. Prix : 1 200 000 F Tél. : 43-21-81-68

MOUTON-DUVERNET BEAU 2 PIÈCES, cuisine, salle de bains, PARFAIT ÉTAT. A SAISIR. 890 000 F. 45-66-43-43.

15e arrdt

Mo CONVENTION. AGRÉABLE 3 PCES, TT CFT. S. de bns, w.-c., dressing. Dans bel imm., clair, calme, digicode, asc. 1 220 000 F. 45-66-01-00.

MÉTRO CONVENTION

DANS RÉSIDENCE AVEC PISCINE

Grand studio, tt cft, cuis. équipée, 6e ét., asc. VUE SUR VERDURE 835 000 F. 45-66-01-00.

MÉTRO ÉMILE-ZOLA 3 PIÈCES TT CONFORT W.-c indép., cuis. équipée. VUE SUR TOUR EIFFEL 990 000 F. 45-66-01-00.

AV. DE BRETEUIL GRAND STUDIO TT CFT CLAIR PLEIN SUD VUE S/AVENUE 790 000 F. - 45-66-43-43.

Mo VOLONTAIRES SUPERBE 2 PCES TT CFT cuisine équipée PARFAIT ÉTAT. 1 140 000 F.-45-66-43-43.

16e arrdt

FOCH/POINCARÉ

Imm. grand luxe, idéal hab. ou p.-à-terre, couple ou pers. seule, studio. Entrée, living + kitchenette + salle de bains indépendante. 46-22-03-80 - 43-59-68-04

TROCADÉRO. 190 m² 3 réceptions, 3 chbres. Parking. 46-22-03-80. 43-59-68-04.

AV. V.-HUGO

CHARMANT 2 PCES REFAIT ascenseur voté 690 000 F. - 45-04-24-30.

MIRABEAU RARE VUE EXCEPTIONNELLE BEAU 2 PCES 42 m². Parfait état. Plein sud. 6e étg. asc. Bel imm. 1 180 000 F. - 45-66-43-43.

Av. P.-Doumer

Propriétaire vd dernier étage, asc., grand 2-3 PCES, refait. 48-04-23-15.

17e arrdt

Mo PEREIRE

Clair, aéré, 80 m² env. Living + 2 chambres, cuis., salle de bains. Park. 46-22-03-80 ou 43-59-68-04

17e NEUILLY

R. Cino-Del-Duca Imm. gd stand. 3 P. : 80 m² 2 chb., 1 cave + cave à vin box fermé 3 200 000 F CONTANT. 42-78-15-06.

MAIRIE 17e

EXCEPT. 4e ét., asc. STUDIO TOUT CONFORT. 499 000 F. Crédit. 48-04-08-60.

PTE MAILLOT

Coquet studio tt cft dans imm. récent. Stand. 695 000 F. - 45-66-01-00.

MÉTRO TERNES BEAU 2 PCES TT CFT. Bon état. Nombreux rangements imm. pierre de t. Ravalé. 840 000 F. - 45-66-01-00.

Pte ASNIÈRES, studio 30 m², 9e ét., 890 000 F. R.-vs Courtois, 42-65-49-97.

PTE CHAMPERRET, imm. std., 8e ét., studio 38 m² + balc. 1 100 000 F. 8e ét., 2 p., 46 m² + balc., 1 445 000 F. R.-vs Courtois, 42-65-49-97.

18e arrdt

85 m² SUR SQUARE

Ilot privilégié 3 p., standing. 1 380 000 F IMMO MARCADET 42-52-01-82

BUTTES MONTMARTRE. BEAU 2 PIÈCES, cuis., w.-c. 2e ét./rue, clair. Fbles charg. interphone. 535 000 F. Crédit 43-70-04-64.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT

3 PIÈCES, entrée, cuisine, s.de bns, w.-c. 749 000 F. Créd. 48-04-08-60.

BUTTES-CHAUMONT. Pptaire vd imm. de stand. 2 P., coin cuis., tt cft. Chff. cent., asc., gard. 519 000 F. Crédit. 43-70-04-64.

Mo TÉLÉGRAPHE BEAU STUDIO Cuis., salle d'eau, wc. Px : 295 000 F. créd. poss. Tél. : 48-04-85-85.

20e arrdt

Collaborateur du journal vd 20e arr. quartier la Campagne à Paris (site protégé), proche Mo et commerces 2/3 p. 52 m² parf. état, dble living, chbre, entrée, cuis. aménagée (fenêtre), s.d.b., wc séparés, triple expo, 2e ét., calme, ensol., vue dége. s/court de tennis, placards, parquet, porte blindée, asc., cave, interphone, gardien, park, boxes poss., trav. fait faibles charges. 1 050 000 F Tél. : (1) 43-60-77-82

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY. Part. vend 2 PIÈCES, 45 m² sur jardin, calme. 1er ét. Refait neuf. 1 500 000 F. 47-47-92-76 après 20 h.

PUTEAUX prox. futur métro 3 p. 63 m², construction 1989, terrasse, jardin privatif, parking sous-sol 1 190 000 F Bur. : 46-62-33-06 Dom. : 47-78-43-97

Province

Part. vend au col des Saisies, appt. 35 m² avec balcon, au pied des pistes de la station olympique. Vendu tt équipé, 400 000 F. Tél. : 37-23-00-64.

NICE OUEST

Petite résid. stand. piscine appt 3 p. 93 m² belle vue mer et montagne (frais réduits) 1 900 000 F CONTANT 42-78-15-05

appartements achats

CABINET KESSLER

78, Champs-Élysées, 8e recherche de tte urgence beaux appts de standing, ptes et gdes surfaces. Évaluation grat. sur demande 46-22-03-80 43-59-68-04

Recherche 2 à 4 p. PARIS Préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-35-43 même le soir

CAUSE MUTATION recherche STUDIO ou 2 PCES S/PARIS. PAIEMENT COMPT. M. LEMERCIER, 42-71-94-34.

ACHÈTE NOTAIRE COMPTANT STUDIOS à 3 pces avec ou sans confort. Tél. : Mr HALBERT. Tél. : 48-04-85-85.

PROMODIF 43-80-17-17. Rech. urgent. appts gds stand., 7e et 16e. Estimation gratuite.

villas

Villeneuve-Loubet (Côte-d'Azur) Domaine privé gardienné « Les Hauts de Vaugrenier ». Vue impren. mer et montagne, villa, 240 m² hab. + 65 m² surfaces annexes, 6 chbres à coucher + 1 grand bureau. 4 900 000 F TTC. 93-22-03-18 (le matin)

pavillons

MARLY-LA VILLE

30' PARIS NORD - RER CHATELET Très agréable pavillon sur 300 m² de terrain comp. ent., cuis. meublée, séj., salon en L av. chem., wc. Cellier. Garage. A l'étage un palier desservant 3 chb. + mezzanine, s. de bns, s. d'eau, wc. AG. IMMOSTYLE. 34-68-93-00

Courtry (77), prox. Chelles. PAVILLON plein-pied, 368 m² pay., s.-sol tot., gar. 3 v., cuis. équ., séj. avec ch., 3 ch., w-c, s.-de-b., sal. de jeux, 2 terra. Belles prestations : 1 100 000 FRANCS + TERRAIN A BATIR 352 m² (16 m de fac. x 22 m.) 400 000 FRANCS Tél. : 60-20-16-28 (après 19 h ou le week-end).

locations non meublées offres

Paris

7e prx. PLACE BRETEUIL 5e étg asc. Résidence stand. S/Jard. BEAU 3/4 pces 75 m². Balcons 22 m². 8 200 F mens. CASSIL. - 45-66-43-43

locations non meublées demandes

Paris

RÉSIDENCE CITY

URGENT rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons LUXUEUX APPARTEMENTS QUARTIERS RÉSIDENTIELS et MAISONS OUEST-EST. (1) 45-27-12-19

EMBASSY SERVICE

recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS

Tél. (1) 45-62-30-00

locations meublées offres

Paris

Loc. meublée, près Fg-St-Honoré. Stud. spp., entrée, séjour, chb., cuis., s.d.b., wc. Caut. exigée. Tél. 42-65-05-29

maisons de campagne

A VENDRE 109 000 F Maison à rénover + jardin proximité de Montluçon. Tél. (16) 86-81-03-93. M. Fournier (16) 86-34-17-82.

propriétés

Part. vd maison XVIe restaurée, 240 m², séjour, ch., dépendance sur 3.000 m² arboré. 650.000 F. A71. Tél. (Abx) : 42-20-86-03.

ST-JEAN-CAP-FERRAT

Propriété exceptionnelle

Pieds dans l'eau, villa 3 niveaux, env. 500 m² + piscine chauffée + sauna + 3 niveaux, jardin. Prestations luxueuses de très hautes qualités.

Cabinet KESSLER 78, Champs-Élysées, 8e 46-22-03-80 43-59-68-04

Commune de VILLIERS-SAINT-BENOIT (Yonne) Une maison d'habitation avec terrain de 2 300 m² comprenant : Rez-de-chaussée : grande salle, salon, cuisine avec entrée sur cour, trois chambres, dont une avec cheminée, salle d'eau avec wc, petite pièce avec évier. A l'étage : partie du grenier aménagée : deux grandes pièces, dont l'une mansardée avec plafond frisette ; partie grenier aménageable. Dépendance avec cave, courette devant clôturée, cour derrière, jardin. Le tout cadastré : section C, numéros 1004, 721, 723, 713, 714 et 717, lieudit « Les Tricotets ». Tél. : 46-70-24-39

MEAUX A vendre

maison 8 pces, quartier calme près cité administrative, 450 m² terrain, garage, sous-sol 58 m², r.-de-ch. 58 m² : cuisine, salle à manger, salon, chambre, wc. 1er étage : 58 m², 3 pièces + salle de bains, grenier aménageable. Tél. : (1) 64-34-82-58.

châteaux

120 km Paris par A13, château dans parc boisé surplombant boucle de la Seine, salons, 2 salles à manger, 7 ch., mais. gardien et dép. Maître Simone Réal-Cacheleux, notaire B.P. 1. 27350 Routot. Tél. : 32-42-07-90.

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux

Locations

A louer ou à vendre Bureaux + entrepôt Situé zone industrielle Steenvoorde (dépt 59). A la frontière belge Près du centre régional douanier Sur l'axe Lille-Dunkerque Pour toutes informations 28-49-75-15, M. Brants

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL, RC, RM Constitution de sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques

43-55-17-50

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

Constitution de sociétés et ts services. 43-55-17-50

Ventes

Pour INVESTISSEURS AVISÉS Près du futur centre de conférences international. pptaire vd bureaux libres 140.180, 250 et 500 m². Ecr. no 815. Muratet, 15, r. Taitbout, 9e, qui trans.

IDEAL pour école privée LA TOUR-MAUBOURG. pptaire vd 500 à 1 000 m². Ecr. no 814 MURATET, 15, rue Taitbout, Paris 9e, qui transmettra

boutiques

Locations

PLACE DU CHATELET Magnifique espace 400 m², façade 10 m. 12 000 F/mens., cession 3 700 000 F Tél. : 42-77-13-30

CULTURE

Le maire refusant de « protéger les représentations » de la pièce de Koltès

« Roberto Zucco » déprogrammé à Chambéry

Les représentations de *Roberto Zucco*, la pièce de Bernard-Marie Koltès, qui devaient avoir lieu, mercredi 8 et jeudi 9 janvier, à la Maison de la culture de Chambéry et Savoie (MCCS) ont été déprogrammées *in extremis*. Cette pièce s'inspire de la vie de Roberto Succo, l'*« assassin sans raison »* qui avait commis plusieurs de ses crimes dans la région de Chambéry et dont la pièce de Koltès évoque, très librement, la trajectoire (*le Monde* du 2 novembre).

Après des semaines de polémiques douloureuses, M. Louis Besson, maire (PS) de Chambéry, a décidé, mardi 7 janvier, au terme d'une *« réunion de crise »* organisée à la préfecture de Savoie, qu'il *« excluait de faire appel aux forces de police pour protéger les représentations de* Roberto Zucco *»*. Sans que le maire ait à prendre d'arrêté municipal, la menace de « troubles à l'ordre public » – un syndicat de police (1) avait notamment menacé d'obstruer l'accès à la salle de spectacle – est indirectement mise en avant. Cet empêchement annoncé correspond de fait à la volonté du maire de faire *« respecter le droit à la douleur »* des familles des victimes de Roberto Zucco.

L'œuvre ultime que Koltès publia avant sa mort, en avril 1989, à quarante et un ans, pourrait donc rejoindre *les Paravents* de Genet ou *l'Infâme* de Planchon sur le rayon des pièces maudites, sinon « interdites ». Souvent montée en Allemagne depuis sa publication aux Editions de Minuit, en septembre 1990, elle a été créée en France, le 7 novembre dernier, au TNP de Villeurbanne, dans une mise en scène de Bruno Boëglin.

Bien reçu par le public à Villeurbanne et à Nice, où il a commencé sa tournée française, le spectacle n'aura pas lieu à Chambéry. Même si le texte sec et coupant de Koltès tire vers une surréalité grinçante, l'effroyable équipée de Zucco – double parricide à dix-neuf ans, reconnu dément, évadé, devenant en France l'archétype du tueur « automatique », – la pièce est suffisamment proche de la réalité pour que la représentation de l'assassin fasse scandale en Savoie, où furent commis quatre de ses crimes. Le fait que ceux-ci ne purent lui être imputés qu'*a posteriori*, peu avant qu'il ne se suicidât dans sa prison de Vicence, en Italie (2), ajoute encore au mystère et au malaise que continue de susciter cet homme.

Dès le mois d'octobre 1991, en apprenant la programmation de la pièce, le maire de Chambéry, qui *« avait eu à connaître la douleur et les difficultés de la famille du brigadier de police André Castillo »*, tué en avril 1987 par Zucco, s'était déclaré hostile à la représentation, dans sa ville, d'une *« sinistre chevauchée sanguinaire »*, fût-elle « distanciée ». Elle risquait, selon lui, de *« rouvrir des blessures et de créer de nouveaux traumatismes »*.

Depuis, M. Besson, qui s'est refusé à lire la pièce comme à recevoir tel ou tel syndicat de policiers protestataire – *« ainsi, on ne pourra en aucun cas dire que je me suis prononcé sur le fond »*, insiste-t-il – s'en est tenu à cette position de principe qui représente à ses yeux une sorte de *« ligne jaune du supportable, à ne pas franchir »*. *« Cohérence »*, pour ce socialiste rigoriste et foncièrement abolitionniste qui estime que la *« promotion d'une politique pénale progressiste impose une attention toujours plus grande aux victimes »*. *« Intransigeance »*, selon les défenseurs du spectacle, qui déplorent l'enfermement de l'ancien ministre dans une logique maximaliste excluant tout dialogue alors que la liberté de création et de diffusion et, à travers elle, une certaine idée de la démocratie seraient en jeu.

Le *« grave débat éthique »* qu'évoquait encore, lundi 6 janvier, M. Dominique Jambon, directeur de la Maison de la culture, en confirmant, au cours d'une conférence de presse très « officielle », la programmation des deux soirées, ne s'est hélas pas toujours maintenu sur ces hauteurs. Les dérapages – récupérations, manipulations, démagogie, surenchères, – que l'on signalait début novembre comme autant d'écueils, ont rarement été évités. Quelques semaines de crise larvée ont agi comme un révélateur.

Tandis que certains s'ingéniaient à envenimer la polémique – par des propos ou écrits incendiaires, emphatiques, abrupts, – la veuve du brigadier assassiné sortait de sa réserve et annonçait, ultime recours, *un déplacement en* masse au théâtre avec ses deux fillettes et ses voisins.

« N'assassinez pas Koltès ! »

Une pétition réclamant l'interdiction des deux représentations recueillait dans le même temps mille sept cents signatures dans l'agglomération. Pis, des menaces étaient anonymement proférées contre des membres du conseil d'administration de la MCCS. Ici on fustigeait, injustement, la *« glorification d'un assassin »*, là on défendait à tout prix une œuvre sombre et belle.

Le spectacle de Boëglin doit être présenté en février à Paris, au Théâtre de la Ville. Il récupérera peut-être alors les dividendes de sa « malédiction » savoyarde. En attendant, à Chambéry, l'ambiance, après cette nouvelle bataille d'Hernani avortée, est lourde. M. Besson, qui évoque amèrement un *« climat pourri »*, semble avoir été durablement agacé par les responsables d'une association culturelle dont il *« ne conçoit pas qu'ils puissent avoir ignoré à ce point les réalités sociales locales »*. En se coupant des *« racines de la collectivité »*, ils l'ont placé dans une situation très difficile. *« Où bien j'interdisais la manifestation de protestation et je demandais l'intervention de la force publique afin d'imposer un spectacle blessant pour de nombreuses sensibilités, ou bien j'interdisais les représentations. En fait, je n'avais pas le choix »*, nous a confié l'ancien ministre.

Les responsables du Syndicat des gradés de la police doivent se féliciter de l'effet radical de leur projet de manifestation. Tandis que le préfet de Savoie, M. Jacques Lambert, évoquait de *« graves menaces pesant sur l'ordre public »*, la direction de la MCCS dramatisait le débat en déclarant, dans un communiqué : *« Devant une situation locale unique et exceptionnelle, nous ne souhaitons pas exposer notre public, le personnel, les interprètes, à un risque majeur d'affrontements directs avec des éléments incontrôlés. »*

Pourtant, Michel Piccoli, aux côtés d'Ariane Mnouchkine et de Patrice Chéreau, dont les mises en scène ont révélé Koltès, avait manifesté par lettre sa solidarité avec les responsables de la Maison de la culture : *« Ange blanc, Ange noir. Tous ces cris sont en nous, toujours, bourreaux, assassins et victimes tout à la fois. (...) Koltès assoiffé de vie, mourant, a voulu renaître à travers « Zucco » et mourir à ses côtés. N'assassinez pas Koltès ! »*

ROBERT BELLERET

(1) La section régionale du Syndicat des gradés, affilié à l'Union des syndicats catégoriels de la police (USCP).

(2) Quitte à casser une légende en train de se répandre, il convient de rappeler que Roberto Zucco s'est officiellement suicidé *« à l'aide »* d'une bouteille de gaz et d'un sac de plastique et non pas en tombant du toit de la prison sur lequel il fit une mémorable « prestation » télévisée en direct.

La dernière réplique

Roberto Zucco raconte l'histoire d'un garçon qui ne sait pas vivre. Il doit écarter ceux qui l'aiment au point de l'empêcher d'avancer vers le soleil de la mort. Sa mère d'abord : *« Il s'approche, la caresse, l'embrasse, la serre, elle gémit. Il la lâche et elle tombe, étranglée. »* Roberto Zucco doit supprimer les obstacles, que ce soit un inspecteur de police ou un gamin. Il ne peut pas s'arrêter. Il ne fuit pas, il cherche. Ultime étape de sa recherche : le toit de la prison : *« Le soleil monte, devient aveuglant comme l'éclat d'une bombe atomique. On ne voit plus rien.* Une voix (criant) *– Il tombe. »* C'est la dernière réplique de la pièce.

Bernard-Marie Koltès a été impressionné un jour dans le métro par une affiche montrant la photo d'un jeune homme. A la télévision, il a vu ce jeune homme sur le toit d'une prison, courir, lever les bras, glisser. Quand il a écrit *Roberto Zucco*, il était malade et savait qu'il ne pouvait pas guérir. Il a écarté tout ce qui pouvait le retarder, l'empêcher d'aller jusqu'à cette dernière réplique : *« Il tombe. »* Il écrivait, attentif à ses forces qui se défaisaient, regardant sa beauté, sa jeunesse disparaître à l'accéléré. Dans cette pièce, il raconte, sans révolte ni exultation, avec la gravité de l'essentiel, et avec tout l'amour qu'il n'a pas eu le temps de donner, le chemin de la mort dans son propre corps.

C. G.

PARIS EN VISITES

JEUDI 9 JANVIER

« Chefs-d'œuvre du Musée d'Orsay, d'Ingres aux impressionnistes », 13 h 15, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (E. Romann).

« Passages couverts autour de la rue Saint-Denis », 14 h 30, métro Etienne-Marcel (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La crypte et l'église Saint-Sulpice », 14 h 30, en bas des marches de l'église (S. Rojon-Kern).

« Les fastes de l'Opéra-Garnier. Le mystère du fantôme », 14 h 30, dans le hall, à la statue de Lulli (Arts et caetera).

« Les appartements rocaille du palais Soubise », 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (Sauvegarde du Paris historique).

« Le Chinatown du treizième arrondissement », 14 h 30, métro Porte de Choisy, côté avenue de Choisy (C. Merle).

« Le village de Montreuil avant sa prochaine disparition », 14 h 45, métro Croix-de-Chavaux, sortie place Duclos, puis rue Kléber (M. Banassat).

« Promenade de la place des Vosges à la maison parisienne de Jacques Cœur », 15 heures, métro Saint-Paul/le Marais (Lutèce-visites).

« La villa Roche, chef-d'œuvre de Le Corbusier », 15 heures, 10, square du Docteur-Blanche (P.-Y. Jaslet).

« Chapelles et jardins des collèges des Ecossais, des Irlandais, des Spiritains », 15 heures, sortie métro Cardinal-Lemoine (D. Bouchard).

« La Sorbonne. Histoire de l'Université et du Quartier Latin », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Exposition : Bronzes bouddhiques et hindous de l'antique Ceylan », 15 heures, Musée Guimet, 6, place d'Iéna, entrée de l'exposition (Paris et son histoire).

« Moyen Age et réalités. De l'organisation des seigneuries à celle du monde laïc. Etude du vocabulaire médiéval », 15 heures, 6, place Paul-Painlevé (L. Haulier).

« Greco, de Tolède à Madrid », 18 h 30, 14, boulevard Raspail (Europ explo).

CONFÉRENCES

30, avenue George V, 15 h 30 : « Bornéo. Les Dayaks chasseurs de tête » (projection suivie d'un débat avec le réalisateur). Entrée libre (Espace Kronenbourg aventure).

Mairie, 1, place d'Italie, 17 h 45 : « Histoire de Montparnasse et des années folles », par M. Larose (Société d'histoire et d'archéologie du treizième arrondissement).

Temple de l'Etoile, 56, avenue de la Grande-Armée, 20 h 30 : « Après la mort des idéologies », par R. Badinter (Eglise réformée de l'Etoile).

ÉCONOMIE

BILLET

La démocratie en grève

Record une nouvelle fois battu ! Les dernières statistiques portant sur les journées de travail perdues pour fait de grève confirment l'effondrement de la conflictualité dans les entreprises du secteur privé. Entre janvier et octobre 1991, les journées non travaillées en raison d'un conflit ne dépassent pas 37 600 en moyenne mensuelle, soit le niveau le plus faible jamais atteint depuis 1945. Ces dernières années, la courbe n'a cessé de s'infléchir : 264 000 en 1979, 120 000 en 1981, 44 000 en 1990.

Longtemps réputée pour son climat social instable, la France est devenue un havre de paix au cours des années 80. Or, cette absence d'agitation inquiète Mme Martine Aubry. Non pas que le ministre du travail redoute que ce calme ne préfigure une subite tempête. Ses craintes sont d'un autre ordre.

Selon le ministre, qui s'exprimait mardi 7 janvier devant l'Association des journalistes de l'information sociale (AJIS), l'encéphalogramme pratiquement plat de la conflictualité constitue *« un élément de la crise de la démocratie »*. Elle *« ne* [s'en] *satisfait pas »*. Cette thèse, bien sûr, n'est pas nouvelle. Ce qui l'est, en revanche, c'est qu'un ministre du travail s'inquiète publiquement du *« manque de réactivité »* des salariés du privé. Evidemment, Mme Aubry ne souhaite pas être confrontée à une vague de grèves. Ce qui la préoccupe, c'est que la démocratie, elle, puisse se mettre en grève du fait de la désyndicalisation et de l'absence d'actions collectives.

L'irruption de conflits localisés (le plus souvent dans le secteur nationalisé) comme celui qui a récemment secoué Renault ne doit pas faire illusion : le ministre, qui établit un parallèle avec l'atonie du débat politique, déplore *« une société qui ne bouge pas »*. Si l'on veut parvenir à *« changer le travail »*, explique Mme Aubry, il faudrait que les salariés se mobilisent davantage *« sur des revendications qualitatives »* ou sur des actions de solidarité, avec les chômeurs, par exemple. Le plaidoyer du ministre n'est pas sans risques. Certains lui reprocheront de jouer avec le feu. D'autres l'accuseront d'entretenir ce climat qu'elle déplore puisqu'elle refuse d'entendre les revendications des syndicats, qui considèrent que seule une atténuation de la rigueur économique peut permettre de lutter contre le chômage.

Quoi qu'il en soit, les états d'âme de Mme Aubry ont au moins un mérite : rien ne serait plus dangereux que d'imaginer que l'on s'achemine irrémédiablement, comme dans la quête du Graal, vers la fin des temps aventureux.

JEAN-MICHEL NORMAND

Les difficultés du marché automobile mondial

Les ventes de voitures ont chuté de 11,4 % aux Etats-Unis et de 20,7 % en Grande-Bretagne en 1991

Les statistiques publiées lundi 6 janvier par les constructeurs automobiles américains sont sans appel : le marché automobile outre-Atlantique a chuté de 11,4 % en 1991, atteignant son niveau le plus bas depuis 1983. Cette morosité est plus forte encore en Grande-Bretagne. Selon des chiffres publiés mardi 7 janvier, par la société nationale des constructeurs (SMMT), le marché automobile britannique a enregistré une baisse de 20,7 % en 1991, soit son plus mauvais score depuis 1982.

Les marchés anglo-saxons de l'automobile ont retrouvé en 1991 leurs plus bas niveaux de ces dix dernières années. Avec 12,4 millions de véhicules (voitures, camionnettes et minibus) vendus en 1991, soit une baisse de 11,4 % par rapport à 1990 (13,9 millions d'unités), le marché des Etats-Unis a atteint son plus bas niveau depuis les 11,7 millions de véhicules vendus en 1983. Les ventes des trois premiers constructeurs nord-américains – General Motors, Ford et Chrysler – ont reculé de 12,6 % par rapport à 1990.

Sur l'ensemble de l'année 1991, General Motors a enregistré une baisse de 12,5 % de l'ensemble de ses ventes, dont 2,9 millions de voitures particulières vendues, soit un repli de 12,1 % par rapport à l'année précédente. En revanche, les deux autres géants américains ont enregistré des baisses plus fortes sur leur secteur de voitures particulières : alors que Ford accuse une baisse totale de 13,6 % par rapport à 1990, ses ventes de voitures sont en régression de 15,8 % (1,6 million d'unités). De même, les ventes globales de Chrysler ont chuté de 11,2 %, pour un volume de ventes de voitures en repli de 18,4 % (702 000 automobiles vendues).

Les filiales américaines des groupes automobiles japonais n'ont pas été épargnées par la déprime du marché américain. Les ventes de Toyota sont en baisse de 4,4 %, de même que celles des constructeurs Honda et Nissan, avec des chutes respectives de 6 % et 6,3 %. Dans l'ensemble, cependant, la pénétration des marques japonaises a progressé de trois points par rapport à l'année 1990, atteignant 31 % du marché nord-américain, contre 28 % en 1990.

Avantages fiscaux

Au moment même de la visite de M. George Bush au Japon (jusqu'au 10 janvier), ces mauvais résultats n'ont pas manqué de provoquer de nouvelles réactions aux Etats-Unis. *« Ce n'est pas la première fois que nous entendons des propos rassurants sur un redressement du déséquilibre des ventes automobiles avec le Japon »*, déclarait, sceptique, le directeur général de Chrysler, M. Robert Lutz. Le constructeur japonais Nissan a pourtant répondu, mardi 7 janvier, aux encouragement, formulés par Tokyo (*le Monde* du 8 janvier).

Nissan s'est ainsi engagé, pour 1995, sur un objectif d'achat de pièces détachées et d'équipements américains de 3,7 milliards de dollars (19,2 milliards de francs), soit un montant deux fois et demi supérieur à celui de 1991 (6,7 milliards de francs). Dans la foulée, mercredi 8 janvier, les autres constructeurs nippons annonçaient un total d'achats aux Etats-Unis de 18 milliards de dollars (93 milliards de francs) dès l'année fiscale 1994.

Les résultats des ventes d'automobiles en Grande-Bretagne ne sont guère plus encourageants. Avec 1,6 million d'unités vendues en 1991 – en baisse de 20,7 %, – le marché outre-Manche a ainsi reculé de 30,8 % en deux ans. En plus de l'anémie générale, les constructeurs ont dû faire face à la sévère récession en Grande-Bretagne, ainsi qu'à des mesures particulières, comme le relèvement de la TVA à 17,5 % et la hausse de 20 % des taxes sur les voitures de fonction (*le Monde* du 21 mars 1991). Ces avantages fiscaux avaient jusqu'ici permis aux voitures destinées aux sociétés de représenter, en 1990, plus de la moitié des voitures neuves vendues en Grande-Bretagne.

OLIVIER PIOT

Les constructeurs français s'attendent à une croissance de 2 % à 3 % en 1992

Pas de reprise fulgurante en vue pour le marché automobile français. Le CCFA (Comité des constructeurs français d'automobiles) a publié, mardi 7 janvier, des perspectives 1992 très mesurées. L'organisme professionnel prévoit une croissance de 2 % à 3 % des ventes de voitures particulières en France pour l'ensemble de l'année 1992. Le marché, qui a enregistré en 1991 un repli de 12 %, atteindrait ainsi les 2 100 000 unités.

Cette timide reprise hexagonale – si elle se confirme – donnera une bouffée d'oxygène aux constructeurs français, dont les perspectives à l'exportation devraient être moins brillantes cette année qu'en 1991. L'an passé, la France a assez nettement développé ses exportations de voitures neuves. A 1 970 000 unités, les ventes à l'étranger ont enregistré une progression de 5 % par rapport à 1990. Et le CCFA estime à 33 milliards de francs l'excédent commercial qu'a dégagé la branche automobile en 1991, soit 7 milliards de plus que l'année précédente.

Les constructeurs français ont surtout profité du boom de la demande provoqué par la réunification allemande, doublant leurs exportations outre-Rhin. En 1992, cet effet d'entraînement jouera moins. *« Le marché européen global pourrait reculer de 3 % »*, indique l'organisme professionnel. Le CCFA estime cependant que *« les constructeurs français devraient réussir à conserver leurs volumes d'exportation au même niveau global qu'en 1991 »*.

Début d'année

Alors que l'année démarre sur de nouvelles perspectives, si l'on peut dire électriques, puisque Renault a confié à quelques automobilistes sa Clio à batteries (autonomie de 80 kilomètres et environ 105 000 francs à l'achat en 1993) et que Fiat en présentant sa Cinquecento à Rome, a prévu une version à piles, les Japonais, bêtement, visent des créneaux plus classiques. Toyota fait avancer sa Camry, une berline cossue, sans grands défauts ni grandes qualités sinon le silence et le confort ; Honda livre ses nouvelles Civic, des véhicules familiaux et utilitaires à la fois, qui ont du style ; Mazda, grâce à une astuce, vise pour sa part le parc des voitures européennes dites « moyennes supérieures », qui connaît aujourd'hui une violente bagarre entre marques.

En faisant ce choix, la marque nippone met désormais en tête de sa production la 626, qui était jusqu'ici le modèle, en diverses versions, placé entre les grosses 929 et les 323 qui, de gabarit moindre, ont connu la gloire dans les rallyes. Cette décision est plus subtile qu'on pourrait le penser. Car une nouvelle grosse berline va arriver dans les mois prochains sur le marché sous une autre appellation et que produira néanmoins... Mazda elle-même. Avec sa Lexus, Toyota avait déjà eu recours, avec un succès mitigé, à l'astuce.

Quoi qu'il en soit, la 626 mérite une certaine attention. D'abord parce qu'elle vient rôder sur les terres des BMW série 3 et des petites Mercedes, mais aussi parce qu'elle vise les voitures moyennes françaises de haut de gamme, voire certaines des grosses voitures, tant de Peugeot que de Citroën. Ce faisant, la nouvelle venue renonce aux lignes quelque peu vieillissantes de la précédente production pour prendre une silhouette nettement plus dynamique, avec un coefficient de pénétration dans l'air inférieur à 0,30. Elle peut être livrée en 4 ou 5 portes, s'allonge (4,70 mètres), s'élargit (1,75 mètre). et peut comporter, sur choix, les quatre roues directrices asservies sur la vitesse et aussi la transmission intégrale.

Côté moteurs, on trouve des 4 cylindres à double arbre à cames et 16 soupapes (1,8 litre et 2 litres) et surtout un 6 cylindres en alliage léger de 2 497 centimètres cubes à 24 soupapes, particulièrement agréable.

Il va de soi que le 6 cylindres apporte plus de satisfaction que les 4 cylindres. Les moindres cylindrées réclament en effet de fréquents changements de rapport sur route dès lors que l'itinéraire apparaît facétieux. La tenue de route est irréprochable.

Pour l'heure on ignore encore et les prix et les dates exactes de livraison. Mais les proches Salons européens (Bruxelles et plus tard Genève) et l'arrivée de la nouvelle Renault gros gabarit vont sûrement débloquer les choses.

C. L.

La préparation du prochain budget aux Etats-Unis

Le plan d'« assouplissement fiscal » de l'administration Bush vise la relance de l'économie

Alors que le président George Bush se fait en Asie l'avocat des exportateurs américains *(lire en première page)*, la Maison Blanche a avancé ces derniers jours dans la préparation du prochain budget – celui de l'année fiscale 1993 – avec un objectif prioritaire : la relance de l'économie.

WASHINGTON

de notre correspondant

De Canberra à Tokyo, le président est resté en contact avec M. Samuel Skinner, secrétaire général de la Maison Blanche, et M. Richard Darman, directeur du budget, pour esquisser les grandes lignes des deux documents qui vont marquer le débat économique des semaines à venir : le discours sur l'état de l'Union (que M. Bush doit prononcer le 28 janvier) et le projet de loi de finances (que l'exécutif doit soumettre en février à la Chambre des représentants). Ces deux projets – très similaires puisque le discours du 28 janvier dévoilera les grandes lignes du budget – ont, en cette année de bataille présidentielle, un caractère de manifeste électoral. *Grosso modo*, M. Bush mènera campagne sur le programme suivant : la fin de la guerre froide permet des réductions dans le budget de la défense qui doivent, à leur tour, alléger le fardeau du contribuable américain.

« Le dividende de la paix »

Ce plan d'*« assouplissement fiscal »* a pour objet de donner un coup de pouce à la consommation afin de sortir l'économie de deux années de torpeur. Les experts économiques sont plutôt sceptiques sur la pertinence d'un budget de relance, mais les « politiques » font valoir que l'électorat comprendrait mal que le président reste inactif face à la récession.

La marge de manœuvre de la Maison Blanche est étroite. Le président et ses amis républicains n'ont cessé de répéter que l'accord de discipline budgétaire, laborieusement conclu avec la majorité démocrate au Congrès en 1990, était un document *« intouchable »*, *« tabou »*. Il établit un programme de contrôle et de réduction du déficit budgétaire (qui n'en atteindra pas moins, cette année, les 370 milliards de dollars) sur cinq ans. Le petit coup de pouce conjoncturel que veut donner la Maison Blanche ne doit donc pas bouleverser les grands équilibres – notamment les limites fixées à la progression des dépenses publiques – définis dans cet accord. Faute de quoi l'administration risque de provoquer un vent de panique dans les milieux financiers et quelques remous à Wall Street.

La Maison Blanche et les démocrates paraissent cependant devoir s'entendre pour modifier l'accord de 1990 au moins sur un point : il s'agit d'abandonner la clause interdisant que des coupes dans les dépenses militaires puissent se traduire par une augmentation des dépenses civiles (ou une baisse des recettes fiscales). Autrement dit, le président républicain et la majorité démocrate au Congrès sont décidés à empocher le « dividende de la paix » : utiliser une réduction du budget militaire à des fins civiles plutôt qu'à entamer le déficit fédéral.

Pour empêcher que le Congrès n'en propose de plus amples encore, M. Bush devrait solliciter du Pentagone des coupes drastiques dans le budget de la défense. On parle d'un programme de réduction des commandes et des effectifs devant porter sur plusieurs dizaines de milliards de dollars (de 50 à 120 milliards de dollars sur cinq ans). En contrepartie, M. Bush devrait annoncer le 28 janvier sa série d'assouplissements fiscaux destinés à favoriser la relance de l'activité.

La presse en donne la liste suivante : réductions spéciales pour familles avec enfants (une sorte de *« crédit d'impôt enfant »*) et facilités fiscales pour l'achat d'une première maison (afin de relancer le secteur de la construction) ; aménagements fiscaux destinés à favoriser l'épargne et l'investissement (notamment une baisse de l'impôt sur les plus-values en capital). La première série vise à donner un coup de fouet à l'activité ; la seconde entend remédier à certaines carences plus profondes de l'économie américaine (épargne insuffisante et sous-investissement). Le projet comprendrait enfin un volet plus spécifiquement social : un allègement fiscal réservé aux 34 millions d'Américains ne disposant pas de la moindre couverture médicale et destiné à les aider à souscrire à une assurance-santé (une somme équivalente devant être directement distribuée à ceux d'entre eux qui sont trop pauvres pour être imposés).

Sérénité à Wall Street

Dans un entretien accordé à la presse à Singapour, M. Bush a promis de *« ne rien faire d'imbécile »* – comprendre « d'électoraliste » – qui puisse compromettre les perspectives d'une saine reprise à moyen terme. Aucun chiffre précis n'a encore été avancé sur ce programme de mini-relance qui devrait constituer l'essentiel du discours sur l'état de l'Union et se retrouver dans le projet de loi de finances de février. Pour l'heure, les milieux financiers ne semblent pas s'inquiéter outre mesure d'un éventuel accroc à l'accord budgétaire de 1990 et Wall Street connaît ces jours-ci des séances assez sereines.

ALAIN FRACHON

M. Marchelli (CFE-CGC) demande le départ du premier ministre

M. Paul Marchelli, président de la CFE-CGC, a demandé, mardi 7 janvier au cours d'une conférence de presse, *« le départ le plus vite possible du premier ministre Edith Cresson et de son gouvernement »*. Après avoir rappelé que sa confédération avait fait preuve de *« courtoisie et de disponibilité pendant la période d'apprentissage »*, M. Marchelli a en effet indiqué que la CGC avait décidé *« d'infléchir et de durcir sa position vis-à-vis de Mme Cresson »*.

« La France économique et sociale est en train de se déliter », a affirmé le président de la CFE-CGC, qui a notamment déploré que Mme Cresson dise *« n'importe quoi sur la cogestion, laisse* [le ministère des finances] *engager une politique économique catastrophique et se contente de compter les chômeurs supplémentaires chaque mois »*.

Même si la CGT ne veut pas négocier

M. Le Drian réaffirme sa volonté de soumettre la réforme portuaire au Parlement en avril

Le secrétaire d'Etat à la mer, M. Jean-Yves Le Drian, a réaffirmé, mardi 7 janvier, son intention de mener à bien la réforme de l'organisation portuaire qui sera présentée au Parlement en avril, que la Fédération nationale des ports et docks CGT accepte de négocier ou non.

La veille, les responsables du port de Dunkerque avaient présenté leur projet de relance par lequel les entreprises de manutention s'engagent à mensualiser au moins 550 dockers. D'autres ports, comme Le Havre, Marseille ou Bordeaux, devraient faire de même dans les jours qui viennent.

En dépit de ces propositions, les négociations restent bloquées. La Fédération nationale des ports et docks, qui en est à sa onzième grève à raison de 48 heures par semaine, s'oppose aux négociations décentralisées, port par port, ainsi qu'à la mensualisation des dockers. Elle devrait décider, le 9 janvier, des suites à donner à son mouvement. Selon le secrétariat d'Etat, le coût total direct de ces onze grèves s'élève à 150 millions de francs, et au Havre soixante-dix navires ont dû être détournés depuis le début du mouvement.

« Les ports qui n'auraient pas ouvert des négociations à la date du 15 février ne pourront bénéficier du plan social, a affirmé M. Le Drian. *Mais, si l'organisation syndicale représentative pratique la politique de la chaise vide, rien n'empêche un certain nombre de dockers d'aller discuter. »* Pour faciliter ces contacts avec les administrations portuaires, des « téléphones verts » ont été mis en place dans plusieurs grands ports car *« beaucoup de dockers sont intéressés mais ne peuvent le dire »*, a estimé le ministre.

A Lorient, la ville dont il est maire, des ouvrières trieuses du poisson qui ne s'étaient pas rendues à la manifestation nationale il y a quelques semaines n'ont pas trouvé de travail depuis, a-t-il affirmé.

M. L.

Le Japon lance un nouveau projet de train Shinkansen à grande vitesse

Une compagnie japonaise de chemins de fer vient de présenter un projet destiné à développer un nouveau train Shinkansen ayant une vitesse commerciale de croisière maximum de 350 km/h, soit 50 km/h de plus que le TGV français, actuellement le train le plus rapide du monde.

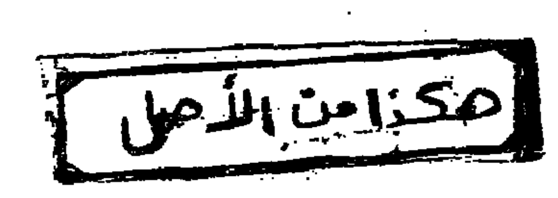
Le projet, dénommé Atlas, débutera en avril avec pour objectif de mettre sur pied ce nouveau train japonais à grande vitesse d'ici à la fin de l'année fiscale 1996, a précisé un représentant du groupe Japan Railway. Ce train devrait être opérationnel en 1999.

Une vitesse de croisière de 350 km/h

Les trains rapides Shinkansen qui circulent actuellement au Japon ont une vitesse de croisière maximum de 270 km/h. Après avoir été dans le passé le plus rapide du monde, le Shinkansen avait été progressivement dépassé par le TGV français, qui a roulé à 515 km/h en 1990, lors d'un test expérimental et qui est exploité à la vitesse de 300 km/h sur la ligne Atlantique.

Au terme du projet Atlas, la vitesse de croisière maximum du Shinkansen devrait être portée à 350 km/h, alors que dans le même temps les chercheurs de Japan Railway s'efforceront de mettre au point des dispositifs destinés à réduire le bruit et les vibrations provoqués par le train. – *(AFP.)*

□ ***Le gouvernement brésilien* accorde 147 % d'augmentation aux retraités de Rio.** – Après plus de quatre mois d'une véritable guérilla judiciaire entre le ministère du travail et les retraités, le gouvernement brésilien a été contraint de payer, à partir du 7 janvier, 147,06 % d'augmentation aux 441 000 retraités et pensionnés de l'Etat de Rio-de-Janeiro. Le gouvernement de M. Collor sera vraisemblablement obligé d'accorder dans les jours qui viennent la même augmentation massive aux 14 millions de retraités et pensionnés brésiliens. Il devrait alors lui en coûter 7,3 milliards de dollars (38 milliards de francs). Le gouvernement ne voulait concéder que 54,6 % d'augmentation.



ÉCONOMIE

ÉTRANGER

La demande d'adhésion au FMI de plusieurs Républiques de la CEI

La conférence internationale sur l'aide à l'ex-URSS se réunira le 22 janvier à Washington

«*Le but de la conférence est de mieux diviser notre travail et nos responsabilités*», a déclaré mardi 7 janvier le porte-parole du département d'Etat, Mme Margaret Tutwiler, en confirmant la tenue d'une conférence internationale les 22 et 23 janvier à Washington. Annoncée le 12 décembre dernier par M. James Baker, cette conférence consacrée à l'aide aux Républiques de l'ancienne Union soviétique accueillera un soixantaine de participants, représentants d'Etat et d'organismes internationaux. Les pays participants seront représentés par leur ministre des affaires étrangères.

L'annonce du projet de conférence avait reçu un accueil réservé de la part de plusieurs pays européens, qui estimaient qu'une telle réunion n'avait pas de raison d'être, car une coordination internationale de l'aide à l'Est existe d'ores et déjà. Certains avaient été jusqu'à dénoncer une opération de *fund raising* (appel de fonds) organisée par Washington afin de faire contribuer les partenaires des Etats-Unis à l'assistance financière aux anciennes Républiques soviétiques.

Selon Mme Tutwiler, il s'agit davantage de coordonner que de *débloquer des fonds*. L'analyse des besoins à court terme dans les domaines de l'alimentation, de la médecine, de l'énergie seront au cœur des discussions, a-t-elle souligné.

Depuis la disparition formelle de l'URSS et les débuts difficiles de la CEI (Communauté des Etats indépendants), l'attitude des Etats-Unis à propos de l'aide à l'ancienne Union soviétique a considérablement évolué. Après avoir insisté pour que M. Gorbatchev obtienne seulement un statut d'observateur au Fonds monétaire international (FMI), M. Nicholas Brady, secrétaire américain au Trésor, a appelé les membres de la CEI à poser rapidement leur candidature au Fonds. Après l'Ukraine, c'est la Russie et l'Azerbaïdjan qui ont, mardi 7 janvier, fait parvenir leur *demande d'adhésion au FMI*. Habituellement, l'adhésion d'un Etat au FMI demande près d'un an de préparation, mais, selon des responsables de l'organisme international, l'appartenance formelle des Républiques pourrait être acquise dès le printemps. Reste à déterminer *la part de capital du Fonds* (le quota) qui reviendra à chacune d'entre elles, véritable casse-tête pour les experts de Washington.

D'autre part, M. Brady a annoncé le 8 janvier à Tokyo que la conférence internationale sera accompagnée, aux alentours du 25 janvier, d'une rencontre (elle pourrait avoir lieu à Washington ou New-York) du groupe des Sept (les ministres des finances et gouverneurs des banques centrales des sept principaux pays industrialisés). Selon M. Nicholas Brady, les Sept se concerteront notamment sur une stratégie de croissance mondiale.

Selon un premier rapport de l'OCDE

La Tchécoslovaquie doit maintenir sa cohésion économique et réussir les privatisations

Attendue et redoutée depuis plusieurs mois à Prague, la première étude de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) consacrée à la Tchécoslovaquie a été publiée mercredi 8 janvier à Paris. Or le résultat d'un an de «thérapie de choc» apparaît plutôt positif aux experts occidentaux.

Deux ans après la «révolution de velours» (en novembre 1989), la Tchécoslovaquie a pu présenter des indicateurs économiques assez impressionnants. Comme ailleurs en Europe centrale et orientale, la chute de la production a été brutale en 1991 : le produit intérieur brut (PIB) s'est contracté de 14 %, après avoir diminué de 1 % en 1990. Cependant, en dépit de la déréglementation des prix au début de 1991, l'inflation a été contenue à 55 % l'an dernier (contre 250 % en Pologne l'année de la libération des prix) et devrait être cette année, selon l'OCDE, inférieure à 10 %. Un scénario un peu optimiste pour M. Jan Mladek, vice-ministre fédéral de l'économie, qui table sur 15 % à 20 %, mais souligne que l'inflation est un problème secondaire pour le gouvernement.

Cinq années d'efforts encore

Pour les finances publiques, le bilan est aussi relativement positif : le budget est pratiquement en équilibre, et du côté des comptes extérieurs, la balance des paiements courants a enregistré un déficit de 200 millions de dollars en 1991. Dans la foulée de la crise du Golfe et de l'effondrement du COMECON, on avait redouté un solde négatif allant jusqu'à 2,5 milliards de dollars. De même, la dette extérieure est stable et relativement modérée, avec 9 milliards de dollars.

Stabilité macro-économique, prix et commerce extérieur libérés... le résultat d'un an de «thérapie de choc» en Tchécoslovaquie est jugé plutôt satisfaisant par les spécialistes occidentaux. Mais les grandes questions inhérentes à la transition vers le marché restent posées. La politique rigoureuse pourra-t-elle être poursuivie, surtout en cette année d'élections? Selon M. Salvatore Zecchini, directeur du programme «partenaires en transition» de l'OCDE (1), les efforts devront être poursuivis pendant cinq années au moins. Comment mettre en œuvre le transfert de la propriété de l'Etat vers le secteur privé? Le rapport s'inquiète surtout de savoir si le processus compliqué de privatisation par vente de coupons à la population (*le Monde* du 5 novembre 1991) aboutira à un contrôle efficace des anciennes entreprises d'Etat par leurs nouveaux gestionnaires.

L'année 1992 devrait être, selon l'OCDE, l'année des privatisations. Soit le processus réussit, et la croissance pourrait redevenir positive dès la fin de 1992, soit il échoue, et la production continuera de décroître jusqu'en 1993 au moins. Autre interrogation : que va devenir la Tchécoslovaquie dans le contexte de la montée des tensions entre Tchèques et Slovaques? Selon M. Mladek, le scénario le plus probable est celui de la transformation de l'actuelle fédération en une confédération (deux Etats distincts) conservant de forts liens économiques. Mais des évolutions économiques sont susceptibles de creuser les clivages politiques : le taux de chômage se situe actuellement à 6,3 % de la population active, mais cette moyenne recouvre, rappelle M. Mladek, un taux de 4,1 % dans la République tchèque (à l'ouest du pays), pratiquement nul dans la zone limitrophe de l'Allemagne, alors que les sans-emploi représentent déjà 11,4 % de la population active en Slovaquie.

F. L.

(1) Trois anciens pays d'Europe de l'Est (Hongrie, Pologne, Tchécoslovaquie) participent à un programme de coopération avec l'OCDE. L'OCDE a publié en juillet 1991 un rapport sur la Hongrie, et celui consacré à la Pologne doit paraître le mois prochain.

SOCIAL

Signé par la CFDT, la CFTC, la CFE-CGC et peut-être FO

Un accord améliore l'apprentissage pour développer la formation professionnelle initiale

Un accord pour le développement de l'apprentissage est intervenu au cours de la nuit du 7 au 8 janvier entre partenaires sociaux. La CFDT, la CFTC et la CFE-CGC l'ont signé sur-le-champ. FO rendra sa réponse, *vraisemblablement positive*, le 13 janvier. Le texte permet notamment d'augmenter la rémunération des apprentis et de l'aligner sur celle des contrats de qualification.

A l'issue de la cinquième séance de négociations, et au milieu de la nuit, les partenaires sociaux sont parvenus à un accord pour l'amélioration de l'apprentissage, considéré comme une filière complète de formation professionnelle initiale, au même titre que la formation publique. Trois syndicats (CFDT, CFTC, CFE-CGC) ont aussitôt signé l'avenant qui sera intégré à l'accord interprofessionnel sur la formation professionnelle du 3 juillet, repris depuis dans la loi. FO, qui porte «*une appréciation positive*», doit attendre la réunion de son bureau confédéral, le 13 janvier, pour se prononcer. Côté patronal, le CNPF et l'UPA (Union professionnelle des artisans) ont approuvé le document. La CGPME doit faire une «*ultime lecture*» devant ses instances.

Le document principal est accompagné d'une lettre «*paritaire*», adressée au gouvernement, et sur le contenu de laquelle la CFE-CGC et la CGPME doivent se prononcer. FO ne la signera sûrement pas, préférant garder sa liberté d'expression lors de la table ronde promise par le premier ministre, Mme Edith Cresson, qui devrait avoir lieu les 28 et 29 janvier. Enfin, un extrait de procès-verbal, dont la CGT souligne qu'il n'a «*aucune valeur juridique*», incite les branches professionnelles à augmenter la durée minimale de formation «*en vue d'atteindre* (...) *440 heures pour l'année scolaire 1994-1995*» et précise qu'un premier bilan des nouvelles dispositions sera fait en septembre 1993.

Alignement sur le contrat de qualification

Peu révolutionnaire, l'accord réhabilite toutefois l'apprentissage, qui n'attire actuellement que deux cent trente mille jeunes et est souvent regardé comme une filière de relégation. Pour assurer le développement, le texte ouvre la voie à une collaboration entre les partenaires sociaux, l'Etat et les régions, sur la base de «*contrats d'objectifs*». Il établit les règles d'une coordination. Les syndicats sont associés à cette politique et les représentants du personnel seront consultés dans les entreprises. Les branches professionnelles «*peuvent*» négocier les modalités d'application des orientations.

Un certain nombre d'améliorations sont apportées. En tant que telle, l'entreprise peut obtenir l'agrément et les maîtres d'apprentissage pourront être formés pour exercer leur tâche. Les conditions d'emploi des personnels de CFA (centres de formation d'apprentis) seront réglées par des accords collectifs. L'information et l'orientation, particulièrement des jeunes, seront perfectionnées.

Mais c'est dans le domaine du financement et des rémunérations que les avancées les plus importantes ont été enregistrées. Désormais, les salaires des apprentis seront alignés sur ceux des bénéficiaires d'un contrat de qualification. Ils iront de 24,32 % du SMIC, en net, pour les plus jeunes (contre 21 %) à 60,80 % (contre 60 %) du salaire minimum de l'emploi occupé, pour les plus âgés. En cas de troisième année, une augmentation de 20 points est prévue.

Pour le versement de la taxe d'apprentissage, il est demandé aux entreprises d'accorder une priorité aux CFA, dans «*une perspective pluriannuelle*». Une structure paritaire des sommes inutilisées sera mise en place et il est souhaité que l'Etat fasse le même effort financier que pour la formation professionnelle publique. Enfin, dans leur lettre «*paritaire*», les signataires demandent le bénéfice d'un crédit d'impôt pour les entreprises dont les dépenses iraient au-delà de la taxe d'apprentissage.

ALAIN LEBAUBE

La polémique sur le travail du dimanche

«Une dérive vers une liberté mal comprise», déclare l'archevêque de Bordeaux

Le débat sur le travail du dimanche est «*un signe parmi d'autres de la dérive de notre société vers une liberté mal comprise*», a déclaré Mgr Pierre Eyt, archevêque de Bordeaux, qui craint qu'«*à terme très rapproché le jour du Seigneur le soit toujours moins*», avant que ce ne soit «*le tour des autres jours de fête*».

«*L'Eglise catholique a toujours attaché une grande importance au dimanche*, ajoute l'archevêque de Bordeaux, *non seulement pour des raisons religieuses, mais aussi pour des raisons sociales se rattachant à l'obligation du repos hebdomadaire. (...) Si une décision générale* [d'ouverture des commerces le dimanche] *est prise pour notre société, celle-ci entrera dans une nouvelle phase de destructuration du temps social.*»

□ **Chômage partiel : prolongation de l'aide publique.** – Par décret du 30 décembre, le gouvernement a maintenu à 18 francs, jusqu'au 1er juillet 1992, le montant horaire de l'aide publique au chômage partiel. Pour inciter les entreprises à recourir au chômage partiel plutôt qu'au licenciement, l'aide de l'Etat avait déjà été relevée de 25 %, passant de 10,32 à 13,23 francs en mars 1991. Puis elle avait été portée à 18 francs, pour une durée de six mois, le 3 juillet. Faute d'accord avec le CNPF, à qui il avait été demandé un effort, une prolongation a donc été décidée, amenant l'Etat à prendre en charge une somme équivalente aux deux tiers du SMIC net en cas d'indemnisation.

ÉCONOMIE

En vue d'occuper la première place mondiale

Atochem et Rohm and Haas s'associent dans le verre acrylique

Le groupe Elf Atochem, deuxième chimiste français avec un chiffre d'affaires de 50 milliards de francs, et la firme américaine Rohm and Haas, spécialisée dans la chimie à technologie avancée, ont décidé de regrouper leurs activités dans la fabrication du polyméthacrylate de méthyle (PPMA) ou verre acrylique, matière plus connue sous le nom de plexiglas, en vue de créer une entité industrielle à plusieurs pôles appelée à occuper la scène mondiale dans la spécialité.

Sous réserve des autorisations nécessaires, les deux partenaires sont ainsi convenus de constituer trois ensembles, l'un européen constitué avec les intérêts possédés par Atochem dans le PPMA et dont la firme française aura le contrôle à 51 % (49 % pour Rohm), l'autre américain dans lequel seront regroupées les activités de Rohm and Haas, qui en prendra la direction également à 51 % (49 % Atochem), un troisième enfin à vocation internationale et en joint venture (50/50), qui prendra en charge les opérations des deux entreprises dans le reste du monde.

Au classement mondial, le nouvel ensemble prendra la première place loin devant les géants britannique ICI, allemands BASF et Degussa et japonais Mitsubishi Rayon, avec onze sites de fabrication, une production annuelle de 222 000 tonnes de verre acrylique, une part de marché proche de 28 % et un chiffre d'affaires de 500 millions de dollars (2,6 milliards de francs).

Limitée aux seuls échanges de participations, cette alliance originale entre les numéros un américain et européen du verre acrylique est exactement du même type que celle conclue il y a un an, dans la pharmacie, entre Sanofi (autre branche d'Elf) et la firme américaine Sterling Drug (groupe Kodak). Cousinage oblige. Les deux groupes espèrent par ce moyen trouver un second souffle sur le marché du verre acrylique (800 000 tonnes par an) en faible croissance (4 % en volume) et trop fortement concurrencé.

Apparu après la seconde guerre mondiale, le PPMA, tout en restant un matériau performant, s'est aujourd'hui presque banalisé. Il trouve de nombreuses applications dans les équipements sanitaires et ménagers (80 % des baignoires anglaises sont en PPMA), le mobilier, l'architecture (balcons, Abri-bus, murs antibruits) et le bâtiment, l'industrie automobile et surtout les enseignes publicitaires (25 % du marché). Avec la pléthore de producteurs (une vingtaine au total), les marges se sont naturellement contractées. Par la mise en commun des moyens de production, des technologies et des circuits de distribution, Atochem et Rohm and Haas pensent réussir à réduire les coûts de fabrication, accroître l'effort de recherche et donc élargir leur clientèle dans les zones en développement.

ANDRÉ DESSOT

Un marché français étale en 1991

L'électroménager a été tiré par l'exportation

Après des années de forte expansion, le marché français de l'électroménager (produits «blancs», petits appareils et appareils de chauffage) est resté étale l'an dernier, la consommation stagnant à 22,3 milliards de francs contre 22,2 milliards l'année précédente. Mais les industriels français n'ont pas souffert de ce coup de gel, leur production – en hausse de 8 % à 19 milliards de francs – étant véritablement tirée par l'exportation.

Les ventes à l'étranger ont en effet progressé de 16 %, atteignant 11,5 milliards de francs (l'équivalent de quarante Airbus). Une progression spectaculaire, réalisée pour l'essentiel dans la Communauté européenne (75 % des ventes à l'étranger), grâce notamment à une percée importante outre-Rhin : l'Allemagne réunifiée absorbe 22 % des exportations, contre 11 % pour la Grande-Bretagne et 10 % pour l'Italie. Toujours déficitaire, la balance commerciale tend ainsi à se rééquilibrer : atteignant 14,8 milliards de francs, les importations n'ont progressé l'an dernier que de 1,5 %, l'Allemagne s'en adjugeant le quart.

EN BREF

□ **La LOT vend ses avions soviétiques à l'Ukraine.** – La compagnie aérienne polonaise LOT a vendu à l'Ukraine sa flotte aérienne de fabrication soviétique : sept longs-courriers Ilyouchine-62 et dix court-courriers Antonov-24 pour 15 millions de dollars (80 millions de francs). La LOT remplace ses appareils soviétiques par des avions occidentaux. Elle a signé un contrat de 300 millions de dollars (1,6 milliard de francs) avec Boeing pour l'achat de neuf moyen-courriers 737 avec une option sur deux 767. Pour remplacer ses Antonov-24, elle a acquis pour 100 millions de dollars (520 millions de francs) huit appareils franco-italiens ATR-72. – (AFP.)

□ **Rolls-Royce ferme une usine et supprime 1 070 emplois.** – La société britannique Rolls-Royce, fabricant de moteurs d'avions, a confirmé mardi 7 janvier la fermeture d'une usine, à Leavesden, spécialisée dans la fabrication de petits moteurs pour les hélicoptères. Cette fermeture, qui entraînera la suppression de 1 070 emplois, intervient dans le cadre de la restructuration de sa division militaire due à la baisse des commandes. La production de l'usine avait chuté de 50 % au cours des quatre dernières années.

□ **M. Jacques Zyss chargé de la mise en œuvre du rapprochement de Thomson et CEA Industries.** – M. Jacques Zyss, ancien directeur du développement de Bull, est nommé chargé de mission auprès de M. Jean Syrota, futur président de Thomson CEA Industries, pour préparer et mettre en œuvre le rapprochement entre CEA Industries et certaines activités (électronique et électroménager) du groupe Thomson. Ancien élève de l'Ecole polytechnique, M. Zyss, quarante-trois ans, est successivement passé par l'Agence pour les économies d'énergie (1975) et la direction générale de l'industrie (1982) avant de rejoindre en 1983 le groupe Bull, dont il deviendra l'année suivante directeur du développement chargé des acquisitions et des accords industriels.

□ **La SNCF nomme un «M. Environnement».** – Le président de la SNCF, M. Jacques Fournier, a annoncé mardi 7 janvier, au forum Ecosite à la Défense, la nomination d'un chargé de mission «environnement». Ce poste est confié à M. Jean Mitschi, un polytechnicien de cinquante ans, directeur de la région SNCF de Strasbourg. M. Fournier a également présenté le Livre vert du transport ferroviaire.

MARCHÉS FINANCIERS

NEW-YORK, 7 janvier ↑

Nouveau record

Un nouveau record d'altitude a été atteint mardi 7 janvier à Wall Street. Mais d'extrême justesse. Après avoir baissé durant la majeure partie de la séance, l'indice Dow Jones devait en effet se redresser à l'approche de la clôture, pour finalement s'établir à la cote 3 204,83, soit à 4,70 points (+ 0,15 %) au-dessus de son niveau précédent. Le bilan de la journée a été très contrasté. Sur 2 233 valeurs traitées, 917 ont monté, 871 ont baissé et 445 n'ont pas varié.

Une fois encore, des ventes bénéficiaires se sont produites. Mais force est de reconnaître qu'elles ont été très bien absorbées. Selon les professionnels, le sentiment reste très bon sur le parquet. Les investisseurs se lancent désormais à la chasse aux valeurs les plus susceptibles de profiter d'un redémarrage de la croissance en ciblant plus particulièrement les moins chères, boursièrement parlant. Wall Street n'a du reste pas été seule à faire des étincelles. American Stocks Exchange et le Nasdaq ont aussi battu des records d'altitude, prouvant, s'il en était besoin, le haut degré d'optimisme relevé dans les milieux financiers. Une forte activité a continué de régner et 251,28 millions de titres ont changé de mains contre 242 millions la veille.

VALEURS	Cours du 6 janv.	Cours du 7 janv.
Alcoa	64 1/8	64 5/8
ATT	40 1/8	41
Boeing	47 3/8	48 1/8
Chase Manhattan Bank	18 1/8	18 1/8
Du Pont de Nemours	45 1/2	46 1/4
Eastman Kodak	48 7/8	49 3/8
Exxon	58 5/8	59 1/4
Ford	30 3/4	30 1/2
General Electric	75 7/8	75 1/2
General Motors	33 1/2	33
Goodyear	54 1/4	53 5/8
IBM	92 1/4	94 5/8
ITT	55 3/4	55 3/4
Mobil Oil	68 5/8	66 7/8
Pfizer	83	84 1/2
Schlumberger	60 3/4	58 3/4
Texaco	60 1/2	58 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	149	151 5/8
Union Carbide	21 1/2	23
United Tech.	51 7/8	50 3/4
Westinghouse	19 3/4	19 1/4
Xerox Corp.	67 1/2	68 1/2

LONDRES, 7 janvier ↓

Morose

Les valeurs ont nettement reculé mardi 7 janvier au Stock Exchange, déprimées par des prises de bénéfice après les forts gains des dernières séances. A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 10,3 points, soit 0,4 % à 2 482,9. Le volume des échanges s'est élevé à 476,3 millions de titres contre 486,6 millions la veille.

Outre les ventes bénéficiaires, une série de révisions à la baisse des estimations de résultats de plusieurs grandes compagnies et l'ouverture dans le rouge de Wall Street ont contribué à affaiblir la tendance.

PARIS, 7 janvier ↓

Prises de bénéfice

Après deux séances de hausse et 2,15 % de gains, la Bourse de Paris a marqué le pas, mardi 7 janvier, sous la pression de quelques ventes bénéficiaires. En retrait de 0,20 % au début des échanges, les valeurs françaises ont continué d'abandonner des fractions au fil des transactions. En début d'après-midi, l'indice CAC 40 perdait 0,87 %, mais réduisait ses pertes en fin de journée pour finalement s'établir en clôture en retrait de 0,49 %.

Le marché avait besoin de souffler un peu. C'est du moins l'avis partagé par de nombreux opérateurs. Une progression de près de 9,5 % sur une quinzaine de jours ne peut pas laisser indifférent.

Ce recul s'est effectué sur un marché calme, aux dires des opérateurs, puisqu'il s'est négocié environ 1,8 milliard de francs sur les marchés comptant et à règlement mensuel confondus au terme des échanges.

Du côté des valeurs, Total était au nombre des plus fortes baisses, perdant près de 2,4 %. En revanche, Nord Est enregistrait l'une des plus fortes hausses, pour la quatrième séance consécutive, derrière Penhoet qui gagnait pour sa part près de 10 %. Michelin a progressé de 2,3 % pour 279 000 titres ; selon les opérateurs le bon accueil fait au «pneu vert» au salon automobile de Detroit a contribué à la hausse du titre.

TOKYO, 8 janvier ↓

La baisse s'accélère

Deuxième journée de baisse mercredi 8 janvier au Kabuto-Cho. Mais cette fois, le mouvement s'est accéléré pour tourner à la chute. A mi-parcours, l'indice Nikkei était déjà en recul de 1,85 %. A la clôture, il s'inscrivait à la cote 22 715 avec une perte de 851,39 points (– 3,61 %).

Les professionnels attribuaient généralement cet alourdissement aux tensions observées sur le front des taux d'intérêt. Mais des rumeurs ont également circulé sur un nouveau scandale boursier, qui mettrait en cause des hommes politiques et une société de distribution de colis. Des courtiers évoquaient aussi le pessimisme ambiant sur la reprise économique. Quatrième version sur les raisons de la baisse : «Le marché a déjà tout pris en compte, la baisse du taux d'escompte, la hausse du yen et même la visite du président Bush», commentait M. Masaharu Sakudo de Tachibana Securities. Toutefois, comme à l'habitude, l'activité est restée faible avec 200 millions de titres échangés contre 220 millions la veille.

VALEURS	Cours du 7 janv.	Cours du 8 janv.
Akai	700	690
Bridgestone	1 100	1 070
Canon	1 430	1 420
Fuji Bank	2 550	2 400
Honda Motors	1 500	1 480
Matsushita Electric	1 470	1 400
Mitsubishi Heavy	710	696
Sony Corp.	4 300	4 080
Toyota Motors	1 520	1 480

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Le PDG de Philips juge encourageants les premiers résultats de la restructuration.** – Dans une téléconférence en D2 Mac et 16/9 (nouvelles technologies de la télévision haute définition), M. Jan Timmer, président du groupe électronique néerlandais Philips, s'est dit mardi 7 janvier «agréablement surpris» par la vitesse à laquelle les changements de mentalité s'effectuaient dans son entreprise et a jugé encourageants les premiers résultats de la restructuration. Il s'exprimait au terme du «Customer Day», une journée entièrement consacrée aux relations de Philips avec sa clientèle marquée par un débat télévisé en multiplex et par satellite auquel ont pu assister 100 000 environ des 140 000 employés du groupe en Europe. Le PDG de Philips, qui a procédé à 45 000 suppressions d'emplois dans le monde durant les quinze derniers mois dans le cadre de l'opération de restructuration Centurion, et qui y a gagné le surnom de «boucher d'Eindhoven», a estimé que son personnel faisait désormais davantage preuve d'esprit de coopération, de sens des responsabilités et d'initiative. Il a toutefois modéré quelque peu son optimisme. «Je refuse d'être euphorique ou complaisant, a-t-il dit. Si nous devons produire en cinq heures ce que nous produisons actuellement en neuf heures, si nous devons sacrifier nos week-ends ou nos vacances, nous le ferons.» Les syndicats n'ont pas encore dit ce qu'ils en pensaient.

□ **Nouveau directeur général à Winterthur France.** – M. Pierre-Yves Soleil a succédé jeudi 2 janvier à M. André Favre-Rochex au poste de directeur général des succursales françaises du groupe suisse d'assurances Winterthur, a annoncé un communiqué de la société. Agé de cinquante-quatre ans, polytechnicien, M. Soleil a intégré Winterthur en avril 1991 en qualité de directeur général adjoint.

□ **Acquisition allemande pour la CDME.** – La CDME, filiale de distribution de matériel électrique du groupe Pinault, a annoncé mardi 7 janvier avoir acquis une participation de 80 % dans l'une des plus importantes firmes germaniques du secteur, Elektro Union. Grâce à cette acquisition, la CDME s'adjoint un groupe pesant 820 millions de francs de chiffre d'affaires, employant 580 personnes et disposant de sept points de vente. Avec un chiffre d'affaires total de 2,1 milliards de francs outre-Rhin et 21 points de vente, la CDME se rapproche ainsi de son principal rival, un autre français, la SONEPAR, avec qui elle a engagé depuis plusieurs années une difficile course à la taille. Après son acquisition, la CDME contrôle 5 % du marché et a l'intention de poursuivre sa croissance pour se hisser au niveau de Sonepar, qui détient 10 %.

□ **Le groupe BSN porte de 66 % à 100 % sa participation dans Vereenigde Glasfabrieken.** – Le groupe d'agroalimentaire BSN va porter de 66 % à 100 % sa participation dans la société néerlandaise d'emballage en verre Vereenigde Glasfabrieken. Le groupe français – qui détient, depuis 1973, 66 % de National Bezit, le holding de tête de la société hollandaise – va proposer aux actionnaires minoritaires de racheter leurs actions au prix de 520 florins l'action (1 575 F), valorisant ainsi les 34 % du capital à 156 millions de florins. En 1990, Vereenigde Glasfabrieken a réalisé un chiffre d'affaires de 496 millions de florins pour un bénéfice net de 34 millions.

□ **Les AGF continuent à progresser dans AMB et tablent sur un prochain accord.** – Les AGF (Assurances générales de France) ont confirmé mardi 7 janvier détenir dorénavant 23 % des titres du troisième assureur allemand AMB (Aachener und Muenchener). Elles espèrent parvenir à un accord lors de leur rencontre du 14 janvier prochain afin d'être enfin reconnues par la direction de la société allemande comme actionnaire de référence et détenir des droits de vote en rapport avec leur participation. Malgré une participation de 23 % qui a nécessité un investissement de 3,2 milliards de francs, les AGF ne détiennent que 8,5 % des droits de vote de la compagnie allemande. «L'enregistrement de ces droits, qui consistent en une simple formalité d'écriture sur un cahier, est bloqué par la direction d'AMB», indique-t-on aux AGF où l'on ne fait aucun secret de l'hostilité du président du directoire, M. Wolf Dieter Baumgart, envers le groupe français.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	3790	3800	Ingenit. Computer	155	.
Arnault Associés	280	....	I P B M	79 50	
B.A.C.	68	61 40 o	Loca investis	182	..
Bque Vernes	790	....	Locamic	74 50	.
Boiron (Ly)	334	338	Mara Comm	65	....
Boisset (Lyon)	242	..	Molex	160	.
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	759	750	Publ.Filipacchi	360	362
Calberson	405	....	Razel	320	352 80 d
Cardif	695	690	Rhone-Alp Ecu (Ly.)	325	..
C.E.G.E.P.	149	...	S.H.M.	160	...
C.F.P.I.	265	...	Select Invest (Ly)	104	
C.N.I.M.	894	877	Serbo	304	
Codetour	271	....	S.M.T. Goupil	130	..
Conforama	1010	....	Sopra	250	..
Creeks	143	....	TF1	323	320
Dauphin	395	...	Thermador H. (Ly)	305	.
Delmas	1150	....	Unilog	215 10	..
Demachy Worms Cie	258 90	....	Viel et Cie	107	96 65 o
Devanlay	852	860	Y. St-Laurent Groupe	700	730
Deville	224	...			
Dolisos	114	...			
Editions Belfond	195	236 80 d			
Europ. Propulsion	200	207			
Finacor	126	....			
GFF (group.for.f.)	130	129			
Grand Livre	377 20	..			
Gravograph	209	..			
Groupe Origny	930	530			
Guintoli	799	795			
I.C.C.	200	....			
Idianova	118	...			
Immob. Hôtelière	853	859			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 7 janvier 1992
Nombre de contrats estimés : 123 458

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 92	Juin 92	Sept. 92
Dernier	108,46	109,50	109,66
Précédent	108,42	109,44	109,42

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Mars 92	Juin 92	Mars 92	Juin 92
109	0,50	1,51	0,96	0,94

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 5 621

COURS	Janvier	Février	Mars
Dernier	1 795	1 804	1 819
Précédent	1 804	1 818	1 831

CHANGES

Dollar : 5,15 F ↓

Le dollar poursuivait sa baisse mercredi 8 janvier, s'échangeant à Paris à 5,15 F contre 5,1775 F la veille à la cotation officielle. En revanche, la monnaie américaine regagnait du terrain en Asie.

FRANCFORT	7 janv.	8 janv.
Dollar (en DM)	1,5168	1,5080
TOKYO	7 janv.	8 janv.
Dollar (en yens)	123	124,40

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (8 janvier) .... 9 15/16 - 10 1/16 %
New-York (7 janvier) .... 2 7/5 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)

	6 janv.	7 janv.
Valeurs françaises	101,60	101,30
Valeurs étrangères	102,50	101,60
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	485,50	484,10
(SBF, base 1 000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 787,50	1 778,70

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	6 janv.	7 janv.
Industrielles	3 200,13	3 204,83

LONDRES (Indice «Financial Times»)

	6 janv.	7 janv.
100 valeurs	2 493,20	2 482,90
30 valeurs	1 906,50	1 904,50
Mines d'or	139,20	140,30
Fonds d'Etat	87,16	87,28

FRANCFORT

	6 janv.	7 janv.
Dax	1 603,32	1 592,45

TOKYO

	7 janv.	8 janv.
Nikkei Dow Jones	23 566,39	22 715
Indice général	1 746,67	1 693,39

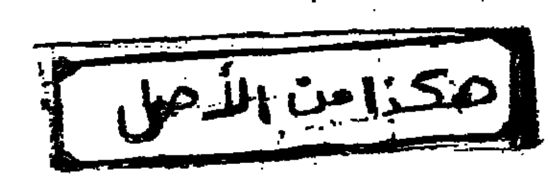
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,1480	5,1500	5,2240	5,2290
Yen (100)	4,1455	4,1490	4,1935	4,1995
Ecu	6,9407	6,9460	6,9320	6,9424
Deutschemark	3,4169	3,4195	3,4196	3,4245
Franc suisse	3,8435	3,8479	3,8610	3,8689
Lire italienne (1000)	4,5150	4,5188	4,4902	4,4979
Livre sterling	9,6995	9,7085	9,6826	9,6982
Peseta (100)	5,3514	5,3575	5,3176	5,3294

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 15/16	4 1/16	3 7/8	4	3 7/8	4
Yen (100)	5 1/4	5 3/8	4 15/16	5 1/16	5	5 1/8
Ecu	10 5/16	10 7/16	10 1/4	10 3/8	10 1/4	10 3/8
Deutschemark	9 7/16	9 9/16	9 7/16	9 9/16	9 7/16	9 9/16
Franc suisse	7 7/8	8	7 15/16	8 1/16	7 15/16	8 1/16
Lire italienne (1000)	12 1/16	12 5/16	12	12 1/4	12 1/8	12 3/8
Livre sterling	10 9/16	10 11/16	10 11/16	10 13/16	10 11/16	10 13/16
Peseta (100)	12 3/16	12 7/16	12 1/4	12 1/2	12 7/16	12 11/16
Franc français	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16	9 13/16	9 15/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 8 JANVIER

Cours relevés à 10 h 14

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4210	C.N.E 3%	4260	4270	4270	+ 0 47
822	B.N.P. T.P.	827	....	....	....
814	Cr.Lyon. T.P.	829	830	830	+ 0 12
1131	Renault T.P.	1200	1195	1195	- 0 42
1460	Rhone Poul. T.P.	1433	....	....	....
1025	Saint Gobain T.P.	1080	1060	1060	- 1 85
850	Thomson T.P.	867	894	894	+ 3 11
580	ACCOR	667	663	663	- 0 60
635	Air Liquide	665	657	658	- 1 05
530	Alcatel-Alsthom	554	549	545	- 1 62
1320	Als.Superm.	1390	1371	1371	- 1 37
275	A L S P I	288 20	289	289	+ 0 28
2340	Arjom. Prioux	1924	1880	1880	- 2 29
415	AGF Sté Centrale	456 10	455	454	- 0 46
1000	Aux. Entrepr.	1017	1018	1010	- 0 69
124	Avenir H. Média	129	130 50	130 50	+ 1 16
860	Axa (ex Cie Midi)	802	800	800	- 0 25
77	Bafip	110	107	107	- 2 73
83	Bail-Equipem.	93 80	91 50	91 50	- 2 45
735	Bail Investis.	750	779	779	+ 3 87
440	Bancaire	471	469 10	469 10	- 0 40
665	Bazar H.-V.	640	664	664	+ 3 75
525	Beghin-Say	580	580	580	....
950	Berger (M)	952	....	....	....
330	Bertrand Faure	335	335	315	- 5 97
625	Bic	636	625	625	- 1 73
955	B.I.P.	970	....	....	....
270	BIS	297	290	290	- 2 36
310	B N P (CI)	334 90	321	321	- 4 15
680	Bollore Tech.	747	750	750	+ 0 40
2390	Bongrain	2485	2484	2470	- 0 60
680	Bon-Marché	746	744	744	- 0 27
485	Bouygues	524	520	521	- 0 57
110	BP France	117 90	117 90	117 90	....
945	B S N	1040	1029	1029	- 1 06
925	Canal Plus	1006	1007	1005	- 0 10
250	Cap Gem.S.	285 10	282 90	280 70	- 1 54
2180	Carrefour	2425	2371	2371	- 2 23
125	Casino	134 20	133 50	133 60	- 0 45
82	Casino ADP	83 80	84	84	+ 0 24
1700	Castorama D.I.	1785	1780	1780	- 0 28
155	C.C.F.	165	164	163 70	- 0 79
38	CCMC Ly.	43 50	43 50	43 50	....
315	C.D.M.E	330	330	330	....
150	C.E.G.I.D.	185	195	195	+ 5 41
150	Centrest (Ny)	189 90	....	....	....
320	C.E.P. Comm.	346	350	350	+ 1 16
88	Cerus	96 60	96	96	- 0 62
575	Cetelem	669	665	665	- 0 60
275	CF Int.	280 10	286	286	+ 2 11
285	CGI Info.	297	295	295	- 0 67
870	C G I P	973	955	955	- 1 85
570	CGP	598	....	....	....
850	Chargeurs S A	940	933	933	- 0 74
520	C I C A (M)	550	537	537	- 2 36
245	Ciments franc.	284	280	280	- 1 41
725	Clarins	782	785	785	+ 0 38
380	Club Médit.	419	419	418 90	- 0 02
158	CMB Packa.	169	168 70	168 70	- 0 18
600	Colas	670	667	667	- 0 45
270	Cpt. Entrep.	273	271	271	- 0 73
1020	Compt Mod.	1135	1140	1140	+ 0 44
97	Concept S.A.	94 30	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
230	CPR (Paris Réé.)	240	243 90	243 90	+ 1 63
865	Créd. Foncier	987	961	970	+ 0 31
....	Crédit Loc France	200 10	200	200	- 0 05
465	Cr Lyon (CI)	501	498	498	- 0 60
910	Crédit Nat.	970	973	966	- 0 41
180	CSEE	195	195	195 50	+ 0 26
2070	Damart	2460	2467	2467	+ 0 69
300	Dassault Aviation	310	330	311	+ 0 32
143	Dassault Electr.	179	175	175	- 2 23
1350	De Dietrich	1400	....	..	..
95	Dév.P.d.C.(Li)	97 90	....	....	....
179	Dév.R.Sud-Est	185	185	185	....
250	D M C	260	272 80	272 80	+ 4 92
345	Docks France	347	345	345	- 0 58
300	Dynaction	346 50	340	340	- 1 88
1950	Eaux (Gle)	2089	2060	2068	- 1 01
740	E.B.F.	739	738	738	- 0 14
335	Ecco	363	359	359	- 1 10
375	Elf Aquitaine	378 50	375 50	375	- 0 92
240	Esso-Elf (Certif)	244	243	243	- 0 41
280	Essilor	319	318	318	- 0 31
143	Essil.Int.(DP)	149	147	147	- 1 34
580	Esso	610	605	605	- 0 82
1230	Euralrance	1287	1285	1285	- 0 16
540	Eurocom	565	561	561	- 0 71
134	Eurodisneyland	148	147 50	147 50	- 0 34
810	Europe 1	860	880	850	- 1 16
35	Eurotunnel	42 65	42 20	42 20	- 1 06
1320	Exor	1321	1321	1321	....
118	Finextel	119 10	120	120	+ 0 76
315	Fives Lille	326	322	322	- 1 23
2250	Fromager. Bel	2390	....	....	....
1370	Gal.Lafayette	1360	....	..	....
1450	G.A.N.	1514	1514	1514	..
430	Gascogne (B)	465	468	468	+ 0 65
1140	Gaz et Eaux	1215	....	....	...
480	Géophysique	465 10	465	465	- 0 02
550	Gerland Ly.	561	555	565	+ 0 73
465	Groupe Cité	454 90	441	441	- 3 08
325	GTM-Entrep.	325	323	323	- 0 62
1290	Guyenne-Gas.	1399	1400	1400	+ 0 07
120	Hachette	138	135 10	138	....
390	Havas	444 50	440	440	- 1 01
290	Idia	324	319 90	319 90	- 1 27
225	Imétal	246	246	246	....
138	Immob. Phénix	168	165	165	- 1 79
66	Ingénico	73 10	....	....	...
4150	Inst. Mérieux	4320	4320	4320	....
445	Interbail	447	447	447	....
660	Intertechnique	690	680	680	- 1 45
755	J. Lefebvre	835	839	839	+ 0 48
590	Klépierre	629	625	625	- 0 64
720	Labinal	755	....	....	....
290	Lafarge	328 60	326 60	328	- 0 18
325	Lebon	328	335	335	+ 2 13
3540	Legrand	3725	3700	3700	- 0 67
2020	Legrand (DP)	2110	2115	2115	+ 0 24
330	Legris Industries	414	410	410	- 0 97
675	Locindus	720	720	720	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3820	L.V.M.H.	4194	4185	4173	- 0 50
425	Lyon.Eaux/Dumez	455	450	450	- 1 10
117	Majorette Ly.	116 80	116 50	114	- 2 40
255	Mar. Wendel	280	286	286	+ 2 14
150	Matra	162	158	158	- 2 47
455	Merlin-Gérin	511	501	501	- 1 96
58	Metaleurop	65	66 40	66 40	+ 2 15
32	Métrologie In.	37 25	39	39	+ 4 70
115	Michelin	133	134 90	134	+ 0 75
156	Min. Salsig. (Ny)	156 10	.	.	.
60	MMB	71 90	70	70	- 2 64
144	Moulinex	159 40	156 10	156 10	- 2 07
1220	Navig. Mixte	1205	...	...	.
78	Nord-Est	99 70	99	99	- 0 70
210	Nordon (Ny)	257	250	250	- 2 72
460	Nouv Galeries	448	448	448	.
141	Olipar	168	170	170	+ 1 19
700	Oréal	745	740	742	- 0 54
275	Paribas	337	333	333	- 1 19
149	Pechiney Int.	165 50	163 90	163 90	- 0 97
240	Pechiney (CIP)	262	263 60	263 60	+ 0 61
405	Penhoet	473	..	...	..
1180	Pernod Ricard	1272	1268	1272	...
570	Peugeot	620	617	618	- 0 32
250	Pinault	286	283	288	+ 0 70
470	Plastic-Omn.	505	508	508	+ 0 59
395	Poliet	422	420	420	- 0 47
530	Pomagalski	570	569	569	- 0 18
795	Printemps	801	804	805	+ 0 50
2730	Promodès	2750		..	..
450	Radiotechn.	447	....		...
4450	Redoute (La)	4600	4600	4600	..
....	Rémy Cointreau	213	212	212	- 0 47
470	R. Poulenc CIP	493 40	485	485	- 1 70
330	Rubor Financ.	341	..	..	....
45	Rochette (La)	48 20	49	48 10	- 0 21
1810	Roussel Uclaf	1784	1800	1800	+ 0 90
2890	R. Impé.Ly *	2900	...	...	...
178	Sade (Ny)	179	180	180	+ 0 56
1560	Sagem	1630	1630	1630	....
395	Saint Gobain	458 10	453	453 50	- 1 00
1090	Saint Louis	1245	1240	1241	- 0 32
1720	Salomon Ly	1685	1650	1650	- 0 90
295	Salvepar (Ny)	298 50	290	290	- 2 85
935	Sanofi	1045	1040	1037	- 0 77
1330	S A T	1390	....	...	...
200	Saul. Chât.	209 90	207	207	- 1 38
950	Saupiquet (Ns)	992	990	990	- 0 20
510	Schneider	600	601	599	- 0 17
18	SCOA	20 50	20 80	20 80	+ 1 46
400	Scor s.a.	398 90	390	390	- 2 48
1620	S.E.B.	1680	1680	1680	...
460	Sefimeg	494	480	480	- 2 83
115	Sélectibanque	114 90	114 90	114 90	...
184	Sextant A	199	199	199	....
790	S F I M	785	....	....	....
190	S.G.E.	205 20	208 90	208 90	+ 1 80
490	Simco	505	504	501	- 0 79
780	St. Rossignol	801	800	800	- 0 12

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
445	Sligos	481	475	475	- 1 25
425	Société Géné.	472 50	468 40	468 10	- 0 93
68	Sodecco (S)	63 20	66 50	66 50	+ 5 22
143	Sodero (Ny)	142	143	143	+ 0 70
785	Sodexho	819	819	819	
65	Sogenal (Ny)	67 50	70	70	+ 3 70
340	Sogerap	357		...	...
1110	Sommer-Allib.	1235	1244	1220	- 1 21
390	SOPHIA	395	395 50	395 50	+ 0 13
1250	Source Perrier	1235	1239	1221	- 1 13
680	Sovac	760	753	753	- 0 92
270	SPEP	290 90	288	288	- 1 00
270	Spie-Batignol.	339	341	341	+ 0 59
670	Strafor Facom	717	714	714	- 0 42
255	Suez	290	284 50	284 50	- 1 90
940	Synthélabo	965	965	965	
140	Thomson CSF	152 30	150 50	150 60	- 1 12
930	Total	1017	993	993	- 2 36
150	[illegible]	164 90	163 80	163 80	- 0 67
191	Truffaut Fr.	198 90	198	198	- 0 45
420	U.A.P.	486	483	483	- 0 62
225	UFB Locab.	251	250 10	250 10	- 0 34
745	U I C	780		...	...
470	U I F	491	490	490	- 0 20
770	U I S	760	750	750	- 1 32
565	Unibail	580	580	580	- 1 69
530	Valéo	579	579	579	.
255	Vallourec	245	245	245	.
330	Via Banque	330	334	334	+ 1 21
330	Worms et Cie	333	328 90	328 90	- 1 23
1000	Zodiac	1054	1046	1046	- 0 76
1020	Elf Gabon	1115	1090	1090	- 2 24
85	Amax	96 10	95 75	95 75	- 0 36
135	Amer. Barrick	138	137 80	137 80	- 0 14
95	Amer. Express	111 50	112 40	112 40	+ 0 81
205	A.T.T.	214 50	212 20	212 20	- 1 07
200	Anglo Amer.C.	206 70	.	...	...
350	Amgold	350	347 40	347 40	- 0 74
205	Banco Santander	216 50			..
725	B.A.S.F.	755	.	.	..
930	Bayer	972	978	978	+ 0 62
.	Beecham Plc	40 50	.	...	..
60	Buffelsfont.	47 90	49	49	+ 2 30
82	Chase Manh.	92 80	92 60	92 60	- 0 22
2500	Daimler Benz	2525	2515	2515	- 0 40
142	De Beers	149 60	149 60	150 50	+ 0 60
2230	Deutsche Bank	2320	2300	2300	- 0 86
1090	Dresdner Bank	1143	1110	1110	- 2 89
61	Driefontein	63 80	65	65	+ 1 88
235	Du Pont-Nem.	233	...	...	...
230	Eastman Kodak	251	255 80	255 80	+ 1 91
15	East Rand	15 45	15 40	15 40	- 0 32
35	Echo Bay	38	37	37	- 2 63
186	Electrolux	229	....	....	...
82	Ericsson	98 10	98 40	98 40	+ 0 31
310	Exxon Corp.	305 50	..	....	....
134	Ford Motor	155	....	....	....
44	Freegold	43 60	43 70	43 70	+ 0 23
18 50	Gencor	20	20 15	20 15	+ 0 75

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
365	Gén. Escz.	386 10	392 50	392 50	+ 1 65
142	Gén. Motors	176	.		
230	Gén. Belgique	290 70			
82	Gd. Métropol.	88 10	.		
48	Guinness	53 95	53 95	53 95	
18	Hanson PLC	20 05	...	..	.
31	Harmony Gold	32	31 60	31 60	- 1 25
255	Hewlett Packard	292 50	285	285	- 2 56
35	Hitachi	39 70	38 05	38 05	- 4 16
720	Hoechst	767	769	769	+ 0 26
80	Homestake	76	77 05	77 05	+ 1 38
107	I.C.I.	114	111 60	111 60	- 2 11
445	I.B.M.	488	490	490	+ 0 41
270	I.T.T.	285 50	288 70	288 70	+ 1 12
176	Ito Yokado	192	188 90	186 20	- 3 02
55	Matsushita	62	58 70	58 70	- 5 32
3 55	Maxwell	3 55	. .	..	
193	Mc Donald's	208	210 30	210 30	+ 1 11
810	Merck	865	860	860	- 0 58
460	Minnesota M.	492 50	498 50	498 50	+ 1 22
49	Mitsubishi	55	52 10	52 10	- 5 27
350	Mobil corp.	356	.	.	.
335	Morgan J.P.	354	363 10	363 10	+ 2 57
32510	Nestlé	33900	34020	34020	+ 0 35
110	Norsk Hydro	122 10	121 20	121 20	- 0 74
100	OFSIL	96 20			..
1740	Pétrofina	1767	1790	1790	+ 1 30
380	Philip Morris	412 10	411 20	411 20	- 0 22
89	Philips	89 50	89 30	89 30	- 0 22
51	Placer Dome	53	52	52	- 1 89
455	Procter Gamble	478			
143	Quilmès	160	160	160	. .
25	Randfontein	26 50	26 70	26 70	+ 0 75
305	Rhone Poul. Rorer	332	.		
420	Royal Dutch	436 20	431 10	431 10	- 1 17
43	R T Z	47 45	47 25	47 25	- 0 42
1 06	Saat.& Saatchi	1 28	1 28	1 28	..
36	St Helena	35	35 20	35 20	+ 0 57
310	Schlumberger	312	308 80	308 50	- 1 12
45	Shell transp.	45 05	45 15	45 15	- 1 95
2080	Siemens	2125	2118	2118	- 0 33
630	Siemens Nixdorf	605	.	.	..
182	Sony	180 20	172	172	- 4 55
80	Sumitomo Bank	91 80	88 10	88 10	- 4 03
166	T.D.K.	174	169	169	- 2 87
63	Telefonica	66	64	64	- 3 03
25	Toshiba	28	26 70	26 70	- 4 64
510	Unilever	540	537	537	- 0 56
250	Unit. Techn.	289 50	. .	...	.
315	Vaal Reefs	328		..	....
970	Volkswagen	1014	1000	1000	- 1 38
280	Volvo	310	..	.	.
1480	Wagons lits	1351	...	....	.
181	West. Deep.	185	193	193	+ 4 32
340	Xerox Corp.	348	. . .	. . .	. . .
114	Yamanouchi	125	123 50	123 50	- 1 20
1 65	Zambia Cop.	1 66	1 66	1 66	..

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123 10	5 53
Emp.Etat 9,8%78	100 25	4 92
10,80% 79/94	101 82	3 71
Emp.Etat 13,4%83	....	0 65
Emp.Etat 12,2% 84	101 80	3 06
Emp.Etat 11% 85	....	9 87
10,26% mars 86	....	8 46
OAT 10% 5/2000	....	6 17
OAT 9,9% 12/1997	....	0 70
OAT 9,8% 1/1996	....	9 20
ORT 10,30% 1985	1802	....
PTT 11,2% 85	105 10	1 21
CFF 10,30% 86	....	8 96
CFF 10,25% nov 90	108	8 37
CNA 10 % 1979	....	7 96
CNB Bques 5000F	....	0 17
CNB Paribas 5000F	....	0 17
CNB Suez 5000F	....	0 17
CNE 11,5% 85	100 65	6 19
CNI 1/82 5000F	....	0 17
CNT 9 % 86	....	6 10
CRH 10,90% déc.85	....	0 24
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	975	....
Cens	....	....
Alcatel 8 % janv. 89	....	....
Ly. Eaux cv 8,5%	....	....
Thoms. cv 9,2% 88	816	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	879	880
Applications Hydr.	1501	....
Arbel	386	386
Bains C.Monaco	1180	1159
B.Hypoth.Europ.	380 80	....
B.N.P. Intercont.	326 60	319
Beghin-Say (C I)	470	....
Bénédictine	3100	....
Bidermann Internat.	487	....
Blanzy Ouest	2198	1985 o
B T P	68 80	65 20
Cambodge	1200	....
Carbone Lorraine	457	456
Case Poclain	9 50	9 55
C.E.G.F (Frigor.)	500	....
Centenaire Blanzy	436	392 70o
Cerabati	90	....
Champex Ny	115	....
CIC (CIP)	187	185

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1195	....
C.I.T.R.A.M. (B)	2625	....
Codetel	94	93.30
Cogifi	338	336
Comiphos	523	....
Cie Industrielle	5850	....
Cpt Lyon Alemand	320	317 50
Concorde	640	637
Constr.Méc.Prov.	29 80	....
Crédit Gén.Ind.	150	....
Cr Universel (Cie)	330	....
Christian Dior	357	352 10
Darblay	589	....
Degremont	1750	1750
Delmas Vieljeux	3700	....
Didot Bottin	1000	....
Eaux Bassin Vichy	2166	2387 d
Eaux Vittel	935	938
Ecia	225	220
Electro-Banque	390	....
Ent.Mag. Paris	4200	....
Eternit (ex Eternit)	1680	1700
Finalens	270	....
F.I.P.P.	93 50	....
F.N.A.C.	1700	...
Foncière (Cie)	497	....
Foncières Euris	375	....
Fonc.Lyonnaise	644	630
Foncina	460	....
Fougerolle	770	770
France I.A.R.D.	632	....
France SA (La)	1745	1749
From. Paul-Renard	2500	....
Gaumont	650	640
Genefim	320	....
Gévelot	547	....
G.F.C.	336	340
G.F.I.I.	226	226
Groupe Victoire	1518	....
G.T.I (Transport)	268	....
Immobail	344 80	....
Immobanque	716	...
Im.Marseillaise	5280	....
Immofice	421	437
Invest.(Ste Cie.)	3400	....
Lambert Frères	290	....
Lille Bonnières	1300	1433 d
Localinancière	480	....
Louis Vuitton	698	700
Louvre	2480	2495
Lucia	1395	....
Machines Bull	27 90	29
Mag.Uniprix	169	....
Magnant	750	....
Métal Déployé	405	....
Mors	60 40	60
Navigation (Nle)	220	....
Optorg	240	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Oriel (Cl)	384	....
Origny-Desvroise	782	....
Palais Nouveauté	1180	1065 o
Paluel Marmont	680	....
Parfinance	170	....
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	240 40	....
Paris Orléans	216	238 10d
Parthena Invest.	285	....
Pathé Cinéma	530	....
Piper Heidsieck	1312	....
Porcher	424	....
Promodès (CI)	1420	....
Publicis	671	675
Rochefortaise	101	....
Rosario	186 30	192
Rougier	280	....
S.A.C.E.R.	400 10	....
S.A.F.A.A.	204	....
S.A.F.I.C Alcan	258	....
Saga	380	....
Saint Dominique (F.)	121	121 70
Salins du Midi	629	615
Savoisienne M.	160	....
S.C.A.C.	725	725
Seceile	393	....
S.Etud.Part. (M)	140	....
Silic	545	....
Sinvim	150	152
S.I.P.H.	170	....
S.M.C.I.	80	....
Sofal	515	505
Soffo	268	....
Sofical	1235	....
Sofitam (ex Satam)	80	72 20o
Sofragi	2310	2310
Soudure Autogène	731	735
Sovabail	355	....
Stem	651	....
Taittinger	2850	2825
Tenne-Acquitas	720	....
Tour Eiffel	195	....
Ufiner	1110	....
Vicat	384	392
Viniprix	1255	...
Virax	95	....
Maroc Sté Brasserie.	240 50	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	657	592 o
Akzo Nv Sico	351	. .
Alcan Aluminium	102	....
American Brands	225 90	....
Arbed	510	....
Asturienne Mines	120	....
Banco Popular Espa.	575	. ..
B.Règlements Int.	20150	....
Can.Pacifique	81	....
Chrysler Corp.	52	57 d
C I R	7 10	..
Commerzbank	842	...
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	271	....
Fiat	21 80	....
GBL (Brux Lamb.)	500	....
Gevaert	975	....
Glaxo Holdings Ltd	80 10	...
Goodyear Tire	275	....
Grace and Co (WR)	200	....
Honeywell Inc	296	....
Johannesburg	68 10	78 60d
Koninklijke Pakhoed	126	. ..
Kubota	25	..
Latonia inv.	310	310
Midland Bank	18 50	..
Noranda Mines	78	...
Olivetti priv.	8 60	...
Pfizer Inc.	425	. ..
Ricoh	22 60	..
Robeco	287 60	
Rodamco NV	170	...
Rolinco	294 50	..
Sapem	5 95	...
Sema Group	21 90	...
SKF Aktiebolaget	80	...
Tenneco Inc.	144 50	167 d
Thorn Electrical	72 50	. .
Toray Ind.	25 80	
Wagons Lits	1065	1120
West Rand Cons.	9 05	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	..
Calciphos	78	..
C G H Cogenhor	14	11 45o
Coparex	600	. .
Drouot Assurances	272	.
Elf Antargaz	1400	...
Europ. Accum.	79	..
Europ Soufres Ind.	20	.
Gachot S.A.	46	50 70d
Grds Moulins Paris	1460	.
Guy Degrenne	440	.
Jaeger	125	. . .
Lecteurs du Monde	200	....
Nicolas	1095	846 d
Paramelle RD	1410	. . .
Particip. Perrier	350	232 50o
Quadrant	23	. . .
Rorento N.V	211 60	. ..
St-Gobain-Emballage	1730	.
S.E.P.R.	900	. ..
S.P.R. act. B	349	....
Télémécanique Elec.	3350	..
Waterman	400	. .

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8/1	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 177	....	....	....
Ecu	6 950	....	....	....
Allemagne (100 dm)	341 410	....	....	....
Belgique (100 F)	16 578	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	303 120	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 516	....	....	....
Danemark (100 krd)	87 800	....	....	....
Gde.Bretagne (1 L)	9 724	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 856	....	....	....
Suisse (100 f)	384 730	....	....	....
Suède (100 krs)	93 620	....	....	....
Norvège (100 k)	86 720	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 525	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 372	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 917	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 528	....	....	....
Japon (100 yens)	4 207	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/1
Or fin (kilo en barre)	58800	.....
Or fin (en lingot)	58850	.....
Napoléon (20f)	356	.....
Pièce Fr (10 f)	433	.....
Pièce Suisse (20 f)	350	.....
Pièce Latine (20 f)	343	.....
Souverain	439	.....
Pièce 20 dollars	2060	.....
Pièce 10 dollars	1055	.....
Pièce 5 dollars	600	.....
Pièce 50 pesos	2210	.....
Pièce 10 florins	351	.....

SICAV (sélection) 7/1

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Acofion	209	203 41
Agepargne	748 99	716 74
Améri-gan	8040 39	7731 14
Amplia	256429 11	256429 11
Amplitude	623 44	605 28
Arbitrages Court.T.	6937 27	6937 27
Associc	1159 95	1159 95
Atout Futur	380 02	370 75
Aurecic	1161 81	1127 97
Avenir Alizes	1728 97	1695 07
Axa Capital	166 21	159 06
Axa Court Terme	7624 74	7624 74
Axa Europe	129 72	124 13
Axa Investissements	114 95	110
Axa NPI	113 76	108 86
Axa Première	115 66	115 31
Axa Sélection	147 54	141 19
Axa Valeurs PER	120 82	115 62
BSD Avenir	112 28	109 01
Cadence 1	1018 74	1018 74
Cadence 2	1018 92	1018 92
Cadence 3	1017 56	1017 56
Capimonétaire	6073 57	6067 50
Capioblig	6244 13	6121 70
Capitacic	1273 13	1254 32
Corzes	1280 16	1248 94
Comptavalor	3379 92	3374 86
Converamma	346 70	339 90
Credinter	466 62	453 03
Credit Mutuel Capital	1246 73	1222 28
Dissa	1263 33	1232 52
Drouot France	802 58	768 02
Drouot Investiss.	948 47	907 63
Drouot Sécurité	248 84	238 12
Ecocic	1047 05	1016 55
Ecucic	1052 42	1036 87•
Ecupar	133 86	128 10
Ecureuil Capitalisation	2499 92	2475 17
Ecureuil Géovaleurs	2246 92	2181 48
Ecureuil Invest.	413 95	401 89
Ecureuil Monepremiere	64465 72	64465 72
Ecureuil Monétaire	37970 51	37970 51
Ecureuil Trésorerie	2344 63	2344 63
Ecureuil Trimestr.	2033 54	2013 41
Elicash	2 686654	2 686654
Energia	261 32	249 47
Eparcic	3462 12	3462 12
Eparcourt-Sicav	4494 77	4483 56
Epargne Associat.	26208 21	25887 32
Epargne Capital	10447 34	10343 90
Epargne Court Terme	647 67	647 67
Epargne Croissance	1701 13	1655 60
Epargne Industrie	93 02	90 53
Epargne J	67043 69	67043 69
Epargne Long Terme	197 04	191 77
Epargne Monde	1210 64	1178 24
Epargne Obligat.	203 33	197 89
Epargne Première	14045 21	13940 66
Epargne Quatre	1094 34	1065 05
Epargne-Unie	1292 18	1260 66
Epargne Valeurs	444 62	432 72
Epsilon	1230 60	1218 42•
Eufi Cash capi	8072 24	8072 24•
Eufivest capi	628 50	610 19•
Eurocic Leaders	1044 91	1014 49
Eurodyn	1158 22	1129 97
Euro Gan	6107 37	5872 47
Europe Nouvelle	530 87	506 80
Fonsicav	13847 87	13847 87
France-gan	9302 29	8944 51
France Garantie	274 11	273 68
France Index Sicav	106 35	103 24
France Investiss.	343 31	334 94•
France Obligations	484 56	479 76

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France	437 30	424 56
Francic Pierre	105 45	102 38
France-Régions	1186 45	1151 89
Fructi-Associations	34 07	34 07
Fructi-Capi	40 69	40 09
Fructidor	239 47	235 93
Fructifrance	850 03	829 30
Futuroblig	1364 65	1331 37•
Gestilion	14323 35	14252 09
Gest.Associations	168 71	165
Horizon	1193 38	1158 62
HLM Monétaire	13395 72	13395 72
Interépargne	109595 46	106403 36
Interoblig	13484 35	13219 95
Intersélection Fce	528 01	517 66
Japacic	157 23	152 65
Jeunépargne	276 21	272 13
Latitude	2172 95	2169 70
Lion C.T.	12109 81	12109 81
Lion L.T.	6702 08	6606 87
Lion Association	11893 50	11893 50
Lion Institution	28712	28640 40
Lionplus	950	931 37
Lion Trésor	2229 69	2207 61
Lion 20 000	25333 54	25333 54
Livret Bourse Inv.	542 56	526 76
Livret Portefeuil	702 28	681 83
Méditerranée	177 31	169 67
Mensuel CIC	10057 83	9957 25
Monecic	5534 67	5534 67
Monedem	65363 09	65363 09
Mone.J.	70054 75	70054 75
Monévalor	78934 92	78934 92
Mutualité dépôts	13031 65	13005 64
Mutuelle Unie Sel.	150 59	144 11
Natio Court Terme	273347 00	273347
Natio-Epargne	17145 18	16975 43
Natio-Ep. Ret.	122 69	119 41
Natio Eparg Trésor	7584 37	7569 23
Natio-Imm.	1157 99	1127
Natio-Inter	1374 82	1338 02
Natio-Monétaire	24444 23	24444 23
Natio-Patrimoine	1325 20	1289 73
Natio-Placements	67550 60	67550 60
Natio-Revenu	1039 99	1029 69
Natio Sécurité	11652 11	11652 11
Natio-Valeurs	844	821 41
Nippon-Gan	5525 87	5313 34
Nord Sud Dévelop.	1509 40	1506 39
Obli-Associations	149 85	148 37
Oblicic-Mondial	2550 86	2513 16
Oblicic-Régions	1057 04	1041 42
Obliutur	2769 27	2701 73
Oblig. tres caté.	172 23	169 68
Oblilion	1325 95	1312 82
Oblisécurité Sicav	12408 39	12408 39
Oraction	942 96	919 98
Orvalor	6490 49	6363 23
Paribas Capitalisation	1468 80	1447 09
Paribas Epargne	20060 24	19901 03
Paribas Opportunités	126 61	121 45
Paribas Patrimoine	574 68	551 25
Paribas Revenus	97 06	96 09
Patrimoine Retraite	218 07	211 83
Pervalor	636 41	623 93
Placement A	1334 04	1307 88•
Placement J	6966 88	6952 97•
Placement M	64377 91	64249 41•
Placement Nord	949 05	930 44•
Plénitude	127 62	124 20
Poste Croissance	20993 98	20973 01
Poste Gestion	63243 72	63243 72
Première Oblig.	11099 22	11088 13
Prévoy. Ecureuil	116 36	115 21

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Priv'Associations	28381 08	28381 08
Proficias	988 95	964 83
Quartz	129 99	126 82
Réalvalor	800	784 31
Rentacic	161 62	159 23
Revenus Trimestr.	5360 92	5307 84
Revenu-Vert	1152 98	1135 94
St Honoré Bio-Alim.	963 47	919 78
St Honoré Bons du Tr.	10825 28	10771 42
St Honoré Global	233 93	223 32
St Honoré Invest.	744 64	710 87
St Honoré Mat Plac.	193 43	184 66
St Honoré Pacifique	563	537 47
St Honoré PME	501 48	478 74
St Honoré Real	14415 97	14358 54
St Honoré Services	448 80	431 54
Sécuricic	1682 05	1682 05
Sécuri-Gar	12357 42	12115 12
Sécuritaux	1340 90	1340 90•
Sicaslen	718 87	706 28
Sicav Associations	1782 65	1779 98
SFI-CNP Assur.	651 99	633
S G. Fr opportunités	1057 89	1037 15
Sicav 5 000	425 18	413 80•
S.I. Est.	1385 37	1325 71
Slivafrance	654 20	636 69
Slivam	408 07	397 15
Slivarente	217 97	213 70
Slivinter	437 59	425 88
S.N.I.	1184 98	1150 47
Sogenfrance	1033 75	1013 48
Sogépargne	307 56	301 53
Sogevar	1021 91	1001 87
Soginter	1271 76	1246 82
Soleil Investissements	590 25	587 55
Solstice	2194 98	2189 51•
State Street Act. Eur.	9826 60	9494 30•
State Street Act. Fce	9785 45	9500 44•
State Street Emer Mkt	10743 64	10227 12•
Stratégie Actions	769 38	739 79•
Stratégie Rendement	1361 58	1318 72•
Technocic	1026 20	996 31
Techno-Gan	5861 26	5635 83
Thesora	640 29	633 95
Transplus	149 01	142 59
Trésor Plus	1250 67	1238 29
Trésor Real	13839 60	13839 60
Trésoricic	124708 72	124708 72
Trilion	5167 23	5100 92
UAP Investissement	444 58	428 51
UAP Actions France	588 49	567 22
UAP Act. Select.	632 91	610 03
UAP Aedificandi	585 05	563 90
UAP Alsafi	209 06	201 50
UAP Alto Sicav	167 11	161 07
UAP Moyen Terme	135 09	130 21
UAP Premiere Cat.	11243 69	10837 29
Uni-Associations	119 08	119 08
Uni-Foncier	1262 53	1231 74
Unifrance	570 16	556 25
Uni-Garantie	1412 58	1387 60
Uni Régions	1353 91	1320 89
Univar	228 82	228 82
Univers Actions	1210 58	1181 05
Univers-Obligation	1838 91	1794 06
Valorg	1985 35	1983 37
Valreal	51328 63	51302 98

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

CARNET DU Monde

Naissances

– Pascal et Thierry BOVAL

ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Arthur,

le 4 janvier 1992, à Paris.

– *Françoise DUEZ*

a l'immense joie d'annoncer la naissance de ses deux nouveaux petits-enfants

Julien,

né le 20 août 1991,

chez Patricia et Pascal SALAFA,

et Rose,

née le 20 décembre 1991,

chez Sophie, Lucile et Manu KATCHÉ.

Mariages

– Guy TRUCHOT
et
Mama CAMARA

ont la joie de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité, le 14 décembre 1991.

Décès

– La Mulatière - Lyon.

Mme Pierre Buffard,
M. et Mme Guy Cuisinaud,
Patrice et Catherine,
M. et Mme Marc Buffard,
Yann,
Laurent Buffard
et Lara Buffard,
Parents et amis,
font part du décès, survenu dans sa soixante-treizième année, du

docteur Pierre BUFFARD,
professeur agrégé de médecine

L'incinération a eu lieu le mardi 7 janvier dans l'intimité.

– Erik et Régine Saulnier Ciolkowski,
Leurs enfants Julie, Marie et Kevin,
Et Aline Laroche,
ont la tristesse de faire part du décès de

Marie-Ange CIOLKOWSKA,

survenu le 6 janvier, à son domicile parisien, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques religieuses auront lieu à Ramatuelle, le jeudi 9 janvier, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– *La supérieure générale*
Et les sœurs de la Congrégation de Saint-Joseph de Bourg recommandent à vos prières

sœur Thérèse de la Croix
Andrée COMBALUZIER,
ancienne directrice
de Saint-Joseph-du-Parchamp,
à Boulogne-Billancourt,

décédée le 6 janvier 1992, à Jasseron (Ain).

Les funérailles ont eu lieu à Jasseron (Ain), le mercredi 8 janvier.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Achicourt (62). Arras (62).

Nous avons la douleur de faire part du décès de

M. Michel DARRAS,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
sénateur du Pas-de-Calais,
vice-président
de la commission des lois du Sénat,
vice-président
du conseil général du Pas-de-Calais,
conseiller général du canton Arras-Sud,
ancien président
du district urbain d'Arras,

survenu, le 6 janvier 1992, à l'âge de soixante-sept ans.

Les obsèques civiles auront lieu, le vendredi 10 janvier, à son domicile, 1, rue Baudelaire à Achicourt, où l'on se réunira à partir de 14 h 30.

La levée de corps se fera à 15 h 30 et l'inhumation au cimetière d'Arras.

De la part de
Mme Michel Darras,
son épouse,
Du docteur et Mme Pierre Darras,
Mme Brigitte Darras,
ses enfants,
Ali et Fanny,
ses petits-enfants,
Mme Jean Defontaine,
sa belle-mère,
M. et Mme Jacques Darras,
ses frère et belle-sœur,
Toute la famille.

Pas de plaques selon la volonté du défunt, pas de discours.

Il ne sera pas envoyé de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

1, rue Baudelaire,
62217 Achicourt.

(Lire page 26.)

– *Le 6 janvier 1992, dans sa quatre-vingt-huitième année,*

Jean DESOUCHES,

est entré dans la joie et la paix du Seigneur.

La messe sera célébrée en l'église Saint-Pierre, 76, route de Cabochon, à Blois, vendredi 10 janvier, à 9 h 30.

L'inhumation aura lieu le même jour, au cimetière de Valmondois, dans l'attente de la Résurrection.

On se réunira à 15 h 45, en l'église de Valmondois (Val-d'Oise).

Cet avis tient lieu de faire-part, au nom de
Son épouse
Anne-Marie Desouches-de Darassus,
Ses enfants,
Chantal et Dominique Luneau
et leurs enfants,
François et Dominique Desouches-Voyenne
et leurs enfants,
Alain et Nanci Desouches-Petrash
et leur fils,
et Brigitte Desouches-Gravier
et leurs enfants,
Benoît et Valentine Desouches-Decoin,
et Elisabeth Boisserie,
Blandine et Jean-François Herlory
et leurs enfants,
Mlle Elvina Chassier,
Les familles Desouches, Castan, Quinard, Geoffroy-Dechaume, de Darassus, Rochegude.

Ni fleurs ni couronnes. Dons acceptés en faveur du Secours catholique ou des orphelins apprentis d'Auteuil.

32 *bis*, rue Albert-Ier,
41000 Blois.

– Philippe et Odile Grandval,
Isabelle, Catherine et Valérie Grandval,
Christine Grandval,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bertrand GRANDVAL,

leur père et frère,

survenu le 7 janvier 1992, à l'âge de soixante-trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 10 janvier, à 14 h 15, en l'église Saint-Cloud centre.

92, boulevard de la République,
92210 Saint-Cloud.

– Pyrénées-Orientales et Cantal.

Mme Capitaine Simone
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Yves LACOMBRADE,

le 31 décembre 1991, dans sa soixante-*septième année.*

2, rue des Vignes,
66180 Villeneuve-de-la-Raho.

– On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

la comtesse
Yves de LAPPARENT,
née Solange Lahaye,

le 6 janvier 1992.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 9 janvier 1992, à 15 h 45, à Notre-Dame-de-la-Grâce de Passy (ancienne église), 10, rue de l'Annonciation, Paris-16e.

L'inhumation aura lieu le samedi 11 janvier, à 11 h 30, à Saint-Palais-sur-Mer (Charente-Maritime).

De la part de
M. et Mme Bernard Bichot,
Comte et comtesse Jean de Lapparent,
Vicomte et vicomtesse Olivier de Kervenoael,
Comtesse Hubert du Pavillon,
M. et Mme Henri de Lapparent,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants.

– *Mme Gilles Musnier,*
Géraldine Musnier,
sa fille,
Mme Henry Musnier
et ses enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Gilles MUSNIER

Les obsèques auront lieu à l'abbaye d'Ainay à Lyon, vendredi 10 janvier *1992, à 10 h 15.*

10, rue du Plat,
Lyon-2e.

– Mme Gilbert Olivier,
son épouse,
M. et Mme Bernard Beaupère,
Le docteur et Mme Hervé Olivier,
M. et Mme Thierry Hermant,
M. et Mme Richard Olivier,
ses enfants,
Ses quatorze petits-enfants,
Et son arrière-petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Me Gilbert OLIVIER,
officier de la Légion d'honneur,
ancien membre du conseil de l'ordre
du barreau de Paris,
ancien directeur général de l'ESSEC,

survenu le 7 janvier 1992, dans sa soixante-dix-huitième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 10 janvier, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16e.

Ni fleurs ni couronnes.

3, rue Paul-Saunière,
75116 Paris.

– Dreux.

Mme Xavier-Charles Richert,
M. Alain Richert
et ses fils,
M. et Mme Pierre Bourquardez
et leurs enfants,
M. Georges Richert,
M. et Mme Jean-Paul Desjardin,
M. et Mme Georges Roussel,
leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Xavier-Charles RICHERT,
administrateur supérieur
des Terres australes
et antarctiques françaises (E.R.),
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,
grand officier
de différents ordres étrangers,
lauréat de l'Académie française,

survenu subitement en son domicile, le 7 janvier 1992, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 10 janvier, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Chérisy (Eure-et-Loir), où l'on se réunira.

« La Colombière »,
28500 Fermaincourt.

Anniversaires

– Il y a huit ans, le 31 décembre 1983,

Françoise GAUTHIER
(Vermot-Desroches),

mourait du cancer.

Une pensée pour elle.

M. P. Gauthier,
91450 Etiolles.

Messes anniversaires

– Le 9 janvier 1992,

Jean-Paul ACHER-DUBOIS

aurait eu cinquante ans.

Il nous a quittés le 14 février 1971.

Sa famille,
Ses amis,
n'ont pas oublié.

Messe à 19 heures, Notre-Dame-du-Travail, 34, rue Guilleminot, Paris-14e.

Communications diverses

– La veuve et les ayants droit du peintre Jacques Irschfeld, dit Boris Chemetov (1912-1981), font savoir que cet artiste n'a aucun lien de parenté avec la famille homonyme, et notamment avec l'architecte Paul Chemetov, ni avec Alexandre Chemetoff dit Chem en peinture.

La veuve regrette toute méprise sur l'identité pseudonyme de l'artiste qu'ont pu susciter des documents biographiques erronés, non destinés à une divulgation publique ni à l'information des amateurs. Elle se propose de délivrer à tout possesseur d'œuvre un certificat rétablissant les faits.

– A l'occasion du quatre-vingt-cinquième anniversaire de la naissance de Pierre Mendès France, l'Institut Pierre-Mendès-France organise une conférence avec Alain Minc (*auteur du livre Français, si vous osiez*, éd. Grasset) sur le thème de « L'esprit de réforme ». Cette conférence aura lieu à l'IPMF, 52, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris-5e, Tél. : 44-27-18-80.

Soutenances de thèses

– Mme Sylvia Desazars de Montgailhard, professeur agrégé d'espagnol, soutiendra sa thèse de doctorat : « Le rôle de l'Union du Centre démocratique dans la transition post-franquiste (*mai 1977 - octobre 1982*) », *le* vendredi 10 janvier 1992, à 14 heures, à l'Institut d'études ibériques de la Sorbonne, 31, rue Gay-Lussac, salle 45.

– Université Toulouse-Le Mirail, le lundi 13 janvier 1992, à 9 heures, salle du *Château, M. Michel Roché : « De* l'attribution du genre aux mots nouveaux dans la langue française ».

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le mardi 14 janvier 1992, à 14 heures, salle 6, 2e étage, aile Souf*flot, 12, place du Panthéon, Pascal* de Vareilles-Sommières soutiendra sa thèse de doctorat en droit : « La compétence normative de l'Etat en matière de droit privé (droit international public et droit international privé) ».

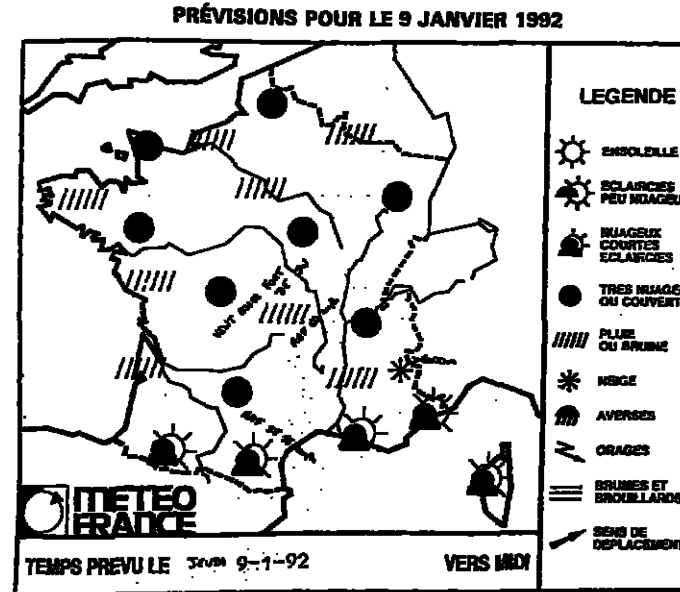
□ **« La société américaine : chances et impasses ».** – Tel sera le thème du prochain week-end organisé au centre culturel les Fontaines les 11 et 12 janvier .

► **Inscriptions d'urgence : Les Fontaines-sessions, Boîte postale 219, 60631 Chantilly Cedex. Tél. : (16) 44-57-24-60.**

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 8 JANVIER A 0 HEURE TU

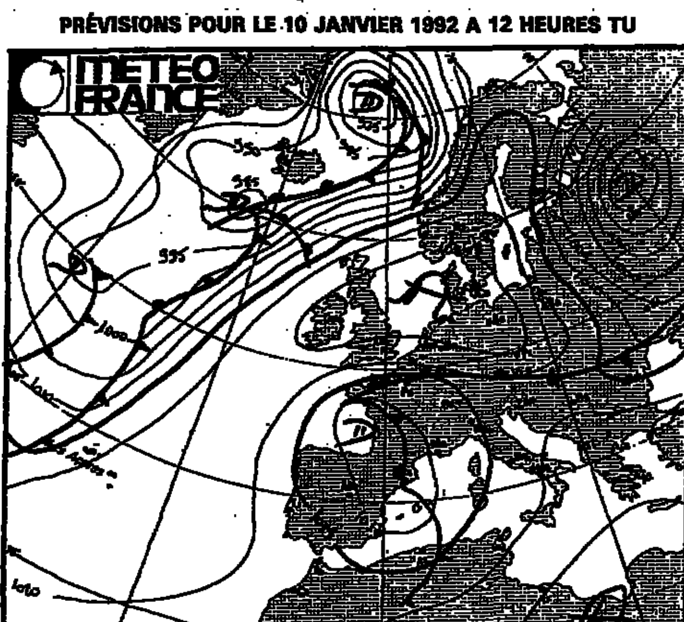
PRÉVISIONS POUR LE 9 JANVIER 1992



Jeudi : doux et pluvieux. Assez fort vent de sud-ouest. Le pied des Pyrénées sera privilégié avec des éclaircies et des températures très agréables. Partout ailleurs, le temps sera couvert et pluvieux. Il neigera sur les Alpes au-dessus de 2 000 mètres environ. Le vent de sud-ouest sera assez fort. Les rafales atteindront 60 km/heure dans l'intérieur et 80 à 90 kilomètres/heure sur les côtes de la Manche. Le vent de sud en vallée du Rhône et l'autan en région toulousaine atteindront 60 km/heure.

Les températures seront douces : de 7 à 10 degrés en général le matin et de 9 à 15 degrés l'après-midi.

PRÉVISIONS POUR LE 10 JANVIER 1992 A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 8-1-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 7-1-1992 à 18 heures TU et le 8-1-1992 à 6 heures TU

FRANCE

AJACCIO	13	4	N
BIARRITZ	15	13	N
BORDEAUX	10	5	D
BOURGES	5	1	D
BREST	10	9	C
CAEN	7	5	C
CHERBOURG	8	5	C
CLERMONT-FER	10	7	C
DIJON	6	1	D
GRENOBLE	10	6	D
LILLE	3	2	C
LIMOGES	8	5	N
LYON	10	9	D
MARSEILLE	13	11	C
NANCY	7	3	C
NANTES	8	8	C
NICE	13	8	N
PARIS-MONTS	4	3	D
PAU	12	4	C
PERPIGNAN	8	2	D
RENNES	6	6	C
ST-ETIENNE	11	9	D
STRASBOURG	6	1	N
TOULOUSE	11	6	N
TOURS	6	3	D
POINTE-A-PITRE	-	-	-

ÉTRANGER

ALGER	18	−1	D
AMSTERDAM	5	2	C
ATHÈNES	15	4	D
BANGKOK	33	24	N
BARCELONE	10	7	C
BELGRADE	11	−1	D
BERLIN	8	0	D
BRUXELLES	4	5	D
LE CAIRE	–	–	–
COPENHAGUE	6	4	C
DAKAR	–	19	–
DELHI	21	–	N
DJERBA	15	3	D
GENEVE	7	3	N
HONGKONG	19	–	P
ISTANBUL	10	2	D
JÉRUSALEM	9	3	C
LISBONNE	16	14	P
LONDRES	10	7	C
LOS ANGELES	12	8	P
LUXEMBOURG	2	1	N
MADRID	9	5	C
MARRAKECH	26	9	C
MEXICO	22	9	C
MILAN	10	−3	N
MONTRÉAL	1	−2	C
MOSCOU	–	–	–
NAIROBI	–	–	–
NEW-YORK	8	3	C
OSLO	1	−3	P
PALMA-DE-MAJ	15	3	D
PÉKIN	3	−7	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	11	5	C
SINGAPOUR	31	24	N
STOCKHOLM	4	3	P
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	7	4	C
TUNIS	15	2	D
VARSOVIE	7	–	D
VENISE	1	2	B
VIENNE	11	−1	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

PIERRE GEORGES

Vous n'aurez pas l'Alsace !

C'EST une espèce en voie de disparition. Les concierges sont dans l'escalier, sens de la descente. Et voilà qu'une loi autorise désormais les propriétaires ou gérants d'immeuble à les propulser, d'office, dans le cadre de réserve comme de vulgaires officiers.

La retraite à soixante-cinq ans est une sorte de malédiction sociale qui frappe désormais les bignoles. Les concierges, d'une famille rare puisque, en somme, elles portent leur maison sur leur dos, pouvaient s'estimer inexpugnables. Les priver de travail revient à les priver de logement, chose inconcevable.

Mais on n'arrête pas le progrès, ni les digicodes, ni les interphones, ni les sociétés de nettoyage. On n'arrête pas davantage le réalisme gestionnaire du temps qui faisait, sur Antenne 2, parler un syndic comme un énarque : *« Il y a des solutions tout à fait satisfaisantes, soit avec le regroupement des loges, soit par l'utilisation de dispositifs techniques ».*

Il doit bien y avoir des solutions en effet pour déshumaniser un peu plus encore la vie citadine. La preuve, en trois ans, trente mille gardiennes et gardiens d'immeuble ont perdu leur emploi. Un quart de la profession, au moment où l'on s'efforce de réhabiliter le travail à domicile, le paradoxe est assez joli ! Certes, si elles le souhaitent ou le peuvent, eu égard aux salaires pratiqués, les concierges ont le droit d'aspirer à une retraite légitime. Certes, on en sait, de ces bignoles tapies comme araignées en leur loge, que tout un immeuble encourage à prendre un repos bien mérité. Surtout pour le voisinage.

Il n'empêche. Sans même faire état de la contribution décisive de cette corporation à l'histoire du cinéma, de la télévision – imagine-t-on Maigret interrogeant un digiphone? – ou de la littérature, sa disparition progressive porte une atteinte au patrimoine culturel et à l'environnement urbain.

Une ville sans concierges ne vaut plus d'être vécue. Car c'est là le signe évident de la décadence : le voisinage se fait suspicieux. Les facteurs deviennent des préposés qui ne portent plus les lettres recommandées. La police nationale y perd du temps et la police de l'immeuble son unique agent. Et chacun qui ne connaît pas son voisin de palier ne peut même plus se targuer de connaître sa concierge.

Alsace Lucas, joli prénom, quatre-vingt-deux ans dont cinquante-huit de loge, un vrai apostolat, a dit, à la télévision, que c'était sa vie et qu'elle y tenait. Une concierge nommée Alsace, cela se défend. Au papier bleu horizon !

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 8 janvier

TF 1

20.50 **Variétés : Sacrée soirée.**

22.45 **Magazine : Santé à la Une.** La chirurgie esthétique de A à Z.
0.15 **Magazine : Télévitrine.**
0.50 **Journal, Météo et Bourse.**

A 2

20.50 **Téléfilm : L'Ambassade en folie.**
22.25 **Magazine : Direct.** Peut-on faire confiance aux médecins?
23.40 **Magazine : Musiques au cœur.** Les voix russes.
0.50 **Journal et Météo.**

FR 3

20.40 **Magazine : La Marche du siècle.** Jacques Chirac et la politique extérieure de la France.
22.15 **Journal et Météo.**
22.40 **Mercredi en France.** Programmes des télévisions régionales.
23.35 **► Traverses.** Le Mouve. *La parole, la seule arme des jeunes exclus...*

CANAL PLUS

21.00 **Cinéma : Un ticket pour deux. ■** Film américain de John Hughes (1987). Avec Steve Martin, John Candy, Laila Robins.
22.25 **Flash d'informations.**
22.35 **Sport : Basket-ball.** Championnat d'Europe des clubs : Antibes-Tallin (Estonie).
0.10 **Cinéma : Le Petit Criminel. ■■■** Film français de Jacques Doillon (1990). Avec Richard Anconina, Gérald Thomassin, Clotilde Courau.

LA 5

20.45 **Histoires vraies.** Au bout du chemin.
22.35 **Débat : Les enfants du divorce.**
23.45 **Rallye : Paris-Le Cap.**
0.15 **Journal de la nuit.**

M6

20.40 **Téléfilm : La Jeune Fille au pair.** *Une ingénue foncièrement diabolique.*
22.15 **Téléfilm : Le Prix d'un rapt.**
23.45 **Magazine : Vénus.**
0.15 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

20.55 **► Documentaire : Wadi.**
22.40 **Cinéma : Toto, Peppino e la mala femmina.■** Film italien de Camillo Mastrocinque (1956).
0.25 **Court métrage : Les Italiens se retournent.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Tire ta langue.** Avec notre collaborateur François Bott, Simone Jacquemard, Jean-Marie Turpin, Calixte Bélaya, Michel Cazenave, Andrée Chédid, Eric Meunié, Frédéric Tristan.
21.30 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.** Entretien Jean Muno-Anne-Marie La Fère.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Le Roman de Pelléas et Mélisande : Acte II, les personnages du drame.
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Jean-Yves Bosseur (la Musique, passion d'artistes).
0.50 **Musique : Coda.** Voyage au centre de la nuit (3).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 6 septembre 1991 lors du Festival de Besançon) : Totenfeier, de Mahler ; Konzertstück pour piano et orchestre en fa mineur op. 79, de Weber ; Burlesque pour piano et orchestre en ré mineur, Mort et Transfiguration, poème symphonique op. 24, de R. Strauss, par l'Orchestre symphonique de la radio-télévision hongroise, dir. Karl-Anton Rickenbacher ; sol. : Lilya Zilberstein, piano.
22.40 **Espace libre.**
23.10 **Ainsi la nuit.**
0.30 **Dépêche-notes.**
0.35 **L'Heure bleue.** Par Xavier Prévost. Tendances hexagonales. Concert : le Trio du pianiste Mario Stanchev avec Jacques Helmus, saxophone et Jean-Louis Almosnino. Rétrospective : Michel Legrand et le jazz. Les nouveautés discographiques du jazz hexagonal. L'Introuvable. Des Américains à Paris.

Jeudi 9 janvier

TF 1

18.20 **Jeu : Une famille en or.**
18.50 **Feuilleton : Santa Barbara.**
19.15 **Jeu : La Roue de la fortune.**
19.45 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 0.00).
19.50 **Tac-O-Tac, Journal, Loto sportif, Météo et Tapis vert.**
20.50 **Téléfilm : Julie Lescaut.** *Une jeune femme, commissaire de police en banlieue.*
22.25 **Magazine : Le Droit de savoir.** Faut-il légaliser la drogue?
23.30 **Le Débat.**
0.05 **Journal, Météo et Bourse.**

A2

15.15 **Tiercé, en direct de Vincennes.**
16.20 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
16.45 **Magazine : Défendez-vous.**
17.00 **Magazine : Giga.**
18.10 **Série : Mac Gyver.**
19.00 **Le Journal olympique.**
19.05 **Jeu : Question de charme.**
19.35 **Divertissement : Caméra indiscrète.**
19.59 **Journal, Journal du trot et Météo.**
20.45 **INC.**
20.50 **► Magazine : Envoyé spécial.** La Vie à dos ; impressions.
22.10 **Cinéma : L'Enfer de la violence. □** Film américain de Jack Lee Thompson (1983). Avec Charles Bronson, Teresa Saldana, Joseph Maher.
23.40 **Magazine : Merci et encore Bravo.**
0.40 **1. 2. 3. Théâtre.**
0.45 **Journal et Météo.**

FR 3

18.00 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 **Un livre, un jour.** *Le Journal de Nijinski.*
20.10 **Divertissement : La Classe.**
20.45 **Cinéma : Un singe en hiver. ■■** Film français d'Henri Verneuil (1962). Avec Jean Gabin, Jean-Paul Belmondo, Suzanne Flon.
22.30 **Journal et Météo.**
22.50 **Cinéma : Il y a maldonne. □** Film français de John Berry (1987).
0.10 **Musique : Cocktail de nuit.**

CANAL PLUS

13.35 **Cinéma : Miss Daisy et son chauffeur. ■** Film américain de Bruce Beresford (1989). Avec Jessica Tandy, Dan Aykroyd, Patti Lupone.
15.10 **Magazine : 24 Heures.**
16.05 **Cinéma : Histoires de fantômes chinois. ■** Film chinois (Hongkong) de Ching Siu Tung (1987). Avec Leslie Cheung, Wong Tsu Hsien, Wu Ma.
17.35 **Documentaire :**
18.00 **Canaille peluche.** Le Fils de l'étoile.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Ça cartoon.**
18.50 **Le Top.**
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
20.31 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **► Cinéma : Le Dossier Adams. ■■** Film américain d'Errol Morris (1988).
22.10 **Flash d'informations.**
22.20 **Cinéma : Batman. ■■** Film américain de Tim Burton (1989). Avec Jack Nicholson, Michael Keaton, Kim Basinger (v.o.).
0.20 **Cinéma : Sens interdits.** Film français, classé X, de Jean-Luc Brunet (1985).

LA 5

18.30 **Rallye : Paris-Le Cap.** Arrivée de l'étape.
19.05 **Série : Kojak.**
20.00 **Journal.**
20.25 **Rallye : Paris-Le Cap.**
20.40 **Météo.**
20.45 **Téléfilm : Les Douze Salopards 3.**
22.30 **Rallye : Paris-Le Cap.**
23.00 **Cinéma : Club de femmes. □** Film américain de Sandra Weintraub (1986).
0.25 **Journal de la nuit.**

M6

18.05 **Série : L'Homme de fer.**
19.00 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
19.50 **Météo des neiges.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Cosby Show.**
20.30 **Météo.**
20.40 **Cinéma : Quand la panthère rose s'emmêle. ■** Film américain de Blake Edwards (1976). Avec Peter Sellers, Herbert Lom, Colin Blakely.
22.25 **Météo des neiges.**
22.30 **Cinéma : Garou-Garou, le passe-muraille. ■** Film français de Jean Boyer (1950). Avec Bourvil, Joan Greenwood, Gérard Oury.
23.55 **Météo des neiges.**
0.00 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

16.45 **Magazine : Cinéma de poche.** D'Hélène Mochiri. 16.55 Le document : Vive l'original, de François Porcille ; 17.40 L'Eclaireur : le journal des actualités cinématographiques françaises et étrangères.
17.55 **Téléfilm : Fontamara.**
18.50 **Documentaire : Effetto Olmi.**
20.00 **Documentaire : Histoire parallèle.**
21.00 **Magazine : Mégamix.**
22.00 **Magazine : Avis de tempête.**
22.55 **Danse : Ils vivaient dans les villes.**
23.25 **Documentaire : Questions sur le théâtre.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Dramatique.** Les Grands Barons du Nord : la légende de Geneviève de Brabant. 2. Bénoni, fils de ma douleur.
21.30 **Profils perdus.** Florence Gould (1).
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Le Roman de Pelléas et Mélisande : Acte III, la Belgique fratricide.
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Jean-Pierre et Danièle Amez (Masques d'Eskimo d'Alaska).
0.50 **Musique : Coda.** Voyage au centre de la nuit (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 8 février 1991 au Concertgebouw d'Amsterdam) : Carnaval romain, ouverture op. 9, de Berlioz ; La Mer, de Debussy ; Concerto pour violoncelle et orchestre op. 85, d'Elgar ; La Valse, de Ravel, par l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Mariss Janson ; Heinrich Schiff, violoncelle.
22.40 **Espace libre.**
23.10 **Ainsi la nuit...**
0.30 **Dépêche-notes.**
0.35 **L'Heure bleue.** Par André Clergeat.

Le Monde

Le limogeage d'un secrétaire d'Etat allemand

Accolade fatale

Un porte-parole du gouvernement allemand a annoncé, mardi 7 janvier, que M. Siegfried Lengl, secrétaire d'Etat à la coopération, sera relevé de ses fonctions dans le courant du mois. Compte tenu de la situation des droits de l'homme en Chine, M. Lengl avait embarrassé son gouvernement en se laissant donner l'accolade, lors d'un voyage à Pékin, par le premier ministre chinois, M. Li Peng.

Le secrétaire d'Etat, dont l'opposition sociale-démocrate avait demandé la démission, avait déclaré avoir plaidé la cause des droits de l'homme pendant sa visite et avoir été pris par surprise par l'accolade du dirigeant chinois. – *(Reuter.)*

□ **CHINE : le Canada proteste contre l'expulsion de trois députés.** – Le Canada a vivement protesté, mardi 7 janvier, contre l'expulsion de Chine, de trois députés venus étudier la situation des droits de l'homme. Mme Barbara McDougall, ministre des affaires extérieures, s'est déclarée *« particulièrement outrée de l'affront qui a été fait à l'institution qu'est le Parlement et de la façon dont ont été traités des représentants du peuple canadien élus démocratiquement »*, et qui se sont plaints de la brutalité de la police chinoise. *« Nous aimerions tous croire que la situation s'améliore en Chine au chapitre des droits de la personne mais, malheureusement, les autorités chinoises continuent de nous montrer qu'il n'en est rien ».* – *(AFP, Reuter.)*

BOURSE DE PARIS

Matinée du 8 janvier

Poursuite du recul

Pour la deuxième séance consécutive, la Bourse de Paris était orientée à la baisse mercredi matin 8 janvier. En retrait de 0,85 % au début des transactions, l'indice CAC 40 affichait le même recul une heure plus tard. Dans ce contexte, parmi les plus fortes baisses on relevait celles d'Hachette, de Lyonnaise des Eaux-Dumez et de Total. Du côté des hausses, on notait celles de Michelin, de Gerland, de Métrologie.

La visite du président américain à Tokyo

M. Bush a obtenu des Japonais la signature d'une « déclaration commune d'économie globale »

Au cours de leurs entretiens, mercredi 8 janvier, le président Bush et le premier ministre japonais, M. Kiichi Miyazawa, se sont mis d'accord sur une stratégie concertée de stimulation de la croissance mondiale. Cet accord fera l'objet d'un troisième document, une *« déclaration commune d'économie globale »*, qui s'ajoutera aux deux autres prévus : la « déclaration de Tokyo » portant sur les problèmes de stabilité mondiale et un « plan d'action », contenant notamment les engagements japonais d'augmenter leurs achats à l'étranger (*le Monde* du 7 janvier).

TOKYO

de notre correspondant

Il s'agit d'une *« stratégie concertée destinée à stimuler la croissance à un moment où l'économie mondiale est à la traîne »*, a précisé M. Brent Scowcroft, conseiller du président américain pour les affaires de sécurité nationale. Il a ajouté que le sous-secrétaire américain au Trésor, M. David Mulford, se trouvait actuellement en Europe pour *« encourager les Européens à se joindre à cette stratégie de croissance mondiale »*. Le Japon et les Etats-Unis sont les deux premières puissances économiques du monde, représentant 40 % du total de la production et plus de 20 % du total du commerce de la planète.

C'est au cours de leur première série d'entretiens consacrés aux questions économiques, de coopération bilatérale et de sécurité qu'a été arrêté le texte du dernier document. Celui-ci fait état de la *« préoccupation suscitée par le retard dans le redressement de l'économie américaine »* et de *« l'aspiration du Japon à poursuivre une croissance continue fondée sur la demande interne »*.

M. Miyazawa a rappelé que son gouvernement soumettra à la Diète un budget pour 1992 destiné à stimuler la demande interne par un accroissement des investissements publics. Le président américain s'est engagé, pour sa part, à présenter au Congrès un programme global de renforcement de la compétitivité de l'économie américaine, et il a réaffirmé son engagement de réduire de manière substantielle le déficit budgétaire.

Une « volonté sincère »

La partie américaine souhaitait que figurent dans la déclaration d'économie globale les prévisions de croissance de l'économie japonaise, fixées à 3,5 % pour 1992. C'est en fonction de cette croissance que seront concrétisés les engagements d'augmentation des importations nippones. Les Américains ne sont pas parvenus à faire fléchir la très forte résistance du ministère des finances japonais – pour qui il ne s'agissait que d'*« objectifs d'efforts à accomplir »*.

Sur le plan bilatéral, sans annoncer d'accord, M. Scowcroft a déclaré qu'il y avait, du côté japonais, *« une compréhension des problèmes et une volonté sincère de chercher à les résoudre »*. MM. Bush et Miyazawa n'ont abordé qu'en termes généraux, mercredi, les principaux sujets du contentieux (automobiles, pièces détachées et ordinateurs). Les constructeurs automobiles ont cependant publié, mercredi, de nouvelles propositions d'achat, pour certaines légèrement supérieures à celles annoncées précédemment (*le Monde* du 8 janvier). Toyota a notamment indiqué son intention de distribuer sur le marché japonais cinq mille véhicules américains et Nissan trois mille.

MM. Bush et Miyazawa ont tous deux souligné la nécessité d'un *« système commercial mondial ouvert »*. Le président américain a enfin insisté sur l'importance d'une entente globale américano-japonaise qui, selon lui, *« n'a jamais été plus urgente »*, afin de soutenir les progrès de la démocratie dans le monde.

PHILIPPE PONS

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Harcelez-moi !

Où on a la tête, nous, les filles ? On arrête pas de se plaindre : Je suis pas bête, je suis jeune, je suis jolie, je gagne bien ma vie, et pourtant, sortie des nanas, je trouve pas un mec pour sortir avec. Ici au journal, même topo. Nos mini-jupes, nos bas résille, nos pulls chaussettes, et nos jeans-cigarettes, on a beau en changer tous les jours, qui c'est qui les remarque ? Les copines de bureau. Et encore, pour arriver à leur arracher un compliment, faut vraiment faire la danse du ventre devant leurs écrans : Tiens, regarde, ma biche, qu'est-ce que t'en penses ? Tu crois pas que c'est trop moulant ?

Et puis là, aujourd'hui, qu'est-ce qu'on nous balance ? Les résultats stupéfiants d'un sondage Louis Harris réalisé à la demande du secrétariat d'Etat aux droits de la femme, d'où il ressort qu'un salarié sur cinq est obligé de se barricader dans les toilettes pour échapper aux galantes poursuites de collègues en goguette. Des deux sexes.

Il y en a qui ont de la chance, avouez ! Où ils sont, où ils bossent, ces vaillants chevaliers de la main au panier ? Pas partout, hélas ! A l'hôpital, dans l'administration et le commerce. A croire que la blouse blanche, le rond-de-cuir ou le calicot est plus porté sur la chose que l'employé de banque ou l'informaticien. Remarquez, normal, eux, ce qu'ils épluchent, c'est des liasses de billets, et leurs doigts ne caressent qu'un clavier.

Du coup, un bon conseil : si vous n'avez pas pu profiter d'une rapide et confortable promotion canapé rapport à la dédaigneuse indifférence de votre boss, vengez-vous, c'est le moment. Le moyen ? Bête comme chou. Le pauvre chou, assorti d'un « T'as une sale gueule, dis donc, où t'as encore été traîner ? » dont m'ont gratifiée, en me voyant débarquer ce matin, mes harceleurs de chefs.

Je leur ai pas envoyé dire : Chou, expression intime, pareil que chat ou lapin, suivie d'une *allusion coquine, vous savez combien ça peut vous coûter, à l'avenir ?* Cent mille balles d'amende et *un an de prison. Alors, si vous* voulez pas que je vous traîne devant les tribunaux, vous avez *intérêt à tourner dix fois votre langue dans votre bouche, à défaut de la mienne, espèces de vieux satyres !*

Après la condamnation d'Israël à l'ONU

Les délégations arabes acceptent de reprendre les négociations à Washington

NICOSIE

de notre correspondante au Proche-Orient

Les négociations bilatérales israélo-arabes devraient reprendre lundi prochain après l'annonce, à Amman comme à Damas, mardi 7 janvier dans la soirée, du départ *dans les quarante-huit heures* des délégations jordano-palestinienne, syrienne et libanaise vers Washington. Satisfaites du vote de l'ONU condamnant fermement la décision d'Israël de bannir douze Palestiniens, les parties arabes se sont *concertées* toute la journée de mardi avant d'annoncer cette décision. Plus sans doute que l'annonce attendue d'une prochaine reprise des pourparlers, le plus remarquable dans cette affaire est, pour la première fois, cette concertation qui a été conduite par l'OLP, alors que celle-ci n'est pas officiellement invitée aux négociations.

Depuis l'annonce jeudi dernier de la décision israélienne d'expulser douze Palestiniens, c'est la centrale palestinienne qui a mené le jeu. De la même façon qu'elle avait déclaré attendre l'avis de l'OLP après l'ajournement du départ de la délégation palestinienne, Mme Hanane Ashraoui, le porte-parole de cette dernière, a *confirmé* mardi soir que cette délégation prenait ses dispositions pour gagner Washington via Amman *« à la suite d'une décision de l'OLP »*.

Concertation menée par l'OLP

Le chef de l'OLP, qui avait *demandé dès vendredi une réunion* du Conseil de sécurité de l'ONU, s'est ensuite rendu au Caire, puis à Amman et Damas avant de revenir dans la capitale jordanienne. Dès mardi en fin de matinée dans deux communiqués concordants, la Jordanie et l'OLP estimaient que *« la résolution 726 du Conseil de sécurité reflétait la responsabilité de la communauté internationale pour le respect du droit envers le peuple palestinien et de ses droits nationaux légitimes »* et annonçaient que des consultations étaient en cours avec la Syrie et le Liban en vue de *« la reprise le plus rapidement possible des négociations de paix »*. Alors que M. Arafat restait à Amman, MM. Kaddoumi, chef du département politique de l'OLP, et Abed Rabbo, membre du comité exécutif de la centrale palestinienne, se rendaient à Damas.

Voulue depuis le début du processus par l'OLP et la Syrie, cette concertation interarabe se maintiendra-t-elle au cours des discussions ? Il est certes trop tôt pour le dire, mais il est à noter, cette fois, que le conseiller de M. Arafat, M. Nabil Chaath, qui s'était vu refuser lors de la deuxième séance de négociations bilatérales un visa pour les Etats-Unis, l'a cette fois obtenu.

Reste cependant à savoir quel sera l'effet du vote de l'ONU qui demande à Israël de revenir sur sa décision, ce que le gouvernement de Jérusalem a déjà refusé. Cette affaire, qui a provoqué la colère d'Israël, va en tout cas peser sur ces *négociations*, dont la reprise s'annonce difficile, les deux précédentes rencontres n'ayant donné lieu qu'à un débat de procédure.

FRANÇOISE CHIPAUX

□ **Un Palestinien tué et 20 blessés à Gaza.** – Un Palestinien a été tué par balles, mardi après-midi 7 janvier, et vingt autres blessés, lors de violents affrontements entre manifestants et militaires dans la ville de Gaza. Ce décès porte à 856 le nombre de Palestiniens tués par les tirs de militaires ou de colons dans les territoires occupés depuis le début de l'Intifada, selon un décompte établi à partir de sources palestiniennes. – *(AFP.)*

Selon une expertise médicale

La décharge de Montchanin pourrait être responsable de certains décès

MONTCHANIN *(Saône-et-Loire)*

de notre correspondante

Entre 1984 et 1988, les habitants de Montchanin (Saône-et-Loire) décédés pour cause de maladies respiratoires chroniques ont été deux fois plus nombreux que les autres années. onze cas ont été observés alors que, statistiquement, on aurait dû n'en enregistrer que six. Cette surmortalité n'a frappé ni les communes voisines ni le reste du département.

Telles sont les conclusions, prudentes, d'un rapport scientifique présenté, mardi 7 janvier, à la préfecture de Mâcon à un auditoire d'élus, de médecins, d'habitants et de parents d'élèves de Montchanin. Suspect numéro un : la décharge municipale de déchets industriels qui avait été ouverte en 1979 à proximité de cette ville de six mille habitants, dont les produits volatiles avaient, très vite, incommodé les voisins.

Ce rapport avait été commandé par la préfecture à un organisme scientifique, le CAREPS (Centre alpin de recherche épidémiologique et de prévention sanitaire) qui, depuis 1988, a déjà réalisé deux études du site de la décharge de Montchanin et de ses nuisances. Le CAREPS avait mis en évidence que les émanations gazeuses du dépôt étaient responsables d'une irritation significative des yeux et des poumons des riverains. Après la polémique qui avait abouti à la fermeture définitive de la décharge, le 18 juin 1988, les chercheurs grenoblois avaient observé la disparition des troubles.

Cette fois, ils vont plus loin en établissant une relation statistique entre le fonctionnement de la décharge et les décès par maladie respiratoire chronique. Y a-t-il relation de cause à effet ? Le docteur Zmirou, vice-président du CAREPS, ne l'a pas exclue. Mais sa conclusion est claire : *« Dans le doute, une attitude prudente est de rigueur. La fermeture du site en 1988 apparaît*, a posteriori, *absolument justifiée. Sa réhabilitation* [NDLR : le retrait des produits toxiques] *définitive s'avère indispensable pour que la population puisse retrouver sa sérénité. »*

C. M.

EN BREF

□ **M. Boutros-Ghali en France le 10 janvier.** – Le nouveau secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, effectuera son premier voyage ès *qualités* à l'étranger en se rendant le 10 janvier à Paris, puis le 13 janvier à Londres. Ce premier déplacement n'a rien d'officiel, a précisé son porte-parole, en ajoutant qu'il ne s'agissait que d'une visite de travail. La France a été l'un des principaux artisans au sein du Conseil de sécurité de l'élection de M. Boutros-Ghali, et *Londres préside pendant le mois* de janvier le Conseil de sécurité. – *(AFP.)*

□ **M. Bérégovoy : « Tant que je serai ministre des finances... »** – *Le Figaro* publie, mercredi 8 janvier, *un article* de M. Pierre Bérégovoy dans lequel le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget *« remercie »* M. Raymond Barre de lui avoir *« toujours apporté son soutien »* dans sa politique visant à maintenir un franc fort et indique qu'il *« mesure la valeur de l'adhésion de M. Edouard Balladur à cet objectif ». « L'opinion française et internationale*, ajoute-t-il, *sait que tant je serai ministre des finances, il n'y aura ni dévaluation du franc, ni retour de l'inflation. »*

□ **Changement de président à Air Littoral.** – *M. Robert Blandin*, 46 ans, devient président directeur général de la compagnie régionale française Air Littoral. Il succède à M. Robert Da Ros, ancien président fondateur, dans le cadre des accords de coopération négociés entre Air Littoral et la compagnie aérienne néerlandaise KL M. Les accords conclus entre les deux compagnies aériennes, qui prévoient une augmentation de 35 % du chiffre d'affaires d'Air Littoral dès 1992, ainsi que la mise en ligne de trois avions supplémentaires, nécessitent un renforcement de l'assise financière d'Air Littoral et l'adjonction de plusieurs Fokker 100 dans la flotte d'Air Littoral sous le pavillon de KLM dès le mois d'avril 1992, précise la compagnie dans un communiqué.

□ **AFGHANISTAN : le SPD allemand veut réunir des belligérants.** – *Une réunion* des parties en conflit depuis treize ans en Afghanistan doit avoir lieu le 25 janvier en Allemagne, à l'initiative du SPD (social-démocrate). Des moudjahidins modérés, dont le chef du gouvernement en exil de Peshawar, *M. S. Modjaddedi, ont donné* leur accord. Le président Najibullah sera également représenté. L'ex-roi Zaher Shah, en exil depuis 1973 à Rome, a manifesté son intérêt pour cette rencontre. Les partis islamistes fondamentalistes, en revanche, refusent tout contact avec le régime de Kaboul. La réunion a été préparée par l'ancien chancelier Willy Brandt.

□ **CORÉE DU SUD : condamnation d'un dirigeant étudiant pour contacts avec le Nord.** – Un dirigeant étudiant sud-coréen a été condamné, mardi 7 janvier, à six ans de prison par un tribunal de Séoul. M. Kim Chong-shik était accusé d'être *« responsable du départ de deux membres de son organisation pour le Nord »*.

Mort du sénateur socialiste Michel Darras

Michel Darras, sénateur socialiste du Pas-de-Calais, est décédé, lundi 6 janvier, à l'âge de soixante-sept ans. Il sera remplacé au palais du Luxembourg par M. Henri Gallet, maire de Dennebrœucq et conseiller général socialiste de Fauquembergues.

[Né le 5 mars 1924 à Cuinchy (*Pas-de-Calais*), *polytechnicien, conseiller technique* au cabinet du secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce dans les gouvernements Mollet et Bourgès-Maunoury, de 1956 à 1957, Michel Darras avait été élu en 1959 conseiller municipal d'Arras sur la liste SFIO de Guy Mollet, dont il fut le suppléant à l'occasion des élections législatives de 1962. Adjoint au maire de 1965 à 1971, réélu conseiller municipal en 1975 et en 1977, il avait tenté sans succès de prendre la mairie d'Achicourt, dans la banlieue d'Arras, en 1983. *Conseiller général du canton d'Arras-Sud* en 1961, réélu en 1967, en 1973, en 1979 et en 1985, il était sénateur socialiste du Pas-de-Calais depuis 1965.]

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 8 janvier 1992 a été tiré à 507 479 exemplaires.

Le Monde

ARTS • SPECTACLES

Des musées exposés

Le troisième Salon international des musées et des expositions ouvre ses portes au Grand Palais

GASTON BERGERET

« J'ai peine à soutenir le poids d'or des musées,
Cet immense vaisseau.
Combien me parle plus que leurs bouches usées
L'œuvre de Picasso. »

CES mots de Cocteau ont été écrits en 1919. Aujourd'hui l'essentiel de cette œuvre est confiée à ces « bouches usées ». L'une d'entre elles, l'hôtel Salé, lui est même totalement dédiée. En 1972, Daniel Buren condamnait *« l'artiste* [qui] *se jette et jette son œuvre dans le piège des musées »*. Il est désormais l'une des vedettes de ces institutions et crée directement pour elles. Rien de plus logique que se tienne donc, au Grand Palais, depuis trois ans, un Salon international des musées et des expositions (SIME). La vogue des musées est sans doute, sur le plan culturel, l'un des faits marquants de la dernière décennie, dans le monde occidental. En France, ils sont en passe de remplir le rôle jadis dévolu par André Malraux aux maisons de la culture.

Fini le temps des palais solennels où un public choisi venait admirer quelques chefs-d'œuvre – peinture ou sculpture, – le temps des galeries volontiers poussiéreuses où une poignée d'érudits couvaient collections de pierres taillées, séries de coléoptères rares et squelettes d'animaux disparus. Les nouveaux temples qui prétendent embrasser le champ entier de l'activité humaine se glissent dans de vieux bâtiments chèrement réhabilités ou dans des murs taillés sur mesure. Les grands-messes culturelles sont chantées en présence des amateurs mais aussi des touristes déversés par cars entiers et des enfants des écoles venus avec leurs professeurs. Cette promiscuité ne va pas sans irriter les vieux habitués, dont la volupté tient autant à la contemplation des œuvres qu'au charme d'une présentation souvent désuète et à la relative solitude de l'endroit. La muséographie est devenue un art, et comme tous les arts elle est imparfaite, à la merci du décorateur.

La subtilité et la discrétion le disputent donc au clinquant et à l'ostentatoire; Richard Peduzzi à Gae Aulenti... Pour les architectes, le musée a supplanté le théâtre comme exercice de style obligé. Ceux-ci doivent prévoir, à côté des espaces où sont présentées les collections, des salles pour les expositions temporaires, des auditoriums pour les conférences, les concerts et les projections de films, des boutiques et des cafétérias qui sont parfois de véritables restaurants. Le musée est désormais un monde en soi qui déborde largement les missions que lui avait assignées le dix-neuvième siècle. A coté des beaux-arts – de tous les arts, des Égyptiens aux installations contemporaines, – les conservateurs tentent de dresser de vastes panoramas : conquêtes de la science, civilisations rurales, transports et architecture, guerre et paix, religion ou jeu. Toutes les branches de l'industrie humaine se bousculent dans ces sanctuaires de notre mémoire qui recoivent la même appellation générique : musée.

Et cette prolifération ne fait qu'accompagner la demande du public. En 1981, les 34 musées nationaux accueillaient 9,5 millions de visiteurs. En 1990, ceux-ci étaient 15 millions, soit une progression de 59 % en dix ans. Le Louvre a vu ses entrées augmenter de 38 % depuis l'ouverture du Hall Napoléon ; celles du Musée des beaux-arts de Lyon (145 000 en 1990) ont pratiquement triplé depuis le début de la dernière décennie et celles du nouveau Musée d'art moderne de Villeneuve-d'Ascq sont passées de 39 000 en 1984 à 102 000 en 1990. Au même moment, les quelque 1 200 musées contrôlés par l'Etat français avaient reçu près de 70 millions de personnes. En douze ans, le ministère de la culture a investi 8 217 millions de francs dans la construction, l'extension ou la rénovation de ces établissements. Le Grand Louvre, il est vrai, s'est taillé la part du lion : il a reçu à ce jour 4 165 millions de francs. Les crédits d'acquisition de l'Etat (valeur des dations comprises) s'élevaient à 420,7 millions de francs en 1991 contre 161,3 millions de francs en 1982. Cette année, plus de 20 musées sont en chantier. A Nice, le Musée Matisse ouvrira ses portes en juin ; à Rouen et à Lyon, une première tranche de rénovation « lourde » sera achevée au printemps dans les musées des beaux-arts de ces villes ; ceux de Ceret, d'Epinal et de Clermont-Ferrand suivront à l'automne. En 1993, Nîmes pourra inaugurer son « Carré d'art » et Grenoble son « Centre d'art moderne ». Symptôme nouveau, les collectivités territoriales, naguère indifférentes, se préoccupent activement de leurs musées, « vitrines » de la région, du département ou de la ville.

Mais, si la multiplication de ces institutions et leur implantation au centre du dispositif culturel sont indiscutables, cette croissance ne va pas sans interrogations. Les œuvres ne risquent-elles pas de souffrir dans ces lieux aseptisés ? Maurice Blanchot évoquait à propos des musées un mal *« analogue au mal des montagnes, fait de vertige et d'étouffement, auquel succombe rapidement tout bonheur de voir »*. Witold Gombrowicz, provocateur, prétendait qu'accrocher un tableau dans ces conditions équivaut à signer son arrêt de mort. *« Au musée*, écrit-il, *il y a presse et foule, la quantité accable la qualité, des chefs-d'œuvre, treize à la douzaine, cessent d'être des chefs-d'œuvre. Qui peut voir convenablement un Murillo quand Tiepolo à côté sollicite son regard, quand trente autres peintures lui crient : « regarde, regarde-moi ! » ? Il y a un hiatus insondable, avilissant, entre* l'intention *de chacune de ces œuvres d'art – qui, elle, se veut exclusive et unique – et leur exhibition dans ce bâtiment. »*

Un autre risque, beaucoup plus tangible, est la banalisation du musée, l'appauvrissement de son contenu culturel. Le musée pédagogique, voulu par la Convention pour l'éducation du citoyen, deviendra-t-il un lieu vaguement « ludique », tourné vers le loisir de masse et destiné à satisfaire l'appétit de la machine touristique ou à répondre à un enjeu économique ? Le ministre de la culture, Jack Lang, perçoit cette dérive : *« On a réussi à faire des musées de vraies vedettes. L'étape nouvelle est de leur donner, à tous, une dimension scientifique. Ils doivent devenir de véritables pôles intellectuels. »* Et de citer comme exemple l'hôtel de Saint-Aignan en cours de restauration à Paris. *« Les travaux – payés par l'Etat et la Ville de Paris – sont interrompus en raison de la dérive prise par le projet : transformer le bâtiment en musée d'art juif. Ils le seront tant qu'on ne sera pas revenu à la conception initiale : faire de cet endroit un institut d'art et de civilisation hébraïques. »*

Autre problème plus difficile à régler : la divergence croissante entre les établissements voués aux beaux-arts et les musées dits de société. Si les fonctions d'un musée sont toujours identiques – conservation, recherche, diffusion, – la priorité accordée à l'une d'entre elles est différente selon la nature des institutions. Aux premières l'obligation de montrer de manière quasi fixe l'essentiel de leur fond, aux secondes la nécessité d'utiliser leurs collections comme matière première pour des expositions, parfois de longue durée, mais presque toujours temporaires. De plus, elles ont beau presque toutes relever d'une administration commune, la Direction des musées de France (DMF), les aléas de l'histoire amènent les premières à s'estimer supérieures aux secondes. Et, au sein de la DMF, les beaux-arts pèsent effectivement d'un poids plus lourd. Cette tendance est d'ailleurs renforcée par la formation des conservateurs, que la création de l'Ecole du patrimoine n'a pas encore rééquilibrée. Aussi, certains appellent à une modification administrative radicale : opérer un divorce au sein de la DMF entre musées d'art et musées de société ou de civilisation, créer une sous-direction ou étendre à certains établissements l'autonomie que connaissent déjà le Centre Pompidou ou la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette.

Jacques Sallois, directeur des Musées de France, est d'un avis diamétralement opposé : *« On doit parier sur une réunion de la famille des musées plutôt que sur son éclatement*, indique-t-il. *D'abord parce que c'est donner aux conservateurs de musée la possibilité d'une carrière plus riche : Chantilly* (1), *qui dépend de l'Institut* (1), *et les Invalides, qui relèvent du ministère de la défense, vont ainsi recevoir des conservateurs du corps d'Etat. Le Conseil des musées du vingtième siècle qui vient d'être mis sur pied réunit des individualités comme Dominique Bozo, président du Centre Pompidou, Suzanne Pagé, directrice du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, ou Bernard Ceysson, responsable du Musée de Saint-Etienne. Il existe encore quantité de musées mixtes comme le palais Longchamp de Marseille – dont nous partageons la gestion avec le ministère de l'éducation nationale, un partenaire avec qui le dialogue se renoue. Ce n'est donc pas le moment d'approfondir une césure qui peut exister çà ou là.*

EMMANUEL DE ROUX

Lire la suite page 28

(1) Nicole Garnier, ancien conservateur du Musée des arts et traditions populaires, vient de prendre ses fonctions à Chantilly.

Lire pages 32 à 36 la sélection des rendez-vous de la semaine

MENACES MULTIPLES

La chute de la maison



GERARD RONDEAU

S'il est un musée parisien authentiquement populaire, dans l'esprit de ses inventeurs, c'est bien le Musée des arts et traditions populaires de Paris (ATP). Voulu par le Front du même nom, longtemps dirigé par un homme, Georges Henri Rivière, qui inventa dans ses murs une muséologie moderne, le voilà aujourd'hui délaissé par ses fidèles et abandonné par les pouvoirs publics qui méditent de le délocaliser. Au moment même où son nouveau directeur,Jean Guibal, concevait pour lui un grand projet, une dynamique nouvelle.

« *QUE faire des Arts et traditions populaires?* », se demandait Jean Cuisenier dans un récent numéro du *Débat* (1). Question toujours d'actualité, car si la plupart des musées n'ont à envisager, pour le moment, qu'une crise de croissance, celui des Arts et traditions populaires, se débat au milieu de difficultés toujours plus grandes. En effet, à peine avait-on nommé à sa tête un nouveau responsable, Jean Guibal, pour élaborer un projet destiné à faire rebondir ce laissé-pour-compte de l'euphorie muséale qu'on apprenait qu'il était dans le collimateur de Matignon : promis à une « délocalisation » qui risque de signifier son arrêt de mort.

« Personne, bien sûr, n'est contre la décentralisation, remarque Frédéric Maguet, conservateur chargé du service iconographique des ATP. *Mais la délocalisation telle qu'elle est entreprise ne correspond à aucun projet sérieux et signifie à terme le démantèlement ou la casse de l'institution élaborée par Georges Henri Rivière. Institution qui a seulement besoin d'une nouvelle impulsion pour redémarrer. »* Philippe Sevestre, secrétaire général du Syndicat national des affaires culturelles (FEN), souligne que cette décision a été prise en l'absence de toute concertation : *« On a décidé en haut lieu qu'il fallait délocaliser 5 % des administrations et on a demandé à chaque ministère de désigner ceux qui devaient partir. Ce sont bien sûr les maillons faibles qui ont été choisis. Rue de Valois, on a donc pensé aux ATP : puisque cet établissement a des problèmes, qu'il aille les soigner en province, a-t-on estimé. Ou encore : c'est le musée de la ruralité, il n'a rien à faire à Paris. Cette décision, loufoque si elle n'était grave, montre l'absence de réflexion et l'autoritarisme administratif qui y a présidé ».*

Pourtant la dynamique des ATP était sur le point d'être relancée par Jean Guibal, qui a reçu du ministre une mission de six mois pour réfléchir au sort de l'établissement échoué à la lisière du Bois de Boulogne. Il fut ouvert là en 1975, dans ce bâtiment construit sur mesure, sur un terrain appartenant à la Ville de Paris. Le vieux rêve du Front populaire se matérialisait enfin. Sa conception était encore révolutionnaire au moment de sa naissance en dépit de l'exceptionnelle longueur de sa gestation. Aujourd'hui, seize ans après son inauguration, il reçoit moins de 20 000 visiteurs payants par an. Les ATP de Georges-Henri Rivière ont été incontestablement un grand pas en avant. Son fondateur, pédagogue à l'extrême, était animé par un remarquable souci de synthèse : il a su associer musée et centre de recherche. Mais le projet de cet homme, obsédé par l'idée de ne pas prendre racine et qui avait voulu pour son établissement des salles modulables à l'infini, hanté également par le sens des objets plutôt que par leurs enveloppes matérielles, a été trahi par sa perfection même.

Des vitrines typologiques présentent toujours, en batterie, des centaines d'outils dans une lumière noire. Elles sont belles comme une planche de *l'Encyclopédie* de Diderot mais glacent les visiteurs qui se hasardent dans ces sévères galeries d'études. *« C'est une forme d'art conceptuel, dont nous connaissons parfaitement le mécanisme,* reconnaît Frédéric Maguet. *Il est inutile de les présenter en permanence. »* Les expositions temporaires n'atténue pas la rigidité de cette mécanique. Faute d'un budget suffisant, elles sont montées avec trois bouts de chandelle et deux morceaux de carton. Comme il n'existe pas de réel service des expositions, chacun tâche de préparer la sienne dans son coin, sans vraie coordination, avec les (pauvres) moyens du bord. Pour le grand public, les ATP sont devenus le royaume de la coiffe et de la charrue, un objet lui-même folklorique, mais encore dénué de ce charme conféré par la patine du temps. Le musée évolutif voulu par Georges Henri Rivière, est devenu le mausolée de son créateur.

Mais malheur à celui qui ose contester un iota de l'œuvre du maître, suggérer que la muséographie du fil de nylon a peut-être fait son temps. Les gardiens du temple stigmatisent immédiatement ce crime de lèse-majesté. *« Comment peut-on traiter aussi cavalièrement Georges-Henri Rivière, une des gloires de la muséologie mondiale et un des rares, sinon le seul muséologue que la France ait jamais connu depuis Louis Hautecœur,* demande André Desvallées, conservateur en chef des Musées de France, ancien collaborateur de Georges Henri Rivière. *L'homme à la* « muséographie du fil de nylon » *avait poussé plus loin que quiconque la mise en valeur de l'objet par la neutralisation de tout ce qui pourrait nuire à sa vision, et cette qualité n'est toujours pas acquise par toute les vedettes de la prétendue scénographie moderne. Plutôt que de lui chercher de mauvaises querelles sur des terrains où il est inattaquable, mieux vaut rechercher les vraies raisons de la désaffection actuelle du public pour son musée national : vieillissement de la population qui s'intéressait à la culture rurale jusqu'aux années 70 et surtout modifi-*

Le SIME au Grand Palais

Le IIIe Salon international des musées et des *expositions (SIME) se tiendra au Grand Palais du* 14 au 19 janvier. A travers une centaine de stands, près de 280 musées et fondations offriront un *échantillon de leurs collections. Parmi ceux-ci, il* faut noter la présence de beaucoup d'établissements étrangers. Les Allemands sont venus nombreux, *mais aussi* les Hollandais, *les* Italiens et les Suisses. On note la présence timide de quelques institutions de l'est de l'Europe (tchèques, slovènes et roumaines).

La direction des Musées de France donne un aperçu sur 32 chantiers en cours : 21 expositions seront présentées en avant-première. Un hommage sera également rendu aux collectionneurs privés. Cette année la collection japonaise du sculpteur Arman sera accrochée en public. L'Agora où ces pièces seront exposées a été conçue par Finn Geipel et Nicolas Michelin. Une nouvelles section « Restauration d'art et écoles » a été ouverte. Des colloques se tiendront pendant toute la durée de la manifestation.

★ Grand Palais, avenue Winston-Churchill, 75008 Paris, *tél. : 42-56-56-00. De 11 heures à 20 heures, nocturne le* 15 janvier jusqu'à 22 heures.

Des musées exposés

Suite de la page 27

» Il faut, au contraire, jeter des ponts entre les différentes disciplines. C'est d'autant plus facile que la nouvelle Ecole du patrimoine, qui forme des conservateurs dans toutes les branches, doit faciliter ce rapprochement. Tolérer une coupure entre les musées, c'est raisonner en termes administratifs alors qu'il faut penser en termes culturels et scientifiques. En revanche, il faut faire admettre à tous les conservateurs l'importance de ces champs nouveaux, organiser la cohérence des musées entre eux, éviter les doublons et les établissements surdimensionnés, accélérer le redéploiement des collections, poursuivre la politique de dépôt et orienter judicieusement legs et dations. »

Mais cette profession de foi, parfaitement logique et cohérente, est sans cesse confrontée à une réalité plus rugueuse. Un conservateur du département des peintures du Musée du Louvre pourra-t-il jamais regarder sous le même angle un Fragonard ou un Poussin destiné à ses prestigieuses collections et un manège forain ou un alambic convoité par le Musée des arts et traditions populaires (ATP) ? Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si un éminent responsable de la DMF avait naguère suggéré le transfert des ATP à Marne-la-Vallée, en face du futur Eurodysneyland. Et cette ségrégation joue même à l'intérieur du sacro-saint domaine des beaux-arts. Ainsi le Musée des arts d'Afrique et d'Océanie (MAAO) a toujours servi d'exil pour les conservateurs « mal notés ». Et comme il n'existe pas, à ce jour, de conservateur spécialiste des arts « primitifs », ceux qui végètent à la Porte Dorée ne sont pas forcément les plus brillants de leur profession.

Cette indifférence à l'« art nègre » se manifeste également par le peu d'enthousiasme avec lequel la commission responsable des acquisitions accueille les propositions qui lui sont faites dans ce domaine. On se souvient que la DMF avait laissé passer la donation Ratton – la « moralité » du donateur n'avait pas été jugée suffisamment exemplaire, mais, s'agissant de tableaux prestigieux, gageons que l'appréciation de cette moralité eût été différente. Une importante dation vient d'être refusée. Le dossier aurait été, dit-on, un peu gêné à la DMF, maladroitement défendu par le conservateur en chef du MAAO, Henri Marchal. Mais, dans un département plus « noble », maintiendrait-on contre vents et marées une personnalité qui, depuis de longues années, a fait la preuve de son incompétence?

La montée en puissance des musées s'accompagne, et c'est bien normal, d'enjeux de pouvoir, de luttes d'influence, moins visibles lorsque ce monde se bornait à quelques spécialistes inconnus du grand public, qui n'avaient à gérer que la parcimonie. Aujourd'hui, les conservateurs – du moins certains d'entre eux – sont devenus des vedettes qui jonglent avec des budgets considérables. Les règles de la profession se modifient au contact des lois du marché. La profession elle-même se diversifie, se ramifie au gré de l'évolution de la fièvre muséale. Dans ces conditions, peut-être faut-il, comme nous le dit Jean Lacouture (2), *« considérer les formes politiques et économiques que prend le phénomène, étudier la composition du ou des publics ainsi constitués ou juxtaposés et aménager l'institution, la corporation qui prend en charge cet immense mouvement ».*

EMMANUEL DE ROUX

(2) *Les Musées en chantier*, texte de Jean Lacouture, coll. « Enjeux-culture », Réunion des musées nationaux, 450 F.

LE MUSÉE

Espaces



D.R.

Tandis que le Musée des arts et traditions populaires de Paris tente de sortir de la crise qui le paralyse, les Québécois ont mis sur pied, depuis quatre ans, un *Musée de la civilisation.* Un modèle original, à la structure souple, sur lequel les Français pourraient méditer. D'autant que cette approche nouvelle de l'ethnographie se double d'un réel succès populaire.

QUÉBEC

de notre envoyé spécial

PRAGMATISME : c'est le mot qui a présidé à la naissance du *Musée de la civilisation* de Québec. Avant d'ouvrir leurs portes, les ATP de Georges-Henri Rivière avaient été précédés d'une longue réflexion. *Roland Arpin, qui pilote* le *nouvel* établissement américain, a saisi l'occasion de relancer un projet qui s'enlisait. Au milieu de la dernière décennie, le gouvernement québécois avait un double dessein : un Musée des sciences pour Montréal, un Musée de l'homme à Québec. Le premier est toujours dans les limbes. Depuis 1987, le second s'élève sur la rive du Saint-Laurent. Un architecte d'origine israélienne, Moshe Safdie, a dessiné son campanile et ses terrasses. Il a annexé, au milieu de bâtiments modernes bien sages, une maison du dix-huitième siècle et la plus ancienne banque de la ville.

Le vaste patio d'entrée est occupé par une sculpture posée sur un fragment de l'ancien parapet du port et qui évoque les glaces de la débâcle. *Les travaux* ont permis la mise au jour d'un cimetière de bateaux. Une grande barque, qui date de la colonisation française, se dresse au cœur du musée. Elle symbolise la mémoire de ce pays : à quelques mètres d'ici s'élevait la maison de Champlain, fondateur de la ville en 1608. Le nouvel établissement est d'ailleurs au centre des vieux quartiers, que sa présence contribue à revivifier. Mais le musée n'est voué ni au souvenir ni à l'ethnologie régionale. S'il est riche de près de soixante-dix mille objets, son propos n'est pas de les présenter dans des vitrines. *Dix expositions temporaires* se partagent les 7 000 mètres carrés qui leur sont attribués.

SUR LES ATP

Rivière

cation du langage de l'exposition sous l'influence notamment des médias.

»Mais ce sont les vrais disciples de Georges Henri Rivière qui ont les premiers dépassé sa muséographie pour en inventer une, plus expressive. Voyez, par exemple, le Musée dauphinois de Grenoble ou certains écomusées, comme celui des Bintinais, à Rennes, ou de la Margeride, entre Cantal et Haute-Loire. On y a adopté un langage tout à fait nouveau par rapport à celui de Rivière, et pourtant on y a gardé le même intérêt que lui pour l'original, même si cet intérêt n'est plus exclusif et, je dirais, culturel. »

C'est justement Jean Guibal, responsable du Musée dauphinois, l'un des ces *« vrais disciples »* dont parle André Desvallées, qui est chargé d'inventer et d'administrer la potion capable de tirer d'affaire le grand malade. Il a pour lui de bien connaître la maison où il a passé cinq ans, entre 1976 et 1981. Et de disposer de collections uniques en Europe : près de 100 000 objets, 70 000 estampes et peintures, des archives considérables – notamment celles du père de l'ethnographie française, Arnold Van Gennep, – un fonds de 300 000 photos, une bibliothèque de 80 000 volumes et une phonothèque riche de plus de 75 000 phonogrammes. En revanche, l'unité du personnel – 165 permanents, dont 30 agents du CNRS – est à refaire. La cohésion qui existait entre les deux équipes – recherche et conservation – s'est fissurée au fil du temps. Roland Arpin et Michel Côté, du Musée de la civilisation de Québec, chargés par le ministère de faire un audit des ATP, ont été surpris de constater l'isolement et la balkanisation des services, l'absence de projet global, le flou de l'organigramme, la méconnaissance de certains chapitres élémentaires (celui du budget par exemple, qui tournerait autour de 30 millions de francs, hors salaires). Enfin la dimension culturelle de l'établissement est largement négligée.

Selon Jean Guibal, une remise en route est possible, à quelques conditions près : *« Conservation, recherche, diffusion : les éléments de la classique trilogie sont évidemment liés mais il est indispensable de les distinguer clairement. Chacun a sa logique, ses principes, ses objectifs. La constitution et la poursuite d'objectifs communs ne doit en aucun cas impliquer une confusion des missions qui fondent le rôle d'un tel musée. La conservation de nos collections ? Cette tâche est, en gros, accomplie en dépit de nos maigres crédits. La recherche ? Elle est poursuivie. Encore ne faut-il pas qu'elle dévore l'institution. La diffusion culturelle ? Toujours négligée, elle est à revoir de fond en comble. Comment ? En étant d'abord conscient qu'on ne peut faire fonctionner un musée de société, un musée de civilisation comme un musée d'art.*

» Au Louvre, on vient voir, la Joconde *ou la* Vénus de Milo. *Ces œuvres doivent donc être là, visibles tous les jours. On ne vient pas aux ATP pour contempler tel objet même si la qualité esthétique de certaines de nos pièces est remarquable. Ces objets ne sont intéressants qu'en situation. Plutôt qu'une exposition permanente de notre fonds – impossible par ailleurs à assurer, – il faut privilégier les expositions temporaires (le regard sur le patrimoine évolue vite). La taille et la durée de celles-ci doivent être à géométrie variable. De 1 500 m² à 200 m² (nous disposons de 5 000 m² de surface d'exposition) et de quelques mois à trois ou quatre ans. Il faut pouvoir faire plusieurs inaugurations dans l'année. Et chaque inauguration doit être un évènement. Ces expositions, même si on refuse le « spectacle », doivent être scénographiées en fonction du public visé. Cessons de confondre les érudits et le grand public. »*

Jean Guibal veut aussi débarrasser les ATP de son carcan rural. Faire une place au fait urbain, au monde industriel, oubliés par Georges Henri Rivière, trop obsédé par la civilisation agricole qui disparaissait sous ses yeux. *« Il faut fonder le renouveau de notre institution sur un projet culturel d'ampleur. La réémergence des nationalités à l'Est, les problèmes du tiers-monde et des minorités nécessitent des outils pour analyser l'évolution de la société,* constate Jean Guibal. *Le rôle des ATP est de répondre à ces questions. Nous ne devons pas être le musée de la célébration d'une identité mais celui de l'interrogation sur cette identité.*

» Détachons-nous de la notion d' « arts et traditions populaires », aussi désuète que le folklorisme, pour asseoir la mission de cet établissement sur le patrimoine ethnographique dans sa plus large dimension. Toutes les cultures, toutes les sociétés humaines, nous concernent. Notre référence ne doit plus seulement être les cultures françaises d'origine mais aussi les cultures et les sociétés qui coexistent en France. Essayons d'expliquer les affrontements, les racismes, les immigrations. Allons même jusqu'au « fait de société » (médecines douces, sorcelleries, sectes, chanson, jeu) et lions nos collections patrimoniales à un propos social et culturel. Avec un tel programme, il est impossible de rester seul dans notre coin.

» Nous devons travailler avec d'autres institutions, régionales et européennes, échanger nos savoirs, nos collections et nos expositions. Nous pouvons devenir la vitrine de certains établissements plus modestes, plus spécialisés et constituer ainsi un véritable réseau de musées de civilisation. »

Pour répondre à cette ambition, il faut des moyens. La direction des Musées de France semble prête à leur accorder. Mais aussi une remise à plat de l'organisation du musée et la constitution d'une véritable équipe de direction capable d'élaborer une nouvelle programmation. Cela semble possible. Il reste un obstacle de taille : *« Les ATP sont insérés dans le monde des musées dominés par les Beaux-Arts,* remarque Philippe Sevestre, *et ont du mal à trouver leurs marques au milieu d'eux ».* Des réformes de structures sont donc indispensables.


F. KOLLAR/MINISTÈRE DE LA CULTURE

Mais lesquelles ? Comment trouver cet « espace de liberté » au sein d'une institution qui ne l'admet que du bout des lèvres ? Constituer un établissement public ? Cela semble exclu pour le moment. La menace de délocalisation qui pèse sur les ATP rend la marge de manœuvre de Jean Guibal encore plus étroite. *« Si rien n'aboutit,* affirme-t-il, philosophe, *je retournerai à Grenoble m'occuper de mon Musée dauphinois ».* Ce serait la fin du rêve de Georges Henri Rivière. Un gouvernement de gauche aurait enterré la grande idée muséale du Front populaire.

E. de R.

(1) *Le Débat* n° 65, mai-août 1991, 256 pages, 100 F. Gallimard, éd.

Photo page de gauche (en haut) : réserve des ATP.

Photo ci-dessus : le musée de Paris a privilégié la civilisation rurale au détriment de la culture industrielle.

Photo page de gauche (en bas) : celui du Québec emprunte souvent la matière de ses expositions. Il possède néanmoins ses propres collections : portrait de deux Amérindiens exécutés au siècle dernier.

DE LA CIVILISATION DE QUÉBEC

en mouvement pour un monde qui bouge

Elles utilisent les collections mais vont puiser ailleurs la plupart de leurs ressources. L'objet est ici un témoin. Rien de plus, rien de moins. Le concept de l'exposition s'articule davantage sur une mise en espace, une scénographie, à chaque fois appropriée. L'une des plus réussies, «Mémoires», explore deux cents ans d'histoire québécoise, à travers les objets de la vie quotidienne, mais aussi une évocation des institutions, des crises politiques et des mutations sociales qui ont ébranlé la province. Décors, films rares, écrans interactifs et témoignages parlés contribuent à sa totale réussite. Ouverte avec le musée, «Mémoires» est son exposition fétiche. Elle doit se prolonger encore pendant deux ou trois ans.

«Messages», exposition ouverte elle aussi en 1987, veut présenter la communication entre les individus et les continents. Mais la clarté du propos est desservie par la prolifération des objets hétéroclites, trop nombreux, présentés de manière confuse, supports de discours éclatés qui se relient mal entre eux. «Jeux» est plus réussi. C'est une interrogation sur le thème du hasard, de la passion, du dédoublement et de la compétition, fort bien menée, avec des niveaux d'approche qui permettent à des publics différents de parcourir les salles avec le même intérêt. «El Dorado, l'or de Colombie» est plus traditionnelle. A travers une sélection des trésors de la Banque de Colombie, les civilisations précolombiennes de cette partie des Andes sont sobrement expliquées. «Être dans son assiette» permet un *tour d'horizon de l'alimentation actuelle* des Québécois. «Voyages et voyageurs» approfondit avec humour le thème du départ et du déplacement, touristique ou professionnel. Les malles-cabines Vuitton voisinent avec la valise du représentant de commerce, et la première Ford de série avec une sélection d'articles dérobés dans les hôtels. «Objets de civilisation» est plus inégale. Cette réflexion sur l'objet ethnographique – comment un ustensile d'usage courant peut devenir une pièce de musée – est inaboutie. Une collection chinoise, constituée par des missionnaires jésuites, est juxtaposée à du mobilier local tant bien que mal regroupé par affinités.

Ces expositions, réussies ou non, occupent des espaces divers, de 200 mètres carrés à 1 200 mètres carrés. Leur durée varie de quelques mois à plusieurs années. Elles sont accompagnées d'un environnement désormais classique dans ce genre d'établissement : conférences, séminaires, ateliers, projections de films, animations pour les enfants. L'accueil est particulièrement soigné. Dans chaque salle des guides (ce sont des étudiants payés 12 dollars canadiens l'heure, environ 55 francs) proposent aux visiteurs des explications à la carte. Le musée intervient également en dehors de ses murs. Dans la maison Chevalier, une construction du dix-huitième siècle qui permet la présentation d'éléments mobiliers anciens, comme dans le «centre d'interprétation» de la place Royale, au cœur de la vieille ville. Il pratique également une active politique d'échange avec les trente-huit musées de société de la Province. Echange de savoirs, de pièces et d'expositions.

Roland Arpin pilote l'institution : deux cents personnes et un budget de 20 millions de dollars canadiens (environ 90 millions de francs). Cet enseignant, devenu haut fonc*tionnaire, est parachuté à la tête du musée quand* celui-ci, à la veille de son ouverture, s'interroge encore : doit-il se tourner vers l'art ou vers l'histoire? Rapidement, Roland Arpin établit un programme et constitue une équipe à la tête de laquelle on trouve un historien, Michel Côté, et un géographe, Henri Dorion, chargé, l'un de la diffusion et de l'éducation, l'autre de la recherche, de la conservation et des relations internationales. Voilà les principaux départements de ce musée, qui met l'accent sur le fait social et l'ethnographie contemporaine. *« Tous les musées de société placent la mémoire au cœur de leur dispositif,* insiste Roland Arpin. *Nous n'avons pas échappé à cette obligation. L'histoire du Québec n'est pas oubliée ici. Mais nous plaçons au même niveau l'exploration de phénomènes qui ne sont pas limités à une période donnée ni à un groupe culturel particulier. Et ces sujets d'études thématiques sont traités en tenant compte de la tradition, mais aussi des préoccupations de la société contemporaine. »*

Deuxième impératif : le public est considéré comme un élément capital. *« Un musée,* affirme Roland Arpin, *c'est une base d'éducation, de connaissance. C'est aussi un lieu de loisirs. Les publics sont très divers – touristes, locaux, scolaires, érudits. La muséologie et l'accueil sont pour nous déterminants. Il s'agit de faire venir ici des gens qui ne fréquentent pas ce genre d'établissement, sans rebuter les vrais amateurs. Nous avons voulu passer du musée de théologie, classique en la matière, au musée de pédagogie. Ce qui n'implique ni la simplification ni l'aseptisation. Nous avons un rôle social à jouer, nous devons nous engager sur les grands probèmes de la société : la famille, l'écologie, l'immigration.»* Les services éducatifs et ceux qui sont tournés vers le public sont donc centraux. La recherche et la conservation n'en sont pas négligées pour autant : treize conservateurs veillent sur les collections, qui se sont enrichies de dix mille objets depuis trois ans. Les achats sont souvent faits en fonction des prochaines expositions.

Chacune d'entre elles est perçue comme un projet autonome. Son responsable est choisi parmi les «chargés de projets» (fonction distincte de celle des conservateurs). Celui-ci monte son équipe en faisant largement appel à des spécialistes extérieurs, la plupart du temps des universitaires. *« Nous montons parfois des coproductions,* explique Michel Côté, *mais nous n'accueillons jamais d'expositions clés en main. Le produit final est toujours contrôlé par nos soins. Notre crédibilité repose sur la qualité de la recherche.»* Une vingtaine de manifestations sont présentées au public chaque année. Elles nécessitent de deux à cinq ans de préparation et coûtent en moyenne 1 000 dollars canadiens le mètre carré (environ 4 500 francs). La chasse au partenariat privé est systématique. Le groupe Provigo, un poids lourd du monde agroalimentaire, a subventionné «Être dans son assiette» et un fabricant de jeux, Kirouac, l'exposition sur le thème du jeu. *« Le commanditaire, qui peut couvrir jusqu'à 25 % du coût de l'exposition, n'a aucun moyen d'intervenir sur son contenu »,* affirme Michel Côté.

Le danger d'un tel système réside surtout – les responsables du musée en sont conscients – dans la recherche incessante d'un public nouveau à satisfaire par des thèmes accrocheurs et dans l'escalade d'un design toujours plus sophistiqué mais qui risque d'être gratuit. *« Le Musée de la civilisation de Québec est un lieu de réflexion sociale,* note Henri Dorion. *Ce n'est pas un avatar de Disneyland. Nous veillons à échapper à tous les folklores.»* Aujourd'hui, il reçoit plus de sept cent mille visiteurs par an. Beau succès et résultat d'une démarche qu'il ne s'agit pas de plagier en France, mais d'examiner attentivement.

E. de R.

Foisonnement

Danger ! Théâtre... Dans son dernier envoi, le Syndicat professionnel de la critique dramatique a recensé plus de cent dix spectacles qui seront créés à Paris et dans sa région d'ici au 28 janvier, s'excusant auprès de ses adhérents du caractère « non exhaustif » d'une liste exceptionnellement longue à laquelle il faut ajouter – au moins – une quinzaine de créations dans les centres dramatiques nationaux en régions. Du théâtre partout, en même temps, mais quel théâtre et, surtout, pour quel public ?

Une telle abondance a autant de raisons de séduire que d'effrayer et cache autant de bonnes nouvelles que de dysfonctionnements, après une rentrée de septembre en demi-teinte, dans les théâtres publics comme dans les théâtres privés parisiens. La réussite du Temps et la chambre, *de Botho Strauss, dans la mise en scène de Patrice Chéreau, à l'Odéon-Théâtre de l'Europe, n'est pas parvenue à occulter la qualité moyenne de nombreuses productions qui n'ont pas toujours trouvé leur public et sont pour la plupart déjà oubliées.*

On serait paradoxalement tenté de dire : trop de théâtre, et trop mal. Il ne se passe pas de semaine sans qu'une nouvelle salle apparaisse, un peu comme, l'été, dans le festival « off » d'Avignon, et les lieux incertains encerclent peu à peu les scènes traditionnelles. Si les grandes institutions défendent dans leurs salles principales le niveau de qualité et d'engagement qu'on leur connaît, elles se contentent trop souvent de recevoir dans leurs petites salles des spectacles qui tiennent seulement du complément de programme.

Sur les scènes privées, quelques-uns maintiennent à tout prix la tradition héritée d'avant l'invention du secteur subventionné – créations d'auteurs contemporains servis par des artistes incontestables. Mais la plupart misent sur la formule démagogique et peu payante à terme qui associe une pochade à un acteur fortement médiatisé. Quand de grandes scènes au passé irréprochable ne se rabattent pas sur ces one-man-shows qui prolifèrent.

Plus de cent trente spectacles seront donc créés en France en moins de trois semaines. Qui peut croire qu'ils ont tous une raison vitale d'exister ? Cela dit, plusieurs d'entre eux, sur le papier, avivent une curiosité intacte. Ils sont ici succinctement rassemblés en un guide subjectif, incomplet et pourtant foisonnant.

OLIVIER SCHMITT

Jery Radziwilowicz.



Roger Planchon.



Ludmila Mikaël.



Marilu Marini.



Catherine Jacob.



Carole Bouquet.

La relève de janvier

LES principaux directeurs des théâtres publics d'Ile-de-France ayant, comme à l'accoutumée, lancé leurs propres spectacles à l'automne, il est de tradition qu'ils accueillent en début d'année les meilleures productions déjà créées en France ou à l'étranger par nos grands metteurs en scène ou qu'ils présentent leur seconde création de la saison.

Théâtres nationaux

A tout seigneur tout honneur, les théâtres nationaux afficheront bientôt, et en même temps, des spectacles importants. A la Colline, Jorge Lavelli reçoit le diptyque écrit, mis en scène et interprété par Roger Planchon, *le Vieil Hiver* et *Fragile forêt*. Ses canons de l'insoumission avaient, l'hiver dernier, tonné sur la scène du TNP de Villeurbanne autour d'une distribution impressionnante de cohésion. Aurélien Recoing et Laure Marsac, Vincent Garanger et Régis Royer jouaient passionnément ces empoignades guerrières et amoureuses. Un coup de maître (en alternance ou en continuité, 4 février-22 mars). Dans la petite salle s'installe Jacques Rosner, directeur du Théâtre national de Toulouse, qui met en scène *Déjeuner chez Ludwig W.*, de Thomas Bernhard, avec Françoise Brion, Judith Magre et Andrzej Seweryn (14/1-23/2).

Au Théâtre de l'Europe, tandis que Lluis Pasqual peaufine l'adaptation scénique du roman foisonnant de Valle Inclan *Tirano Banderas*, il reçoit les productions de l'« autre Europe » : la Pologne avec *Slub (le Mariage)*, grand texte de Witold Gombrowicz mis en scène par Jerzy Jarocki (10 et 11/1), *Wesele (les Noces)*, de Stanislas Wyspianski, mis en scène par Andrzej Wajda (14-16/1), et *Au-dessous du volcan*, d'après Malcolm Lowry, mis en scène par Jerzy Grzegorzewski ; la Roumanie avec *Hamlet* dans une mise en scène d'Alexandre Tocilescu (24-25/1).

Le cinéaste égyptien Youssef Chahine créera bientôt à la Comédie-Française, à l'invitation de Jacques Lassalle, une nouvelle production du *Caligula* d'Albert Camus (à partir du 15/2). Jérôme Savary ouvre Chaillot au Théâtre national de Marseille emmené par Marcel Maréchal qui met en scène et interprète *Maître Puntila et son valet Matti*, créé récemment avec succès sur le Vieux-Port (30/1-21/3). A Gémier, on retrouve l'un de nos auteurs vivants les plus intéressants, Serge Valletti, et *Carton plein*, mis en scène par Gabriel Monnet (10/1-22/2).

Théâtres publics parisiens

Entre deux chorégraphes contemporains, le Théâtre de la Ville accueille *Roberto Zucco*, l'ultime pièce de Bernard-Marie Koltès, mise en scène par une figure atypique de la scène, Bruno Boëglin, autour de Jery Radziwilowicz et d'une distribution féminine exceptionnelle : Hélène Surgère, Myriam Boyer, Judith Henri et Christiane Cohendy (5-29/2). Retour de *la Veuve*, de Corneille, à l'Athénée, dans la mise en scène de Christian Rist et avec une nouvelle distribution emmenée par Francis Frappat, Thibault de Montalembert et Patricia Dinev (14/1-16/2). Accueil au TEP de la très envoûtante *Phèdre*, de Racine, mise en scène par Jean-Marie Villégier (14/1-23/2). Au Théâtre de la Bastille, Jean-Marie Patte présente les écrits de Vitalie Rimbaud, la mère du poète (17-25/1), tandis que Nathalie Schmidt, sûr espoir, met en scène une pièce qu'elle a elle-même écrite, *Lola et moi et moi*, avec Edith Scob (13/1-2/2). Yveline Danard et Micheline Zederman ont adapté pour la scène des « anecdotes et petits écrits » de Kleist qu'elles présentent avec six acteurs sous le titre *A présent adieu !* à la Fondation Deutsch de la Meurthe (jusqu'au 29/2).

Les théâtres subventionnés par la Mairie de Paris, dits peu joliment d'« arrondissement », ne sont pas en reste. Hans-Peter Cloos retrouve le Théâtre Paris-Villette pour la création d'une pièce de l'un de nos auteurs les plus doués et les plus joués, Philippe Minyana, *Chambres*, interprétée par Catherine Jacob, Mona Heftre et Natalia Dotcheva (à partir du 21/1). Jacques Baillon, parti au Gymnase de Marseille, retrouve « son » Théâtre 13 avec *A la merci de la vie*, du Norvégien Knut Hamsun, en compagnie de Facundo Bo et Sophie Duez (22/1-23/2). Le Théâtre 14 prend des risques en affichant quatre (!) pièces de Racine mises en scène par une familière du familier de Port-Royal, Anne Delbée, qui jouera elle-même Phèdre quand Lisette Malidor interprétera Andromaque, Cécile Brune Bérénice et Jean Davy Mithridate (14/1-8/3).

Théâtres de la périphérie

Trois théâtres de la couronne de Paris ont les affiches les plus tentantes. Tandis que Nanterre reçoit le *Britannicus* de Françon et produit *John et Mary*, de Pascal Rambert (*le Monde* des 30 et 31 décembre), Bernard Sobel met en scène au Théâtre de Gennevilliers *Vie et mort du Roi Jean*, de Shakespeare, dans une traduction de Jean-Michel Déprats et des décors de Nicky Rieti. Claude Duparfait assume le rôle-titre (21/1-1/3). Au même endroit s'installe *Biaboya, alors*, de Jean-Pol Fargeau, dans une mise en scène du directeur de la Maison de la culture du Havre, Alain Milianti (7/1-2/2). Bobigny reçoit la valeur montante des scènes anglaises, le metteur en scène Deborah Warner, qui présente *Electre* (14-25/1) et, dans la petite salle, on retrouve *le Souverain fou*, une pièce folle de Hervé Péjaudier montée avec succès lors du dernier Festival d'Avignon, avec François Chattot (jusqu'au 26/1).

A Marne-la-Vallée d'abord (10-18/1, Ferme du Buisson) puis à Sceaux (6-29/2, les Gémeaux), Philippe Sireuil, l'un des meilleurs metteurs en scène belges, directeur du Théâtre Varia de Bruxelles, propose *la Mouette*, de Tchekhov, avec Sylvie Debrun dans le rôle-titre. En très bonne compagnie – Christiane Millet, Claude Guyonnet, Laura Benson..., – Stuart Seide présente trois pièces de Tennessee Williams, sous le titre *Mood Pieces*, au Théâtre de Suresnes (14-18/1). Enfin, Brigitte Jaques, dans son Théâtre de la Commune à Aubervilliers, entame un cycle Corneille avec *la Place royale*, sur laquelle on retrouve l'excellent Philippe Demarle (21/1-23/2).

Théâtres en régions

Daniel Benoin décentralise sa Comédie de Saint-Etienne dans le nouveau Théâtre d'Andrézieux-Bouthéon et crée *Personne d'autre*, de Botho Strauss, un monologue dit par Anémone (7-16/1). Coup d'envoi de l'année Goldoni avec la création, au Théâtre du Port de la Lune à Bordeaux, d'*Arlequin serviteur de deux maîtres*, mis en scène par Jean-Louis Thamin (17/1-8/2). Le Festival olympique des arts reçoit à Chambéry *Œdipe tyran*, de Sophocle, relu par Heiner Müller dans la mise en scène violente et hyper-chromatique de Matthias Langhoff (28-31/1). Mesguisch continue son marathon de mise en scène avec *Folie ordinaire d'une fille de Cham*, de Julius Amédée Laou, avec Jenny Alpha et Sylvie Laporte (16/1-15/2).

Au CADO d'Orléans, Jean-Pierre Cassel a remplacé au pied levé François Périer pour créer *Héritage*, de Ruth et Augustus Goetz dans une mise en scène de Gildas Bourdet (10-21/1), tandis qu'au Théâtre national de Strasbourg Philippe Berling présente *Agesilan de Colchos*, de Jean de Rotrou, avec Grégoire Œstermann et Nelly Borgeaud (21/1-8/2). Enfin, au Théâtre national de Toulouse, Jacques Rosner en tournée a confié les clés de son théâtre à Simone Amouyal, ex-assistante de Roger Planchon, qui signe sa première mise en scène pour *Armada*, de Didier Carette, avec Marilu Marini, Maurice Bénichou et Sandrine Dumas (8-25/1).

La conjuration des stars

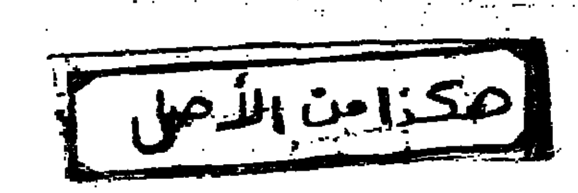
S'il est convenu que le théâtre public renouvelle ses affiches en janvier, il est plus rare que le théâtre privé parisien fasse de même. Les productions lancées à l'automne sont conçues pour « tenir » jusqu'à l'été suivant, au moins... Il est cruel de faire la liste des spectacles qui n'ont pas « passé l'hiver » et sur lesquels pourtant les producteurs avaient misé gros : *Ornifle*, de Jean Anouilh, première mise en scène théâtrale de Patrice Lecomte, a quitté les Bouffes-Parisiens le 5 janvier. Jacqueline Maillan et la *Pièce montée*, de Pierre Palmade, ont, fin décembre, devancé l'appel à la Comédie des Champs-Elysées après l'insuccès de la *Nuit de Valognes*. Barillet et Grédy ont pris un sévère coup de vieux avec *Magic Palace* aux Mathurins. Le *Putzi-Mahler*, de Francis Huster, abandonne prématurément le Théâtre-Antoine. Retour à Dodge City pour *Calamity Jane*, qui n'a pas atteint sa cible au Montparnasse. Adieu, enfin, à *Volpone* à la Porte-Saint-Martin.

En revanche, certains hits de la saison précédente achèvent dans les temps une carrière brillante et doivent être remplacés. Ainsi *la Contrebasse*, dans les bonnes mains de Jacques Villeret à Hébertot, *la Dame de chez Maxim's* et le tandem Chazel-Clavier à Marigny, Valérie Lemercier qui abandonne en plein succès le Palais-Royal et, dans un autre registre, Michel Leeb et le *Trois partout* de Ray Cooney qui quittent l'affiche des Variétés.

Quelques grosses pointures continuent tranquillement leur chemin : *les Misérables*, à Mogador, *Jésus était son nom*, au Palais des sports, *N'écoutez pas Mesdames*, de Guitry, à la Madeleine, *Décibel* à Edouard-VII, *le Clan des veuves* au Fontaine, *le Météore* (Dufilho-Wilson) à l'Œuvre, *Chambre 108* et *Abraham et Samuel* au Poche-Montparnasse, *Grand'Peur et misère du IIIe Reich* à la Comédie de Paris, *l'Antichambre* à l'Atelier, *Cuisine et dépendances*, qui passe, Bacri et Zabou en tête, du La Bruyère au Montparnasse et *Pleins Feux* (sur Line Renaud) de la Michodière au Théâtre Antoine.

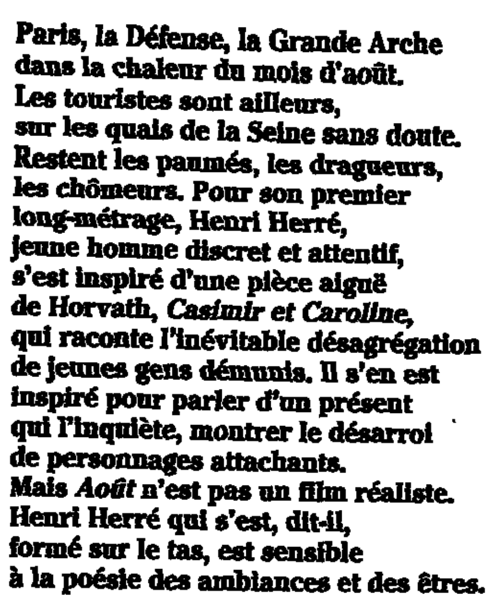
Près d'un théâtre privé sur quatre lance donc ces jours-ci une nouvelle production. On ne compte pas les stars appelées à conjurer le mauvais sort. Par ordre d'entrée en scène : Ludmila Mikaël et Gérard Desarthe interprètent *Célimène et le Cardinal*, de Jacques Rampal, sous la direction de Bernard Murat au Théâtre de la Porte-Saint-Martin (première le 14 janvier) ; Danielle Darrieux s'installe aux Bouffes-Parisiens avec *George et Margaret* (première le 14 janvier) ; Michel Blanc et Judith Godrèche jouent, paradoxe, *Je veux faire du cinéma*, adaptation française d'une comédie à succès de Neil Simon, mise en scène par l'acteur lui-même à la Michodière (première le 15 janvier).

Sami Frey dirige *C'était hier*, d'Harold Pinter, dont il est l'interprète aux côtés de Christine Boisson et d'une très belle débutante sur les planches, ancienne élève d'Antoine Vitez au Conservatoire, Carole Bouquet (Théâtre des Arts-Hébertot, première le 17 janvier). Philippe Caubère continue de tirer son propre portrait avec un nouveau spectacle en forme de triptyque burlesque, *le Champ de betteraves, le Voyage en Italie* et *le Bout de la nuit* au Théâtre de la Renaissance (première le 24 janvier). Dans le très joli Théâtre Grévin, Tom Novembre créera un spectacle co-écrit avec son frère Charlélie Couture, *Un soir au bout du monde*, mis en scène par Pierre-Loup Rajot (première le 30 janvier). Au Théâtre Marigny, on confie la mise en scène et le rôle-titre du *Misanthrope* à Francis Huster (première le 4 février). Sur le papier, ces affiches sont autant d'invites à partager de bons moments de théâtre. On en vient même à se demander pourquoi leurs promoteurs n'ont pas tenté l'aventure dès septembre.



RENCONTRE AVEC HENRI HERRÉ, LE RÉALISATEUR D' « AOUT »

Le vol des anges sous la Grande Arche



Paris, la Défense, la Grande Arche dans la chaleur du mois d'août. Les touristes sont ailleurs, sur les quais de la Seine sans doute. Restent les paumés, les dragueurs, les chômeurs. Pour son premier long-métrage, Henri Herré, jeune homme discret et attentif, s'est inspiré d'une pièce aiguë de Horvath, *Casimir et Caroline*, qui raconte l'inévitable désagrégation de jeunes gens démunis. Il s'en est inspiré pour parler d'un présent qui l'inquiète, montrer le désarroi de personnages attachants. Mais *Août* n'est pas un film réaliste. Henri Herré qui s'est, dit-il, formé sur le tas, est sensible à la poésie des ambiances et des êtres.

« A DIX-SEPT ans, je suivais des études de philo, j'ai voulu absolument faire du cinéma. Rien ne m'y prédisposait. J'habitais le Sud-Ouest, au fin fond de la province : Toulouse. Ce n'est certainement pas un désert culturel, mais le rapport à la culture n'est pas le même qu'à Paris, où la profusion permet de se déterminer. J'avais été très impressionné par un spectacle de Pip Simons, *Woyzeck* (1). Je n'aime pas exclusivement le noir, le désespoir. C'est le trauma qui m'intéresse, pas le divertissement. Au théâtre comme au cinéma.

» Dernièrement, un film m'a marqué : *Close up* (2) de l'Iranien Kiarostami. Vous arrivez et vous commencez à appréhender une qualité unique. C'est incroyable, surtout quand vous savez un peu comment se passe l'acte de tourner. Alors, vous démêlez l'écheveau, vous voyez le rapport entre la réalité, la fiction, le film, l'anticipation de ce qui va suivre, et les scènes prises au début qui vont avoir leur place à la fin de l'histoire. Cet homme est fantastique : la relation qu'il instaure entre le fantasme, le jeu, le social relègue Pirandello dans la classe enfantine.

» Je me réfère beaucoup au théâtre, j'y vais souvent, plus souvent même qu'au cinéma. Peut-être un jour, je me lancerai. Plus tard. Je veux d'abord faire des films. Je n'ai jamais suivi de cours. Ce que je sais, je l'ai appris sur le tas. J'ai avancé par rencontres. La première était avec Nestor Almendros. La grand-mère de mon meilleur ami, qui habitait Paris, l'avait hébergé. Je lui ai demandé de me présenter à lui. J'étais terriblement impressionné. Il m'a dit : *« Si tu veux, je peux te prendre dans mon équipe, mais ça ne te rendra pas service. Tu dois démarrer aves des gens de ta génération, comme moi j'ai démarré avec Rohmer, Truffaut... Nous aimions ensemble en même temps les mêmes choses, voilà comment est née la Nouvelle Vague »*... C'est la première sentence que j'ai entendue sur le cinéma.

» J'ai donc rencontré des gens qui cherchaient dans la même direction que moi. J'ai fait l'assistant chez toutes sortes de cinéastes, dont Marie-Claude Treilhou (3) et là, ça m'a marqué. J'ai réussi à tourner des courts-métrages. Trois. Le dernier est le portrait d'une fille quelconque, avec ses pensées mises en sous-titres, décalés de ses agissements. C'était il y a six ans. J'ai décidé alors d'arrêter ce genre de travail qui ne m'apportait plus rien, je me sentais trop contraint. Au cinéma, c'est formidable, il n'y a pas de passage obligé, chacun suit son chemin. Le court-métrage représentait une façon d'essayer, d'expérimenter des responsabilités qui risquent à chaque instant de me dépasser, face à beaucoup de personnes, face aux laboratoires...

» J'ai donc décidé de ne plus tourner jusqu'à ce que j'arrive à faire un long-métrage, et ça a duré six ans, pendant lesquels j'ai travaillé à droite et à gauche. J'ai réalisé des vidéos pour une troupe théâtrale de Toulouse. J'ai écrit des scénarios, quatre ou cinq, avec l'aide de scénaristes, de Philippe Minyana – encore un homme de théâtre – car je n'aime pas écrire. Construire les phrases qui correspondent à ma façon de penser n'est pas évident. J'ai rencontré une foultitude de gens, de producteurs qui n'ont pas été de parole. Un jour, Pierre Braunberger m'a téléphoné. Un appel de Pierre Braunberger dans ma chambre de bonne !... Il me dit qu'il a vu mes courts-métrages et qu'il veut produire le premier long, qu'il va présenter mon projet à l'avance sur recettes. Ça a duré un bon moment, après quoi j'ai été recalé. Braunberger a été tellement touché dans son orgueil qu'il a laissé tomber.

» Six ans d'attente et de déception seraient insupportables si on ne vivait que dans le manque de tourner. Mais les choses ne se passent pas ainsi. Il s'agit d'une passion, pas d'une idée fixe. Je ne vois pas comment expliquer, je ne suis pas tellement lucide par rapport à moi. Je ne regrette pas d'avoir écrit toutes ces histoires que je n'ai pas réalisées et je ne les ai pas rangées dans un tiroir en attendant. Si je continue, ce sera avec d'autres histoires. Sans penser à des acteurs précis. J'essaie d'abord d'atteindre la meilleure expression d'une idée.

» Et puis Anouk Grinberg – nous sommes amis depuis très longtemps – m'a donné à lire *Casimir et Caroline* de Horvath, et j'ai été emballé par la violence cachée du texte. Il est fortement anti-nazi et précisément daté : la fin des années 20, en Bavière, pendant la Fête de la Bière. C'est presque une pièce de terroir, pourtant elle s'adapte immédiatement à notre époque, à notre vie ici en France, à la normalisation qui nous menace, et c'est ça qui m'intéresse. Voilà pourquoi j'ai choisi le décor de la Grande Arche de la Défense, qui représente la fine pointe de la modernité. L'architecture en est à la fois inspirée et contradictoire : le bâtiment est construit en structure autonome, sans fondation. Théoriquement, on pourrait le déplacer, seulement il est bien trop immense. Sa conception révolutionnaire ne sert à rien puisqu'on se trouve dans l'impossibilité de mettre en action ce qu'elle a justement de révolutionnaire. Il était intéressant d'y introduire Gérard Barreaux et son accordéon, comme un climat populo intempestif. C'était Prévert à la Défense.

» J'ai écrit seul le scénario en trente heures, j'ai rencontré Adeline Lecallier, elle était sur une série qui ne s'est pas faite, elle voulait produire seule son premier long-métrage. Voilà. Nous avons rassemblé des acteurs que je connaissais pour les avoir vus sur scène, pour les avoir rencontrés. Des acteurs très différents les uns des autres par leur façon d'être dans leur peau et de prendre un rôle. Anouk est la première personne à laquelle j'ai pensé. Je pourrais la comparer à Arletty : elle passe par ce qu'elle est pour aboutir au rôle. Quand Arletty incarne un personnage, on n'imagine pas une autre manière de le faire, et pourtant c'est toujours Arletty. Anouk est comme ça.



D.R.

» Dominique Pinon, lui, est sans aucun artifice. Il se met dans le creux de votre main. Il arrive, ne veut rien, seulement être ce que vous voulez qu'il soit. Il est passé par le cinéma le plus commercial, a joué tous les porte-flingue dans tous les polars. Pendant un moment, il n'y avait pas un second couteau sans Pinon derrière le manche. Mais il a toujours évoqué autre chose que ce qu'il faisait. Je l'ai vu dans *Delicatessen*, je l'ai appelé, je lui ai dit : *« Je veux que tu sois un ange »*. Il a quelque chose d'angélique, c'est beau. Je crois qu'un acteur parvient toujours à devenir ce qu'il est, comme dirait Nietzsche. Après dix ans de commercial, Dominique Pinon y parvient et nous fait comprendre que c'est pour cette raison qu'il fait du cinéma. Selon moi, il est illimité, comme Carette. Ils ne se ressemblent pas – Carette ne ressemblait à personne – mais dans deux cents ans on se souviendra encore de lui. Je pense que Dominique peut atteindre ce niveau grâce à son absence totale de narcissisme.

» La performance des acteurs est d'autant plus impressionnante que le film ne comporte pas de rôle gratifiant. Il n'y a ni bons ni méchants ni héros, seulement des gens fatigués et fragiles.

» Nous avons très peu répété. Je les ai dirigés de façon purement instinctive, je ne possède pas la technique. Ils se sont tous engagés à fond, même Brialy avec ses cent soixante-dix personnages derrière lui. Je ne sais d'ailleurs pas s'il existe une technique de direction d'acteur. Anouk, par exemple, apporte quelque chose de tellement plus extraordinaire que ce que l'imagination la plus fertile peut inventer... Je savais exactement quoi dire aux comédiens, ce qu'ils devaient transmettre. Ensuite, devant la caméra, je leur ai lâché la main.

» A présent, mon projet : ne rien faire. On doit donner tout quand on dirige cent dix personnes, on est vidé. Quand vous avez pu exprimer ce que vous a fourni Horvath, vous devez réfléchir à la suite. Le film pose des questions qui m'inquiètent sur la normalisation, l'individualisme, l'Europe, sur les raisons pour lesquelles une pièce anti-nazie se révèle aussi pertinente, sur ce que l'on ressent de la politique, sur ce qu'elle est devenue, sur la façon dont très démocratiquement, nous sommes amenés à la négation de la démocratie. Je me sens très petit, je me rapproche de Blouzette quand à la fin il essaie d'affronter le pire en déplaçant, en détournant, en violant cette espèce de slogan volontariste : *« Ça va, ça va bien, ça va mieux »*, proféré par ceux qui font que tout va mal. Le genre de slogans auxquels on ne peut pas opposer de réponse dialectique car elle se situerait à un niveau trop bas. Ce serait 0 + 0. J'ai peur, je me sens dépassé mais je dois essayer d'aller plus loin. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD

(1) Le Pip Simons Theater Group est anglais, a, dans un esprit de grotesque très noir, donné plusieurs spectacles en France pendant les années 70, dont *Alice in Wonderland*, *An die Müsik*, *la Tragédie de l'homme ridicule* d'après Dostoïevski, *Woyzeck* de Büchner.

(2) *Close up* reconstitue avec ses véritables protagonistes l'authentique histoire d'un chômeur qui s'est fait passer pour un célèbre réalisateur auprès d'une riche famille, avant d'être arrêté et jugé.

(3) Réalisatrice de *Simone Barbès ou la vertu* – histoire d'une caissière de cinéma porno – *l'Ane qui avait bu la lune*, *le Jour des rois*.

Il fait si chaud en « Août »

ÇA commence avec deux séparations. La première dans le vide, la seconde dans un espace très organisé. D'abord la séparation de deux vaisseaux spatiaux, à la télé. Et puis, tout de suite, la séparation d'un couple. Lui répare la porte pour qu'elle l'enferme mieux dans son petit appartement de grand ensemble, qu'elle le protège de ce monde qui vient de le mettre au chômage. Elle, elle s'en va, descend sur le parvis devant leur immeuble, elle sort.

Août **est l'histoire de gens enfermés dans leur case, leur « catégorie socioprofessionnelle », leurs vêtements, leurs tics de langage et de comportement. Il y a Antoine (le fermeur de porte), brave type lambda, assez paumé, un peu aigri. Il y a Martin et Lance, les deux pontes de la médecine en goguette, Myriam et Marie, les ados de banlieue, chair à vendre au bout de l'ennui et du dégoût de tout. Thérèse et François; couple d'inséparables minables, vaguement truands, plus crétins et malheureux que méchants.**

Août **est, surtout, l'histoire de Caroline, celle qui, un soir et puis toute la journée du lendemain et encore la nuit suivante, a essayé de sortir, de changer, de dévier. En bas de chez elle, sur un air d'accordéon réaliste-poétique, il y avait Blouzette, aussi brave que vilain, gardien de souris blanches à l'Institut Pasteur la nuit et amateur de glaces le jour. Blouzette est tout seul, Blouzette est le mistigri qui va fausser le jeu, servir de tremplin à Caroline pour essayer une nouvelle trajectoire.**

Etrange et fascinant circuit que celui organisé par Henri Herré, avec une maîtrise qu'on n'attendait pas d'un débutant. Dans un entrecroisement de lignes de fuite, un pointillé de collisions, il dessine, avec ses plans-séquences zigzagants et les diagonales abstraites de ses cadrages, un monde clos et inquiétant.

Il fabrique une sorte d'univers à la Escher, multiples niveaux et double fond, où jamais le spectateur ni les protagonistes ne s'égarent plus que nécessaire. Avoir, sans trucages, par les seules vertus d'un regard inventif et rigoureux, transformé le quartier de la Défense en Pays des merveilles est une jolie gageure.

Cette dérive somnambulique et semée de chausse-trapes évoque, parfois, *After Hours*, de Scorsese – noble cousinage. Aussi parce qu'elle est, de façon palpable, caniculaire. Il fait chaud, en *Août*. Et c'est toujours un sûr indice du talent d'un metteur en scène qu'il sache communiquer ainsi la chaleur étouffante supposée régner sur son décor (plus encore lorsque le film sort en janvier).



D.R.

Anouk Grinberg et Dominique Pinon.

La rançon de pareille maîtrise est souvent la sécheresse d'un pur exercice théorique. Ecueil évité en souplesse par Henri Herré, grâce à ses interprètes. A côté de Brialy, épouvantablement convaincant en grand patron cynique et jouisseur, une solide équipe de comédiens venus du théâtre donne à la fois de l'épaisseur et de la distance à ces figures battues, mêlées, tirées et appariées comme les cartes d'un jeu dont nul ne sortira vainqueur.

En perpétuel porte-à-faux, victime désignée et optimiste des vilenies du monde, Dominique Pinon campe un Blouzette à facettes, toujours à la fois drôle et pitoyable, quotidien et porteur d'une ancienne innocence. Cela fait dix ans qu'au cinéma on l'« aperçoit », Pinon, dans un coin d'écran de Beineix ou de Polanski, de *la Légende du saint buveur* ou d'*Alberto Express*. En 1991, on l'a enfin bien vu, en pleine lumière, avec *Delicatessen* et *les Arcandiers* : plus qu'une « gueule », un vrai et bon acteur, qui offre à *Août* la sécurité d'un point fixe et les nuances d'un « simple » très complexe.

Et puis il y a, cascade de rires et infinie détresse, Anouk Grinberg. C'est une merveille que cette fille-là ! Entière et fragile, irradiant l'émotion, l'appétit de vivre et le savoir des plus funestes malheurs, tel un bloc de talent enrichi d'on ne sait quelle blessure – un « bloc » sculpté aux formes les plus avenantes. Elle pilote le film à corps éperdu, l'emballe dans le délire, effectue les plus ahurissantes volte-face d'un registre à l'autre avec un impayable aplomb. On lui réserverait volontiers le poncif de la définition de la star de cinéma, celle-dont-la-caméra-est-amoureuse. Mais au théâtre, elle fait la même chose.

Avec pareils acolytes, et même si l'élan se perd un peu dans le dernier quart d'heure, *Août* réchauffe le regard. Sa vision désenchantée et fantasmagorique d'un monde coincé, veule et indifférent à sa propre médiocrité, ne porte guère à l'optimisme sur nos lendemains, mais, pour le cinéma, éclaire d'une lumière prometteuse la nouvelle année.

JEAN-MICHEL FRODON

CINEMA

Tous les films nouveaux

American Friends

de Tristam Powell,
avec Michael Palin, Connie Booth, Trini Alvarado, Alfred Molina, David Calder, Simon Jones.
Britannique (1 h 33).

Un « ex » de la joyeuse bande des Monty Python devient le héros de cette romantique histoire qui conte l'éveil à l'amour d'un célibataire endurci autant que britannique, lorsqu'il fait la connaissance de deux jolies Américaines à l'occasion de vacances dans les Alpes. Le tout en ravissants costumes d'époque (milieu du dix-neuvième siècle).

VO : Gaumont Les Halles, handicapés, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, handicapés, 14e (43-35-30-40).

Août

de Henri Herré,
avec Anouk Grinberg, Dominique Pinon, Jean-Claude Brialy, Jean-Louis Richard, Patrick Pineau, Hélène Laplower.
Français (1 h 30).

Lire nos articles page 31.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; U. G. C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; U. G. C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

Bar des rails

de Cedric Kahn,
avec Fabienne Babe, Marc Vidal, Brigitte Roüan, Nicolas Ploux.
Français (1 h 47).

Les premiers pas cinématographiques d'un nouveau réalisateur suivent les premiers pas de l'amour d'un adolescent dans les méandres d'une ville-banlieue, avec une justesse de ton et une absence de complaisance qui signalent un véritable regard et révèlent un très étonnant jeune interprète.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88).

Dingo

de Rudolf de Heer,
avec Colin Friels, Miles Davis, Bernadette Lafont, Joe Petruzzi.
Australien (1 h 50).

« L'attraction » du film est évidemment la présence de Miles Davis, pour sa seule apparition dans un film de fiction, peu avant sa mort. C'est l'homme à la trompette qui révélera au jeune Australien nommé Dingo cette puissante magie qu'on appelle la musique.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

Docteur Norman Bethune

de Philip Borsos,
avec Donald Sutherland, Helen Mirren, Helen Shaver, Anouk Aimée.
Franco-canadien (1 h 55).

L'extraordinaire et authentique aventure du Docteur Norman Bethune, qui dans les années trente mis sa science au service des plus déshérités et des combattants de la liberté, en Europe, au Canada, aux côtés des républicains espagnols, avant de rejoindre l'armée populaire de Mao où il apporta la médecine moderne aux Chinois.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (46-33-79-38) ; George V, dolby, 8e (45-62-41-46).
VF : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, handicapés, dolby, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Les Equilibristes

de Nico Papatakis,
avec Lilah Dadi, Polly Walker, Doris Kunstmann, Patrick Mille.
Français (2 h).

Inspirée d'un épisode de la vie de Jean Genet, l'histoire d'un grand écrivain homosexuel qui prend sous sa protection un jeune acrobate et le pousse vers d'impossibles performances devient une parabole sur l'égoïsme des esthètes et les ravages de la soif de perfection.

Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Passage du Nord-Ouest, café-ciné, 9e (47-70-81-47) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

La Fin de Freddy, l'ultime cauchemar

de Rachel Talalay,
***avec Robert Englund, Lisa Zane, Shon* Greenblatt, Breckin Meyer, Lezlie Dean.**
Américain (1 h 29).

Grâce aux merveilles de la psychanalyse, *le cauchemar des enfants de Springwood* hantés par l'abominable Freddy prendra peut-être fin, et avec lui l'une des plus célèbres séries horrifiques du cinéma actuel. *Angoisse!*

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; U. G. C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93) ; U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; U. G. C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (45-39-52-43) ; U. G. C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, handicapés, dolby, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Hamlet

de Franco Zeffirelli,
avec Mel Gibson, Glenn Close, Alan Bates, Paul Scofield, Ian Holm, Helene Bonham- Carter.
Américain (2 h 15).

Distribution hollywoodienne pour cette reprise à l'écran d'une mise en scène de Shakespeare montrée à Broadway, et filmée par un *spécialiste* des *adaptations* cinématographiques de monuments de la culture mondiale.

VO : Pathé Impérial, handicapés, dolby, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94) ; *U.G.C. Champs-Elysées, handicapés,* dolby, 8e (45-62-20-40) ; U.G.C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50).
VF : Bretagne, dolby, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Français, dolby, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; *Pathé Wepler, dolby, 18e (45-22-46-01).*

Mémoire traquée

de Patrick Dewolf,
avec John Hurt, Marthe Keller, Mathew MacKay, Kathleen Robertson, Marion Peterson, Robert Watson Barr.
Couleurs (1 h 25).

Il a quinze ans, il vient de découvrir qu'il n'est pas l'adolescent ordinaire qu'il croyait, mais qu'une amnésie lui a fait oublier sa véritable origine. Et depuis cette découverte, quelqu'un cherche à le supprimer. Alors Bruce fuit, pour sauver sa vie et retrouver son passé.

Rex, handicapés, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, handicapés, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; U.G.C. Opéra, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; *Mistral, handicapés, 14e (45-39-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40).*

V. I. Warshawski, un privé en escarpins

de Jeff Kanew,
avec Kathleen Turner, Jay O. Sanders, *Charles Durning, Angela Goethals,* Nancy Paul.
Américain (1 h 28).

Les escarpins vernis sont à Mlle Warshawski ce que le trenchcoat était à Sam Spade : l'accessoire professionnel et symbolique de ses activités de détective. Mais ils ne risquent pas de la protéger des coups de tabac lorsque son compagnon d'un soir est assassiné, et que la petite fille du défunt demande à la belle enquêtrice de retrouver les meurtriers.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).
VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, dolby, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, THX, dolby.

Sélection Paris

L'Annonce faite à Marie

d'Alain Cuny,
avec Roberto Benavente, Christelle Challab, Alain Cuny, Ulrika Jonsson, Jean des Ligneris.
Franco-canadien (1 h 31).

Longuement méditée par Alain Cuny, cette adaptation de Claudel au cinéma invente un dispositif inédit pour retrouver la folie très agencée des mots et des sentiments, l'âpreté moyenâgeuse et la parabole universelle de cette histoire mystique, passionnée et étonnamment concrète.

Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

Broken Heart

de Paul Ruven,
avec Erik De Bruyn, Bonnie William, Alejandro Agresti, Jim Cook, Isabella van Rooy, Frank Sheppard.
Américain (1 h 24).

Ironique et désespéré, un petit film en noir et blanc qui organise les jeux dangereux et les amours utopiques de quelques marginaux, avec une belle santé et beaucoup de chaleur.

VO : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

Close up

d'Abbas Kiarostami,
avec Ali Sabzian, Hassan Farazmand, Abolfazl Ahankhah, Hoshang Shahai.
Iranien (1 h 30).

Abbas Kiarostami aura été l'une des rares vraies découvertes de 1991, avec cette histoire de supercherie authentique filmée sur le fil du rasoir entre document et fiction.

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Devoirs du soir

d'Abbas Kiarostami,
avec Abbas Kiarostami, des écoliers iraniens.
Iranien (1 h 285).

Second opus de Kiarostami récemment sorti, cette enquête sur la manière dont les élèves d'une école de Téhéran font (ou ne font pas) leurs devoirs devient une très subtile étude sur les mécanismes de l'enrégimentement, et les *moyens de la résistance.*

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).

J'embrasse pas

d'André Téchiné,
avec Philippe Noiret, Emmanuelle Béart, Manuel Blanc, Hélène Vincent.
Franco-italien (1 h 55).

Le voyage vers lui-même et l'age adulte d'un adolescent, par les détours dangereux de la vente de son corps et du don *de son cœur, devient grâce à l'élégante* caméra d'André Téchiné une passionnante et émouvante odyssée sur la frontière entre réalisme et imaginaire.

Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; U.G.C. Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; U.G.C. Opéra, 9e (45-74-95-40).

Paris s'éveille

d'Olivier Assayas,
avec Judith Godrèche, Jean-Pierre Léaud, Thomas Langmann, Martin Lamotte, Ounie Lecomte.
Français (1 h 35).

Deux hommes et une femme, deux adolescents et un adulte, deux routiniers et un aventurier, Olivier Assayas décline les variantes du triangle dans un Paris

➡

Eclairer les films



Schéma d'étude de la lumière pour « la Belle et la Bête » de Jean Cocteau.

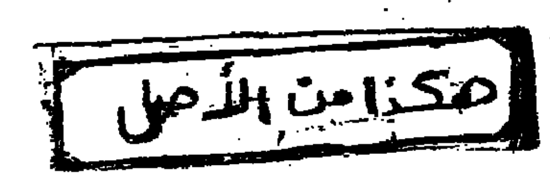
Beaucoup de photos pour illustrer les propos du vétéran chef opérateur Henri Alekan, rendant *publiques les réflexions de* toute une vie consacrée à « éclairer les films », des années 30 à aujourd'hui. Cette nouvelle édition, augmentée, de *Des lumières et des ombres* (parue en 1982 *et rapidement épuisée) étudie* aussi bien les fonctions symboliques de la lumière que ses caractéristiques physiques.

Avec l'aide d'une riche illustration, il décrit par le menu la manière dont les peintres en jouèrent avant d'expliciter sa philosophie personnelle sur la question. Et de détailler, exemples, souvenirs, croquis et photos à l'appui, les techniques qu'il mit en œuvre au service de René Clément *(la Bataille du rail),* de Jean Cocteau *(la Belle et la Bête),* Marcel Carné *(la Marie du port),* William Wyler *(Vacances romaines),* Joseph Losey *(Deux hommes en fuite, la Truite)* ou Wim Wenders *(l'Etat des choses, les Ailes du désir).*

Conteur et pédagogue, Alekan défend des conceptions issues de la grande tradition des studios d'avant-guerre à laquelle l'avait initié son maître Eugen Shuftan, mais qu'il sut adapter à toutes les évolutions techniques et stylistiques, jusqu'à se lancer récemment dans l'expérience d'un tournage en omnimax pour la Géode.

J.-M. F.

★ *Des lumières et des ombres,* de Henri Alekan. La Librairie du collectionneur, 290 p., 580 francs.



DE LA SEMAINE

Box-office Paris

Un seul film tenta sa chance le 1er janvier, et dans une seule salle. *Broken Heart* ne s'en tire pas si mal, avec un peu plus de 1 100 entrées. Moins bien, toutefois, qu'un autre outsider, *l'Annonce faite à Marie*, qui à son échelle se taille un joli succès, avec 6 000 entrées en trois semaines, également dans une seule salle.

Mais cette semaine aura surtout été celle où *Tous les matins du monde* aura fait mieux que *la Totale*. Depuis leur sortie simultanée il y a trois semaines, le film de Corneau talonnait celui de Zidi malgré une considérable différence entre leur nombre d'écrans respectif (et leur supposé « potentiel commercial »). Les deux films français en tête du box-office en sont chacun à environ 300 000 spectateurs au total.

Le grand vainqueur de la période des fêtes aura pourtant été *Bernard et Bianca au pays des kangourous*, avec 480 000 en six semaines. Et le vaincu son concurrent direct, *Fievel au Far-West* : avec à peine 110 000 entrées en quatre semaines, la petite souris de Spielberg n'a pas fait mouche. Cow-boy plus fortuné, *Lucky Luke* atteint, lui, les 175 000 en trois semaines, grâce à un puissant tir groupé pendant la dernière semaine de 1991. Et l'autre film en prises de vues réelles tiré d'une bande dessinée, *Rocketeer*, ne s'en tire pas trop mal avec 130 000 sur la même durée.

Pas de quoi pavoiser pour cet autre candidat au public de fin d'année qu'était *Ma vie est un enfer* : ses 280 000 entrées en cinq semaines font un résultat décevant. A tout prendre, le score du film de Jim Jarmusch (qui possède manifestement un public d'inconditionnels) avec pratiquement 20 000 entrées inamovibles trois semaines de suite, est plus réconfortant. Mais, si les 90 000 de son précédent film, *Mistery Train*, semblent à sa portée, son chauffeur de taxi devra encore faire bon nombre de courses pour atteindre les 150 000 auxquelles vient de parvenir *Jusqu'au bout du monde*.

➡

nocturne et inquiétant, au plus juste des sentiments exprimés par un trio de comédiens formidables.

14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

Le Pas suspendu de la cigogne

de Theo Angelopoulos,
avec Marcello Mastroianni, Jeanne Moreau, Gregory Karr.
Franco-grec-suisse-italien (2 h 20).

Toutes les ressources, toutes les beautés d'un cinéma admirablement maîtrisé au service de cette méditation lucidement sombre mais jamais déprimante, sur la solitude contemporaine enfermée dans de vieilles frontières et la perte des anciens rêves.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

Tous les matins du monde

d'Alain Corneau,
avec Jean-Pierre Marielle, Gérard Depardieu, Anne Brochet, Guillaume Depardieu, Caroline Sihol, Carole Richert.
Français (1 h 54).

Dans les harmoniques de la viole jouée par le très austère M. de Sainte Colombe et le très brillant Marin Marais, Alain Corneau fait entendre les subtiles voix du bonheur et du malheur, découvre les très secrètes voies de la création et du partage de la musique. A son service, quelques comédiens éblouissants de brio et de retenue se font instruments parfaitement accordés.

Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; Pathé Français, dolby, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U. G. C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, dolby, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; U. G. C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; U. G. C. Maillot, handicapés, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Reprises

L'Homme à la peau de serpent

de Sydney Lumet,
avec Marlon Brando, Anna Magnani, Joanne Woodward, Maureen Stapleton, Victor Jory.
Américain, 1960, noir et blanc (2 h).

Brando, mais aussi LA Magnani, dans cette adaptation *forcément* torride de Tenessee Williams, sombre affaire d'amour frustré et de vengeance dans une petite ville du Sud profond.

VO : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

Husbands

de John Cassavetes,
avec Ben Gazzara, Peter Falk, John Cassavetes, Jenny Runacre, Jenny Lee Wright.
Américain, 1970 (2 h 20).

La dérive de trois copains après l'enterrement d'un ami devient, devant la caméra pèse-nerf de Cassavetes (également fabuleux interprète, à l'égal de ses deux vieux complices Falk et Gazzara), un voyage fantastique dans la déprime et la vitalité. *Husbands* retrouve la manière dont, certains jours, les minuscules indices de la connivence se transforment en précieux joyaux, dont le quotidien se bariole de folie, d'espoir, de courage et de flamboyant ennui. La vie, quoi. Et dans ses replis, un chef-d'œuvre vrai de vrai.

VO : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

Orange mécanique

de Stanley Kubrick,
avec Malcolm McDowell, Patrick Maggee, Michael Bates.
Britannique, 1971 (2 h 30).

Le cauchemar futuriste de Kubrick, construit sur les horreurs symétriques de la violence sauvage et du contrôle social de cette violence, formait un fascinant et inquiétant ballet.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
VF : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

Sur les quais

d'Elia Kazan,
avec Marlon Brando, Eva Marie Saint, Karl Malden, Lee John Cobb, Rod Steiger, Pat Henning.
Américain, 1954, *noir et blanc* (1 h 48).

Encore Brando, dans cette célèbrissime évocation par Kazan de la vie des dockers et des affrontements syndicaux, transformée en tragédie de l'engagement et de la trahison.

VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

The Men

de Fred Zinnemann,
avec Marlon Brando, Teresa Wright, Everett Sloane, Richard Erdman, Jack Webb, Arthur Jurado.
Américain, 1950, noir et blanc (1 h 25).

La difficile réadaptation dans la vie civile d'un jeune soldat blessé au front pendant la deuxième guerre mondiale signalait l'apparition à l'écran d'un acteur promis à une flamboyante carrière : Marlon déjà, Brando toujours.

VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

La sélection « Cinéma » a été établie par Jean-Michel Frodon.

MUSIQUE

Paris

Mercredi 8 janvier

Haydn

Symphonie n° 80

Rachmaninov

Rhapsodie sur un thème de Paganini

Stravinsky

Petrouchka

Dmitri Alexeev (piano),
Orchestre de Paris,
Sian Edwards (direction).

Nommée il y a peu patron de l'English National Opera, la jeune Sian Edwards revient à l'Orchestre de Paris, où elle avait fait des débuts remarqués, il y a deux saisons de cela. Ce remarquable chef d'orchestre, appréciée des musiciens de la formation basée à Pleyel a choisi trois œuvres qui situent ses ambitions, montrent un éclectisme réjouissant. Son soliste, fut, comme elle, lauréat du concours de Leeds : Alexeiev est un pianiste au talent original, dont la présence en scène ne peut se deviner à l'écoute de disques qui donnent une image (trop) paisible, lisse de son jeu.

Salle Pleyel, 20 h 30 (+ le 9). Tél. : 45-63-88-73. De 50 F à 230 F.

Haydn

Trios pour cor, violon, violoncelle, et pour piano, violon et violoncelle

Bartok

Contrastes pour piano, clarinette et violon

Dohnanyi

Sextuor op.37

André Cazalet (cor),
Pascal Moraguès (clarinette),
Pierre-Laurent Aimard (piano),
Philippe Aïche (violon),
Xavier Gagnepain (violoncelle),
Nicolas Bône (alto).

Haydn, Bartok et Dohnanyi, le 8 janvier, à 20 h 30, Ligeti et Bartok, le lendemain, à 12 h 30 : deux programmes « hongrois » passionnants et rares par des interprètes irréprochables et mieux que cela : héros incontestés de leur spécialité. Si tous les musiciens de l'Orchestre de Paris étaient du niveau d'Aïche, de Moraguès et de Cazalet, Chicago, Vienne et Berlin n'auraient plus qu'à se faire modeste.

Auditorium du Louvre, 20 h 30. Tél. : 40-20-52-29. 130 F.

Lully

Alceste

Jean-Philippe Lafont,
Jean-François Gardeil (barytons),
Howard Crook,
Gilles Ragon (ténors),
Colette Alliot-Lugaz,
Sophie Marin-Degor (sopranos),
Gregory Reinhardt (basse),
la Grande Ecurie et la Chambre du Roy,
Ensemble vocal Sagittarius,
Compagnie Barocco,
Jean-Claude Malgoire (direction),
Jean-Louis Martinoty (mise en scène),
François Raffinot,
Marie-Geneviève Massé (chorégraphie).

Mise en scène fastueuse, intelligente pour cette tragédie lyrique, si peu tragique, si émouvante, si amusante que l'on y découvre que Lully était peut-être un affreux jojo mais qu'il est avant tout le plus grand compositeur d'opéras français avant Bizet. Distribution remarquable où explose le talent d'acteur et de chanteur de Gilles Ragon, où Michel Dens émeut aux larmes dans le rôle d'un vieil homme de quatre-vingts ans (son âge réel) qu'il chante comme un grand seigneur de l'art vocal français. Rien que pour eux deux, il faudrait aller au TCE, et comme le reste de la distribution, chœur y compris, est quasi parfait...

Théâtre des Champs-Elysées, 19 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 60 F à 600 F.

Jeudi 9

Ligeti

Trio pour cor, violon et piano

Bartok

Contrastes pour piano, clarinette et violon

André Cazalet (cor),
Pascal Moraguès (clarinette),
Pierre-Laurent Aimard (piano),
Philippe Aiche (violon).

(Lire annonce du 8 janvier, concert de l'Auditorium du Louvre).

Auditorium du Louvre, 12 h 30. Tél. : 40-20-52-29. 50 F.

Landowski

Adagio Cantabile

Strauss

Lieder

Schubert

Symphonie n° 9 « La Grande »

Margaret Price (soprano),
Orchestre national de Lille,
Jean-Claude Casadesus (direction).

Visite parisienne annuelle de l'Orchestre de Lille, en compagnie d'une soliste incomparable dans les lieder de Strauss.

Théâtre des Champs-Elysées, 21 heures. Tél. : 47-20-36-37. De 70 F à 300 F.

Vendredi 10

Rachmaninov

Danses symphoniques op. 45
Aleko

Samson Izoumov,
Oleg Kouiko,
Nicolas Ohotnikov,
Lydia Tchernik,
Nina Issakova (solistes vocaux),
Orchestre et chœur de Radio France,
Vladimir Fedosseev (direction).

Patron de l'un des meilleurs orchestres moscovites (celui de la Radio-Télévision de l'ex-URSS), Vladimir Fedosseev est souvent contesté (il serait un « mauvais » chef selon certains, et non des moindres, de ces compatriotes). Question : comment cela est-il possible, puisque c'est sous son règne que cette formation a fait un formidable bond en avant dont témoignent quelques enregistrements, et quelques concerts donnés en France (c'est son orchestre qui était « aux ordres » des concurents du dernier concours de chef d'orchestre de Besançon). Il dirige, cette fois-ci, un autre orchestre de radio, certes moins prestigieux, mais qui s'est toujours montré plus à l'aise dans la musique russe que dans le répertoire classique. Et puis, il est si peu fréquent d'entendre *Aleko*, l'opéra de Rachmaninov.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 75 F à 175 F.

Carter

Sonate pour flûte, hautbois, violoncelle et clavecin

Kodaly

Sonate pour violoncelle seul

De Falla

Concerto pour clavecin

Sophie Cherrier (flûte),
Didier Pateau (hautbois),
André Trouttet (clarinette),
Pierre-Laurent Aimard (clavecin),
Jeanne-Marie Conquer (violon),
Jean-Guihen Queyras (violoncelle).

Curieux ménage à trois que cette association entre des compositeurs si éloignés les uns des autres qu'ils se repoussent peut-être davantage qu'ils ne s'aimantent. Deux des œuvres programmées sont incontestablement des chefs-d'oeuvre du XXe siècle sous-estimés et si peu joués que l'on se réjouit de toutes les façons qu'ils soient placés dans de telles mains.

Centre Georges-Pompidou, 18 h 30. Tél. : 42-74-42-19. 60 F.

Haydn

Sonates nos 33, 51 et 59

Mozart

Fantaisie KV 475 et Sonate pour piano KV 457

Andreas Staïer (pianoforte).

Andreas Staïer ? Ce qui est arrivé de meilleur au pianoforte depuis que l'on a exhumé le grand-père du piano.

Théâtre de la Ville, 18 heures. Tél. : 42-74-22-77. 75 F.

Lundi 13

Weber

Sonate pour piano n° 2
Rondo brillant pour piano op. 62
Trio pour piano flûte et violoncelle op. 63

Françoise Pollet (soprano),
Claude lavoix,
Marie-Catherine Girod (pianos),
Thomas Prévost (flûte),
Emmanuel Gaugué (violoncelle).

Weber inconnu ? Que oui ! Bien sûr *Oberon* et *le Freischütz*, ses opéras, sont relativement souvent montés à la scène, fréquemment enregistrés, malgré la grande difficulté qu'il y a de les mettre en scène et de les distribuer. On sait aussi leur importance historique, le maillon qu'ils représentent entre *la Flûte enchantée* et Wagner, mais sa musique de chambre, ses sonates pour piano ne sont plus jouées. Un concert utile et prestigieux si l'on se réfère aux solistes qu'il convoque.

Théâtre Grévin, 20 h 30. Tél. : 43-58-75-10. De 100 F à 140 F.

Mardi 14

Sibelius

Pelléas et Mélisande

Sallinen

Danses nocturnes de Don Quichotte

Tchaïkovski

Variations sur un thème rococo

Haydn

Symphonie n° 94 « La Surprise »

Arto Noras (violoncelle),
Ensemble orchestral de Paris,
Oldo Kamu (direction).

Un violoncelliste, certes un peu froid, mais dont l'élégance devrait faire merveille dans les *Variations sur un thème rococo* de Tchaïkovski. D'autant qu'il est accompagné par un chef excellent et si peu connu en France que pour un peu on dirait qu'il y est inconnu, s'il n'avait été précédé de quelques remarquables disques.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 50 F à 190 F.

Schubert

Sonate pour piano op. 164

Chopin

Sonate pour piano op. 35 « Marche funèbre »

Debussy

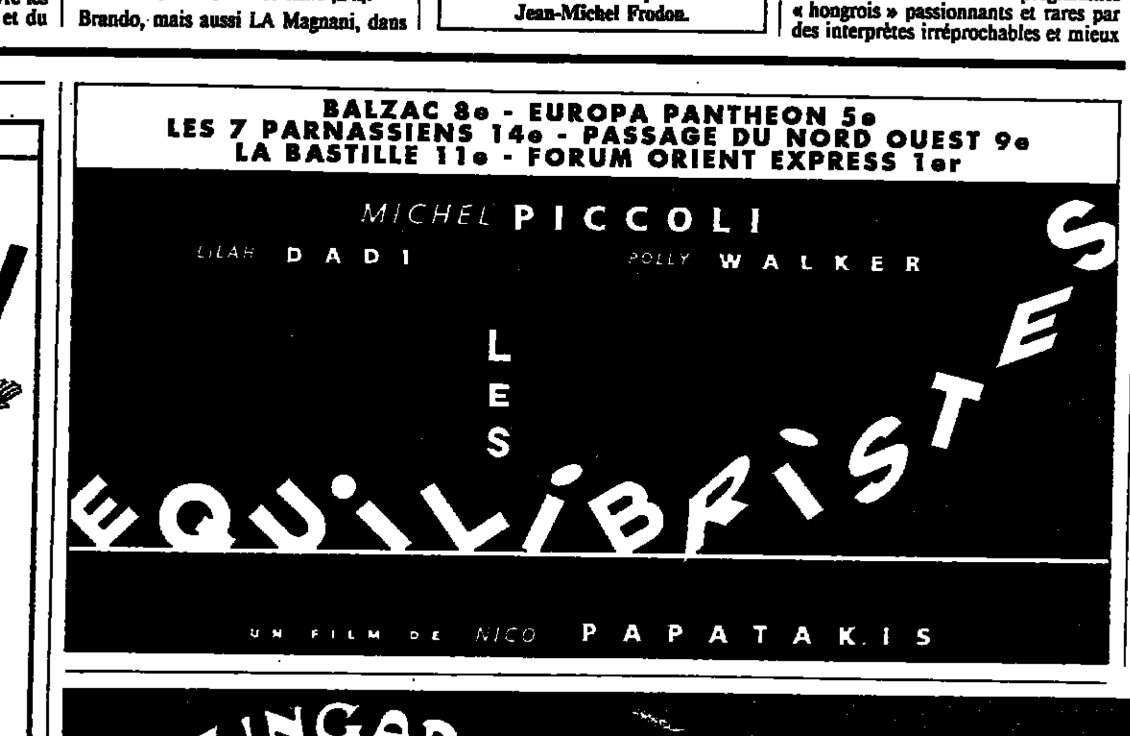
Quatre études pour piano
Six préludes pour piano
L'Isle joyeuse

François-René Duchâble (piano).

Chopin n'aimait pas Schubert (il lui reprochait son côté vernaculaire), mais Debussy adorait Chopin, à défaut, comme la majorité de ces contemporains, de bien connaître Schubert. Duchâble est vainqueur aux points : il connaît les trois à la perfection, pour ne rien dire du piano dont il a vaincu depuis longtemps la mécanique rebelle.

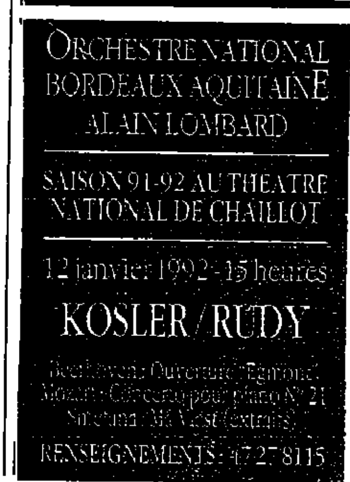
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 40 F à 280 F.

➡









Jazz

Henri Texier
Sylvain Beuf
Aldo Romano

Attention, nouveau venu : que ce soit à la droite de Graham Haynes, en quartette avec Laurent de Wilde, en soliste de la Badini Super Swing Machine (on en reparlera sous peu), Sylvain Beuf est un saxophoniste affirmé à l'articulation neuve. A suivre.

Les 8 et 9. Au duc des Lombards, 22 h 30. Tél. : 42-33-22-88.

Michel Legrand
Martial Solal

On demande à voir. Le compositeur des *Parapluies de Cherbourg* contre celui d'*A bout de souffle* en douze reprises. Deux pianos à queue sur la scène du Petit Journal. Des techniques et des esprits à la *fois voisins et opposés*. Une curiosité.

Les 8 et 9. Petit Journal Montparnasse. 21 heures. Tél. : 43-21-56-70.

Boulou et Elios Ferré

Les fils de Matelot, neveux de Baro, de Sarane Ferret, Boulou et Elios, tels qu'en eux-mêmes l'éternité de la guitare les change. Ce n'est jamais bien loin de la tradition manouche, tout à côté des usages du jazz, et cela reste très personnel, très fraternel, un plaisir de communication et une leçon de guitare.

***Les 9, 10 et 11. Alligators. 22 heures.* Tél. : 42-84-11-27.**

Rock

Charles et les Lulus

A *Priori, le concert de la semaine*. Arno, bluesman flamand, et une poignée de musiciens dont le jeu est à la mesure de *sa folie douce revisitent* les classiques du blues jusqu'à les renouveler de fond en comble. En supplément de programme *la version définitive de la Paloma*, et un chant russe à haute teneur en vodka.

Le 15 janvier à 20 heures à la Cigale. Tél. : 42-23-15-15.

B. B. Doc

La stricte orthodoxie alternative : le *plancher* du New Moon tremblera sous le martèlement des chaussures fabriquées à Londres par le bon docteur Martens (d'où le nom du groupe, qui rassemble de très jeunes gens chaussés de Doc Martens), martèlement provoqué *par un pogo effréné*, bien sûr.

Le 8. New Moon, 20 heures. Tél. : 49-95-92-33.

Les Casse-Pieds

Rockabilly gentil, souvenirs du métro où ils faisaient la manche, dans une vie antérieure (il n'y a qu'en deuxième classe – vous vous souvenez de la deuxième classe ? – qu'on peut acquérir autant d'abattage) les Casse-Pieds savent animer (d'un mouvement frénétique et vertical) une salle comme personne.

Le 10. *Issy-les-Moulineaux.* Fahrenheit, 21 heures. Tél. : 45-54-21-39.

Living in Texas

Retour d'une tribu rock. Living In Texas est un groupe anglais qui joue une musique lourde et intense, qui n'a pas eu de chance dans sa vie de rocker et qui force le respect, question de sincérité et d'amour de la musique.

Le 10. Massy. Centre Paul-Bailliard, 21 heures. Tél. : 69-20-57-04. 40 F.

Tournées

Stephan Eicher

Les sommets du « Top 50 » provoquent-ils l'ivresse des cimes ? Pas chez Stephan Eicher, rocker de montagne, Helvète électrique (et acoustique aussi, ça lui arrive). Ces concerts marqueront la consécration d'un talent reconnu depuis longtemps, enfin plébiscité.



Charles et les Lulus à la Cigale.

Les 10, 11 et 12, Paris, Olympia, 20 heures. Le 14, Longlaville, Salle Elsa-Triolet, 20 h 30, 125F. Le 15, Strasbourg, Palais des Fêtes. Le 16, Besançon, Palais des Sports.

FFF

A peine dissipées les dernières vapeurs de réveillon, FFF reprend la route, passant avec élégance des yuppies en devenir de l'ESSEC aux HLM de Creil, avec toujours le même programme : du funk, du rock, des décibels et de la classe.

Le 10 janvier, Cergy-Pontoise, Festival de l'ESSEC *(avenue Bernard-Hirsch)*, 21 heures, 150F. Le 11, Creil, la Grange à musique, 21 heures.

Musiques du monde

Quatuor NOMAD

L'art de piocher dans les polyphonies du monde entier pour construire des spectacles à l'esthétique contemporaine, mis en scène par Farid Paya. Un voyage entre l'Afrique, l'Arabie, l'Occident par le chant. Etrange, un peu froid, expérimentateur.

***Du 8 au 11, 20 h 30 ; le 12, 16 heures.* Théâtre du Lierre. Tél. : 45-86-55-83. Location Fnac, Virgin. 100 F.**

Reynaldo Anselmi

Les Trottoirs de Buenos Aires veillent à montrer un tango vivant, évolutif, mais soucieux de l'héritage commun. Reynaldo *Anselmi (voix et guitare) possède* l'allégresse et le pathétique nécessaire au genre.

Les 8, 9, 10, 11, 13 et 14. Trottoirs de Buenos Aires, 22 h 30. Tél. : 40-26-28-58.

Jean Emilien

Malgache homme-orchestre avec guitare autochtone (le *kabossé*) et harmonica, Jean Emilien parcourt l'île en chansons, des *histoires* de bouviers *à la défense* de l'environnement. Personnage singulier à accents multiples (un côté cow-boy américain, un autre *indien* Guarani d'Amérique du Sud, un zeste d'Afrique de l'Ouest sur rythmes et mélanges de l'est *du continent), Jean Emilien chante* d'une voix haute, aiguë, danse avec humour, dans un style empreint de *fraîcheur*.

Le 9. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

La Nuit de la guitare

Cinquième édition et déménagement au Cirque d'hiver de l'hommage à la guitare, qui renonce cette année à l'Olympia, aux *duos brouillons*, pour se consacrer à un panorama élargi de la guitare, du blues (Phillip Walker) à la guitare tahitienne, flamenca (Roe), brésilienne *(Toninho Ramos)*, en passant par le luth arabe (Nabil Ibn Khalidi).

Le 11. Cirque d'hiver Bouglione, 21 heures. Tél. : 40-30-10-13. Location Fnac, Virgin. De 100 F à 280 F.

Ute Lemper

Un auteur-compositeur de légende, grand créateur d'ambiances troubles, de luxe et de bas-fonds de comédie musicale (Kurt Weil), un piano (Jeff Cohen) et une voix pathétique (Ute Lemper). Le tout dans le décor fin de siècle des *Bouffes du Nord*.

Les 13 et 14. Bouffes du Nord. 21 heures. Tél. : 46-07-34-50. Location Fnac. 110 F.

Bratsch

Nomades toujours, heureux encore et encore, entre jazz et musiques tsiganes. humour et sentiment, les enfants terribles de la musique populaire manouche *reviennent en force* à l'Olympia.

A partir du 14. Olympia. 20 h 45. Tél. : 47-42-25-49. 150 F.

Sœur Marie Keyrouz

Chants byzantins
chants de l'Eglise maronite.

Pureté de la voix, art de l'ornementation et de l'émotion transmise, Sœur Marie Keyrouz a fouillé dans les répertoires *religieux byzantin*, *arménien*, *syrien* orthodoxe, copte... Incomparable.

***Le 11. Théâtre de la Ville, 18 heures.* Tél. : 42-74-22-77. 75 F.**

Lin Xiang-Ting

Le qin, un drôle d'instrument à sept cordes, fut longtemps interdit en Chine communiste pour avoir eu des allures de Chine impériale. Lin Xian-Ting, qui a *troqué sa Mandchourie natale pour* un exil londonien, y interprète d'antiques pièces de musique chinoise dont il a *retrouvé les partitions et les traces, ou* improvise dans le style « moderne ». Découverte totale après deux albums consacrés chez Ocora à la musique chinoise (*l'Art du qin, Lin Xian-Ting* et *Chine, musique classique*, interprété par Guan Pinghu, Zha Fuxi et Pu Xuezhai).

Le 13. Théâtre de la Ville, 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77.

La sélection
« Classique » a été établie par
Alain Lompech.
« Jazz » : Francis Marmande.
« Rock » : Thomas Sotinel.
« Musiques du monde » :
Véronique Mortaigne.

THEATRE

Spectacles nouveaux

Carton plein

de Serge Valletti,
mise en scène
de Gabriel Monnet,
avec Maxime Lombard et Bruno Raffaelli.

Il y a un grand flegmatique et un petit nerveux. Savary les a souvent rapprochés. Les voilà toujours chez eux, mais avec un autre metteur en scène et dans un texte de Valletti – qui se situe à l'opposé des joyeusetés Magic Circus.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. A partir du 10 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 1 h 40. De 50 F à 140 F.

Célimène et le Cardinal

de Jacques Rampal,
mise en scène
de Bernard Murat,
avec Gérard Desarthe et Ludmilla Mikaël.

Après avoir joué l'Alceste de Molière – sous la direction d'André Engel – Gérard Desarthe interprète un avatar du célèbre misanthrope dans la mise en scène de Bernard Murat, et rencontre Ludmilla Mikaël en rupture de Claudel.

***Porte Saint-Martin, 16, bd Saint-Martin,* 10e. A partir du 14 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à *17 h 30, dimanche à 15 heures*. Tél. : 42-08-00-32. De 40 F à 200 F.**

Les Chapons ; les Gnoufs

d'après Henry Monnier,
mise en scène
de Liliane Delval
et Jean-Claude Penchenat,
avec Samuel Bonnafil, Laurent Boulassier, Liliane Delval, Reymonde Heudeline, Arnault Lecarpentier, Hélène Phillipe, Geneviève Rey-Penchenat et Michel Toty.

Petits tableaux acerbes par deux auteurs joyeusement méchants.

***Théâtre du Campagnol, 254, av. de la* Division-Leclerc, 92000 Châtenay-Malabry. A partir du 14 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 46-61-33-33. De 40 F à 120 F.**

Le Cœur gros

d'Amarande,
mise en scène
de Jacques Ardouin,
avec Amarande, Laurent Benoît, Jacques Ardouin, Claude Bruna, Danièle Deray, Christophe Fargeot et Laurence Claverie.

Dans un pavillon de banlieue, une comédienne sans travail attend le chef-d'œuvre qui lui apportera le bonheur plus encore que la gloire.

***Nouveau Théâtre Mouffetard, 73, rue* Mouffetard, 5e. A partir du 8 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-31-11-99. 70 F et 100 F.**

Conversations avec Jorge-Luis Borges

d'Anne Laflaquière,
d'après Willis Barnstone,
avec Claude Etienne et Pietro Pizzuti.

Les écrivains écrivent, il leur arrive de donner des interviews. On recueille leurs paroles et leurs mots, on en fait du théâtre, c'est un genre qui commence sérieusement à se répandre.

Beaunord-Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, 4e. A partir du 13 janvier. Du lundi au samedi à 20 h 30. *Tél.* : 42-71-26-16. 50 F et 60 F.

Déjeuner chez Ludwig W.

de Thomas Bernhard,
mise en scène
de Jacques Rosner,
avec Françoise *Brion*, *Judith Magre* et Andrzej Seweryn.

Deux sœurs attendent leur frère qui prend *un bain. Délire à trois. Les nouveaux* sarcasmes du plus célèbre des colériques viennois.

Théâtre national de la colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. A partir du 14 janvier. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée *dimanche à 16 heures. Tél.* : 43-66-43-60. De 110 F à 220 F.

Electre

de Sophocle,
mise en scène
de Deborah Warner,
avec Fiona Shaw, Annette Badland, Gordon Case, Susan Colverd, Sheila Gish, Piers Ibbotson, Ursula Jones, Richard Leaf, Kate Littlewood, Philip Locke, John Lynch, Gabrielle Lloyd, Jane Montgomery et Margery Withers.

Version anglaise de la tragédie de Sophocle, mise en scène par Deborah Warner, découverte il y a quelques années avec *Titus Andronicus*.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. A partir du 14 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 48-31-11-45. 95 F et 125 F.

George et Margaret

de Marc-Gilbert Sauvajon
et Jean Wall,
d'après Gérald Savory,
mise en scène
de René Clermont,
avec Danielle Darrieux, Jacques François, Agnès Eslinger, Inger Ekbom, Pierre-Arnaud Juin, Olivier Rodier et Geoffroy Thiebaut.

Marc-Gilbert Sauvageon a été un grand architecte du boulevard de charme. Quant à Danielle Darrieux, elle reste dans la mémoire comme le charme même.

Bouffes parisiens, 4, rue Montsigny, 2e. A partir du 14 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée samedi à 17 h 30, dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-96-60-24. De 35 F à 250 F.

L'Illusion comique

de Pierre Corneille,
mise en scène
de Christophe Thiry,
avec Yvon Bernard, Odile Billard, Aline Duclos, Sébastien Ehlinger, Marcel le Guilloux et Stanislas de la Tousche.

C'est peut-être la pièce la plus énigmatique, la plus baroque aussi de Corneille. Complexe et fascinante.

***Ranelagh, 5, rue des Vignes, 16e. A partir* du 10 janvier. Du mardi au dimanche à 18 h 30, le dimanche à 20 h 30. Tél. : 42-88-64-44. De 50 F à 180 F.**

Ivan le Terrible

d'après Sergueï *Mikhaïlovitch* Eisenstein,
mise en scène
de Christian Benedetti,
***avec Christian Benedetti, Henry Boyer,* Christophe Caustier, Gilles Dao, Pascal Deswaeme, Agathe Dronne, Michel Fouquet, Christophe Guillon, Renaud Maurin, Marc Ségala, François Soppelsa, Gilles Szafirko et Véronique Vellard.**

Il faut avoir du courage pour s'inspirer du film culte de Sa Majesté Eisenstein. Il est nécessaire d'avoir du courage.

***Cartoucherie Théâtre de la Tempête,* route du Champ-de-Manœuvre, 12e. A partir du 14 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36. De 50 F à 110 F.**

La Journée du maire

d'Isabelle Philippe
et Catherine Depersin,
mise en scène
de Jean-François Philippe,
avec Jean-Marc Talbot, Olivier Saladin, Colette Colas, *Nathalie Anaquer, Pierre* Ozanne, Jean-Jacques Forbin, Isabelle Philippe et Gilles Janeyrand.

Les secrets des professeurs entre eux dévoilés dans une salle de classe.

Lycée Fénelon (annexe), 13, rue Suger, 6e. A partir du 13 janvier. Du lundi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-87-65-61. De 30 F à 70 F.

Lola et toi et moi

de Nathalie Schmidt,
mise en scène
de l'auteur,
avec Christophe Bernard, Eva Ionesco, *Jérôme Kircher* et Edith Scob.

Ils ont vingt ans, des disques des Beatles, une copine qui se suicide, assez souvent, une mère qui les regarde essayer de vivre et de se raconter, une ancienne soixante-huitarde exaspérée. « Jouer la carte de la légèreté sur une thématique grave », dit l'auteur qui rêve de Tchekhov.

***Bastille, 76, rue de la Roquette,* 11e. A partir du 13 janvier. Du mardi au samedi à 19 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-57-42-14. De 55 F à 90 F.**

Mademoiselle Else

d'Arthur Schnitzler,
mise en scène
de Benjamin Korn,
avec Dominique Valentin.

C'est une nouvelle du plus célèbre dramaturge viennois du début de siècle, suffisamment théâtrale pour donner *lieu* à un grand nombre d'adaptations scéniques.

Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. A partir du 10 *janvier. Les mardi et mercredi* à 18 h 30, du jeudi au samedi à 20 h 30. Tél. : 47-42-67-27. De 65 F à 130 F.

La Malédiction de la famille Guergand

de Marc Feld,
mise en scène
de l'auteur,
avec Nadine Monod, Stéphanie Guiraudon, Gabriel Cattron, Alan Ross, Eric Boucher, Gilles Comode, Guillaume Tobo, Anne Perraud, *Sidse Knudsen* et Caroline Louppe.

Variation feuilletonesque sur le retour du fils prodigue tombé dans la débauche et poursuivi par ses péchés. C'est pour rire.

Roseau-Théâtre, 12, rue du Renard, 4e. A partir du 9 janvier. Du mardi au samedi à 21 heures. *Tél.* : 42-71-30-20. De 25 F à 120 F.

Mood Pieces

d'après Tennessee Williams,
mise en scène
de Stuart Seide,
avec Christiane Millet, Claude Goyonnet, Laura Benson, Caroline Proust, Claire Lasne et *Loïc Houdré*.

Trois courtes pièces, trois « morceaux d'atmosphère » dans lesquels flottent des personnages en quête de beauté et de compassion, et qui se débattent contre l'abjection.

Théâtre Jean-Vilar, Cité Jardins, Place Stalingrad, 92000 Suresnes. *A partir du 14 janvier. Du mercredi au samedi à* 21 heures. Tél. : 46-97-98-11. 80 F et 100 F.

La Mouette

d'Anton Tchekhov,
mise en scène
de Philippe Sireuil,
avec François Sartels, Véronique Biefnot, Nicole Colchat, Sylvie Debrun, Patrick Descamps, Janine Godinas, Christian Léonard, Christian Maillet, Nicolas Bossier, Claude Thébert, *Olivier Thomas*, Agnès Dubois et Claude Boursaux.

Comment une jeune comédienne se brûle les ailes. Comment une comédienne célèbre connaît les brûlures de la jalousie. Comment un écrivain reconnaît sa veulerie. Le monde souffrant et merveilleux de Tchekhov.

***Grand théâtre de la ferme du Buisson,* allée de la Ferme, 77000 Noisiel. A partir du 10 janvier. Du jeudi au samedi à *21 heures*. Tél. : 64-62-77-77. De 100 F à 100 F.**

Piavodéon

de Michèle Guigon
et Susy Firth,
avec Suzy Firth, Michèle Guigon et Gilles Petit.

On a connu Michèle Guigon comme personnage insolite et rêveur dans l'univers hurluberlu de Jérôme Deschamps. Puis elle est partie sur ses propres rêves, et la voilà en compagnie d'un accordéon, d'un piano, d'un violoncelle, dans son univers à elle.

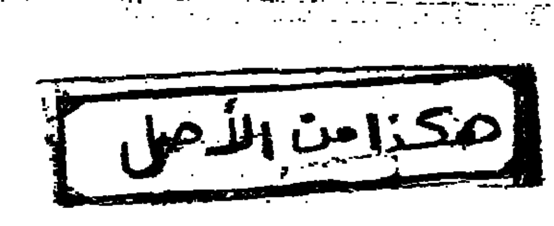
Cité internationale universitaire, 21, bd Jourdan, 14e. A partir du 14 janvier. Du mardi au samedi à *20 h 30*. Matinée dimanche à 18 heures. Tél. : 45-89-38-69. De 40 F à 100 F.

Rencontre

de Franck Magnier,
mise en scène
de l'auteur,
avec Valérie Baudoin, Denis Lachaud et Christophe Perrier.

De la difficulté de comprendre et de se faire comprendre, de s'intéresser aux

➡



DE LA SEMAINE

➡

autres et même à soi. Les mots contre l'indifférence. Les mots, pour s'aimer.

Théâtre Daniel-Sorano, 16, rue Charles-Pathé, 94000 Vincennes. A partir du 8 janvier. Du mercredi au vendredi à 21 heures, le dimanche à 18 heures. Tél. : 48-08-60-83. 75 F et 90 F.

Le Retour de Casanova

d'après Arthur Schnitzler, mise en scène d'Ariette Téphany, avec Patrick Cartié, François Chaumette, Anne-Marie Coïc, Claude Levêque, Pierre Meyrand, Virginie Peignien, Claude-Bernard Pérot, Robert Sireygeol et Dominique Vilar.

Arthur Schnitzler toujours, sur un personnage étrange et passionnant : Casanova vieilli, interdit de séjour à Venise, retourne à Vienne.

Maison des arts, place Salvador-Allende, 94000 Créteil. A partir du 10 janvier. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 15 h 30 (et le 16 fev). Tél. : 49-80-18-88. 90 F et 110 F.

Sans rancune

de Sam Bobrick et Ron Clark, mise en scène de Pierre Mondy, avec Roland Giraud, Nicole Calfan, Gérard Hernandez, Consuelo de Haviland, Valentina Varela, Eric Métayer, Jean-Pierre Rochette et Marc Faure.

Tous les éléments du bon boulevard intemporel semblent être réunis sur les immenses affiches qui tapissent les murs des métros.

Palais-Royal, 38, rue Montpensier, 1er. A partir du 14 janvier. Du mardi au vendredi à 20 h 30, le samedi à 21 heures. Matinée samedi à 17 h 30, dimanche à 15 heures. Tél. : 42-97-59-81. De 35 F à 260 F.

Slub

de Witold Gombrowicz, mise en scène de Jerzy Jarocki.

Le premier des trois spectacles polonais invités par le Théâtre de l'Europe. Le second est mis en scène par Wajda.

Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. A partir du 10 janvier. Les vendredi et samedi à 19 h 30. Tél. : 43-25-70-32. De 50 F à 150 F.

Le Souverain Fou

d'Hervé Pejaudier, mise en scène d'Ivan Grinberg, avec François Chattot, Anne Beralowitch, Damien Bouvet, Philippe Polet et Sophie Vignaux.

La parole délirante portée par un comédien hors pair. Créé à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon au dernier Festival.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. A partir du 8 janvier. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-31-11-45. 95 F et 125 F.

La Veuve

de Pierre Corneille, mise en scène de Christian Rist, avec Francis Frappat, Patricia Dinev, Didier Lafaye, Thibault de Montalembert, Chantal Neuwirth, Denis Podalydès, Andréa Retz-Rouyet, Friedericke Laval, Claire Ruppli, Pierre-Yves Boutrand, Olivier Broche et Emmanuel Quatra.

Une comédie de Corneille, on pourrait même dire un vaudeville, qui entre tout à fait dans la « barocomania » actuelle. C'est la reprise d'un des plus grands succès de Christian Rist, avec une distribution quelque peu modifiée et toujours la même « veuve » : Patricia Dinev.

Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. A partir du 14 janvier. Le mardi à 19 heures, du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-42-67-27. De 65 F à 130 F.

La vie est un petit torrent agité

de François Debout, mise en scène de Christophe Bozom, avec Artémus Gordon et Brigitte Mazure.

La sinistrose est à la mode. C'est sans doute pour cette raison que de « nouveaux comiques » apparaissent presque chaque jour.

Guichet Montparnasse, 15, rue du Maine, 14e. A partir du 13 janvier. Du lundi au samedi à 22 h 15. Tél. : 43-27-88-61. De 50 F à 100 F.

Paris

Archaos

Bagnoles, gags, acrobaties, chevauchées tonitruantes, plus quelques Brésiliens dans les rôles de « bons sauvages ».

Sous chapiteau, 97, quai de la gare, 13e. Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le mercredi à 15 heures, le dimanche à 17 heures. Tél. : 40-02-61-18. De 100 F à 150 F.

Comédies barbares

de Ramon del Valle-Inclan, mise en scène de Jorge Lavelli, avec Claude Aufaure, Michel Aumont, Philippe Blancher, Maria Casarès, J.-Q. Châtelain, M. Chevit, M. Cornurier, L.-A. Diquero, D. Gence, I. Gonzalez Jairo, P. Joiris, G. Juarez, I. Karajan, M. Laborit, P. de Oliveira, S. Quentin, G. Ser et E. Suarez.

Sous le ciel gris du janvier parisien, les brûlantes et picaresques aventures d'un grand d'Espagne et de sa famille : des forces de la nature.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au dimanche à 20 heures. Matinée, samedi et dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-66-43-60. Durée : 2 h 45. De 110 F à 220 F.

Djurdjura (cellule de création)

de François Bourgeat, mise en scène de Jean-Louis Jacopin, avec Agnès Adam, Karine Baillod, Yves Beauget, Nadine Berland, Paskale Chemin, Elise Dubroca, Gilles Dyrek, Carole Franck, Benoît Giros, Julien Israel, Arnaud Laurens, Alexandra Masbou, Aurélia Puchault, Nicolas Thibault et Philippe Vieux.

« Mise en espace », c'est-à-dire ébauche d'un spectacle en train de se créer, de passer par la poésie et le corps des comédiens.

Théâtre ouvert-Jardin d'hiver, cité Véron, 94, boulevard de Clichy, 18e. Le samedi à 18 heures. Tél. : 42-62-59-49. 75 F et 95 F.

Grand-Peur et misère du IIIe Reich

de Bertolt Brecht, mise en scène de Jean-François Prévand, avec Sarah Sanders, Rémy Kirch, Gérard Maro et Jean-François Prévand.

Quelques sketchs percutants d'un Brecht cinglant.

Comédie de Paris, 42, rue Fontaine, 9e. Le mardi à 19 heures. Tél. : 42-81-00-11. De 120 F à 240 F.

Les Misérables

d'Alain Boublil et Claude Michel Schönberg, d'après Victor Hugo, mise en scène de John Caird et Trevor Nunn, avec Robert Marien, Patrick Rocca, Louise Pitre, Stéphanie Martin, Jérôme Pradon, Marie Zamora, Julien Combey, Laurent Gendron et Marie-France Roussel.

Jean Valjean, Gavroche, Cosette, Marius, les Thénardier, les barricades, le mélo le plus fameux de Hugo au grand cœur.

Mogador, 25, rue de Mogador, 9e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée, samedi et dimanche à 15 heures. Tél. : 48-78-04-04. De 100 F à 350 F.

Opéra équestre

de Bartabas, mise en scène de l'auteur.

Ils sont tous là : les chevaux, les musiciens, les Géorgiens, les femmes berbères, et Bartabas dans un enchantement de poésie.

Théâtre équestre Zingaro, 176, av. Jean-Jaurès, 93000 Aubervilliers. Le samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 h 30. Tél. : 48-04-38-48. Durée : 2 h 30. De 110 F à 210 F.



« La Veuve », mise en scène de Christian Rist à l'Athénée-Louis Jouvet.

ENGUERAND

Pièce montée

de Pierre Palmade, mise en scène de Blandine Harmelin, avec Jacqueline Maillant.

Seule en scène, ça ne lui fait pas peur, Maillan apporte sa force comique aux textes aigus de Pierre Palmade.

Comédie des Champs-Elysées, 15, av. Montaigne, 8e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 47-20-08-24. De 100 F à 250 F.

Quincailleries

de Jacques Gamblin, mise en scène d'Yves Babin, avec Jacques Gamblin et Maurice Dalle.

C'est l'histoire d'un quincaillier qui est aussi poète, qui a le sens de l'absurde et du paradoxe.

Cartoucherie Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 1 h 20. De 50 F à 110 F.

La Valse des toréadors

de Jean Anouilh, mise en scène de Régis Santon, avec Marc de Jonge, Marie-France Santon, Jean Lescot, Anne-Marie Philipe, Eric Boucher, Jane Val, Jacques Serizier, Agathe Teyssier, Marie Sauvaneix, Béatrice Costantini et Raphaëlle Jans.

Régis Santon et Jean Anouilh : une collaboration qui devrait faire des étincelles.

Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, 15e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 45-33-66-70. De 60 F à 120 F.

Régions

Reims

Ajax et Philoctète

de Sophocle, mise en scène de Christian Schiaretti.

Création des deux tragédies qui vont venir à l'Odéon-Théâtre de l'Europe.

Comédie de Reims, 3, chaussée Bocquaine, 51000 Reims. Le mardi à 20 h 30. Tél. : 26-40-45-45. 90 F.

Lille

Don Juan revient de guerre

de Odon von Horvath, mise en scène de Stéphane Brauschweig, avec Claudine Fiévet, Léonor Galindo-Frot, Eva Vallejo, Zazie Delem, Nathalie Ortega, Inna Clemente, Anouche Setbon, Rosa Ruiz, Nadine Berland, Charlotte-Pascale Pose et Ana Benito.

Le spectacle-fétiche de Stéphane Braunschweig, étonnamment grinçant, sensible et intelligent.

La Métaphore, 4, place du Général-de-Gaulle, 59000 Lille. Le mardi à 20 h 45. Tél. : 20-40-10-20. 85 F et 110 F.

Orléans

Héritage

de Ruth et Augustus Goetz, d'après Henry James, mise en scène de Gildas Bourdet, avec Jean-Pierre Cassel, Marianne Epin, Christiane Minazzoli, Danièle Minazzoli, Claire Deluca, Sylviane Goudal, Pascal Jacquot, Michel Voita et Marianne Lewandowski.

Une histoire de famille presque aussi terrible que celle des Atrides, dans le carcan feutré de la bourgeoisie : tout ce qui convient au metteur en scène, Gildas Bourdet. On se souvient de *l'Héritière* avec Bette Davis, c'en était la version cinématographique.

CADO, bd Aristide-Briand, 45000 Orléans. Les lundi, mardi, vendredi et samedi à 20 h 30. Tél. : 38-54-29-29. Durée : 2 h 30. 113 F.

La Rochelle

Mademoiselle Rose

de Fédérico Garcia Lorca, mise en scène de Michel Cerda, avec Michele Oppenot, Paule Annen, André Cellier, Catherine Vinatier, Geoffroy Guerrier, Bernard Cherbœuf, Christiane Rorato, Claudie Guillot, Valérie Beaugier, Sylvie Pascaud, Nathalie Villeneuve, Martine Thinières, Christine Guenon et Gérard Patrelle.

A Grenade vivait une femme, une fiancée restée sans homme. Un personnage de Garcia Lorca. On la voit espérer, vieillir et cultiver les roses, entourée de gens accrochés à des valeurs dépassées. Une pièce espagnole.

La Coursive, 4, rue Saint-Jean-du-Perrot, 17000 La Rochelle. Les vendredi et samedi à 20 h 30. Tél. : 46-51-54-00. De 85 F à 130 F.

DANSE

Daniel Larrieu

Gravures

Fluide, simple, sereine, une très belle pièce pour six danseurs, irriguée par le texte de Pétrarque, *l'Ascension du mont Ventoux*, où l'effort physique de l'ascension de la montagne est métaphore de la quête spirituelle. Costumes de Sylvie Skinazi, lumières de Françoise Michel, musiques de Boccherini, Schubert, Elgar, Cocteau Twins et Franck *(Lire l'entretien avec le chorégraphe page 38)*.

Théâtre de la Bastille, du 8 au 12 janvier. 21 heures, sauf dimanche à 17 heures. Tél. : 43-57-42-14. 90F.

Compagnie 100 % Acrylique

Maman encore un tour

Cette pièce, que la chorégraphe Evelyne Castelino présente comme *« un chant de vie, un chant funèbre aussi, par la bêtise guerrière des hommes »*, ouvre le cinquième Festival « Place à la danse contemporaine » organisé par le Théâtre des Amandiers de Paris. Il se poursuivra jusqu'au 29 février, avec une dizaine de jeunes compagnies.

Théâtre des Amandiers de Paris, du 14 au 18 janvier, 20 h 30. Tél. : 43-66-42-17. 90 F et 70 F.

Les Géants de la Danse

Sous cette pompeuse et bien évidemment excessive étiquette, des étoiles et solistes venus de Moscou, Saint-Pétersbourg, Lausanne, Philadelphie, Copenhague, Hambourg, et même de l'Opéra de Paris. Trois programmes, donnés trois soirs chacun. A l'affiche du premier : Nina Ananiachvili, Patrick Dupond, Christina Hoyos, Ivan Liska, Marie-Claude Pietragalla, Elisabeth Platel et Farouk Rouzimatov (pour le 11, soirée de gala de l'Europe des sciences, on verra en outre Maïa Plissetskaïa, Rouben Bachbeuyukian, Florence Faure et Serge Campardon).

Théâtre des Champs-Elysées, les 11 et 13 janvier à 20 h 30, le 12 à 17 heures. De 90 F à 350 F.

Limoges

Danse Emoi 92

Un Festival créé en 1987, devenu l'un des temps forts de la vie culturelle de la ville et de la région. Cette fois-ci, douze compagnies françaises et étrangères, dont celles de Régine Chopinot avec *Saint Georges*, Georges Appaix avec *De et par*, Maguy Marin avec *Cortex*, etc. Deux « périples de courtes pièces » présenteront des jeunes « chorégraphes en devenir ».

Divers lieux de Limoges, du 11 au 31 janvier. Tél. : 55-34-45-49. De 80F à 120F.

Vannes

Compagnie Maguy Marin

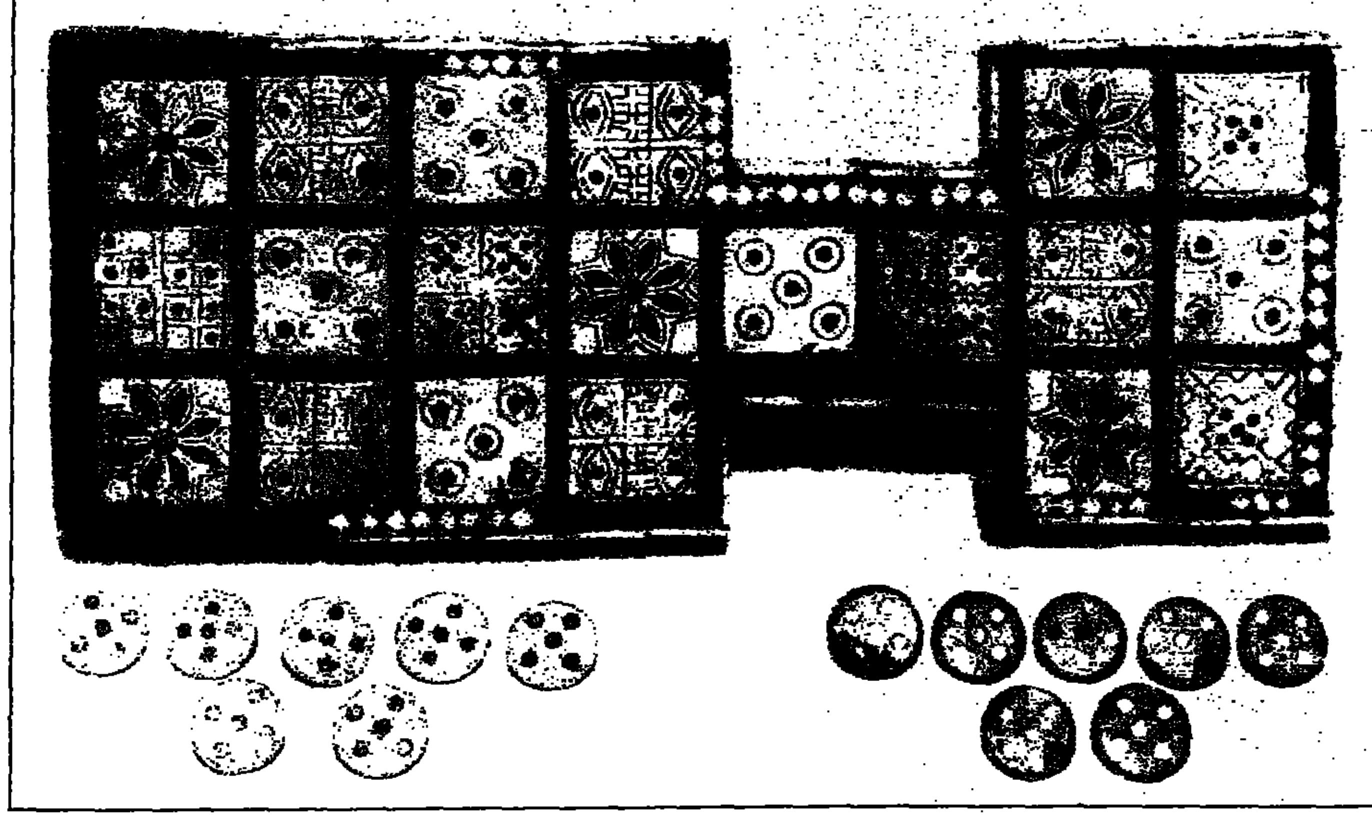
Cortex

La dernière création de Maguy Marin, une étude loufoque sur la perception humaine, superbement interprétée. En tournée en France, elle sera le 17 à Ibos-Tarbes, les 21 et 22 à Marseille, le 23 à Avignon, le 25 à Martigues, le 27 à Clermont-Ferrand, le 29 à Limoges.

Palais des Arts de Vannes, le 9 janvier, 20 h 30. Tél. : 97-47-47-30. 105 F.

La sélection « théâtre » a été établie par : Colette Godard
« Danse » : Sylvie de Nussac

ARTS



Jeu de table d'Ur exposé à Marseille au Centre de la Vieille-Charité.

D.R.

Nouvelles expositions

SIME 1992

Lire notre dossier pages 27 à 29.

Grand-Palais, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 42-56-45-06. Tous les jours de 12 heures à 18 heures, samedi, dimanche de 11 heures à 19 heures. Du 12 janvier 1992 au 19 janvier 1992. 20 F.

Paris

Bronzes bouddhiques et hindous de l'antique Ceylan

Les musées du Sri Lanka prêtent leur chefs-d'œuvre au Musée Guimet : cinquante-trois bronzes bouddhiques et hindous datant, pour les plus anciens, des premiers siècles de notre ère et, pour les plus récents, du treizième siècle.

Musée national des arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-65. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 h 15. *Jusqu'au 24 février* 1992. 23 F.

Marcel Broodthaers

Au commencement de son œuvre était un manifeste surréaliste, contre Breton, avec Magritte, en 1947. Ce Belge, homme de lettres, plutôt poète que peintre, avec un penchant très fort pour Mallarmé, aura un autre penchant : Duchamp. Et c'est sous le double signe des objets (moules, œufs, pots...) et des mots qu'il faut placer son œuvre très originale, *qu'il a livrée sous la forme* d'un musée critiquant le musée d'Art. Une rétrospective.

Galeries nationales du Jeu de Paume, place de la Concorde, Paris 8e. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Jusqu'au 1er mars 1992. 30 F.

Dessins de Dürer et de la Renaissance germanique

Avec trois expositions : l'une de sculptures, l'autre de gravures et la troisième de dessins, le Louvre se met à l'heure allemande, celle du passage du Moyen Age à la Renaissance. Martin Schongauer (dont le musée du Petit Palais, de son *côté, expose les gravures) et Dürer* en sont les figures principales.

***Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte* Jaujard - côté jardin des Tuileries, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours *sauf mardi de 10 heures à 21 h 45*. Jusqu'au 20 janvier 1992. 35 F (ticket d'entrée au musée).**

Max Ernst

C'est l'exposition du centenaire de la naissance de Max Ernst. Londres, Stuttgart et Düsseldorf l'ont reçue avant Paris. Tout y est, tout ce qu'il faut pour s'évader avec cet inventeur hors les règles de l'art, et plonger dans son iconographie ironique, scandaleuse ou visionnaire. Tout y est sauf le moins bon. Et c'est très bien ainsi.

Centre Georges-Pompidou, grande galerie *5e étage, place Georges-Pompidou,* Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 27 janvier 1992.

Gisèle Freund

Colette, Joyce, bien sûr Aragon, Malraux durant plus de quarante ans, Virginia Woolf, Sartre et Simone de Beauvoir, le jour du prix Goncourt, mais aussi le nord de l'Angleterre en crise et Evita Peron. La rétrospective d'une ancienne sociologue qui a parcouru le globe et traversé l'histoire de son siècle.

Centre Georges-Pompidou, Grande Galerie - 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. *Jusqu'au 27 janvier 1992.*

Alberto Giacometti

Revoir ou découvrir le sculpteur, le dessinateur, le peintre et son vertige face à la figure humaine, qui lui échappe, qu'il tente d'approcher, de cerner. Une grande rétrospective réunissant plus de trois cents œuvres depuis les essais de jeunesse, à Stampa, jusqu'aux portraits d'Annette ou de Diego.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 40, mercredi jusqu'à 20 h 30. Sam. et dimanche jusqu'à 19 heures. Jusqu'au 15 mars 1992. 40 F.

René Lalique

Orfèvre, ciseleur, émailleur, dessinateur, sculpteur et surtout verrier, René Lalique, cette figure majeure de l'art nouveau, fut un grand explorateur de matériaux, qu'il a pliés à ses caprices stylistiques. Naturellement! A signaler, en prime, une réunion de 100 vases de sa période arts déco, galerie Doria (4, rue Bourbon-le-Château, 75006), à partir *du 4 novembre.*

Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, Paris 1er. Tél. : 42-60-32-14. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures, dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé le 15 janvier. Jusqu'au 8 mars 1992. 20 F.

Les couleurs de l'argent

Le Musée de la Poste (oui, lui, et pas celui de la Monnaie, dont l'humour n'est pas le fort) a entrepris de montrer la représentation de l'argent dans l'art du seizième siècle à nos jours. Vaste entreprise qui nous promène de la pluie d'or illuminant le corps de Danaë aux *Dollar signs* d'Andy Warhol.

Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard, Paris 15e. Tél. : 43-20-15-30. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 1er février 1992.

Les Dubuffet de Dubuffet

C'est au Musée des arts décoratifs qu'eut lieu, grâce à François Mathey, la première rétrospective Dubuffet. Le peintre, en remerciement et par amitié, fit au musée, en 1967, une importante donation. Celle-ci y est présentée en permanence, mais partiellement. L'accrochage d'aujourd'hui permet de la voir tout entière.

***Musée des arts décoratifs - Palais* du Louvre, pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli, Paris 1er. Tél. : 42-60-32-14. Tous *les jours sauf lundi et mardi de 12 h 30* à 18 heures, dimanche de 12 heures à 18 heures. Jusqu'au 29 mars 1992. 20 F.**

François Morellet

François Morellet a toujours adoré dessiner des projets réalisables ou fous, tirer des lignes, calculer, chiffrer, géométriser en y laissant une bonne part d'accidentel. Particulièrement abondants en un temps où l'artiste faisait de l'art son second métier, nombre de ces travaux avaient été oubliés dans des fonds de tiroirs. Les voici exposés.

Centre Georges-Pompidou, cabinet d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : *42-77-12-33*. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés *de 10 heures à 22 heures*. Jusqu'au 8 mars 1992.

Mozart à Paris

Plus de trois cents documents, lettres, manuscrits, gravures, et portraits retracent les trois séjours parisiens de *Mozart. Jolie exposition, hélas! éclairée* trop faiblement parfois.

***Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné,* Paris 3e. Tél. : 42-72-21-13. Tous les jours sauf lundi et fêtes de 10 heures à *17 h 40, mercredi et vendredi jusqu'à* 19 heures. Jusqu'au 16 février 1992. 30 F.**

Photographie et sculpture

D'Hippolyte Bayard aux icônes modernes de Georges Rousse et Pascal Kern, *sous forme de statuette*, bas-relief, buste, installation ou corps humain, qu'il s'agisse d'organiser des effets de *lumière, d'agencer l'espace*, de valoriser la matière ou de décalquer le réel, la sculpture décline ses facettes et acquiert une autre dimension par l'image fixe.

Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 6 *avril* 1992. 25 F (entrée *du* musée).

Rops et la modernité

On connaît Félicien Rops symboliste et satiriste. On connaît moins ses représentations de la vie moderne, intérieurs bourgeois, drames sentimentaux, appétits inavouables. A travers des gravures et des dessins rarement montrés, l'exposition tente de rendre à son œuvre toute sa diversité.

Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, Beaunord, 127-129, rue Saint-Martin, Paris 4e. Tél. : 42-71-26-16. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 23 février 1992. 20 F.

Robert Ryman

Des tableaux que l'on dit blancs, dont le potentiel coloré et la picturalité ne sauraient *échapper à qui les regarde longue*ment. Sur les murs blancs d'un nouvel espace pour l'art contemporain, dont le *cinéaste Claude Berri* est le patron. Pas mal pour un début.

***Renn Espace d'art contemporain, 7, rue* de Lille, Paris 7e. Tél. : 42-60-22-99. Tous les jours sauf dimanche, lundi, *mardi de 12 heures à 17 heures, samedi* de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 juin 1992.**

La Lumière et la Ville

Se coucher tard nuit, dit le poète Devos. Pourtant, c'est tard la nuit que la ville d'aujourd'hui révèle ses richesses architecturales et urbaines, ses espaces. C'est aussi le moment où les plus vives distorsions surgissent entre les rêves suggérés et les pauvretés, les solitudes qui viennent s'y brûler. Evidemment, l'exposition prête plutôt aux riches.

Espace art Défense – Art 4, 15, place de la Défense, la Défense, 92200. Tél. : 49-00-15-96. *Tous les jours sauf mardi de* 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 11 mars 1992.

Régions

Alès

Michel Seuphor

« La traversée du siècle » d'un écrivain, romancier, poète et critique d'art né à Anvers en 1901. Qui, dès le début des années 20, a milité pour l'art abstrait, le Stijl et le constructivisme en particulier. Mondrian, le « moine », et Arp, le « *joueur* », les deux *principaux amis* de Seuphor, figurent évidemment dans l'exposition.

Musée-bibliothèque Pierre-André-Benoît, 52, montée des Lauriers, Rochebelle, 30107. Tél. : 66-86-98-69. Tous les jours sauf lundi et mardi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 2 février 1992.

Bordeaux

Peter Halley

Un New-Yorkais à la mode, figure principale du mouvement des « néo-géos », pour qui l'ordre géométrique, utopique, des constructivistes, des néo-plasticiens et même des *minimalistes*, n'a *plus* sa raison d'être aujourd'hui. Et il le dit, tout en faisant de la géométrie.

Musée d'art contemporain, 7, rue Ferrère, 33000. Tél. : 56-44-16-35. Tous les *jours sauf lundi de* 11 *heures* à 19 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 2 février 1992. 20 F.

Calais

Hannah Höch

En 1912, Hannah Höch est à Berlin ; en *1915, elle y rencontre Raoul Haus*mann ; et dès 1917-1918, elle réalise, dans la mouvance de dada, des collages abstraits à base de dentelles et de feuilles de patrons de mode, puis ses premiers photomontages ironiques à souhait en regard de la société et du sort réservé en particulier à la femme-artiste.

***Musée des beaux-arts et de la Dentelle,* 25, rue de Richelieu, 62100. Tél. : 21-46-62-00. Tous les jours sauf mardi, de *10 heures à 12 heures et de 14 heures à* 17 h 30. Jusqu'au 15 février 1992.**

Grenoble

Sarkis

« Scènes de nuit, scènes de jour », en douze pièces ou « chambres » réalisées *par Sarkis depuis la fin des années 60*, et qui sont pour la première fois réunies. L'artiste, qui compte parmi les plus singuliers de sa génération, y développe son idée de la création comme projection de son univers mental. Qu'il traite sur le mode métaphorique, à coups de projecteur.

Centre national d'art contemporain, 155, cours Berriat, 38000. Tél. : 76-21-95-84. Tous les jours sauf *lundi* de 12 heures à *19 heures. Jusqu'au* 23 février 1992.

Labège-Innopole

Sam Francis

Sam Francis est, de tous les abstraits américains apparus dans les années 50, *celui dont* la peinture atteint le plus facilement une sorte de splendeur aérienne. Les couleurs dansent et s'entrelacent sur fond blanc. *Il passe dans* ses toiles comme un air de liesse.

***Centre régional d'art contemporain Midi-*Pyrénées, 31328. Tél. : 61-39-29-29. Tous les jours sauf lundi et mardi de 12 h 30 à 20 heures. Jusqu'au 1er février 1992. 10 F.**

La Roche-sur-Yon

Michel Verjux

Son matériau, c'est *la lumière. Il* en fait des ronds, des demi-lunes, très simplement, à coups de projecteurs, bien ciblés, dans l'architecture. C'est peu, mais le plus souvent, c'est bien.

Musée municipal, rue Jean-Jaurès, 85000. Tél. : 51-05-54-23. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 *heures à 18 heures*, dimanche de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 26 janvier 1992.

Marseille

Jouer dans l'Antiquité

A quoi jouaient les petits Egyptiens, Grecs et Romains? A la poupée, aux osselets, à la balle, au yoyo, à la toupie... Quant aux grands, ils connaissaient nombre de jeux de stratégie. Une bonne idée d'exposition, où l'on voit que les gestes et les objets n'ont pas tellement changé depuis.

Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité, 13002. Tél. : 91-56-28-38. Tous les jours de 10 heures à 17 heures, samedi, dimanche de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 16 février 1992.

Marseille au XIXe siècle

Au XIXe siècle, la « jolie ville » dont parlait Stendhal devient une grande métropole moderne. Saisir, de grands chantiers en monuments, entre docks et Palais *Longchamp, les étapes de cette* transformation spectaculaire ; en montrer l'arrière-plan économique, social, politique : tel était le projet de cet ensemble d'expositions éclaté dans les musées marseillais.

Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité, 13002. Tél. : 91-56-28-38. Tous *les jours de 10 heures à 17 heures*, samedi, dimanche de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 février 1992. 12 F.

Rennes

Tibet

En puisant dans les collections du Musée Guimet et dans la donation Fournier, Gilles Béguin a rassemblé une anthologie tibétaine qui met en lumière les relations innombrables entre peinture, sculpture, art décoratif d'une part et bouddhisme d'autre part. C'est une leçon d'ethnologie religieuse doublée d'un hommage aux anonymes des monastères himalayens.

Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola, 35000. Tél. : 99-28-55-85. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à *18 heures. Jusqu'au 3 février* 1992.

Strasbourg

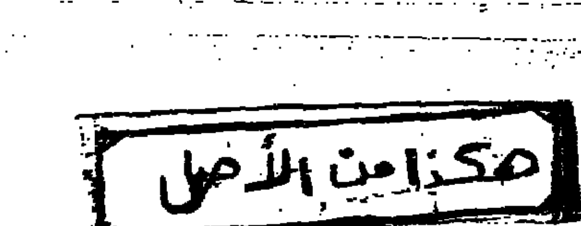
Giuseppe Penone

Cet excellent artiste italien, issu d'Arte Povera, expose à l'Ancienne Douane quelque cinq cents « dessins » réalisés depuis vingt ans : traces, empreintes, frottages et autres procédés, sur papier, tissu, ardoise... Une main qui a de belles façons d'absorber les choses de la nature.

***Ancienne Douane, 1, rue du Vieux-Mar*ché-aux-Poissons, 67000. Tél. : 88-32-48-95. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 16 février 1992.**

La sélection « Arts » a été réalisée par Geneviève Breerette
Sélection « Photo » : Patrick Roegiers.





DE LA SEMAINE

DISQUES

Jazz

Jo Privat

Manouche Partie

Ils sont venus, ils sont tous là, convoqués par Jo Privat, l'Ame à bretelles de la Java et du Balajo : Matelot (Ferret) à la première guitare, père des deux frères Ferré (en ce moment aux Alligators, voir sélection jazz). Montagne à la deuxième, Mac Kak à la batterie, Dubois – Didi Dubois – à la basse. Ces noms ne s'inventent pas. Le violoniste ? Personne ne se rappelle son nom. C'est Matelot qui l'avait amené, mais il n'a jamais su comment il s'appelait. Et Matelot a disparu. Après des mètres et des kilos de disques de danse, Jo Privat a obtenu comme une faveur de Columbia en 1959, comme une récréation, de pouvoir enregistrer un disque libre avec ses compositions à lui, les airs qu'il aimait dans ce goût inimitable du jazz musette à composante manouche, le blues des roulottes. On n'a pas fait d'histoire : la séance a duré exactement de 9 heures du matin à 16 heures avec une pause pour déjeuner. Cinq morceaux dans la matinée, cinq dans l'après-midi, jamais plus de deux prises, plus vifs au retour du repas *(Minor Swing)* parce que l'orchestre avait taquiné le bordeaux. Plus tard, quand les 33 tours ont gagné 8 centimètres de diamètre, on a ajouté quatre morceaux. Ce disque est un moment de grâce, d'élégance et de gaieté délicate. C'est une des musiques les plus savantes, les plus civilisées qu'on connaisse. Ça vole, ça valse, ça swingue avec un raffinement et une vivacité extrêmes. Rien à ajouter, tout y passe : *la Valse des Niglos, les Yeux noirs, Nuages, Rêve bohémien, Rythmes gitans, Java manouche*. Un festival.

1 CD Nocturne NTCD 308.

Richard Galliano

New Musette

Même délicatesse d'expression que Jo Privat, même finesse, subtilité harmonique augmentée (c'est simplement l'œuvre du temps), Richard Galliano est un poète et un ingénieur de l'accordéon. Il a su le tirer de sa désuétude. Avec Philippe Catherine, Pierre Michelot et Aldo Romano il vient de constituer un groupe qui respire, invente le musette, le découd et en rajoute. Une perfection du genre. Le complément le plus tonique et le plus heureux à Jo Privat.

1 CD Label bleu LBLC 6547.



Jorge Benjor

D.R.

Eddy Louiss

Multicolor Feeling Fanfare

Soixante-dix musiciens plus ou moins amateurs, plus ou moins experts en cuivres, cela ne se maîtrise pas comme un régiment. Eddy Louiss leur insuffle une musique qui danse et qui saute, qui explose et relance, comme pour une formidable fête. Cela pourrait traîner, cela souffle d'un seul coup. Cela pourrait être enregistré à la va-comme-je-te-pousse, cela résonne comme un orgue activé par des diables. C'est le disque de danse de l'année. Ce n'est pas faire injure à Eddy Louiss de le dire. Bien au contraire.

1 CD Nocturne NTCD 108.

F. M.

Classique

Mozart

Les deux quatuors avec piano Sonates pour piano et violon KV 301 et KV 296.

George Szell (piano), membres du Quatuor de Budapest, Raphael Druian (violon).

Le chef d'orchestre George Szell, à l'image de beaucoup de ses confrères, reçut une formation de pianiste. A la différence de ceux-ci, cependant, il garda ses doigts en si bonne forme qu'il n'est pas exagéré d'affirmer que ces quatre interprétations sont celles d'un artiste totalement maître de ses moyens, qu'elles sont d'une perfection de trait rare, dans ce répertoire, à cette époque. Et, dans Mozart, un doigt raide s'entend tout de suite... Szell fut formé à la même école que Clara Haskil, son aînée de deux ans, et que Rudolf Serkin, son cadet de six. Nous ne le saurions pas que l'on aurait remarqué la parenté de jeu entre la Roumaine et le Tchéco-Hongrois. Leurs phrasés, leurs sonorités ont le même élan joyeux, entrecoupé des mêmes replis mélancoliques. Ils ont l'évidence, le naturel qui désigne les mozartiens. Nous ne savons rien, en revanche, de Raphael Druian, qui joue avec lui deux des plus belles sonates de Mozart (peut-être jouait-il dans l'Orchestre de Cleveland, dont Szell fut le patron de 1946 à sa mort en 1970 ?). Mais Dieu ! quelle grâce !

1 CD Sony Masterwork Portrait MPK 47685. Les deux quatuors ont été enregistrés en 1946 pour le 78 tours, les deux sonates de 1967 sont stéréophoniques.

A. Lo.

Rock

Stevie Ray Vaughan

The Sky Is Crying

Ceux qui ont vu le guitariste texan sur scène le comparent à Hendrix. Sur disque, Stevie Ray Vaughan, mort le 27 août 1990, n'avait jamais fait justice de cette comparaison autrement que par éclairs. Et voilà que ce disque posthume, compilation d'inédits enregistrés en studio entre 1984 et 1991, qui reprend le titre du classique d'Elmore James, donne enfin la mesure de ce guitariste, de ce bluesman. De *Boot Hill*, blues homicide électrique et psychotique, qui ouvre l'album, à *Life By The Drop*, épitaphe acoustique pour bluesman alcoolique, qui le clôt. *The Sky Is Crying* est un testament électrisant dont le sommet est sans doute la reprise de *Little Wing* de Jimi Hendrix. Seul parmi les rockers, Hendrix savait composer des thèmes à la manière des jazzmen. Ici une séquence d'accords immédiatement reconnaissables qui ne décide en rien de ce que le morceau doit devenir. Stevie Ray Vaughan y trouve matière à méditation, à une déambulation rêveuse infiniment triste qui fait oublier une rythmique banale (il ne fut pas le mieux entouré des guitaristes) pour ne penser qu'à la transmission mystérieuse de la musique.

Débarrassé des concessions aux normes de la radio FM américaine qui débilitaient une bonne part de sa production discographique, *The Sky Is Crying* laisse de Stevie Ray Vaughan un souvenir enfin égal à sa réputation.

Epic 468840 2.

T.S.

Rap

Tonton David

Le Blues des racailles

Plus facilement encore qu'au rap, le français se plie au raggamuffin avec une souplesse de danseur de limbo. Tonton David présente enfin son premier album, attendu avec impatience par tous ceux qui ont préféré *Peuples du monde (« Issus d'un peuple qui a trop souffert/Nous somme issus d'un peuple qui ne veut plus souffrir »*, citation empruntée à Marcus Garvey) à la parodie qu'en ont tirée les Inconnus.

Le Blues des racailles donne de Tonton David une image un peu plus complexe que celle du rasta guadeloupéen errant sous la grisaille parisienne. Un peu voyou, aussi prompt au repentir qu'à la récidive, Tonton David écrit simplement, efficacement, une vie de nègre de banlieue. Il se méfie des mots à trois syllabes ou plus qu'affectionnent beaucoup de ses collègues rappers (expression, situation, société...) qui regardent trop les journaux télévisés. Tonton David joue la candeur et l'humour, et même ses dérapages idéologiques (sa vision de la condition féminine et de l'homosexualité montre que les rastas et la communauté d'Ecône ont plus en commun que ne le croient les uns et les autres) finissent par devenir des signes d'honnêteté. Produit à Londres, *le Blues des racailles*, bénéficie d'un gros son qui habille une structure instrumentale encore un peu pauvre. Reste, de ce côté, l'essentiel, la pulsation du raggamuffin, qui fait de cet album une tranche de comédie humaine à danser.

Labelle noir/Delabel DE 030925.

T. S

Chanson

Colette Magny

Inédits 91 (1)
Feu et rythme (2)

Deux ans après la sortie de *Kevork*, hymne à la terre sauvage, Colette Magny, chanteuse de jazz, faiseuse de *protest-songs*, grande interprète, auteur-compositeur traversée par des coups de génie (*Mélocoton*), *performer* politique, revient avec deux albums en forme d'auto-analyse : le présent et le passé (avec des inédits et du déjà entendu), la sagesse intérieure et le cri révolutionnaire.

Dans *Inédits 91*, Colette Magny retrouve justement *Melocoton*, dans une version plus pacifiée, moins tendue que celle retenue à l'origine. Elle renoue avec la poésie, qu'elle aime assez pour parvenir à en magnifier la musicalité. *Chanson de la plus haute tour* (Rimbaud), *les Tuileries* (Hugo), *Heures graves* (Rilke) sont autant d'occasions de retrouver la beauté des textes à travers une voix exceptionnelle. Au même programme, deux standards américains *Love me Tender* et *St James Infirmary*, *900 Miles* de Woody Guthrie, cinq titres signés Colette Magny et Michel Précastelli, dont un tout neuf, tout beau, *Rap'toi d'la que je m'y mette*, vaste improvisation politique entrecoupée de couplets du *Gris*, (par Didier Brassac), ce qui nous mène au second album, *Feu et rythme*.

Feu et rythme est une mosaïque de douze titres recollés les uns aux autres pour leur inspiration politique, noire ou sud américaine. Textes de Pablo Neruda, de Max Jacobs, ou encore inspirés par la peinture, le Larousse... Il est suivi d'*Un Juif à la mer, un Palestinien au napalm*, vaste fresque qui date de 1977 et où Henry Texier s'en donne à cœur joie à la contrebasse et Colette Magny au chant. Mais ces tendances free-jazz sont-elles aujourd'hui encore de mise ? Les textes sont souvent superbes (Mahmoud Darwish, Mordechaï Dobzynski, David Hofstein, Mustapha El Kurd, qui chante ici), les musiques rapidement débridées. Colette Magny, auteur, y confond parfois l'analyse politique et la chanson. Même si les idées sont pertinentes, cassent le consensus, faut-il nécessairement appeler un chat un chat, un impérialiste un impérialiste, nommer en musique le partage de 47 et les dernières statistiques de la population israélienne ?

(1) 1 CD Scalen'Disc CMPCD 05.

(2) 1 CD Scalen'Disc CMPCD 04.

V. Mo.

Musiques du monde

Jorge Benjor

Ao vivo no Rio

Jorge Benjor, muni d'un nom rénové – officiellement afin d'éviter la confusion Jorge Ben/George Benson, tous deux hébergés chez WEA –, a entamé sa deuxième décennie de carrière avec un appétit nouveau. A preuve, ce double CD, *Ao vivo no Rio*, le premier album qu'il ait accepté d'enregistrer en public. Brésilien noir né à Addis-Abeba de mère éthiopienne, Jorge Ben aura dores et déjà laissé à la culture brésilienne quelques traces indélébiles, sous forme de chansons mondialement reconnues (*Pais Tropical, Filho Maravilha, Mas que nada*), mais aussi par son affirmation avant l'heure du *« Black Is Beautifull »* dans un pays qui limite encore l'histoire de sa négritude à l'épisode esclavagiste ou au folklore. *« Comme si les Noirs avaient cessé d'exister au lendemain de l'abolition de l'esclavage »*, commente Jorge Benjor.

Les chansons de Jorge Ben ne racontent rien en particulier, petits moments empruntés au quotidien un peu flâneur du peuple de Rio, *« une ville noire très mélangée où la discrimination est moins forte qu'ailleurs »*. Le foot, la pluie, la samba, le téléphone qui sonne et Teresa qui s'est perdue dans les ruelles, sur un rythme indéfectible, sorte de « samba-funk » musclée à la guitare et très typée par la voix. *« Je suis*, dit-il, *un reporter musical. »* A partir de 1976, date à laquelle il signe la musique du film *Xica da Silva* de Carlos Diegues, hymne à la gloire de la femme noire personnifiée par l'actrice Zézé Motta, Jorge Ben complique un peu plus les choses, références à l'Ethiopie, à Mama Africa, à l'alchimie, mélodies plus tarabiscotées, arrangements électrifiés.

Les quarante titres proposés dans ce *live* très réussi, en tout cas en comparaison des deux précédents albums, américanisés à outrance, permettent de passer en revue la carrière de ce Brésilien qui fait partie de l'aristocratie des grands inventeurs de rythmes et de renouer avec le Jorge Ben (jor) que l'on aime, animateur sans faille de concerts torrides.

1 double CD WEA 9031-73587.

V. Mo.

PHILIPS RÉÉDITE PAUL PARAY

Le retour impromptu

DISPARU en 1979, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, Paul Paray serait mort une seconde fois si Philips ne s'était enfin décidé à rééditer les disques que le chef d'orchestre a enregistrés à la tête de son Orchestre de Detroit, au tournant des années 50-60 pour la firme Mercury (les prises de son ne font pas leur âge). Et encore, sont-ils un peu perdus au milieu d'une trentaine de références qui ne présentent pas toutes autant d'intérêt. Aussi le retour de Paul Paray risque de passer inaperçu.

Ces deux disques compacts sont des documents inestimables sur l'art d'un chef sous-estimé en Europe. Des trois Français qui ont occupé des postes vraiment importants aux Etats-Unis et de façon durable – Pierre Monteux (1875-1964), Charles Munch (1891-1968) étant les deux autres, – Paray est le seul dont le nom ne dise plus rien aux jeunes mélomanes. Cela est bien dommage. Les phrasés élégants, la rythmique solide comme un roc, la sonorité admirablement ciselée, les tempos justes, libres et cependant si contrôlés, la joie de faire de la musique, enfin, qui émane du programme Chabrier-Roussel sont un vrai bonheur, un de ces miracles dont le disque se fait parfois le gardien. Nous ne connaissons pas d'enregistrement plus admirable de ces œuvres, pas même celui d'Ernest Ansermet (Decca).

Historique, l'enregistrement de la *Symphonie avec orgue* de Saint-Saëns l'est sans aucun doute (ne serait-ce que pour une raison de date : Paray et l'organiste Marcel Dupré (1886-1971) sont nés l'année de la création de cette célébrissime symphonie). Mais cela ne serait rien si leur interprétation n'avait cet élan irrésistible, si elle ne témoignait d'une logique dans l'enchaînement des deux volets (divisés chacun en trois parties) de cette œuvre dédiée à Liszt. Aucun autre chef n'a égalé leur performance, dans un studio d'enregistrement, hormis Karajan (avec Pierre Cochereau, chez Deutsche Grammophon). L'Autrichien n'a toutefois pas l'élégance svelte de Paray, il ne réussit surtout pas à faire passer une réelle émotion, une vraie grandeur dans une musique qu'il théâtralise sans doute trop, faute d'appartenir à une génération qui y croyait vraiment. Il nous faut cependant mettre un bémol à un réel enthousiasme : les cordes de l'Orchestre de Detroit, qui ont fort à faire dans cette symphonie, sont fâchées avec la justesse et leur mise en place n'est pas parfaite (aucune interprétation de ce Saint-Saëns n'est irréprochable à ces deux points de vue, mais si, comme le disait Saint-Saëns lui-même, tous les violonistes jouent faux, ceux-là exagèrent).

La messe composée par Paray et créée en 1931, à Rouen, pour commémorer la mort de Jeanne d'Arc n'est pas du tout une pièce de circonstance, au style pompier, ou une œuvre de chef faite pour briller devant les pontes réunis en de telles occasions, mais bien une partition au langage travaillé qui se fait l'écho de modes orientaux, parfois fauréenne dans ses contours mélodiques, grandiose sans être grandiloquente, brillante, « inspirée » de bout en bout, réellement émouvante (sublime *Hosanna !*), malgré un « sujet » peu fréquentable ces derniers temps. Le sévère Florent Schmitt en a loué les qualités. Il n'avait pas tort. Cette messe est une page majeure du répertoire religieux d'avant-guerre.

En fin de disque, Paul Paray s'adresse à ses musiciens américains dans un anglais délicieusement approximatif pour les remercier de leur collaboration. Le timbre de sa voix est aussi élégant que sa musique est noble.

ALAIN LOMPECH

★ 1 CD Mercury-Philips 434 303-2 (Pièces pour orchestre de Chabrier et *Suite op. 33* de Roussel) et 1 CD 432 719-2 (*Symphonie avec orgue*, de Saint-Saëns, et *Messe* de Paray) pour le cinq centième anniversaire de la mort de Jeanne d'Arc.



Daniel Larrieu dans « Waterproof » (ci-contre), et dans « Gravures » (ci-dessous).

DANIEL LARRIEU AU THÉÂTRE DE LA BASTILLE

« Gravures », la dernière chorégraphie de Daniel Larrieu, montée sur le texte admirable de Pétrarque, « l'Ascension du mont Ventoux », est un modèle de la danse qui aime les mots. Chaque interprète, avec émotion, fait sienne cette histoire d'amour survivant à la mort. Un comédien, James Smylie, transforme le texte en chant profond. Créée en plein air au Festival de Montpellier, cette pièce, au Théâtre de la Bastille, gardera-t-elle sa magie nocturne ?



COLETTE MASSON/ENGUERAND

Les dessous de la frivolité

L'ENTRÉE de Daniel Larrieu dans la danse ressemble à un pied de nez : cet élève en horticulture devenu chorégraphe ne prend rien au sérieux. *Chiquenaudes*, *Volte-face*, *Un sucre ou deux*, ses premières pièces, obéissent à la règle de son bon plaisir. C'est rigolo, enjoué. Avec deux chiffons, il bricole lui-même des costumes élégants et décalés. Les magazines à la mode en font leur enfant chéri. Pour rester dans la note, il nomme sa compagnie Astrakan. Il lui suffira pourtant d'une seule pièce pour froisser son image d'homme léger sur papier glacé. Avec *Romance en stuc*, il tire sa révérence à la jeunesse chic des années 80 pour installer un thème qui sera dorénavant au centre de son travail d'auteur : la mort, le courage et la douceur. Un virage janséniste qu'annonçait, à y regarder de plus près, son physique pensif de jeune dandy terrien.

Ce désir de se montrer tel qu'il est, désireux de participer avec ses chorégraphies aux interrogations du temps, le conduit à écrire des pièces métaphoriques et spirituelles pour lutter contre le prosaïsme et le malheur. En 1992, il fête les dix ans de sa compagnie : un programme qui s'annonce sous les auspices de la création intense. Paris, Bangkok, Avignon, la Ferme-du-Buisson, à Marne-la-Vallée, où le chorégraphe termine son contrat de créateur-associé.

« Avec *Gravures*, n'avez-vous pas l'impression de boucler un cycle, celui de la grâce, de l'amour, de la mort ?

– Les années 80 sont marquées par la mort, la maladie du sida qui frappe les gens qui nous entourent. La danse, elle, a l'habitude de prendre en charge le corps de l'autre. Le système éducatif occidental, fondé sur l'individualisme, n'en a cure. Cet isolement se retrouve partout : à l'hôpital, le malade est seul face à sa maladie. On parle de sa peur devant la mort, mais jamais de la mort elle-même. Tout le monde s'empare du sida, de sa portée sociale, politique, mais jamais on n'ose un mot direct sur ceux qui fabriquent les médicaments, les financiers qui ont pris le pouvoir dans ce drame. Il faudrait les taxer. Leur attitude m'enrage.

» Le sida fait prendre conscience à toute une génération de ce qu'est la maladie. Avant, il y a eu la tuberculose, le cancer. On réagit négativement par la peur. De toute façon, on a aujourd'hui peur de tout, de l'immigration, du manque d'argent, de l'amour. On n'apprend pas à vivre, seulement à résister. Quand on assiste quelqu'un qui va mourir, on comprend qu'il faut dépasser la prudence et les peurs qui nous habitent. Elles sont toujours là, mais elles n'empêchent plus d'aller directement à l'essentiel. J'ai aussi compris que la courtoisie, qui m'est si chère, a ses limites. Il faut savoir aussi exiger, se mettre en colère pour obtenir ce que l'on veut. Où est l'humanité dans tous les modèles qu'on nous propose ?

– Comment voyez-vous l'évolution de votre travail ?

– Très ludique au départ, il m'a donné une image de chorégraphe branché. Mais après 1983, les magazines de mode ont cessé de s'intéresser à moi. Mon travail était devenu plus émotionnel, jouant sur la fragilité d'une « presque non-danse » pour essayer de faire sortir du corps l'essence des vibrations essentielles. Tantôt avec une accumulation d'éléments plastiques et esthétiques, à l'exemple de *Romance en stuc*, tantôt dans le plus grand dépouillement, à l'exemple d'*Anima*.

» Mes pièces se sont faites l'écho des danseurs que j'ai rencontrés et rassemblés. Sarah Denizot m'inspire la grâce. Claude-Henri Buffard m'évoque la force physique et la chair. Il est le seul, avec Bernardo Montet, à approcher l'idée d'un Nijinski contemporain.

» Avec *Waterproof* que l'on dansait sous l'eau, nous avons vécu une expérience qui nous a brûlés de l'intérieur. C'était une pièce cardiaque où chaque interprète vivait une grande solitude. On ne pouvait plus retourner en arrière. Cette expérience était un dépassement. Ce dont je suis sûr, c'est que je ne fonctionne ni sur les formes hystériques et extraverties, ni sur les formes minimales. Je cherche plutôt un corps oscillant entre le repos absolu et le paroxysme. Je tente aussi de renouer avec le beau et le classicisme, notions tenues pour ringardes au vu des tendances de l'art, ces dernières années.

– Quelle a été parallèlement l'évolution du public ?

– On a beaucoup tiré sur la corde. Il nous fallait expérimenter, savoir jusqu'où il allait nous aimer, nous suivre. Le public n'a pas été peureux, il nous a soutenus, a été attentif aux récits de nos petites histoires, puis il s'est refermé. Il avait le désir d'une danse plus sociale présentant un grand nombre de danseurs sur un plateau, et non plus les sempiternels quatre ou cinq individus se démenant sur scène à l'ombre de leurs narcissismes. William Forsythe a ramassé la mise car sa conception de la danse répond à ce besoin, même si, selon moi, il n'est pas apprécié pour ce qu'il est réellement... En France aussi, on a vérifié cette hypothèse avec des chorégraphes qui soudain se défonçaient avec succès parce qu'ils créaient des œuvres pour trente ou quarante danseurs. Les enjeux inhabituels cassent les routines.

» Le public et la critique ont été largués par *la Route de la soie*, une création en trois volets qui m'avait été commandée par la Biennale de Lyon. J'en avais probablement trop programmé les contenus et les formes. La lenteur des deux premières parties a déconcerté. Alors, j'ai donné dans le grand spectacle pour la troisième partie qui avait pour thème l'Amérique. Une phrase de Raoul Vaneighem m'avait inspiré : *« Si les Américains pouvaient démocratiser Dieu, ils le feraient. »* Mais trop, c'était trop. J'en ai tiré la leçon suivante : pendant des années, en travaillant comme un mineur de fond, j'avais proposé de nombreuses images du corps, il était temps pour moi d'utiliser le matériel que j'avais dégagé. C'est ce que j'ai fait avec *Gravures*, ma dernière pièce. Tout le monde a souligné la présence du texte de Pétrarque alors que les mots ont toujours eu leur place dans mon travail. Déjà j'utilisais Empédocle dans *Romance en stuc*, où il était dit : *« Gros ici de ce que je perds là »* : cela pourrait être ma devise du moment.

– Quel regard portez-vous aujourd'hui sur la danse en France ?

– On est passé ces dix dernières années du stade artisanal au stade industriel, à la notion de produit et de qualité. Les talents étaient là, capables de répondre à la pression. Ils sont aujourd'hui reconnus, installés, déjà suivis par des plus jeunes. Que va-t-on faire de cette éclosion ? On sait très bien, quand on achète des fleurs coupées, aussi belles soient-elles, qu'il faudra les jeter. Va-t-on choisir de faire vivre le répertoire des années 80 ou bien va-t-on se permettre le luxe de continuer cette création tous azimuts ? Le piège des années à venir serait de refuser toute forme expérimentale, toute tentative d'éphémère.

– Qui avez-vous particulièrement aimé parmi ces compagnies qui ont grandi avec vous ?

– C'est la globalité du phénomène qui m'a intéressé. Trisha Brown reste le grand modèle par son humanité et l'intelligence de son travail. Le corps qu'elle propose ne se démode pas. Pendant qu'on y est, faisons le tour des *masters* : Pina Bausch est là pour ceux qui sont en quête d'histoires, et Merce Cunningham pour les assoiffés d'architecture. Jusqu'à Martha Graham qui apporte une sorte de catharsis du corps, voire de folie. Ils sont là depuis des années pour nous aider à trouver notre place et nos différences.

– Vous avez déjà créé des chorégraphies pour la compagnie de Forsythe, vous vous apprêtez à créer votre première pièce pour l'Opéra Garnier : où en êtes-vous de vos projets ?

– Je suis trop sauvage pour avoir eu envie d'une compagnie fixe. J'aurais eu l'impression de mettre des pantoufles. Je déteste le clonage : avec une grande compagnie, on ne peut pas vraiment passer sa danse à quelqu'un d'autre. Les danseurs de Forsythe ne font pas vraiment « du Larrieu » dans *Jungle sur la planète Vénus*. Nous allons mutuellement les uns au-devant des autres jusqu'à un point où peut exister ma chorégraphie. J'aborde l'Opéra Garnier avec une certaine tranquillité d'esprit. Mais il me faut faire quelque chose de fort. Je me trouve jeune. Trente-quatre ans, c'est plus que dix ans de moins que Forsythe, que Twyla Tharp, que Maguy Marin qui ont déjà créé pour l'Opéra. Il faut du temps pour trouver sa maturité d'écriture. C'est le plongeon. Patrick Dupond, directeur de la danse à Garnier, n'a pas peur de se lancer dans des aventures car il est curieux. Une qualité plutôt rare. Il est le seul dans la maison à connaître mon travail : je lui avais écrit un solo, *Hydmen*, en 1989, quand il dirigeait encore le Ballet de Nancy.

– Allez-vous fêter les dix ans de votre compagnie ?

– J'aime les symboles. En 1982, je gagnais le concours de chorégraphie de Bagnolet ; pour le Festival d'Avignon, cet été, je prépare un spectacle de deux heures vingt composé d'extraits de mes pièces. En ce moment, je remonte *Romance en stuc* avec les élèves du Centre national de danse contemporaine d'Angers. Débarrassée des costumes et des décors, je m'aperçois que la danse *stricto sensu* tient le coup. Le public a souvent cru que, à chaque fois, je lui faisais un plan curieux et différent : cela dit, l'écriture, hors mise en scène, possède sa logique et sa continuité. Fin 1992, je donnerai également une pièce à La Ferme-du-Buisson où je suis « créateur associé ». Mais d'ici là, je serai allé enseigner dans une école de danse traditionnelle, à Bangkok. J'aimerais me poser, réfléchir à ma situation d'auteur, à de nouvelles formes possibles. Je passerais bien six mois chez Forsythe, à observer et à mijoter. A continuer à apprendre. »

Propos recueillis par
DOMINIQUE FRÉTARD

★ Du 8 au 11 janvier au Théâtre de la Bastille, à 21 heures. Le 12 à 17 heures. Tél. : 43-57-42-14.

